

• Enseignement des langues dans les écoles ontariennes

Traitement égal pour tous

par Patricia Poirier

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario s'est finalement rendu aux demandes des francophones et a accepté de traiter les élèves de langue française et de langue anglaise sur un pied d'égalité pour ce qui est du nombre de crédits nécessaire pour l'obtention d'un diplôme d'école secondaire.

Un porte-parole du ministère de l'Éducation a révélé hier que la loi sur l'éducation de l'Ontario serait amendée afin de

permettre aux élèves francophones de s'en tenir à un seul crédit d'anglais en vue de l'obtention d'un diplôme et cinq crédits obligatoires de français.

En annonçant la réforme de l'éducation secondaire à la fin du mois de novembre 1982, le ministre, Mme Bette Stephenson, avait annoncé que les Franco-Ontariens seraient traités comme les anglophones et tenus de suivre cinq cours obligatoires d'anglais mais un seul, de français.

L'article 265 de la Loi de 1974 sur l'éducation prévoit que l'anglais est une matière obligatoire pour tous les élèves de la neuvième à la douzième année inscrits dans une école de langue française et doit être exigée pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Un comité gouvernemental présidé par M. Duncan Green avait proposé l'abrogation de l'article, affirmant qu'il s'agissait d'une «certains anomalies».

Mme Stephenson avait refusé d'accepter

cette recommandation mais à la suite de pressions exercées par des représentants franco-ontariens du monde de l'éducation, elle avait accepté la formule du trois crédits français, trois crédits anglais pour les francophones et toujours cinq anglais et un français pour les anglophones.

Peu avant Noël, elle avait promis de reconsidérer toute la question après avoir de nouveau rencontré les francophones et reçu leurs doléances.

• Lire en page 25

• Conservateurs

La lutte pour les délégués débute

MONTREAL (PC) — Une bataille rangée se livre en ce moment dans 30 circonscriptions québécoises pour les voix des délégués du Québec au congrès de la mi-juin qui va élire le nouveau chef du Parti progressiste-conservateur.

Les organisateurs du leader sortant, Joe Clark, et ceux du candidat montréalais Brian Mulroney, se démènent pour recruter de nouveaux membres en vue de ces assemblées qui se réunissent pour quatre jours à partir de vendredi et au cours desquelles seront élus les premiers délégués chargés de représenter le Québec au congrès de la mi-juin.

Pour M. Marcel Danis, organisateur en chef de la campagne de M. Clark au Québec, ce dernier serait assuré de l'appui d'au moins 24 de ces circonscriptions.

Six délégués devraient être élus dans chacune des 75 circonscriptions québécoises dont quatre d'âge mûr et deux élus (dont l'âge ne doit pas dépasser la trentaine) par les associations de jeunesse de la circonscription.

Au total, le Québec devrait être représenté au congrès par quelque 650 délégués, soit le sixième de la totalité des délégués de toutes les provinces qui participeront au congrès.

Pour cette semaine, a déclaré M. Danis, au cours d'une conversation téléphonique, «notre objectif sera 24 comtés». «Il n'y en a que quatre ou cinq que nous croyons ne pas pouvoir gagner à notre cause.»

L'optimisme de M. Danis n'est pas partagé par l'organisateur en chef de M. Mulroney, qui minimise l'importance de toute victoire préliminaire des forces de Clark.

L'organisateur de M. Mulroney, qui a tenu à garder l'anonymat, déclare que dans 22 des 30 circonscriptions les conservateurs sont très faibles. Il estime que si Clark ne réussit pas dans toutes, ce serait une grave défaite psychologique pour son organisation au Québec.

Selon M. Danis, les présidents des circonscriptions dans le camp de Clark se hâtent d'organiser les assemblées le plus rapidement possible entre le 25 mars et le 1er mai - délais fixés par l'exécutif national des toriers - pour prendre de vitesse les troupes de Mulroney.

Dans le camp de ce dernier on voit les choses d'un autre oeil: en se donnant, dit-on, plus de temps pour s'organiser contre Clark dans les autres circonscriptions, une victoire en entrainera une autre.

L'organisateur de M. Mulroney estime que 80 p.c. des délégués québécois au congrès vont soutenir la candidature de ce dernier.

Au cours d'une visite qu'il a rendue hier au quartier-général de sa campagne dans l'est de Montréal, l'ancien président de l'Iron Ore a déclaré aux volontaires qui s'y trouvaient: «Je vais essayer, avec votre soutien, d'entraîner le Québec dans la magnifique vie politique canadienne».

Là où les organisateurs de M. Clark et ceux de M. Mulroney s'entendent c'est pour estimer que l'avocat montréalais Peter Blaikie, ancien président du parti, entré la semaine dernière dans la course, pourrait difficilement se frayer une voie au Québec.

De son côté, Roch LaSalle, le seul député conservateur québécois, croit qu'en dépit des campagnes lancées par les Québécois Brian Mulroney et Peter Blaikie afin d'accéder au leadership conservateur, l'ancien chef tory Joe Clark peut toujours compter sur au moins 50% des délégués du Québec.

«Quant à moi, j'appuierai Clark aussi longtemps qu'il sera dans la course», a dit M. LaSalle, ajoutant que seule une défaite de son «poulain» pourrait l'amener à choisir un autre candidat à appuyer. «Si je devais réévaluer mes positions je ne le ferai que le soir du congrès», a-t-il soutenu.

• Lire en page 3

LE DROIT

Averses de neige

Maximum (aujourd'hui) .. -4
Minimum (cette nuit) ... -9
Maximum (demain) -3

70e ANNEE — No 300 MARDI 22 MARS 1983 LE NUMERO: 30



C'est terminé

Les bottes d'hiver, les manteaux chauds, les tuques et les mitaines ont refait surface, hier, mais tout porte à croire que leur utilisation sera de courte durée. Le gros de la tempête, selon les météorologues, est maintenant passé et le ciel devrait commencer à se dégager à compter de demain. Il n'en demeure pas

moins que les 10 cm de neige que nous avons reçus ont occasionné des problèmes à une population qui espérait bien en avoir fini avec l'hiver. Les niveleuses que l'on pensait ne plus revoir ont refait surface et se sont lancées à l'assaut des routes pendant que les piétons renouaient avec des trottoirs enneigés.

(Photo LE DROIT par Michel Lafleur)

• Taxes foncières

La colère gronde à Gatineau

par Gisèle Goudreault

GATINEAU — Quelque 200 résidents des secteurs ruraux de Gatineau ont envahi hier soir la salle du conseil pour protester contre le total de leur facture de taxes foncières et le fait qu'on les oblige à payer pour des services dont ils ne jouissent pas.

On n'avait pas vu autant de colère populaire à une séance du conseil depuis les houleuses réunions à la suite du regroupement ou portant sur les inondations.

Les résidents sont particulièrement mécontents d'avoir à payer pour l'usine d'épuration des eaux alors qu'ils ne se servent pas de ce service.

Ils ne prisent guère non plus les déboursés pour un service d'autobus qui ne passe même pas à leur porte.

Mais si certains ont indiqué qu'ils ne voulaient pas payer pour des services qu'ils ne reçoivent pas, d'autres ont invoqué les temps difficiles et ont souhaité l'étalement du paiement de la facture de la taxe en six ou huit versements.

Mais à chaque fois que les résidents ont parlé, ils voulaient une décision du maire sur le champ. Le maire John Luck a d'ailleurs eu fort à faire pour expliquer qu'il ne pouvait pas accéder aux demandes des résidents sans au moins consulter ses collègues, tout aussi responsables que lui de l'administration municipale, sans non plus étudier les questions sous tous leurs angles.

Après plusieurs interventions pour le moins agressives, le conseil municipal en est finalement venu à former un comité d'étude auquel participent les conseillers Claude Bérard, Louis Simon Joannis, Daniel Lauzon, Gilles Langlois et Gaétan Cousineau.

Les associations des résidents seront quant à elles représentées selon la population qu'elles regroupent, mais leurs porte-parole ne devront pas être plus nombreux que les représentants du conseil.

Outre, les questions mention-

nées plus tôt, le comité étudiera vraisemblablement la possibilité d'imposer les contribuables du secteur rural uniquement pour les services qu'ils reçoivent. Si le conseil municipal se rendait à ce vœu, les contribuables des secteurs ruraux seraient également dispensés de contribuer au remboursement de règlements d'emprunt contractés pour effectuer des travaux ou pour acheter de l'équipement qui sert surtout au secteur urbain.

Mais le conseiller Raymond Gosselin les a d'ores et déjà dissuadés de tenter de recourir à une demande de révision de l'évaluation foncière des propriétés du secteur rural, tel que le suggérait le conseiller Claude Bérard. La Communauté régionale de l'Outaouais ne peut pas procéder à une telle révision, a-t-il expliqué, elle peut tout au plus être entendus à la Commission de révision, a-t-il dit.

M. Gosselin a d'ailleurs expliqué qu'il répugnait à laisser croire aux contribuables que le conseil pourrait régler un problè-

me de ce genre rapidement, et il s'est dit heureux de la formation d'un comité qui aura entre autres le mérite d'expliquer certaines notions de base telle ce qu'est la communauté régionale de l'Outaouais et quels sont ses pouvoirs.

Le conseiller Gilles Langlois, qui voulait convaincre ses collègues Claude Bérard et Louis Simon Joannis de faire partie du comité qu'on voulait mettre sur pied, a souligné «qu'on ne gagnerait rien à coups de hache et qu'on était foutu si l'on ne se rencontrait pas autour d'une table pour évaluer ce que les gens ont, ce qu'ils veulent changer et comment». Parce qu'il ne faut pas se faire d'illusions, a-t-il dit; «ça prendra des procédures, des amendements et il faut savoir où l'on va. Avec le comité les gens recevront au moins l'aide de la ville au niveau des ressources légales et techniques. Et finalement ce ne sera peut-être pas si long que cela avant de savoir ce qui peut être fait».



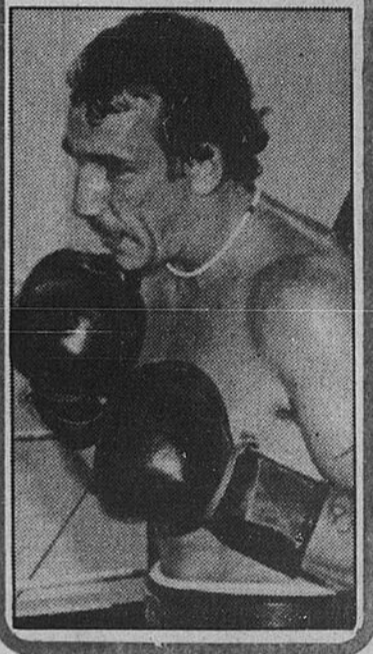
(Photo LE DROIT par Gilles Benoit)

Il n'y avait pas de place pour tous dans la salle du conseil.



Entre Hart et Huneault: le moment de vérité est arrivé

— page 32



«Votre armée fait pitié», dit un officier américain

— page 5

La CSRO refuse d'abandonner les poursuites

— page 13

Québec vend ses kilowatts en trop aux USA

— page 18

sommaire

Annonces classées	27 à 30
Bandes dessinées	31
Canada	2 à 12
Cinéma-spectacles	8-9
Editorial	6
Economie	10-18-19
Horoscope	29
Le carrefour	11
Mot caché	28
Mots croisés	27
Nécrologie	26
Ottawa-Carleton et l'Ontario	24-25
Outaouais et Québec	13 à 17
Pages sociales	20 à 23
Sports	32 à 35

• Donneurs priés de s'abstenir

La Croix-Rouge entendra les doléances

OTTAWA — La Croix-Rouge a fait savoir hier qu'elle était prête à rencontrer les représentants de tous groupes se croyant victimes de discrimination en tant que donneurs de sang à cause des malentendus soulevés par le syndrome de l'immunodéficience acquise (SIDA).

Dans le communiqué émis à ce sujet, la Croix-Rouge se montre préoccupée par les malentendus auxquels ce syndrome a donné lieu; ce serait le cas notamment pour les gens d'origine haïtienne.

«Il s'agit d'un syndrome et non pas d'une maladie spécifique», a déclaré hier l'agent de communication de la Croix-Rouge, M. Emile Bourrée. «Les médecins ignorent les causes de ce syndrome», a-t-il fait remarquer.

A cause de ce syndrome, le système d'immunisation du corps s'effondre et l'organisme devient ainsi incapable de se protéger contre de nombreuses infections. Survenant les unes après les autres, ces infections ont pour effet d'affai-

blir l'organisme et cela peut devenir mortel.

A titre de mesure préventive, la Croix-Rouge avait par exemple demandé aux haïtiens, au début du mois, de ne pas donner de sang.

Dans leurs efforts pour mettre hors de cause les membres de leur communauté, les Haïtiens ont tenu une manifestation, en fin de semaine, devant les locaux de la Croix-Rouge à Ottawa.

Au cours des derniers mois, la Croix-

Rouge a fait tous les efforts nécessaires pour demeurer en communication avec toutes les organisations médicales qui ont étudié le phénomène et elle a ainsi élaboré sa propre opinion à ce sujet.

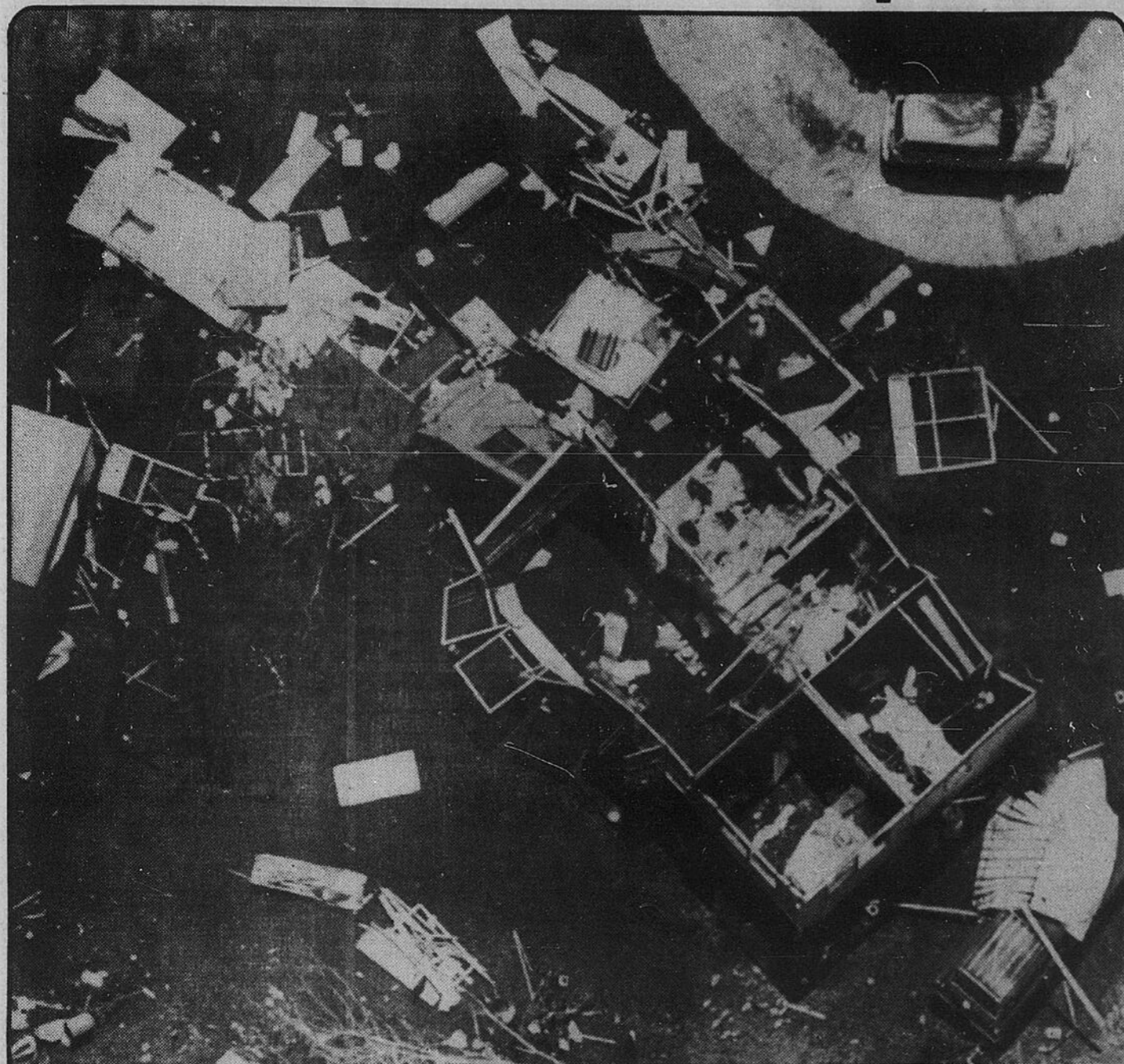
En collaboration avec le Comité Sida du Québec et la Direction de la promotion de la santé du ministère fédéral du Bien-être et de la Santé, la Croix-Rouge considère qu'elle a pris les mesures qui s'imposaient pour assurer la sécurité des receveurs de sang.

Pour le moment et jusqu'à ce que l'on comprenne la relation entre ce syndrome et les transfusions sanguines, la Croix-Rouge estime que ces mesures font simplement appel au sens des responsabilités des groupes représentant des risques, comme les homosexuels et les drogués.

Pour la Croix-Rouge, cet appel constitue la seule précaution qui soit à sa disposition, mais elle est à la fois simple et vitale.

• Montréal: trafic de drogues

Le patron des stupéfiants est arrêté



Passage remarqué
Une tornade qui a frappé, hier, le village de Lake Okeechobee, dans l'Etat de la Floride, a complètement détruit 14 roulotte et endommagé une vingtaine d'autres. On ne rapporte heureusement que trois personnes qui ont été blessées légèrement.

MONTREAL (PC) — Le capitaine Henri Marchessault, commandant de la section des stupéfiants et membre du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal depuis 25 ans, de même qu'un ex-policier non identifié ont été arrêtés hier et accusés de trafic de stupéfiants.

M. Marchessault, âgé de 44 ans, a été le patron de la brigade antigangs et était l'un des détectives les plus expérimentés du SPCUM. Il devrait comparaître en Cour des sessions aujourd'hui à Montréal dans une enquête sur cautionnement.

Le service des relations publiques du SPCUM a indiqué que M. Marchessault avait été arrêté hier midi, à la suite d'une enquête interne ordonnée par le directeur André De Lucas. Les relations publiques ignoraient le type de drogue mentionné dans l'accusation ainsi que les quantités en jeu.

L'enquête a duré deux semaines. Elle a été menée par des membres du SPCUM; les relations publiques ont seulement précisé qu'il ne s'agissait pas d'enquêteurs de la section des stupéfiants.

Commotion
L'arrestation de M. Marchessault pourrait provoquer une certaine commotion au sein du service de police.

Il a entrepris sa carrière d'enquêteur au sein de la célèbre et maintenant défunte patrouille de nuit, dont la réputation a fait trembler plusieurs malfaiteurs. Après le démantèlement de cette escouade et la réorganisation du service à la fin des années 70, M. Marchessault a été muté à la section antigangs, dont il est devenu l'un des experts sur les questions touchant aux motards, notamment leurs trafics de stupéfiants.

Il a été chargé de l'enquête sur le meurtre du caid montréalais Paolo Violi, à la fin des années 70. Son enquête a mené à l'arrestation et à la condamnation de quatre hommes.

M. Marchessault a ensuite été muté aux hold-ups puis aux stupéfiants, il y a environ trois ans.

La police de la CUM mute fréquemment ses détectives d'expérience afin de les familiariser avec le plus de champs d'enquête possible.

• Visite officielle

Le vice-président Bush arrive à Ottawa demain

OTTAWA — C'est demain matin que doit arriver à Ottawa le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, pour une visite officielle d'une journée.

Prévu au départ pour deux jours mais écourtée à un seul à la demande de M. Bush, cette rencontre comportera tout de même un programme «très productif», a révélé hier un porte-parole du gouvernement. Au moins cinq heures et demie de négociations intensives auront lieu entre M. Bush et son homologue, le vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan MacEachen. Le premier ministre Trudeau se joindra aux discussions à partir de 11h demain matin.

Les discussions, divisées en deux tables rondes, porteront sur les rapports bilatéraux et le désarmement mondial.

Les dirigeants canadiens pourront ainsi faire le point sur les litiges qui existent depuis

quelque temps entre les deux pays, notamment la question des pluies acides, les exportations de bois et de céréales, les missiles Cruise, la censure des films de l'ONF, les tarifs réduits d'Air Canada.

Sur le plan international, la situation en Amérique centrale et au Moyen Orient risque de s'ajouter aux questions sur l'OTAN et l'option zéro de l'armement nucléaire en Europe.

Malgré l'importante liste de points à débattre, le haut fonctionnaire est d'avis que «plus la liste est longue, plus les discussions risquent d'être franches».

Après ces entretiens, M. Bush reprendra l'avion vers 23h, à la base des Forces armées canadiennes, pour regagner Washington.

• Les frictions canado-américaines

Gotlieb blâme le Congrès

MONTREAL (PC) — Le Congrès américain est devenu la principale source de friction entre le Canada et les Etats-Unis, croit M. Allan Gotlieb, ambassadeur du Canada à Washington.

M. Gotlieb énonçait hier son discours devant le Canadian Club de Montréal. Il y traitait des relations canado-américaines au chapitre commercial.

Ce qui a provoqué ces frictions du côté américain, soutient-il, vient du changement d'orientation du Congrès depuis la guerre de Vietnam et le scandale du Watergate.

La façon dont le Congrès use de ses vastes pouvoirs, opine-t-il, joue pour beaucoup dans les relations canado-américaines, surtout lorsque les décisions de l'institution américaine sont influencées par un puissant lobby.

Pourtant, malgré ces nombreux conflits, 70 pour cent des échanges commerciaux canadiens s'effectuent avec les Etats-Unis. Près de 30 pour cent du Produit national brut canadien est constitué des comptes commerciaux, a-t-il indiqué.

L'ambassadeur canadien a marqué son allocution d'un sujet de controverse fréquemment énoncé par les intervenants des milieux économique et politique: le protectionnisme de l'Etat.

Un sujet de conflit éternel entre les deux voisins demeure l'imprévisibilité. «L'an dernier, par exemple, le problème du camionnage, qui jusque là allait bien, est devenu un sujet de discord majeur».

Pourtant, malgré ces nombreux conflits, 70 pour cent des échanges commerciaux canadiens s'effectuent avec les Etats-Unis. Près de 30 pour cent du Produit national brut canadien est constitué des comptes commerciaux, a-t-il indiqué.

• Banque de Montréal

Hold-up à Ottawa

OTTAWA — Deux individus, dont un armé d'un revolver, ont commis un vol peu avant midi 30 hier à la Banque de Montréal située au 945 chemin Smyth.

Selon la Sûreté municipale, les voleurs ont fait main basse sur une somme d'argent assez importante. La police dit n'avoir qu'une vague description des deux hommes qui portaient tous deux des lunettes teintées et des manteaux de ski blancs.

Personne n'a été blessé. La police a aussi retrouvé plus tard dans le projet du chemin Russell la voiture dans laquelle les voleurs ont pris la fuite. Il s'agirait d'un véhicule volé.

Lemay s'est vu refuser un cautionnement

HULL — Jacques Lemay, 43 ans, de Hull, s'est vu refuser tout cautionnement, hier, en cour provinciale de Hull où il comparait en rapport avec l'agression commise le 1er février dernier à l'endroit de deux personnes âgées de Buckingham.

Lemay fait face à deux accusations de tentative de meurtre, une de vol avec violence et une quatrième de vol de camion.

En plus de Lemay, deux autres individus, Daniel Charlebois, 24 ans, de Buckingham, et Michel Parent, 33 ans, de Masson, sont détenus et doivent répondre des mêmes chefs d'accusation.

Le juge Edgard Allard a accordé une ordonnance de non publication des témoignages entendus, hier, à l'enquête sous caution de Lemay, mais en refusant de le remettre provisoirement en liberté, le juge Allard a soulevé «la sécurité et l'intérêt public». Son enquête préliminaire a été fixée à mardi prochain.

Quant à Charlebois et Parent, la Couronne s'est également objecté à leur remise en liberté provisoire et ils subiront leur enquête sous caution aujourd'hui.

ERRATUM

Re: Annonce parue dans Le Droit du lundi 21 mars 1983 pour Du Portage Ford Mercury Lincoln.

Aurait dû lire:
1980 FOURGONNETTE FORD E-100
6 cylindres, automatique, servodirection, Blanc, avec bandes décoratives. (P249) **\$6260.**

DOMINION CORRECTION

Dans notre page publicitaire publiée dans Le Droit le samedi 19 mars, à la page 49, l'article suivant aurait dû se lire ainsi:

THON PALE en morceau, Viva, boîte de 189 g et non 220 g, tel qu'annoncé.

Nous nous excusons de tout inconvénient que ceci ait pu vous causer.

BAURORE
PONTIAC BUICK
ROUTE 148, ANGERS QUE.
663-3443 986-6714
Un concessionnaire honnête et fiable.

DES DÉCLARATIONS BIEN PRÉPARÉES À UN PRIX JUSTE!

Les déclarations d'impôt préparées par H&R Block sont précises, doublement vérifiées, bien préparées. Et le prix va selon la complexité de vos déclarations. Vous aimeriez savoir combien ça va coûter? Demandez-le et soyez rassuré, on vous le dira. Et vous déciderez! Venez nous voir.

La solution
H&R BLOCK
pour votre impôt

HULL — 777-5662
279, boul. St-Joseph
184, boul. St-Joseph
PLACE DU CENTRE

OTTAWA — 238-3408
208, rue Bank
583, rue Bank
1743, av. Carling
1327, rue Wellington
Centre commercial Elmvalle

GATINEAU
303, rue Notre-Dame
PROMENADES DE L'OUTAOUAIS

VANIER
159, ch. Montréal

KANATA
Hazeldean Mall (Towers)

AYLMER
LES GALERIES
AYLMER

NEPEAN
1528, ch. Merivale
Shopper's City ouest

Ouverts du lundi au vendredi de 9h à 21h
Samedi de 9h à 17h

Aussi dans les endroits suivants aux heures des magasins

la Saie | Sears
TOWERS | EATON

Le Droit est composé, imprimé et publié par les ateliers du Droit Lée, au 375, de la rue Rideau, Ottawa, Ontario, K1N 5Y7. La Presse Canadienne détient des droits exclusifs de republication de toutes les dépêches qui lui sont attribuées ou qui sont attribuées à The Associated Press ou à Reuter dans ce journal ainsi que toutes les nouvelles locales qui y sont publiées.

Tout droit de reproduction des dépêches spéciales contenues dans ce journal est aussi réservé.

ABONNEMENT: Edition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$75.00 par année; 6 mois: \$37.50; trois mois: \$18.75; un mois: \$6.25; une semaine: \$1.50. Tarif de l'abonnement servi par la poste: \$120.00 par année; six mois: \$60.00; trois mois: \$30.00; un mois \$10.00. Tarif de l'abonnement doublement classe enregistrement numéro 044.

TELEPHONE
— Renseignements (613) 560-2500
— Abonnements 560-2525
— Annonces classées 560-2750
— Salle des nouvelles 560-2711

la météo

Nous devrions recevoir aujourd'hui encore un 3 cm sous forme d'averses de neige ce qui portera l'accumulation totale à environ 10 cm. Les probabilités de précipitation sont de 80% aujourd'hui. Les vents seront du nord-ouest de 30 à 50 km/h. Maximum stationnaire aujourd'hui à -4. Minimum cette nuit de -9. Demain, dégelage graduel avec un maximum de -3. Probabilités de précipitation: 20%. Aperçu pour jeudi, ensoleillé. Le soleil se couche à 18h 17 et se lève à 6h 01.

Températures enregistrées au cours des dernières 24 heures:

	Min	Max
Calgary	-10	-6
Edmonton	-11	-6
Montréal	-7	-2
Ottawa	-9	-4
Québec	-8	-1
Regina	-21	-8
St-Jean, T.-N.	4	9
Toronto	-5	-4
Vancouver	5	10
Winnipeg	-12	-8
Atlanta	3	6
Boston	3	13
Dallas	2	10
La Havane	23	31
Mexico	17	24
Miami	22	27
Nassau	22	17
New York	6	14

Minimum normal: -6
Maximum normal: 3
Minimum record: -20 en 1939
Maximum record: 15,6 en 1953

la politique fédérale

par Michel Gratton



Brian Mulroney

Mulroney a bien appris sa leçon

OTTAWA — Brian Mulroney était nerveux.

Derrière le masque imperturbable qu'on dirait ciselé exprès pour orner un « poster » électoral, sous le complet bleu foncé toujours bien repassé et la chemise toujours immaculée, le cœur a dû lui vouloir lui fracasser la poitrine par moments.

Ses mains tremblaient un peu et il les posait habituellement sur la table devant lui pour éviter le regard impitoyable des caméras. Son regard, d'un gris-bleu aussi frappant que le blanc de sa chemise, trahissait l'anxiété du commando à la veille d'être parachuté en territoire ennemi.

Le premier vrai test. Il n'était pas au Queen Elizabeth devant 4,000 partisans en délire. Il était au théâtre national de la presse devant une meute de journalistes affamés prêts à dévorer tout rond, au premier signe de faiblesse, cet homme qui ose vouloir devenir premier ministre d'un pays, sans avoir jamais cherché à se faire élire auparavant.

En fait, ce qui les préoccupe n'est pas tellement qu'il le veuille : d'autres candidats « marginaux » sont dans la même situation que lui — mais c'est qu'il ait, d'après toutes les prévisions, d'excellentes chances de l'emporter.

La salle de 150 places était pleine à craquer, comme aux grands jours. Mulroney avait raison d'être nerveux. Lui, qui n'a jamais fait face à l'atmosphère d'Ottawa, que ce soit aux communes ou devant les journalistes de l'auguste colline, était comme la recrue à laquelle on demande de garder les buts en séries éliminatoires.

Après 60 minutes, il n'a peut-être pas obtenu un blanchissage, mais on doit lui concéder la première partie de cette lutte qui trahira jusqu'au mois de juin.

Il reste pour autant handicapé par une chose sur laquelle il n'a malheureusement que peu de contrôle, c'est-à-dire que ceux qui ne l'ont pas vu parler en public auparavant, peuvent facilement penser qu'il manque de sincérité. C'est tout simplement dans sa façon de s'exprimer et non pas dans les réponses qu'il donne. On dirait qu'il essaie trop fort.

De la même façon, ses explications — et non pas ses positions — sur des sujets d'importance pour la gouverne du pays restent longues et compliquées, une faiblesse qui pourrait parfois embrouiller auprès des délégués conservateurs des politiques qui, dans sa tête, sont peut-être très claires.

Mais, somme toute, il n'a rien du candidat hésitant de 1976 qui s'était présenté mal préparé et avait mal paru quand confronté à ce genre d'interrogatoire par les membres du parti. Mulroney, cette fois, semble bien « briefé ». Il a fait ses devoirs et sait ce qui l'attend.

Et c'est d'ailleurs là qu'il a vraiment remporté sa victoire d'hier. Sur trois points cruciaux, il a été à la hauteur : sur ses origines québécoises, sur son refus d'être candidat conservateur à une quelconque élection auparavant et sur le coût de sa campagne.

Sur le fait qu'il provient du Québec, Mulroney a lancé le débat sur son terrain en citant des chiffres qui feront réfléchir tout conservateur qui rêve de reprendre le pouvoir un jour : « Au Canada, il y a 102 sièges ayant une population francophone de plus de dix pour cent. Lors de l'élection de 1980, nous en avons gagné deux. Pour ce qui est des 75 sièges au Québec, le vote populaire est tombé à 12,6 pour cent, le taux le plus bas en 35 ans. Les candidats conservateurs ont perdu leur dépôt dans 56 circonscriptions, sont arrivés troisièmes dans 41 circonscriptions, derrière le NPD dans 39 circonscriptions et se sont même retrouvés derrière des candidats du Parti rhinocéros dans deux circonscriptions ».

La stratégie est bonne en ce sens qu'il ne s'est pas contenté, comme bien des politiciens l'auraient fait, de dire bêtement qu'il était le candidat de tous les Canadiens en feignant d'ignorer ses origines. Il frappe sur le bon clou, en disant qu'on ne peut se permettre de laisser les libéraux partir en campagne électorale avec 100 sièges d'avance. Qui d'autre que lui peut vraisemblablement changer la situation ?

Sur le fait qu'il n'a pas été candidat, on peut accepter ou non ses explications, il reste qu'il les a livrées sans avoir l'air du gars qui se sent coupable. En gros, il dit qu'il avait des choses plus importantes à faire à la présidence de l'Iron Ore, en 1979, qu'il n'a pas eu le temps de réagir autrement en 1980 et que depuis, une seule circonscription québécoise, celle de Joliette, s'est ouverte à une élection partielle. Il admet que le fait de ne pas avoir siégé aux Communes est un handicap, mais il contre-attaque rapidement en disant que le fait de ne pas être bilingue est tout aussi un handicap. (Sur onze candidats, il n'y a que lui, Joe Clark et Peter Blaikie de parfaits bilingues).

Enfin, sur la question du coût de sa campagne et, surtout, de ses sources de financement, il était « heureux » qu'on lui pose la question, parce qu'elle le hante depuis le début de la campagne et que les forces de Joe Clark s'en servent plus ou moins subtilement pour le discréditer. « A la fin de la dernière course au leadership, a-t-il dit avec une certaine émotion dans la voix, ma femme et moi avions \$29,000 de dettes que nous avons payées en empruntant un peu partout... et avec l'aide de mon collègue de droit Michel Cogger... Nous ne sommes pas des gens riches ! »

Il n'a pas perdu son temps depuis sept ans.

Organismes à but charitable enregistrés Des groupes politiques et de pression sont inscrits

OTTAWA (PC) — Des mouvements politiques et des groupes de pression profitent des exemptions fiscales accordées aux organismes de charité reconnus par le ministère fédéral du Revenu pour financer leurs activités même si cela leur est interdit par la loi.

C'est ce que révèle certains documents dont le quotidien La Presse a obtenu copie auprès de la Division de l'enregistrement des organismes de charité de ce ministère à Ottawa.

Tout mouvement enregistré, il y en a plus de 48,000, peut émettre des reçus pour fin d'impôt à ses souscripteurs. Selon la Loi fédérale de l'impôt, les organismes qui réclament la reconnaissance officielle doivent être constitués « exclusivement à des fins charitables ».

Sont catégoriquement exclus tous ceux dont le but est de « provoquer une modification de la législation ou d'assurer le maintien d'une loi existante ». En dépit de cette définition apparemment très claire, certains groupes politisés bien connus sont inscrits au répertoire des organismes de charité du ministère.

Exemples d'organismes

A titre d'exemple, on trouve les noms suivants :

— le Mouvement scolaire confessionnel, groupe qui a participé activement aux dernières élections scolaires de Montréal en appuyant certains candidats,

— le Comité d'action positive, groupe de pression formé après la prise du pouvoir par le Parti québécois pour servir d'interlocuteur entre le nouveau gouvernement et les

anglophones modérés du Québec. Il se nomme maintenant l'Alliance Education and Research Institute;

— le Conseil pour l'unité canadienne, regroupement de citoyens formé avant le référendum québécois pour faire la promotion du fédéralisme au Québec et faire contrepoids à l'action du Parti québécois.

Pour tenter de définir les mots « organismes charitables », le ministère du Revenu distribue une circulaire qui donne certaines illustrations et quelques exemples. Elle précise, entre autres, quelles sont les fins de charité reconnues : « le soulagement de la pauvreté; l'avancement de la religion; l'avancement de l'éducation et les œuvres de bienfaisance profitant à l'ensemble de la collectivité ».



Pas si vilain...

Non, il ne s'agit pas d'un nouveau membre de la famille des Muppets ni d'un extra-terrestre, mais bien d'un technicien affecté à un puits de forage de pétrole de Esso Ressources Canada portant son habit des grands froids alors qu'il tra-

veille sur le site de forage de Pikioik, près de Tuktoyatuk, dans les Territoires du Nord-Ouest par des températures de -40°C.

(Photo: Laser PC)

Discours de candidature à la direction du PC Crosbie prône des liens plus étroits avec les Etats-Unis

par Patricia Poirier

TORONTO — Le Canada doit tisser de nouveaux liens économiques avec les Etats-Unis, « notre seul allié naturel et logique », encourager les investissements étrangers et surtout désavouer le « prétendu nationalisme économique canadien », estime le député de Saint-John's Ouest, M. John Crosbie, qui a officiellement lan-

cé sa campagne au leadership du Parti conservateur fédéral, hier à Toronto.

« A ceux qui crient sans cesse que les Canadiens doivent posséder entièrement leur propre industrie je demande : à quoi cela sert-il... si cette industrie et l'économie sont paralysées et atrophiées...? », a-t-il déclaré au plus

grand plaisir de son auditoire, des membres du Canadian Club et de l'Empire Club.

Aux journalistes, M. Crosbie a indiqué qu'il fallait d'abord reconnaître que le Canada est un petit pays qui a besoin des investissements américains et étrangers. Selon lui, il n'y a presque pas de secteurs qui devraient être interdits aux étrangers, sauf peut-être le domaine des communications.

L'ancien ministre des Finances dans le gouvernement Clark a dit vouloir établir clairement « les faits touchant nos rapports économiques avec les Etats-Unis ainsi que les coûts et avantages des diverses options qui s'offrent à nous relativement à nos futurs rapports économiques avec eux ».

« Je ne crains pas de soumettre cette question à des discussions... », a-t-il averti. Le prétendu nationalisme économique canadien mène le pays à sa perte et condamne les citoyens à s'appauvrir, a-t-il ajouté.

Le député conservateur de Saint-John's Ouest estime qu'il a toutes les qualités requises pour diriger le Parti conservateur et être premier ministre du pays. Il a rappelé qu'il s'occupait de politique depuis près de 20 ans, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral.

Ancien libéral et membre du cabinet du premier ministre terre-neuvien M. Joey Smallwood, M. Crosbie est devenu membre du Parti conservateur en 1971 et quelques mois plus tard devenait ministre dans le cabinet du premier ministre tory, M. Frank Moores.

Le fait d'avoir été un libéral ou d'avoir été le ministre des Finances du régime de M. Joe Clark ne sont pas mauvaises notes à son dossier, à son avis.

« Je n'ai pas encore rencontré un seul Canadien qui ait eu du

mal à dire de mon budget... », a-t-il expliqué aux journalistes, précisant que le budget conservateur avec sa taxe de 18 cents sur l'essence n'a pas été la « cause » mais bien « l'occasion » de la défaite du gouvernement Clark.

M. Crosbie n'est pas bilingue et ne s'en cache pas. C'est plus important d'être sincère dans une langue que « de tromper les gens dans les deux langues officielles », a-t-il dit.

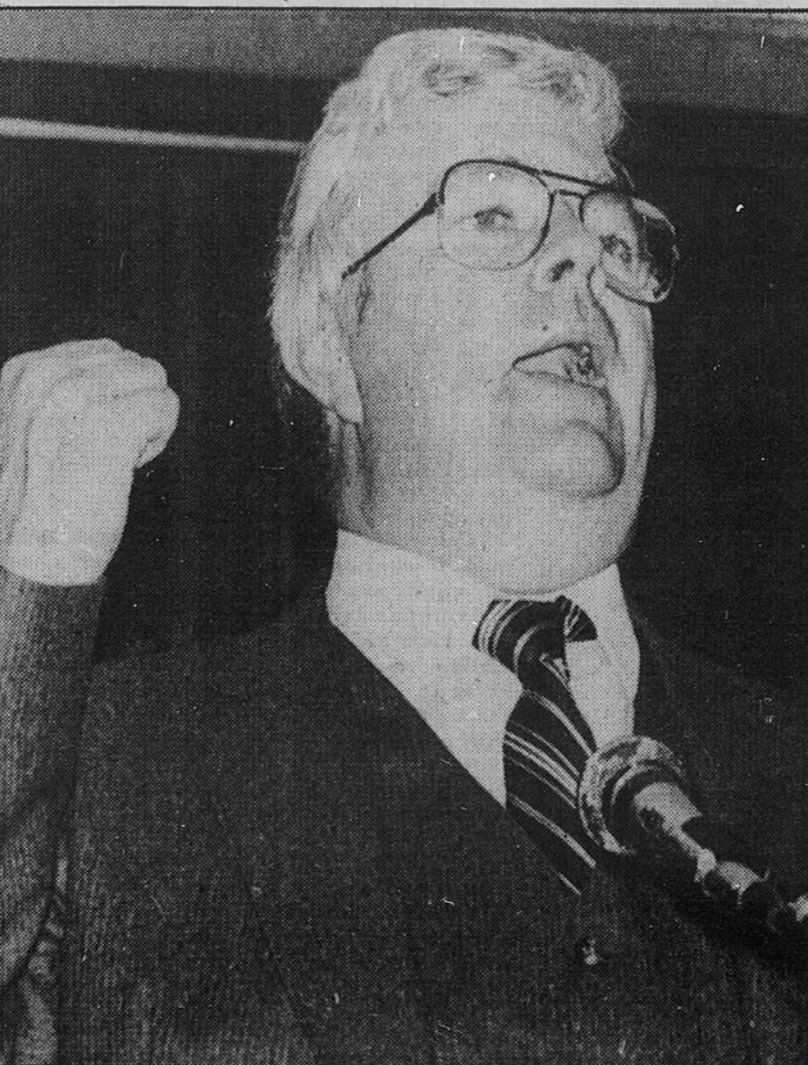
Il s'en est vivement pris au premier ministre Trudeau qui n'a pas su dialoguer avec le Québec au cours des quinze dernières années, alors que les anglophones canadiens lui avaient confié « le soin de s'exprimer en leur nom dans la lutte livrée pour empêcher le Québec de se séparer du Canada ».

M. Crosbie a prédit que les barrières tomberaient lorsque les anglophones du Canada auraient engagé un dialogue direct avec le Québec, puisque ni le Parti fédéral libéral ni les péquistes n'ont intérêt à changer le statu quo.

M. Crosbie a avoué que bien des gens avaient l'impression qu'il n'est pas un candidat sérieux parce qu'il affectionne les jeux de mots et les bonnes blagues. Il a promis « de se retenir » au cours de cette campagne de trois mois mais cela ne l'a pas empêché de déridier son auditoire à plusieurs reprises en racontant entre autres, qu'il allait prononcer un discours non partisan parce qu'il n'était pas « un membre d'un parti organisé ».

Enfin, l'ancien ministre des Finances estime qu'il lui faudra dépenser un demi-million de dollars pour mener sa campagne « pas extravagante » et qu'il a déjà recueilli la moitié de cette somme.

Même si les politiques fédérales libérales ont « brutalisé » l'économie de Terre-Neuve, il entend recueillir quelque \$250,000 dans sa province natale.



John Crosbie

• **Création d'emplois d'été**

Axworthy avare de promesses

Tarif global auto-séjour:

96.45\$*
par weekend, 2 nuits
par personne, deux p.p.c.

Le Grand Weekend Évasion à Montréal

Une présentation de Location d'autos Tilden

Montez à bord de votre voiture, une sous-compacte Tilden, et partez vers le Château Champlain, haut lieu du divertissement et de l'élégance à Montréal. Évadez-vous avec votre famille ou offrez-vous un weekend à deux. Le tarif comprend: chambre luxueuse un petit déjeuner au lit voiture sous-compacte kilométrage illimité stationnement gratuit à l'hôtel.

Réservez en composant 232-3536. Location d'autos Tilden, 199, rue Slater, Ottawa, Ontario.



*Valable du vendredi au dimanche jusqu'au 1^{er} mai 1983. Pour deux couples qui n'utilisent qu'une voiture et occupent deux chambres, le tarif est de 74.20\$ par weekend, par personne. Taxe et service en sus.

CP Hotels Et Le Château Champlain



CP et E4 sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited. Tilden et E4 sont les marques déposées de Location d'autos Tilden Inc.

En vedette: les autos de General Motors.



Le ministre fédéral de l'Emploi, Lloyd Axworthy, a confirmé au cours d'une interview hier qu'Ottawa n'avait pas de crédits supplémentaires à consacrer à la création d'emplois d'été pour les étudiants.

(Photo d'archives)

Consommation et Corporations Canada / Consumer and Corporate Affairs Canada

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

sur le PROGRAMME D'AIDE: MIUF

ENDROIT: Sheraton Le Marquis Salle Le Marquis
ADRESSE: 131, avenue Laurier Hull (Québec)
HEURE: 7:30 p.m.
DATE: 24 mars

La séance d'information inclut des présentations audiovisuelles et une période de questions. Des représentants du Centre sur la MIUF seront présents.

BIENVENUE À TOUS



OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, n'a pu offrir de plus qu'un faible espoir aux leaders étudiants venus lui exposer leurs doléances, hier, à son bureau.

"Les étudiants peuvent s'attendre à beaucoup plus de la même chose, c'est-à-dire davantage de chômage", ont soutenu les dirigeants de la Fédération canadienne des étudiants, à l'issue de leur rencontre d'une heure avec M. Axworthy, à son bureau du Parlement.

Ils ont dit avoir été encouragés par M. Axworthy qui leur a assuré que le chômage parmi les jeunes demeurerait une des principales préoccupations du gouvernement, mais ils ont été découragés par ses révélations que le ministère de l'Emploi avait pratiquement atteint sa pleine capacité en ce qui a trait à la création d'emplois.

M. Axworthy a confié aux journalistes que le gouvernement songe à élargir les programmes d'apprentissage d'été qui permettent à des étudiants d'acquérir de l'expérience sur les lieux du travail en joignant temporairement les rangs des fonctionnaires fédéraux soit au sein d'un ministère, d'une agence gouvernementale ou encore d'une organisation à but non lucratif.

\$170 millions Il devait toutefois confier, au cours d'une interview, que la somme de \$170 millions que le gouvernement a déjà consacrée à des programmes de création d'emplois d'été pour les étudiants est le montant maximal disponible à ce chapitre. Ce budget a d'ailleurs été augmenté de \$50 millions comparativement à l'été précédent et il est improbable qu'il soit majoré une seconde fois.

Le programme prévoit l'embauche de 73,200 étudiants au sein de la fonction publique et l'ouverture de 400 bureaux qui ont pour mission de trouver du travail dans l'industrie privée pour des milliers d'autres jeunes. Selon les dirigeants étu-

des subsides à la mobilité de la main d'œuvre et pour des conseillers.

Cela représente 25.5 pour cent de plus que les crédits alloués l'année dernière aux mêmes fins et d'autres crédits pourraient y être consacrés au cours des mois à venir suivant les décisions du cabinet fédéral lors de la présentation du budget attendu au cours du mois d'avril, a dit M. Axworthy.

Toutefois, reconnaissant le besoin d'un plus grand nombre de programmes d'encouragement pour aider les étudiants à faire la transition entre les études et le marché du travail, le ministre a ajouté que la situation ne peut être réglée "simplement en y consacrant plus de crédits".

Il a dit qu'on envisageait la possibilité de convoquer une conférence sur l'embauche des jeunes et qu'il se proposait de consulter davantage les étudiants en ce qui a trait aux projets à long terme.

Cartes postales
La Fédération canadienne a déclenché une campagne de cartes postales à l'intention du premier ministre Trudeau pour obtenir plus de fonds publics pour la création d'emplois d'été, une meilleure planification de l'emploi à long terme et un adoucissement de la politique qui impose des restrictions sur la part de crédits fédéraux destinés aux provinces pour l'éducation supérieure l'an prochain et les années subséquentes.

McIntosh & Watts Ltd.
77 ans de tradition

EVESHAM

Profitez de rabais merveilleux: 40% de rabais.

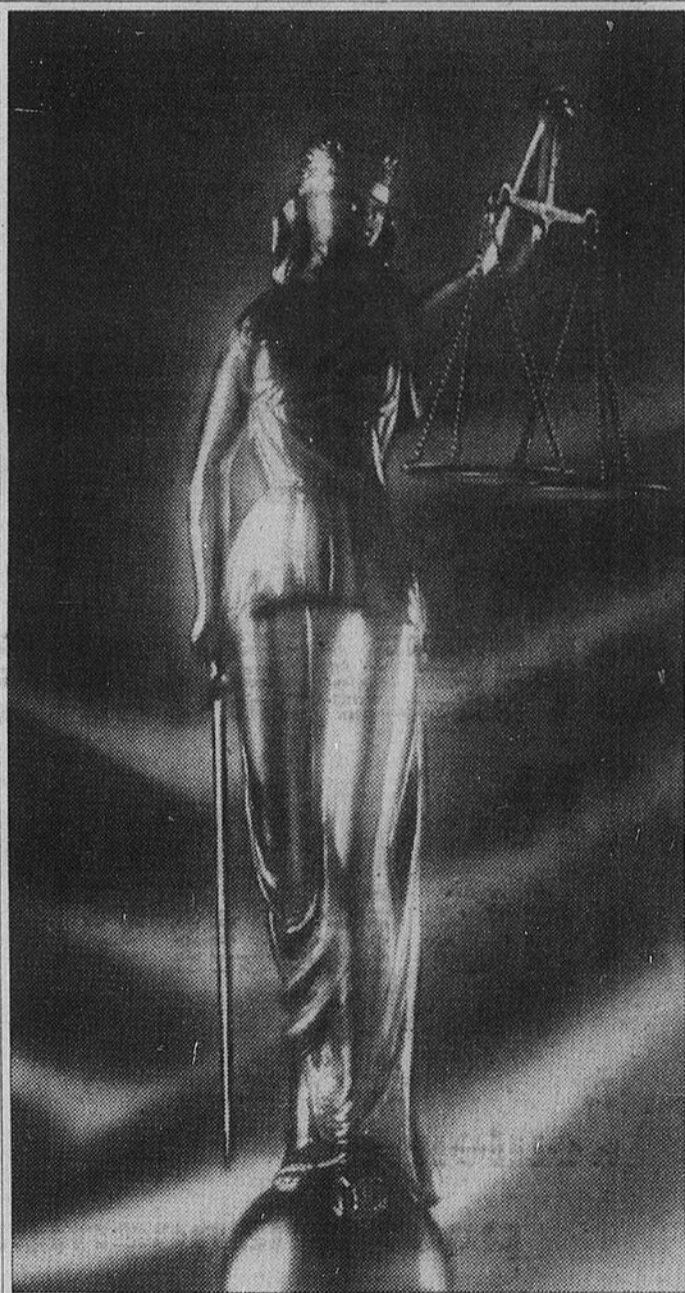
Voici une excellente occasion d'ajouter à votre collection Evesham ou d'offrir un service Evesham en cadeau, lequel est toujours bien apprécié par tous. Présentement, le service à vaisselle classique et élégant de Royal Worcester, allant du four-à-la-table, est à prix spécial. Evesham par Royal Worcester. Il agrémentera votre bon goût.



ROYAL WORCESTER
Four-à-la-table

McIntosh & Watts Ltd.

CENTRE RIDEAU, 237-6940
CENTRE COMMERCIAL ST-LAURENT, 745-9189
CENTRE COMMERCIAL BAYSHORE, 828-9174
193, MAIL DE LA RUE SPARKS, 236-9644
54, RUE ELGIN (angle Queen), 236-7369



JUSTICE

DANS VOTRE LANGUE

Les cours de justice de l'Ontario fonctionnent en anglais et en français. Vous serez entendu dans votre langue. C'est à vous de choisir. C'est votre droit. Qu'il s'agisse de testaments, de divorces ou de procès au criminel, la justice est aussi accessible en français qu'elle l'est en anglais. Vous n'avez qu'à en faire la demande. Pour d'autres renseignements, s'adresser au Procureur général, Queen's Park, Toronto.



Roy McMurtry

Procureur général

Bouey devrait être congédié, dit Riis

OTTAWA (PC) - Le gouverneur de la Banque du Canada, Gerald Bouey, devrait être congédié pour l'avis qu'il a donné au gouvernement fédéral voulant qu'Ottawa doive mettre un frein sur ses intentions de stimuler l'économie par de vastes programmes de dépenses.

Tel est l'avis exprimé hier par le critique néo-démocrate sur l'économie, Nelson Riis pour qui la mise en garde servie par M. Bouey est arrogante et "empreinte de sénilité".

"Il a perdu contact avec la réalité, il devrait être congédié", a dit M. Riis à sa sortie des Communies, ajoutant que M. Bouey, âgé de 62 ans "avait mis en évidence son inutilité comme conseiller".

Hier, aux Communies, le rapport déposé vendredi par le gouverneur de la banque centrale, Gerald Bouey, a trouvé de sérieux échos, les deux partis d'Opposition prenant des positions on ne peut plus divergentes sur les allégations de l'argenter fédéral.

Car pour la critique conservatrice Pat Conservey, le gouvernement fédéral ferait bien de ne pas y aller de hausses importantes du déficit qui atteint déjà les \$27 milliards, la pire crainte du gouverneur de la Banque.

Oui, la qualité Firestone est à votre portée!

PNEUS RADIAUX TOUTES SAISONS TRAX 12... À COMPTER DE

Des pneus radiaux qui offrent une adhérence impeccable à l'année longue, saison après saison. La semelle spéciale adhère aux routes mouillées, roule en douceur sur les routes sèches et mord dans la neige. Elle élimine pratiquement tout besoin de changer de pneus en hiver.

DIMENSIONS	PRIX	DIMENSIONS	PRIX
P155/80R13	59.95\$	P215/75R14	85.95\$
P165/80R13	63.50\$	P225/75R14	88.95\$
P175/80R13	66.50\$	P235/75R14	94.50\$
P185/80R13	69.50\$	P245/75R14	97.95\$
P185/75R14	73.50\$	P225/75R15	89.95\$
P195/75R14	77.95\$	P235/75R15	95.50\$
P205/75R14	80.95\$		

59.95
Fabrique au Québec

PNEUS RADIAUX DELUXE CHAMPION

Voici un robuste pneu radial économique présentant d'excellentes caractéristiques: semelle moderne à 5 rainures, plus de carcasse en polyester et deux ceintures stabilisatrices en fibre de verre; vous parcourrez ainsi de grandes distances sans ennuis.

A compter de **49.95**
P15580R13

72I METRIX Renseignez-vous sur l'obtention d'une "carte d'entretien sans frais".

Pneu câblé d'acier Firestone qui assure une excellente tenue de route et permet d'économiser de l'essence. La semelle à sculptures en blocs adhère solidement à la chaussée, quel que soit le temps, et élimine ainsi pratiquement tout changement saisonnier de pneus.

A compter de **79.95**
P15580R13



Freins - Freins à disque du train avant. Garantie au prorata de 48 000 km. Nous posons de nouvelles plaquettes, réglons les roulements de roues avant. **79.95** LA PLUPART DES VOITURES

Freins - Réfection des tambours, 2 roues. Garantie au prorata de 48 000 km. Nous installerons de nouvelles garnitures, assurerons la réfection des tambours et vérifierons toutes les autres pièces des freins. **49.95** LA PLUPART DES VOITURES

C'est Firestone qu'il vous faut.

MAGASINS FIRESTONE *Marque de commerce déposée - Firestone Canada Inc., usager inscrit
HULL 575, boul. St-Joseph 777-1627 OTTAWA 1980, ch. Base Line 224-7743 OTTAWA 2036, ch. Ogilvie 746-4597 OTTAWA 2207, ave. Carling 828-6413 OTTAWA 1110, boul. St-Laurent 745-7147

• Mise en garde aux Canadiens d'un commandant américain

«Votre armée fait pitié»

WASHINGTON (PC) — La marine canadienne, est "en ruines et à peine capable de se défendre elle-même", croit le commandant John Byron, de la Marine américaine, qui signe ce mois-ci un article dans l'influent périodique militaire Proceedings.

Le commandant prévient les Canadiens: non seulement "votre armée fait pitié" mais, en plus, "elle est orientée dans la mauvaise direction". Les dépenses canadiennes en matière de défense se révèlent inadéquates; les navires vétustes, inaptes à assurer le type de protection ou d'attaque qu'on attend d'eux.

Le commandant résume la composition de la marine canadienne à une armada de "20 destroyers, trois sous-marins diesel, trois navires de ravitaillement et divers autres équipements de moindre importance".

"La technologie canadienne reste ancienne, tout comme leurs navires", commente-t-il, ajoutant que "les destroyers possèdent une histoire triste à vous donner la larme à l'oeil".

La solution aux maux de la marine canadienne, opine l'officier américain, réside en plusieurs prises de conscience: que le Canada annule ses commandes de six frégates, qu'il laisse tomber son objectif de posséder une marine de surface composée de destroyers et se borne plutôt à bâtir sa marine à base de sous-marins die-

sel. Le commandant se charge de préciser au Canada que comble

d'avantages, cette marine diesel coûterait moins cher qu'une à base de des-

troys. Seule une marine fondée sur la force diesel et déployée sur

les deux côtes canadiennes pourra faire craindre l'Amérique par l'ennemi, pré-

vient-il. Pourtant, s'attriste-t-il, les officiers de la marine canadienne

font preuve d'un "professionnalisme hors-pair" et il ne resterait qu'à les

recycler dans le secteur diesel. Le périodique Proceedings du mois de

mars consacre 160 pages aux conseils à donner aux marines du monde entier.

Stephen Dawson recouvre l'appétit

VANCOUVER (PC) — Stephen Dawson, handicapé physique et mental âgé de six ans ayant subi une opération au cerveau vendredi, a recouvré son appétit et semblait "très bien" dimanche, seulement deux jours après son opération, a fait savoir un porte-parole de l'Hôpital pour enfants de Vancouver.

Mais le jugement de la Cour suprême de la Colombie-Britannique a été critiqué par le Pr Eike-Henner Kluge, professeur d'éthique médicale à l'Université de Victoria.

Le jugement du juge Lloyd McKenzie signifie que les médecins canadiens pourront maintenant ne jamais cesser de menacer des personnes telles que Stephen — sans égard à la qualité de la vie — a confié le Pr Kluge qui a été rejoint par téléphone. "En refusant la décision par procuration, en refusant le droit (des parents) de prendre une décision pour Stephen, cela équivaut à dire que le droit au traitement devient un devoir de traitement, ce qui est inacceptable sur le plan de l'éthique", affirme M. Kluge.

L'affaire Stephen Dawson a débuté quand ses parents se sont adressés à la Cour provinciale dans une tentative pour obtenir la garde de leur fils qui est aveugle et souffre de paralysie cérébrale.

Les parents s'opposaient à ce que les médecins pratiquent une intervention chirurgicale sur le cerveau de Stephen dans le but de diminuer la pression qui était exercée sur son cerveau.

Les parents de Stephen, Robert et Sharon Dawson, ont rendu visite à leur fils samedi et dimanche.

Les problèmes de Stephen remontent peu après sa naissance alors qu'il avait subi une méningite. Depuis lors, il souffre de paralysie cérébrale, il est aveugle et mentalement retardé.

Jusqu'à maintenant... la plus importante nouvelle pour achat de voiture



VENTE

ECONOTHON

de **1000**

petites voitures

maintenant jusqu'au 31 mars

1000 CAVALIER - PONTIAC 2000 - CHEVETTE ET ACADIAN

seront vendues en 10 jours

à partir de **\$5812*** à seulement **12.9%** pour financement

la meilleure chance de tout temps pour

PRIX, CHOIX ET ECONOMIE

PRIX DE VENTE ECONOTHON SEULEMENT CHEZ CES CONCESSIONNAIRES  DE LA REGION DE LA CAPITALE

BELISLE AUTOMOBILES 69 LTD.

444, ch. Montreal, Ottawa 749-5941

SURGENOR PONTIAC BUICK LTD.

939, boul. St-Laurent, Ottawa 741-0741

JIM TUBMAN MOTORS LTD.

1770, rue Bank, Ottawa 733-4050

CARL ELLIOTT CHEVROLET LTD.

2665, rue Bank, Ottawa 521-5020

MYERS CHEV OLDS CADILLAC LTD.

Angle Baseline et Merivale, Ottawa 225-1260

TURPIN PONTIAC BUICK LTD.

1666 Carling angle Clyde, Ottawa 728-1901

LACHAPPELLE PONTIAC BUICK LTEE.

900, boul. St-Joseph, Hull 778-3111

WILLIAMS CHEV OLDS CADILLAC LTEE.

950, boul. St-Joseph, Hull 777-2731

DEMERS CHEVROLET ET OLDSMOBILE INC.

Boul. Maloney, Gatineau 568-5811

VOYAGEUR PONTIAC BUICK LTD.

Queensway Est angle Jeanne D'Arc, Orléans 824-8550

JACK MAY PONTIAC BUICK LTD.

Route 16, Manotick 692-3553

McNEIL MOTOR SALES LTD.

Manotick 692-3503

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour la Chevette et l'Acadian Scooter Coupe 1983. Taxe provinciale, transport et immatriculation en plus. Le prix peut changer

éditorial

L'avenir est à ceux qui luttent
LE DROIT Ltée, 375 rue Rideau, Ottawa, Ontario
Fondé le 27 mars 1913

Editeur et directeur général:
Jean-Robert Bélanger

Editorialiste en chef:
Pierre Tremblay

Trésorier: Gaétan Cabana

Directeur de l'information:
Jean-Guy Bruneau

Une victoire inespérée mais inspirée

La lutte que mènent les Franco-Ontariens pour la reconnaissance de leurs droits scolaires vient de connaître un rebondissement inattendu, voire inespéré. Le gouvernement de la province accepte de conférer à la langue française un statut égal à l'anglais dans le cadre de la réforme scolaire annoncée pour le niveau secondaire.

On comprend aisément l'enthousiasme des gens de l'Association des enseignants franco-ontariens. Ce groupe a mené une lutte incessante, ne se laissant pas décourager par le pessimisme de certains (dont nous étions) quant à la possibilité de voir le ministre de l'Éducation, Mme Bette Stephenson, bonifier son offre de trois cours de français et trois cours d'anglais obligatoires.

Nous avons invoqué toutes sortes d'arguments pour justifier l'acceptation de la forme «3/3» (trois cours de français — trois cours d'anglais). Connaissant bien le ministre Bette Stephenson depuis son entrée en politique à l'automne 75, il nous semblait que cette dame, dont le sentiment francophile a

toujours été tenu, refuserait d'accorder au français un statut égal à l'anglais dans le cadre de la réforme scolaire qui s'amorce.

Ayant connu le prédécesseur de Mme Stephenson au même ministère de l'Éducation et ayant été témoin de nombreuses occasions où Thomas Wells, qui se disait hautement sympathique au fait français, s'est refusé de donner un sens concret à sa profession de foi, l'offre de trois cours de français obligatoires faite l'automne dernier nous semblait donc hautement acceptable. On se souvient du débat qui suivit.

Ainsi, aurons-nous sous-estimé le sens de l'équité de l'actuel ministre de l'Éducation de l'Ontario.

Au fait, à part le «lobbying» de l'AEFO, de l'ACFO et autres groupes de pression, qu'est-ce qui a bien pu inciter le ministre Stephenson à poser le geste qui nous amène aujourd'hui à célébrer?

C'est curieux, mais on nous annonçait au cours des prochains jours un au-

tre déblocage de dossiers touchant les droits scolaires des Franco-Ontariens, que nous ne serions pas surpris. De même, le premier ministre William Davis annoncerait-il sa candidature à la direction du Parti conservateur du Canada, que nous n'en serions pas plus étonnés.

Le déblocage auquel il donne lieu pourrait bien être relié à la décision du premier ministre William Davis de considérer très sérieusement l'occasion qui s'offre de sauter dans l'arène politique fédérale.

Des informations en provenance de Queen's Park nous permettent de croire que M. Davis n'a pas encore complété la réflexion qui doit l'amener à décider de son avenir d'homme public. Les conservateurs de l'Ontario ont pour politique de remplacer le chef du parti à tous les dix ans. De cette façon on ne donne pas l'impression de s'incruster, de se scléroser. Les hommes changent mais c'est toujours le même parti qui est au pouvoir depuis 1943. La formule est donc largement éprouvée.

En vertu de cette politique non écrite selon laquelle le parti pourrait bénéficier de son départ, il est normal qu'on prête au premier ministre William Davis l'intention de réorienter sa carrière. S'il décidait de faire la lutte à Joe Clark, et aux autres prétendants, il serait important d'éviter tout conflit susceptible de lui donner mauvaise presse au Canada français (le Parti conservateur peut-il prendre le pouvoir sans une performance raisonnable au Québec?).

Quel profit Mme Bette Stephenson tirerait-elle du départ de M. Davis pour Ottawa, sinon qu'elle pourrait alors tenter de lui succéder à la direction du Parti conservateur de l'Ontario. Comme la lutte serait inévitablement très serrée avec la participation quasi certaine de Roy McMurtry et de Larry Grossman, il ne peut être nuisible à Mme Stephenson d'être perçue comme une personne qui sait faire preuve d'équité. Evidemment c'est un scénario, mais il en vaut bien d'autres.

Alain DEXTER

La confiance se mérite

Si la FTQ-Construction avait dû verser à la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) les 31 millions que celle-ci lui réclamait à la suite du saccage de LG II, une large part des syndiqués du secteur privé en auraient souffert. De plus, si cette somme avait été réclamée au syndicat sous l'œil indifférent du gouvernement, le Parti québécois aurait sans doute perdu un précieux allié politique. Répondant au lobbying, pressant en l'occurrence, de Louis Laberge, le cabinet du premier ministre René Lévesque s'en est donc mêlé. Si bien d'ailleurs qu'ayant à en répondre à l'Assemblée nationale, M. Lévesque aurait induit celle-ci en erreur.

En démocratie, la confiance de la population se mérite. Il semble qu'elle se perde aussi.

Il ne serait guère étonnant qu'à sa décharge, le premier ministre avait alors des motifs légitimes pour intervenir, comme il paraît l'avoir fait, dans les démarches qui ont mené au règlement hors-cour entre la FTQ et la SEBJ. Pour un, cette dernière ne pouvait guère reculer d'elle-même. En outre, personne ne pouvait prédire le jugement de la cour. Enfin, on aura beau se confondre en ah! et en oh!, le fait est que ce n'eût pas été la première intervention de cette nature de la part d'un gouvernement québécois. Dans le cas qui nous occupe, la différence tient à deux particularités.

D'abord, l'intervention des autorités québécoises favorisa présumément un syndicat

dont on ne saura jamais dans quelle mesure il fut responsable d'un geste qui scandalisa tout le monde à l'époque. Surtout, lorsqu'à l'Assemblée nationale on a soupçonné la réalité d'une telle intervention, le premier ministre l'a tout simplement niée. A la lumière des récentes révélations, il est difficile de ne pas croire que, le 20 février 1979, M. René Lévesque a effectivement induit l'Assemblée en erreur en recourant aux artifices du discours et en profitant de sa cote de popularité.

Jusqu'à maintenant, tout indique en effet que son bureau a bel et bien mené des négociations en vue d'en arriver bon gré mal gré à ce fameux règlement hors-cour. Qu'il y ait eu «consultation» de dernière heure avec les responsables de la SEBJ n'aura que satisfait à la lettre de la loi. Que les négociations aient été menées par le bureau du premier ministre, ou par ses hommes de main, n'aura que mis temporairement le premier ministre à l'abri d'une tempête politique.

A moins que le premier ministre ne soit mal informé par son entourage ou manipulé par celui-ci, ou à moins qu'on n'admette qu'un pouvoir occulte puisse mener le Québec à sa guise sans devoir en répondre, M. Lévesque devrait dédaigner les dénonciations à l'emporte-pièce et tirer au clair la question qui lui est posée pour la deuxième fois. Autrement, il ne pourra que perdre la confiance de la population et semer le doute sur l'institution dont il préside aux destinées.

Johannes MARTIN GODBOUT

Le temps de Bill Davis

Au moins une dizaine de candidats — dont quelques-uns sérieux — se feront donc la lutte pour diriger le Parti conservateur lors des prochaines élections fédérales. C'est un peu la répétition numérique de 1976 alors que onze aspirants s'étaient affrontés pour prendre la relève de Robert Stanfield. Aux aspirants déjà connus, il faut sans doute ajouter le nom de Bill Davis dont les longues réticences montrent simplement qu'il ne cédera à la tentation qu'à la condition d'avoir la quasi certitude de gagner doublement au congrès de juin et aux prochaines élections générales.

Cela fait beaucoup de monde en piste et beaucoup d'argent engagé pour risquer de ne devenir que le prochain chef de l'opposition aux Communes. Car il ne faut pas se faire d'illusion sur l'après-congrès d'Ottawa. Si un candidat plus habile que vraiment exceptionnel sort gagnant du concours de juin, les libéraux pourraient bien garder Pierre Trudeau à leur direction pour tenter une autre élection. Si les conservateurs se dotent d'un chef qui les délivrera de leur complexe d'infériorité, les libéraux auront assez de temps pour tenir leur propre congrès au leadership et mettre en selle un nouveau chef dont la montée pourrait éclipser tous les efforts déployés par les tories.

Une victoire de n'importe quel listier actuellement commis à diriger le Parti conservateur n'est donc pas un sauf-conduit vers le pouvoir. Il lui faudra un travail acharné et une organisation à toute épreuve pour triompher à terme du vrai défi, les élections. Or, ce qui transperce de plusieurs annonces successives de candidatures, c'est précisément cette impression que de nombreux aspirants se prennent pour la solution miracle. Au chapitre du travail requis une fois acquis le leadership, il n'en est point encore qui, hormis Joe Clark, offre encore autre chose qu'un poil bien lustré. A cet égard, l'entrée en lice de Bill Davis changerait les perspectives.

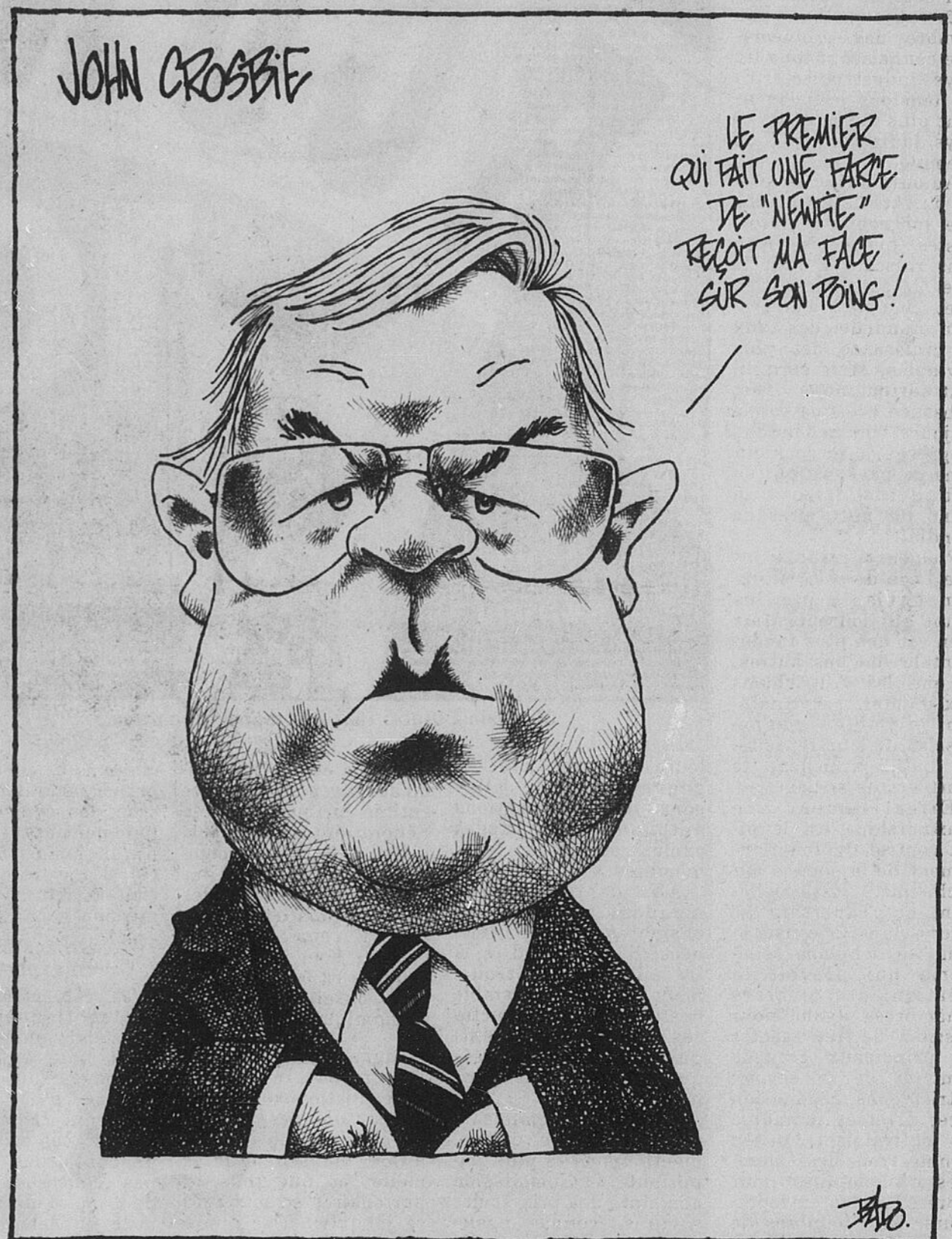
La multiplication des candidatures aura cette fois encore la propriété de diviser les

délégués en factions difficilement réconciliables. Plusieurs candidats jouent leur va-tout dans cette course: on ne fera pas de Brian Mulroney, de Peter Blaikie ou de Peter Pocklington d'élégants perdants qui accepteront plus tard de jouer un rôle secondaire. Leur commune mesure est de vouloir tout ou rien, d'une manière qui laissera orphelins «leurs» délégués à mesure que se dérouleront les tours de scrutin. En effet, les moyens qu'ils déploient déjà sont si importants, la loyauté qu'ils obtiendront de leurs délégués sera si totalement acquise, leur confiance en soi paraît tellement inébranlable, que la défaite de l'un ou l'autre laissera encore le parti profondément divisé.

Or, que demande-t-on au prochain chef conservateur, sinon d'unifier un parti politique dont l'image de marque est précisément le tiraillement constant. Cet équipage partisan pourrait être dangereux pour les tenants perpétuels du pouvoir libéral s'il se trouvait quelque leader capable de mettre de l'ordre dans la machine. Joe Clark a passé bien près d'y parvenir, n'eût été de l'obstruction souterraine dont il a fait l'objet durant ces années où tel candidat actuel préparait sa rentrée. Pour accomplir cette tâche d'ordonner le parti politique pour en faire une véritable machine à pouvoir, les conservateurs auront plus besoin d'un professionnel de la chose que de beaux profils télégraphiques.

A tous égards, les «conditions objectives» sont réunies pour inciter un Bill Davis à faire acte de candidature. Il a le pragmatisme politique qui tranche sur l'ambition pure ou l'attitude doctrinaire de plusieurs aspirants actuels. Il a assuré le passage difficile des années 70 à la dynastie tory de l'Ontario, ce qui ne fut pas un mince succès. Et, chose essentielle en cette affaire de leadership conservateur, il est à peu près le seul à inquiéter vraiment le Parti libéral. S'il affiche son nom, on pourra même lui prêter l'habileté d'avoir posé son geste le dernier pour sauver le Parti conservateur «in extremis» des affres de la division définitive...

Pierre TREMBLAY



correspondance

Tendant vers la même direction

Lettre adressée à la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques du Canada.

Les Organismes familiaux associés du Québec (OFAQ) tiennent à féliciter la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques du Canada pour avoir pris l'initiative d'émettre son opinion sur la crise économique et le chômage. Il nous paraît normal et souhaitable que l'Assemblée des évêques prenne position et s'implique tant dans le domaine temporel que spirituel surtout lorsque la situation est telle que la société s'en trouve globalement atteinte et que chacun en arrive à remettre en question son système de valeurs.

Dans le contenu du message par les évêques, les OFAQ remarquent avec intérêt que plusieurs idées rejoignent la pensée contenue dans leur manifeste «Pour la défense de la nouvelle famille au Québec», paru fin 1980, et s'en félicitent.

Il n'est pas seulement du ressort des gouvernements et des organismes spécifiques de se pencher sur de tels problèmes et nous souhaitons que les idées et les recom-

mandations apportées par ceux qui se préoccupent de la qualité de la vie de tous, seront prises en considération

par les instances décisionnelles.

Maurice ARCHAMBAULT

L'art d'accueillir ses invités

OTTAWA! Je vous demande... Qu'avez-vous de si différent des gens d'ailleurs?

Dimanche soir, le 6 mars, nous avons eu le plaisir de revoir notre Bécoud après 2 années d'absence. Cet homme nous offre cadeau après cadeau de sa musique qui nous permet de refaire le plein d'énergie, de ses chansons tantôt pleines de humour, tantôt pleines de tendresse.

Avons-nous si peur de démontrer nos sentiments?

Ne serait-il pas de mise, lorsqu'un invité entre dans la pièce, de l'accueillir en se le-

vant et en l'applaudissant? Après une si longue histoire d'amour entre un homme et son public, les applaudissements sont réservés pour la fin? Pour lui dire: «On en veut d'autres! Tu t'es pas donné?»

Je vous dis: «Merde Ottawa!»

Je n'aime pas être seule pour rendre hommage à celui qui, à chaque visite (et c'est de la visite!), ressuscite en nous le sens de l'émervaillement.

Claire CADIEUX
Gatineau

Le 7 mars 1983

N.D.L.R. LE DROIT accepte de publier les commentaires personnels de ses lecteurs sur l'actualité. Sont évidemment exclus les communiqués émanant d'associations ou de leurs porte-parole. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors toute la responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire lisiblement son nom, son adresse au complet et son (ou ses) numéro(s) de téléphone. LE DROIT ne s'engage pas à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication et se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible et d'éliminer celles contenant des injures ou attaques personnelles. Adressez vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», Service de l'éditorial, LE DROIT, 375 Rideau, Ottawa, K1N 5Y7.

les coulisses de l'actualité

opinion... opinion... opinion... opinion... opinion... opinion...

• Le «modèle autrichien» et les tensions sociales au Québec

Le système n'est pas exportable

par Ghislain Dufour,
vice-président exécutif,
Conseil du patronat du
Québec

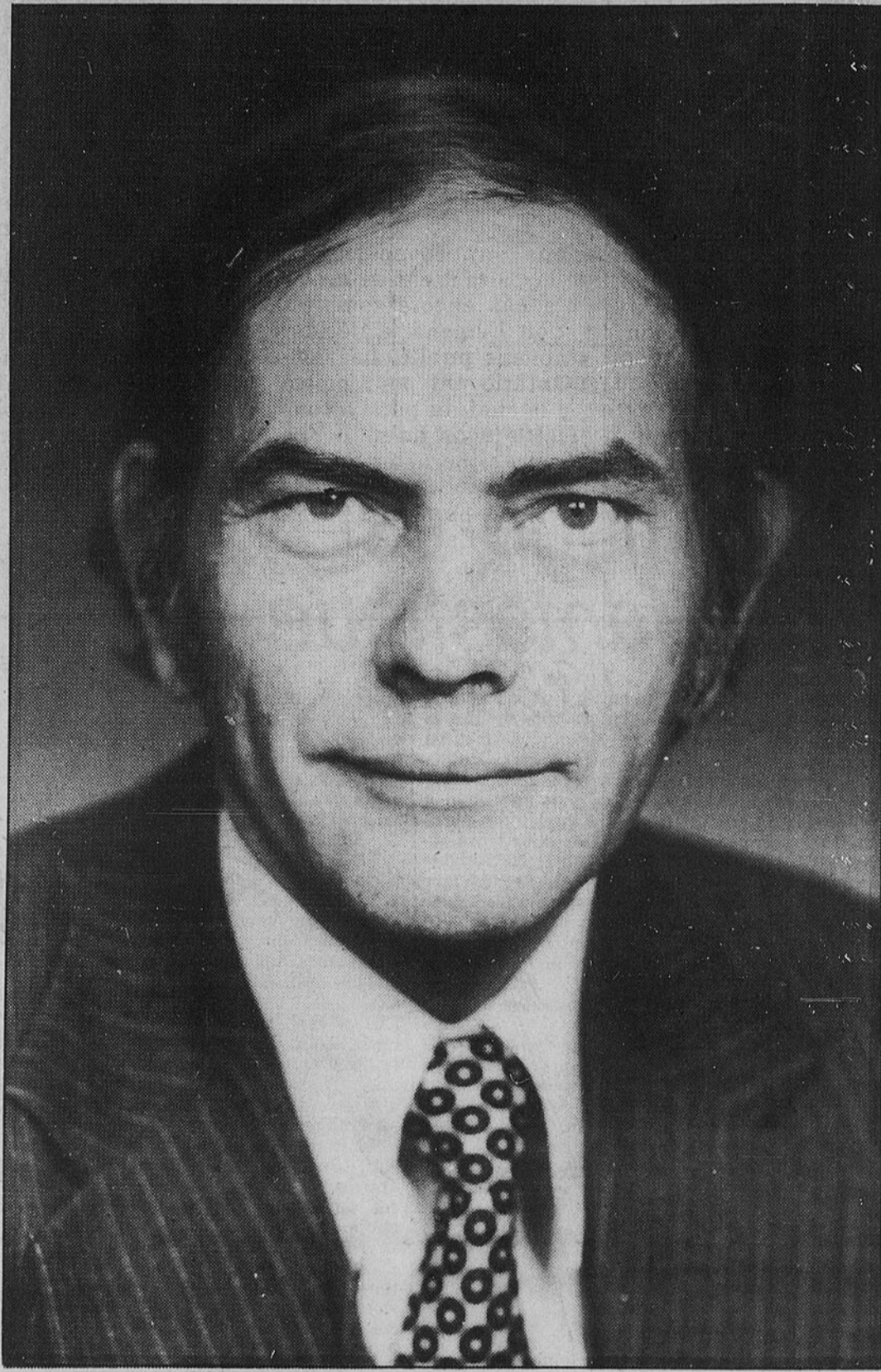
Il fut un temps, il y a quelques années à peine, où le modèle suédois faisait l'envie de bien des Québécois. Social-démocratie, bas taux de chômage et d'inflation, grèves peu nombreuses, voilà autant d'éléments de la vie sociale suédoise qui en faisaient rêver plus d'un.

Mais tout ça est maintenant un peu du passé. Le Québec a lui aussi son gouvernement social-démocrate, sans pour autant avoir trouvé la solution à de nombreux problèmes. De son côté, la Suède connaît aujourd'hui bon nombre des problèmes que connaissent tous les pays industrialisés. Et les tensions sociales ne sont plus absentes de ce pays jadis tant cité en exemple.

Aujourd'hui, c'est plutôt du côté de l'Autriche que lorgnent les réformistes québécois. Non sans raisons, il faut le dire. Ce pays connaît en effet, malgré la récession mondiale, des taux de croissance des plus enviables. Mais ce qu'il faut surtout noter, c'est l'absence presque totale de jours/hommes perdus en grèves ou en lock-out dans ce pays, ce qui en fait actuellement un point de mire presque mondial.

Plusieurs raisons sont à la base de cette situation enviable par les temps qui courent. Mais il en est une plus fondamentale que les autres, et que les Autrichiens eux-mêmes reconnaissent d'emblée comme l'assise de leur réussite. Ce qu'ils appellent le «partnership social».

Effectivement, ce «partnership» est le pivot central du fonctionnement de la société autrichienne. Essentiellement, ce partnership est inscrit dans la constitution autrichienne elle-même qui prévoit la création de diverses «chambres» ayant pour mission de représenter les principaux groupes d'intérêt de la société autrichienne. L'adhésion à ces diverses chambres est obligatoire. On en compte trois: les Chambres économiques pour représenter les entrepreneurs, les Chambres de l'agriculture pour représenter les agriculteurs, les Chambres du travail pour représenter les travailleurs. Ces diverses chambres sont chargées par la loi de représenter les intérêts de leurs membres dans les affaires publiques et dans



Ghislain Dufour: faut pas leurrer le monde...

leurs relations avec le gouvernement. Elles sont des corporations autonomes, financées exclusivement par leurs membres.

Afin de réaliser leur mandat, ces diverses chambres ont été amenées, il va sans dire, à travailler très étroitement. C'est l'ensemble des liens (et des structures qui en découlent) qu'elles ont ainsi créés que l'on appelle le «partnership social».

Parmi les composantes de cette structure, mentionnons la plus importante: la Commission conjointe des prix et des salaires, connue également sous le nom de «Commission paritaire». Les trois fédérations des chambres précédemment mentionnées en font partie, de même que la Fédération des syndicats autrichiens (notons que l'appartenance syndicale n'est pas obligatoire en

Autriche et que les syndicats ne sont pas des entités juridiques, sauf la Fédération). Ce mécanisme central s'accompagne de sous-comités également paritaires dont les plus importants sont: le sous-comité des prix, le sous-comité des salaires et le sous-comité «conseil consultatif économique et social».

Signalons finalement que la coopération et la participation au sein de chacun de ces organes de consultation est tout à fait volontaire et informelle, et que tous les partenaires se sont refusés jusqu'ici à ce que le gouvernement inscrive «cette liberté de participer» dans la loi. Le gouvernement n'est d'ailleurs pas représenté au sein de ces divers organes. Bien plus, le gouvernement n'intervient à peu près jamais dans les affaires des groupes so-

ciaux: au contraire, il prend généralement leur avis, les consulte régulièrement et, semble-t-il, n'irait jamais à l'encontre d'une recommandation unanime de la Commission paritaire.

Un système non exportable

Tel est, en substance, le fonctionnement du «modèle» autrichien qui n'est pas, à l'intérieur du pays, sans susciter, comme c'est normal, plusieurs critiques. Au-delà de ces critiques cependant, tous les groupes concernés s'entendent sur deux points: a) si le «modèle» n'existait pas, il faudrait en repenser un semblable; b) il n'est pas exportable.

Voyons quelques raisons qui expliquent pourquoi il n'est pas exportable:

1) Les structures de base du «partnership social» sont inscrites dans

la constitution depuis des décades. Elles ont inspiré, au sortir de la guerre, une tradition de coopération entre partenaires qui n'existe à peu près nulle part ailleurs au monde, et qu'il serait à peu près impossible de penser créer en quelques années.

2) Les gouvernements eux-mêmes sont à l'origine du «partnership social» à cause de la coopération qui s'est développée entre les principaux partis politiques durant toute la période des gouvernements de coalition qui ont succédé les uns aux autres de 1945 jusqu'à 1966, et irrégulièrement depuis. Le Québec (et le Canada) connaissent peu les gouvernements de coalition et encore moins la collaboration érigée en système entre partis politiques.

3) L'appartenance des entrepreneurs, des agriculteurs et des travailleurs aux diverses chambres mentionnées plus haut est obligatoire depuis aussi loin que 1945.

4) Il n'existe pas en Autriche, comme au Québec, une panoplie de centrales, de fédérations, de structures au sommet. Les travailleurs ont une seule structure obligatoire, les

Chambres du travail, les entrepreneurs, les Chambres économiques, etc. Les conflits intersyndicaux, pour prendre cet exemple, sont donc inexistantes.

5) La tradition autrichienne veut que le «partnership social» se fasse au tour des structures patronales et celles des travailleurs. Par exemple, les professions libérales ne font pas partie à ce partnership, ni les consommateurs, ni les entreprises d'Etat, ni les universitaires. L'approche québécoise de composition des organismes de consultation est généralement tout à fait différente, sinon à l'opposé.

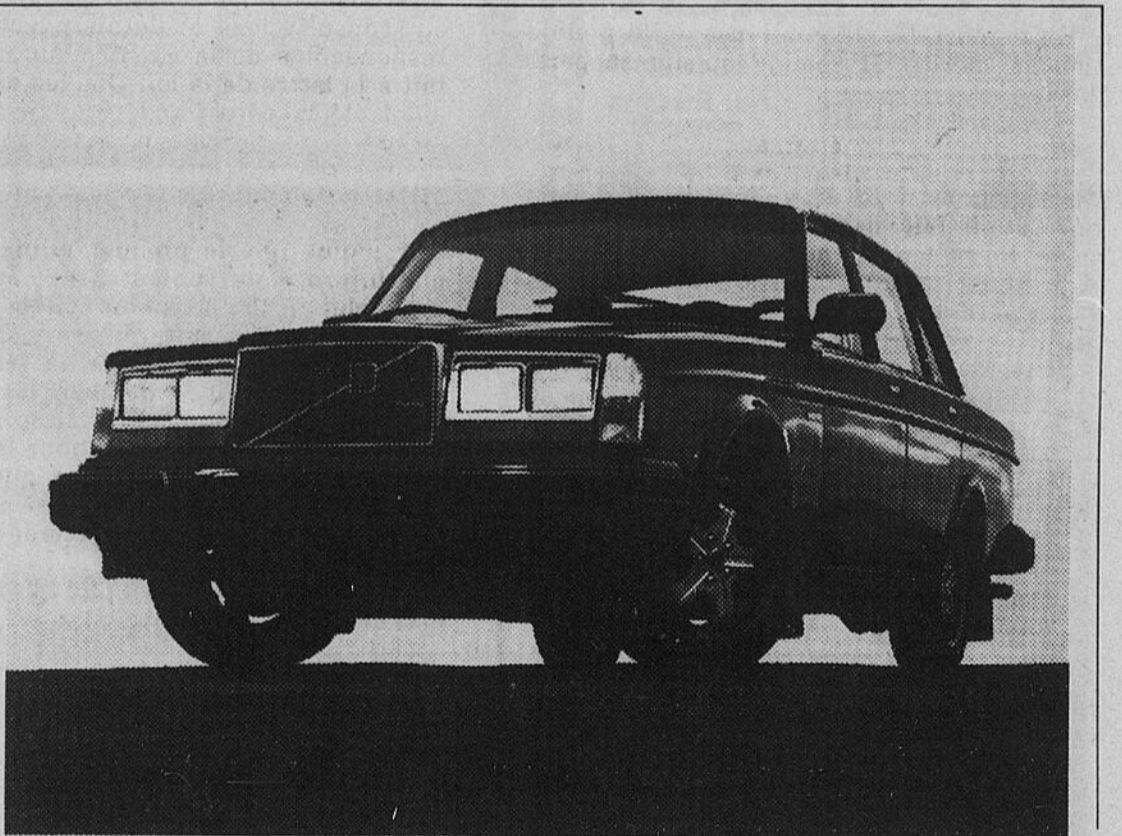
6) Il existe toute une série d'objectifs communs que les parties se sont données au cours des années et qui font toujours consensus. Il en est de même de certains principes qui sous-tendent toute l'activité économique autrichienne: on accepte ainsi depuis toujours, par exemple, que ce soit le secteur privé de l'économie qui donne le ton aux politiques salariales de l'Etat, et non l'inverse. Autre exemple: on parle très peu des profits. Pour l'Autrichien, le profit est un coût de production, sans plus.

On est loin d'une certaine mentalité québécoise allergique au seul mot «profit»...

7) Finalement, l'Autriche est un petit pays, de type fédéral, où «bien du monde se connaît» et où l'entente devient ainsi plus facile. Selon les Autrichiens eux-mêmes, ce seul fait est en partie responsable de la qualité des bonnes relations sociales. «Cette amitié, ces attitudes développées au cours des années, expliquent à elles seules pourquoi le système autrichien n'est pas exportable», résume le Dr Johann Fanleitner, secrétaire de la Fédération des Chambres économiques.

En résumé, il est utopique de croire que le système autrichien pourrait s'appliquer globalement au Québec. Bien sûr, certains éléments qui le composent pourraient être adaptés à nos coutumes, à notre culture, à notre régime politique. On peut toujours aller chercher ailleurs certaines expériences enrichies de l'apprentissage du passé.

Laisser croire aux Québécois que le système autrichien serait la panacée aux problèmes au Québec, ce serait tout simplement leurrer le monde.



POUR CEUX QUI AIMENT ÇA VITE.

Voici la voiture qui va clouer le bec à tous ceux qui croient qu'un mordu de la vitesse et une Volvo, ça ne va pas ensemble.

Les rédacteurs de revues automobiles disent de la Volvo Turbo qu'elle est un véritable «Eclair», qu'elle est «Spectaculaire» et qu'elle «décolle comme si on allumait soudain une fusée d'appoint.»

La Volvo Turbo peut en effet faire mordre la poussière à une 8 cylindres. Ou faire de l'air devant une BMW 320i.

Aussi étonnant que cela puisse paraître, cependant, cela ne l'empêche nullement de durer longtemps. En Suède, par exemple, la Volvo dure 19,3 ans, en moyenne. Mais parce que les conditions, ici, sont différentes, votre Volvo à vous durera peut-être moins longtemps. Ou plus longtemps!

La Volvo Turbo. Allez en conduire une. Vite.

LATURBO

de Volvo.

©1982 Volvo Canada Ltée.

«Venez faire l'essai de l'un des nombreux modèles Volvo.»

OGILVIE MOTORS LTÉE
1020, ch. Ogilvie
OTTAWA
745-9191

CARLING MOTORS LTÉE
835, ave. Carling
OTTAWA
236-7191

HEALY MOTORS LTÉE
1405 ouest, rue Pembroke
PEMBROKE
732-3672

5 magasins E.R. Fisher

Du mariage au voyage...

Les vêtements en pure laine de Fisher assurent toujours le chic

Quand vous recherchez des vêtements durables et confortables, la pure laine constitue le meilleur choix. Les qualités de la laine naturelle garantissent une tenue toujours soignée. Venez voir la nouvelle marchandise du printemps maintenant en étalage aux 5 magasins!



PURE LAINE VIERGE
Le symbole Woolmark.
Le choix naturel,
jamais regretté!

E.R. fisher LTD
FONDE EN 1905

113, mail de la rue Sparks —
Timbre de stationnement avec achat

Carlingwood — Billings Bridge — St-Laurent — Bayshore.



Visa
MasterCard
American
Express
Compte E.R.
Fisher

arts et spectacles

• Les danseurs Louis-Falco

De quoi faire fondre la neige

LES DANSEURS LOUIS-FALCO hier soir et ce soir, à 20h 30, à l'Opéra du Centre national des Arts.

par **Edgard Demers**

Alors que la Compagnie Paul-Taylor offrait récemment son meilleur ballet à la fin d'un programme de fort haute tenue, tout comme le vin à Cana, le groupe Louis-Falco, chorégraphe dont les mouvements ont été comparés à des

but de mars. «Escargot» est une invitation au soleil sur une île de rêve où les rythmes endiablés provoquent une passion pour la vie. Cette joie de vivre s'exprime par des danses à mouvement perpétuel que seuls des êtres comme Ranko Yokoyama, Alan Sener, Serena Ward, Bruce Falco et Francine Landes, dont la vitalité va de pair avec la jeunesse, parviennent à survivre au son de ces traditionnels «steel bands», et des musiques de Ralph Macdonald.

Cette explosion de soleil est bien contrôlée par les éclairages de Dennis H. Carol et agréablement mise en relief par les costumes de Michael Vollbracht. A l'issue du dernier rideau, il était plus facile de braver la neige. On peut dire que les danseurs Louis-Falco ont fait leurs

débuts à Ottawa sous le signe de la lumière. Radieuse pour «Escargot», artificielle pour «Black and Blue» et tamisée pour «Imago». La chorégraphie des deux premières œuvres était de Falco, celle d'«Imago», de Juan Antonio.

C'est par ce ballet de l'adjoit de Falco qu'a commencé la soirée. Cette lumière tamisée se prêtait bien aux éléments de teneur romantique de ce ballet au moins de 20 minutes sur du Brahms avec une chanteuse non indifférente accompagnée au

piano. C'est tout en douceur que le vaste public a pris contact, sinon avec le chorégraphe Falco, du moins, avec ses danseurs et danseuses, notamment Mmes Yokoyama, Landes et Ward, MM. Sener, Bruce Falco et Juan Antonio lui-même. On aurait dit par moment que l'ensemble ne touchait pas à la scène, mais flottait sur de tendres courants d'air.

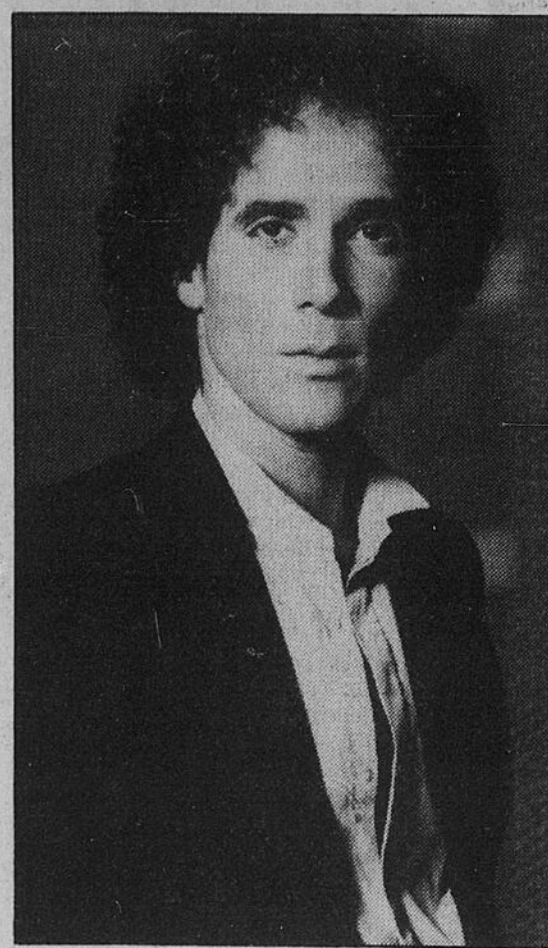
«Black and Blue», une création de l'an dernier inspirée à Louis Falco par le monde de la boxe,

combine la complexité de l'entraînement d'un athlète à celle des exercices d'un artiste de la danse. Une musique très dans le vent chez la jeunesse d'aujourd'hui et peut-être trop distrayante pour d'autres à cause des chansons sert de canevas à 10 rondes passant du terre à terre du réchauffement à des moments humoristiques, dynamiques et tout à fait infernaux.

Dean Moss (Kid Lefty) est venu s'ajouter au groupe pour «Black and Blue». Il a lui aussi beaucoup

contribué à cette orgie de mouvements qui souvent ne peuvent pas être captés entièrement lors d'une seule représentation et encore moins évalués à leur juste niveau.

Si la Compagnie Paul-Taylor a davantage envouté un auditoire d'un certain âge, celle de Louis Falco captivera encore plus les jeunes. Indépendamment de l'âge, toutefois, Falco et cie sont à voir pour quiconque veut une idée plus complète de la danse contemporaine.



Le chorégraphe Louis Falco

• Selon le mime Marcel Marceau

La gymnastique est «une cure fantastique»

"Irrésistible"
VINCENT CANBY, N.Y. TIMES
Gregory's Girl
Tous les jours à 7:30-9:20
PHOENIX

6 Cinemas
Un monde de divertissement
VANIER
150, ch. Montréal - 749-4145

"TRESHOLD" (AA) Soirée: 7:10-9:15 Matinée: 2:05-4:05	"JIMMY THE KID" (SP) Soirée: 7:15-9:20 Matinée: 2:10-4:00
"DARK CRYSTAL" (SP) Soirée: 7:35-9:30 Matinée: 2:35-4:30	"THEY CALL ME BRUCE" Soirée: 7:25-9:30 Matinée: 2:25-4:20 (AA)
"ONE DARK NIGHT" (AA) Soirée: 7:00-9:00 Matinée: 2:00-4:00	"STATIONMASTER'S WIFE" (R) Soirée seulement: 7:20-9:25

FILMS DE PROPAGANDE
Trois films de l'ONF (SP)
Matinée seulement: 2:15-4:15

NEW YORK (AP) — Marcel Marceau, le plus célèbre mime du monde, se sent-il las après une soirée passée à chasser des papillons imaginaires, à se faire secouer dans des trains invisibles, à mimer le combat de David et Goliath? «Je suis plus fatigué quand je ne joue pas, dit-il. Les gens vieillissent parce qu'ils ne font pas assez travailler leur corps. La gymnastique met en forme, c'est une cure fantastique».

Marcel Marceau, né à Strasbourg il y a 60

ans, a entrepris une tournée américaine le 28 janvier. Il n'a eu que trois jours de relâche avant l'ouverture de son spectacle à Broadway le 9 mars dernier, pour trois semaines. Il ne recherche pas la facilité non plus, si l'on considère l'une de ses dernières pantomimes «Bip vedette d'un cirque ambulatoire», qui a exigé des prouesses athlétiques.

C'est Marcel Marceau qui a réinventé cet art tombé dans l'oubli, celui de «rendre l'invisible visible sans parole». Il écrit

dans son nouveau livre «à la recherche du génie», «un génie doit libérer ce qui est dans l'âme et non se contenter de rapporter des faits».

Né pour jouer au théâtre «J'avais une tante qui s'occupait d'une colonie de vacances. Lorsque j'étais enfant j'inventais des contes et les jouais pour eux».

Il a créé Bip lorsqu'il avait une vingtaine d'années. «J'adore Dickens, dit-il. J'ai lu «Les grandes espérances» qui contient le personnage de Pip. Je ne pouvais appeler le mien Pierrot ou Pip alors j'ai choisi Bip».

Pierrot modifié Le mime Marceau a repris pour Bip le visage lunaire de Pierrot, personnage comique des pantomimes du 19ème siècle, mais a troqué son grand costume blanc contre une chemise de marin, un pantalon large et un haut de forme orné d'une «fleur tremblante» comme il l'appelle.

«J'ai créé ma propre compagnie. Un mimodrame dans son intégralité à toujours été quelque chose de très important pour moi. J'ai pensé que Bip pouvait faire partie de ma compagnie, mais il a grandi plus vite que moi. Le public l'adore. Il est M. Tout-le-Monde.»

Bien que Marcel Marceau ait formé des compagnies de mime et en créera encore lorsqu'il aura achevé sa tournée mondiale, l'essentiel de sa carrière a consisté en des «one-man shows» sur les scènes de 65 pays, avec des mimes de style en première partie et des pantomimes de Bip en seconde.

Après les Etats-Unis, il poursuivra sa tournée en Italie, en Espagne, au Japon et en Angleterre.

l'oeil du tigre
v.f. de **ROCKY III**
Sem. 9:00
2e FILM
l'homme des cavernes
Sem. 7:15
cinema de paris
185 rue LAVAL, HULL 777-2403

Cinemas ODEONS CANADIENS
POUR OBTENIR DES PRECISIONS, VEUILLEZ TELEPHONER AU CINEMA DE VOTRE CHOIX

GANDHI
Son triomphe a changé le monde à jamais.
VIOLENCE OCCASIONNELLE
Direction des cinémas, Ontario
SOMERSET
SOMERSET PRES BANK • 238-0528

Let's Spend the Night Together
...live it!
WESTGATE 1
CENTRE COMMERCIAL WESTGATE
1300, av. CARLING • 725-2229

THE VERDICT
Spectacles le soir à 7h et 9h 20
WESTGATE 3
CENTRE COMMERCIAL WESTGATE
1300, av. CARLING • 725-2229

WITHOUT A TRACE
Spectacles le soir à 7h et 9h 20
ST. LAURENT 2
QUEENSWAY ANGLE ST-LAURENT
745-0312

SOPHIE'S CHOICE
PAROLES VULGAIRES
Direction des cinémas, Ontario
ST. LAURENT 1
QUEENSWAY ANGLE ST-LAURENT
745-0312

DUSTIN HOFFMAN
Tootsie
THIS IS A HELL OF A WAY TO MAKE A LIVING
ELMDALE 1
WELLINGTON PRES PARKDALE
728-2333

E.T.
THE EXTRA-TERRESTRIAL
ELMDALE 2
WELLINGTON PRES PARKDALE
728-2333

10 to Midnight
Spectacles le soir à 7h 30 et 9h 30
WESTGATE 2
CENTRE COMMERCIAL WESTGATE
1300, av. CARLING • 725-2229

EN LICE POUR SIX
TROPHEES DE L'ACADEMIE
AN OFFICER AND A GENTLEMAN
Capitol Square 3
Queen près Bank 237-6555
Tous les jours à 1:35
4:05-6:40-9:10
Cinéparc Britannia
3090, avenue Carling 828-2672
S.v.p., téléphoner pour renseignements.
Sonorité radio.

Jon Voight dans
Table for Five
BLASPHEMES
DISTRIBUTION DE WARNER BROS.
UNE COMPAGNIE DE WARNER COMMUNICATIONS
© Warner Bros. Tous droits réservés
Capitol Square 1
QUEEN angle Bank - 237-6555
Tous les jours à:
1:30-4:00-6:35-9:15

Une comédie pour les romantiques incurables.
LOVESICK
Capitol Square 2
Queen près Bank 237-6555
Tous les jours à
2:15-4:30-6:50-9:10
Britannia 6
1090 AV. CARLING 828-8121
S.v.p., téléphoner pour renseignements

THE LORDS OF DISCIPLINE
UN FILM PARAMOUNT
© MCMXXIII par Paramount Pictures Corporation
Tous droits réservés
Elgin 1
Elgin près Lisgar 237-6181
Tous les jours à
2:00-4:30
7:00-9:40
Britannia 6
1090 AV. CARLING 828-8121
S.v.p., téléphoner pour renseignements

3 HEURES D'ENCHANTEMENT MUSICAL!
BOLERO
(Les Uns et Les Autres)
A Film By Claudio Luchau
JAMES CAGNEY - GERALDINE CHAPLIN - ROBERT HOSSAIN
Elgin 2
Elgin près Lisgar 237-6181
Tous les jours à:
1:30-5:00-8:30

L'aimable Angleterre et un tout nouveau Pooh!
DE WALT DISNEY
un long métrage animé classique
THE SWORD IN THE STONE
© MCMXXIII Walt Disney Productions
Re-distribué par Buena Vista Distribution Co., Inc.
et un tout nouveau court métrage animé
WINNIE THE POOH
And A Day In A BEYORE
FAMILIAL TECHNICOLOUR
Place de Ville 1
Rue Queen 235-9546
Tous les jours à 2:15
4:30-6:45-8:45
Prix réduit pour adultes accompagnés par des enfants

The Year of Living Dangerously
MGM UA
VIOLENCE
Place de Ville 2
Rue Queen 235-9546
Lun.-vend., Sam.-dim.
7:00-9:10 2:00-4:30
7:00-9:10
Britannia 6
1090 AV. CARLING 828-8121
S.v.p., téléphoner pour renseignements

Das Boot
The other side of World War II.
Nelson
325 Rideau près Nelson 237-4886
Tous les jours à 8:00
Sam. et dim. à 2:00-5:00-8:00

BRITANNIA
CINEMAS 6
CINEPARCS 2

LOVESICK
Tous les jours à 1:30-3:15-5:00-6:50-9:00
(Acc. adulte)

FRANCES
Tous les jours à 1:30-4:00-6:30-9:05
(Réservé)

FIRST BLOOD
Tous les jours à 2:15-4:15-7:30-9:30
(Acc. adulte)

48 HRS
Tous les jours à 1:35-3:25-5:15-7:20-9:25
(Réservé)

THE YEAR OF LIVING DANGEROUSLY
Tous les jours à 2:00-4:30-7:15-9:15
(Acc. adulte)

THE LORDS OF DISCIPLINE
Tous les soirs à 7:05-9:20
(Réservé)

CINEPARC Ouvert seulement vendredi, samedi et dimanche

CINEPARC Ouvert seulement vendredi, samedi et dimanche

828-8121 • 3090, av. Carling • 828-2672
STATIONNEMENT GRATUIT

CINEMAS FAMOUS PLAYERS
MAINTENANT OUVERTS
TOM SELLECK BESS ARMSTRONG
HIGH ROAD TO CHINA
LANGAGE VULGAIRE D.C.O.
CENTRE RIDEAU
SUR LA TERRASSE: 234-3712
2:00 - 4:20
6:45 - 9:20
THE KING OF COMEDY
CENTRE RIDEAU
SUR LA TERRASSE: 234-3712
1:45 - 4:05
6:30 - 9:00
FRENCH COAT
SURVEILLANCE PARENTALE
VIOLENCE OCCASIONNELLE D.C.O.
CENTRE RIDEAU
SUR LA TERRASSE: 234-3712
1:30 - 3:30 - 5:30
7:30 - 9:30

PROMENADES DE L'OUTAOUAIS
Boul. Maloney Gatineau 568-1706
TOM SELLECK BESS ARMSTRONG
HIGH ROAD TO CHINA
Fun and adventure at every turn.
CINEMA 1 Soirée: 7.30-9.30
CINEMA 2 Soirée: 6.30-8.30

DUSTIN HOFFMAN
Tootsie
CINEMA 3 Soirée: 6.55-9.00

WITHOUT A TRACE
CINEMA 4 Soirée: 6.45-9.05

Adolescentes trop curieuses
Fantaisies Erotiques
Cinéma CARTIER
113 Promenade de Portage Hill 777-2322
"FANTASIES" 1h 30
3h 40-5h 50-8h 10-10h 10
"ADOLESCENTES" 2h 35
4h 45-6h 55-9h 10

Sheherazade
MILLE ET UNE NUITS EROTIQUES
"Un vrai chef-d'oeuvre!"
HUSTLER Magazine
BABY LOVE & BEAU
Annette Haven
Cinéma PUSSYCAT
274 Boul. St-Joseph Place Cartier, Hull
Stationnement gratuit 771-6996
Séances 7h 00 et 9h 00
Dimanche 10 00-3h 00-5h 00-7h 00 et 9h 00

MEPHISTO
OSCAR MEILLEUR FILM ÉTRANGER 1962
UN FILM FASCINANT QUI FAIT VOIR ASSOLUMENT
Cinéma VENDÔME
425 Boul. St-Joseph Place Cartier, Hull
Stationnement gratuit 776-1440
Tous les soirs 9h 00
Dimanche 2h 00 et 8h 00

MALEVIL
Le dernier métro
Cinéma VENDÔME
425 Boul. St-Joseph Place Cartier, Hull
Stationnement gratuit 776-1440
7:30 PM (En français avec sous-titres anglais)
9:30 PM (En français avec sous-titres anglais)
Le dernier métro

TOULOUSE
Spectacles le soir à 7h 30 et 9h 30
WESTGATE 2
CENTRE COMMERCIAL WESTGATE
1300, av. CARLING • 725-2229

ATTENTION!
Les réclames publicitaires relatives au cinéma ont toutes reçues l'approbation des bureaux de surveillance du cinéma de l'Ontario, selon le cas. Si des lecteurs les trouvent offensantes, nous les invitons à faire part de leurs observations à qui de droit, à savoir: pour l'Ontario à:
Mary Brown
Directrice
ONTARIO BOARD OF CENSORS
THEATRE BRANCH
1075, chemin Millwood,
TORONTO, (Ontario).

Coming of Soka
LA VENTE
L'AMOUR
Spectacles le soir à 7h et 9h 30

10 to Midnight
Spectacles le soir à 7h 30 et 9h 30
WESTGATE 2
CENTRE COMMERCIAL WESTGATE
1300, av. CARLING • 725-2229

Arts en vrac

par Marthe Lemery

Conférences

• Pour éclairer les œuvres d'inspiration musicale du peintre français Henri Fantin-Latour, dont on présente une importante rétrospective à la Galerie nationale du Canada, M. Guy Huot rédacteur en chef de la revue MusiCanada, prononcera dimanche à 15h une conférence intitulée Visions musicales, de Berlioz à Wagner. Secrétaire général du Conseil canadien de la musique, M. Huot évoquera dans son exposé la fin du 19e siècle, période particulièrement fertile sur le plan musical et dont Fantin-Latour appréciait les compositeurs. Jeudi soir, le professeur Alan Gillmor, du département de musique de l'université Carleton, donnera lui-aussi une conférence mais en anglais, cette fois, sur Wagner et le mouvement symboliste. Toutes ces conférences se déroulent à l'amphithéâtre de la Galerie, et on peut y trouver sur place un service de traduction simultanée.

Le tandem qui a, à lui seul, révolutionné la dramaturgie québécoise, Michel Tremblay et André Brassard, sera reçu par la Société des écrivains canadiens dimanche à 11h 30, au restaurant du Centre national des Arts pour un brunch spécial marquant la Journée mondiale du théâtre. Le professeur André Fortier, de l'université d'Ottawa, animera la rencontre. Des billets, en nombre limité, sont en vente aux guichets du CNA, donnant droit au repas et à la conférence.

La romancière allemande de notoriété internationale, Ingeborg Drewitz, lira des

extraits de son œuvre jeudi à compter de 20h au département d'allemand de l'Université d'Ottawa. Comptant parmi les auteurs les plus importants de ce siècle, Ingeborg Drewitz a pu se rendre à Ottawa grâce à la collaboration de l'Institut Goethe d'Ottawa.

Concerts

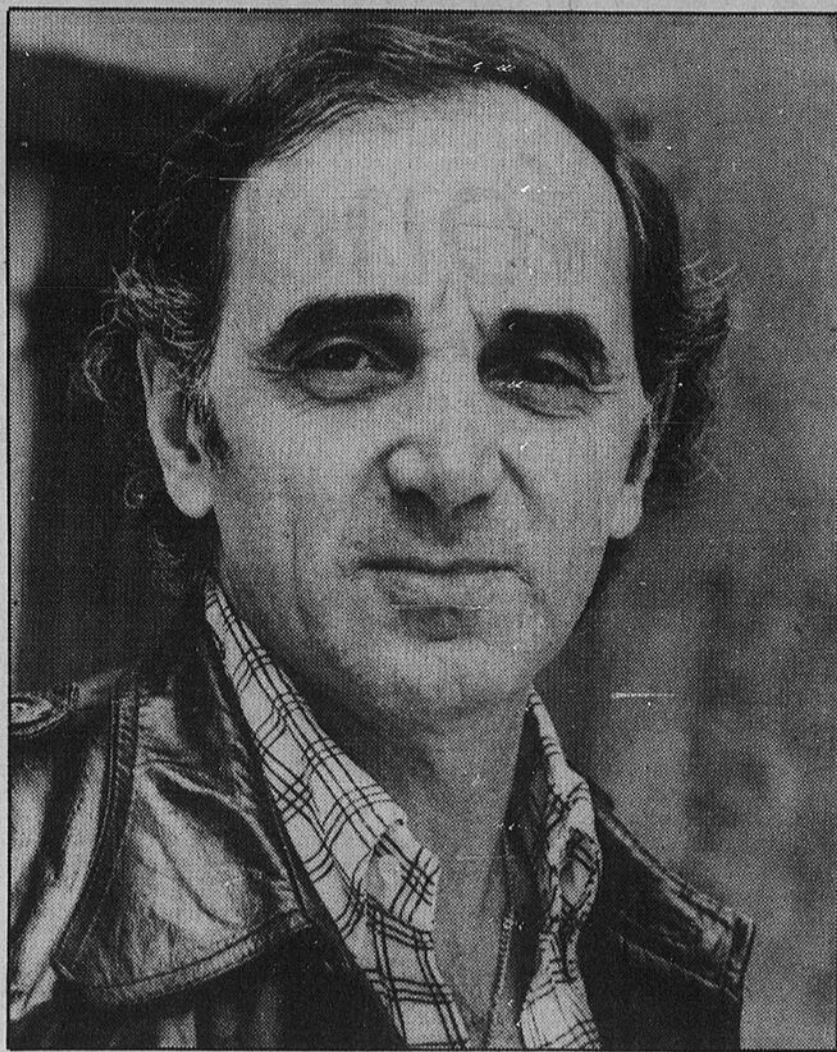
Apôtre de la conscience politique, Paul Piché sera de retour dans l'Outaouais pour y donner son plus récent spectacle, le 5 avril, sur la scène du CEGEP. Il y livrera ses plus récentes chansons comme ses succès de la première heure. Le chanteur sera entouré de

cinq musiciens. Les billets sont en vente aux guichets du CNA, au CEGEP, auprès du nettoyeur Wrightville, et dans tous les magasins Sears.

Serge Provost, compositeur et organiste, donnera demain soir un récital d'orgue en l'église Ste-Bernadette auquel tous peuvent assister gratuitement. M. Provost, qui enseigne au Conservatoire de musique à Hull et à Trois-Rivières, débute son récital à 20h 30, avec quatre œuvres de Bach. Suivront des partitions de Frescobaldi, Sweelinck, Pachelbel et Buxtehude.

Cinéma

Deux documents à portée sociale seront à l'affiche du Cinéma à la carte ce soir et jeudi soir, l'Office national du film au 150 de la rue Kent. «Madame, vous avez rien», film qui illustre le peu de considération réservée à la femme colla-



Aznavor, c'est comme l'indice Dow Jones. Que sa cote de popularité soit à la hausse ou à la baisse, il reste après 40 ans de fidèles services à la chanson, un indicateur valable du showbiz. On pourra d'ailleurs le constater le samedi 30 avril en soirée, alors que le petit Arménien, chanteur de l'amour, sera sur la scène de l'Opéra du CNA. En tournée dans quelques grandes villes de l'Est américain, Aznavor chante cette semaine à New York, où la critique s'est faite flatteuse à son égard. Si les guichets pour assister au récital du 30 avril n'ouvriront que le 5, il est possible de réserver dès maintenant ses places en remplissant un bon de commande postale qui figure sur les calendriers mensuels du CNA.

boratrice dans un groupe de personnes entreprise familiale, d'âge assuré s'inter- sera suivi de L'Ange rogent sur leur place des pigeons, où un

Un film policier français, Garde à vue, sera présenté en début de programme demain et jeudi soir, à 19h, à l'Odéon de l'Université d'Ottawa, dans le cadre du Ciné-Fédé. Lino Ventura et Michel Serrault jouent au chat et à la souris dans ce film à suspense, qui sera suivi à 21h 30 de la production américaine Diner. Il y a des frais d'entrée.

Danse

Le Service des loisirs de la ville de Hull parraine la tenue d'un stage en danse de jazz, qui se tiendra à la maison du Citoyen, samedi prochain. Donnée par

Françoise Ouellet, l'atelier du matin s'adresse aux débutants, tandis que l'après-midi est réservé à ceux qui désirent perfectionner leurs connaissances de base. L'inscription, au coût de \$5 se fera sur les lieux du stage. On demande toutefois de faire connaître au Service des loisirs de Hull son désir de participer à ce stage de danse.

Théâtre

Le théâtre de la Corvée soulignera di-

gnement la Journée mondiale du Théâtre par la présentation dimanche à 14h 30 d'une pièce pour enfants Jeu d'enfants. Adaptée par Danielle Martin, cette pièce écrite par John Lazarus suit les jeux innocents de trois fillettes qui décident de réinventer les règles de l'amitié. Anne-Marie Riel, Micheline Vaillancourt et Anne Larose attendront les spectateurs de tout âge à ce spectacle-théâtre, qui sera donné sur la scène du Théâtre de la rue York, à Ottawa.

Théâtre-midi

Les Tourtereaux

de Jean-Claude Germain

Une production du Théâtre français du CNA présentée en collaboration avec le Théâtre de l'île

Salon du CNA du 15 au 18 mars, 12-30 le 20 mars, 15-00

Maison du Citoyen du 22 au 25 mars, 12-10

Mise en scène et décor: Paul Leclerc Avec Hedwige Herbiot et Pierre McNicoll

Consultante-designer: Gyslainne Ouellet Régie: Claude Cournoyer Coordinateur technique: Al Cushing Prix des billets: \$3,00 (thé ou café compris) Repas légers en vente lors des représentations en semaine



Centre national des Arts National Arts Centre

Teleticket 237-4400

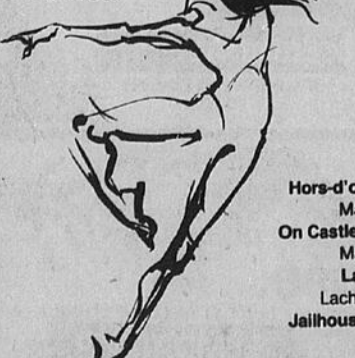
Centre national des Arts National Arts Centre

À LA DEMANDE GÉNÉRALE Représentation supplémentaire sam. 14:30



BEATLEMANIA CFRA 58
du jeudi 24 mars au dimanche 27 mars
Opéra \$11.50, 14.50, 17.50
24 mars - 20:30, 25 et 26 mars - 18:00 et 21:30
27 mars - 17:00 et 20:30
Billets également en vente au BASS CLEF, Fifth Avenue Court

les ballets jazz de Montréal



Hors-d'œuvre Marcuse
On Castle Rock Marcuse
La Falim Lachambre
Jailhouse Jam Gray

SAMEDI 9 AVRIL
Opéra 20:30 \$6.00, 8.00, 10.00, 12.00
BILLET EN VENTE DÈS MAINTENANT

Teleticket 237-4400

Zone sans frais en dehors d'Ottawa et de Hull uniquement. 613-416-514-819-705

1-800-267-9038

Il ne reste que 10 jours.

VOUS POUVEZ Y OBTENIR UN TAUX D'INTÉRÊT DE

12,9%



Profitez d'un taux avantageux! Profitez-en davantage avec une voiture ou un camion poids léger GM 82 ou 83 neuf.

Ne vous contentez pas d'un second choix. Obtenez

un produit de qualité GM à un taux d'intérêt très intéressant. GM et votre concessionnaire GM vous offrent un crédit à 12,9%* sur toute une gamme de voitures et de camions poids léger GM 82 ou 83 neufs...pour le plein montant et pour la pleine durée du contrat. Voyez votre concessionnaire GM participant dès aujourd'hui.

*Vente au détail seulement.

CHEVROLET • PONTIAC • BUICK • OLDSMOBILE • CADILLAC • GMC



La date limite pour la livraison est le 31 mars 1983.

Bourse de Montréal

LES COTES DE LA BOURSE SONT UNE COURTOISIE DE
GEOFFRION, LECLERC INC.
OBLIGATIONS - ACTIONS - OPTIONS
325, RUE DALHOUSIE, SUITE 905, OTTAWA - 232-9655

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Ch't
A à C					
A.G.F.M.	2728	99	94	94	
AMCA Int	7825	22514	2434	2514	1/2
Abiti Prce	915	220	194	20	
Abiti 7/16	225	235	35	35	1/2
AcComd	13700	12	12	30	
Adanac M	1000	59	59	59	2
Aero E	7700	43	42	42	4
Agassir	1000	167	107	107	
AgriCo	10150	1111	1111	1111	1/2
Agri Ind	12800	1111	1111	1111	1/2
Albeque	100	10	10	10	1
AkashCo	1000	105	105	105	1
Alcan	9000	115	105	105	1/2
Alti Energy	15130	11414	1414	1414	1/2
Al Enr A	1330	332	314	32	
Al Enr B	16139	337	3614	3614	1/2
Alcan W	9485	111	1014	1014	1/2
Algonia	218	3224	3214	3214	1/2
Alto	4877	80	70	70	15
Alum A	13625	2254	2514	2514	1/2
Alum 1st p	1000	2241	2414	2414	1/2
Alum B	see below				
Am Eagle	69326	167	160	160	10
Am Leduc	7600	30	30	30	
Andr WA	450	2254	2514	2514	1/2
Ang CT 4/5	515	2254	2254	2254	1/2
Ang CT 2/5	2700	2294	2294	2294	1/2
Ang D/O	500	95	95	95	5
Ang UDev	500	160	160	160	10
Anglo	2000	175	190	190	10
Arbor A	1000	374	374	374	1/2
Argus	237	994	914	914	1/2
Argus C Pr	1000	554	514	514	1/2
Argyll	4500	255	255	255	10
Asamera	14550	2254	2814	2814	1/2
Asstl Porc	450	1314	1314	1314	1/2
Asstl	300	3614	614	614	3/4
Atco I	8200	3914	914	914	1/2
Atco II	1000	3914	914	914	1/2
Atco III	33300	3214	314	314	1/2
Atlas	2000	70	70	70	10
Atlas Yk	4000	35	35	35	5
Aucmito	2600	191	175	190	10
Auto Hard A	200	3914	914	914	1/2
BC Sugar	400	1614	1614	1614	1/2
BP Ref A	11251	121	1124	1124	1/2
BP Ref B	32293	113	124	124	1/2
BP Res	31102	20	1974	20	1/2
Bachelor	3300	3614	614	614	3/4
Baker	200	100	100	100	10
Banister C	2300	3914	914	914	1/2
Bank B	892	11914	1914	1914	1/2
Bank B 228	100	2214	2214	2214	1/2
Bank Mtl	17504	1254	1254	1254	1/2
Bk Mtl 250	3300	3334	3334	3334	1/2
Bk Mtl 250	6500	2294	2814	2814	1/2
Bk Mtl W	4000	554	514	514	1/2
Bank N S	7820	3404	3914	3914	1/2
Bankeno	800	285	283	283	7
Bankeno U	100	440	440	440	10
Bankeno W	3234	1814	1814	1814	1/2
Barbcan	1200	300	300	300	10
Basic Res	1000	181	181	181	18
Baton A	200	104	114	114	10
Baton B	100	114	114	114	10
Bay Mills	200	57	674	7	
Bel Can	6214	2254	2414	2414	1/2
Bel C	1500	1500	1500	1500	10
Bel I	100	105	119	119	10
Bel I 96	150	3304	3014	3014	3/4
Bel I 2/5	2080	224	2414	2414	1/2
Bel I 2/10	14035	2294	2294	2294	1/2
Black Phot	4300	1614	1614	1614	1/2
Bluekey	7900	287	277	277	8
Bluekey Pr	2500	394	394	394	1/2
Bombac A	500	56	6	6	45
Bombac B	450	115	1474	1474	1/2
Bombac R	2100	1124	1214	1214	1/2
Bonza	200	370	370	370	10
Bow Vly	13840	1614	1614	1614	1/2
Bow Vly 7	130	46314	4314	4314	21/2
Bow Vly 205	900	2254	2514	2514	1/2
Bow Vly 205see below					
Bow Vly R	840	475	470	470	5
Braior Res	3550	3514	400	514	1/2
Bramaleo	6059	1224	1214	1214	1/2
Brascade P	8760	3714	37	37	1/2
Brascan A	9465	2274	2274	2274	1/2
Brscn 81	210	214	214	214	1/2
Brscn 1981	700	2264	26	26	1/2
Brkwater	26000	1474	1414	1414	1/2
Brendon M	200	1134	1314	1314	1/2
Brunco	907	325	264	25	10
Brnco P	600	440	440	440	25
BCFP	23350	1114	1074	1114	1/2
BC Pack A	22	2274	2274	2274	1/2
BC Pack B	1002	33	33	33	1/2
BC Res	33005	300	285	285	10
BC Res p	3100	2264	2614	2614	1/2
BC Phone	1500	514	514	514	1/2
BCPH 4/16	100	441	414	414	1/2
BCPH 4/16 p	100	441	414	414	1/2
BCPH 1954	100	441	414	414	1/2
BCPH 6/80	300	117	117	117	1/2
BCP 7/04 p	200	1174	1714	1714	1/2
BCP 10/16 p	242	2514	2514	2514	1/2
BCP 11/24 p	1500	226	226	226	1/2
Broul Ref	2200	120	125	125	5
Brnsk	1716	16	16	16	1/2
Brunsw	2970	325	314	314	1/2
CAE	164	1014	1014	1014	1/2
CCL Ind	700	99	9	9	1/2
CEME Res	4700	2254	2514	2514	1/2
Cablestar	2250	554	514	514	1/2
Cabre	4500	185	185	185	1/2
Cad Frv	2600	274	274	274	1/2
Cad Frv A	750	374	374	374	1/2
Cad Frv B	500	65	65	65	1/2
Cambush	300	5614	614	614	3/4
Camch	1600	125	159	159	10
Camel O G	3100	271	271	271	10
Camflo	1700	113	124	124	1/2
Camp LR	7292	2284	2714	2814	1/2

D à I

Dalmcy C	12080	58	8	8	1/2
Daon Dev	17150	182	182	182	1/2
Dickson A	1500	250	250	250	10
Dalme	125	47	47	47	1/2
Dejour	4000	47	47	47	1/2
D Eidon	5500	56	53	53	1/2
Dofast Pac	20490	37	38	38	1/2
Denison	750	534	34	34	1/2
Develcon	3250	2214	214	214	1/2
Dickson B	4500	5214	514	514	1/2
Dickson C	6328	514	214	214	1/2
Digtech	2000	14	14	14	1/2
Dolac	7724	214	204	210	1/2
Dofast A	1900	814	814	814	1/2
Dis 4/4	210	5474	474	474	1/2
Dis 2/5	30200	523	2274	2274	1/2
Dofast B	1900	814	814	814	1/2
Doman I	15773	485	470	412	1/2
Dome Cda	39608	425	410	410	1/2
Dofast C	1900	814	814	814	1/2
Dome Mine	21450	1914	1914	1914	1/2
Dome Pet	55570	340	340	340	1/2
Dofast D	1900	814	814	814	1/2
Dofast E	21	1214	1214	1214	1/2
Dofast F	42469	12	12	12	1/2
Dome Res p	1025	5814	5814	5814	1/2
D Exploir	15000	102	94	100	1/2
Dome Res	300	514	1614	1614	1/2
D Textile	2310	1614	1614	1614	1/2
Dofast G	11200	209	2414	2414	1/2
Dofast H	635	1994	194	194	1/2
Domtar pr	635	1994	194	194	1/2
Dorset	5000	32	31	31	1/2
Dover Ind	220	118	118	118	1/2
Dover Pr	500	56	6	6	1/2
Dr Mc CA	210	57	7	7	1/2
Drp Pet	62479	37	34	37	1/2
Dunairne	2000	2414	2414	2414	1/2
Dofast I	1900	814	814	814	1/2
Dofast J	28000	523	23	23	1/2
Dofast K	28000	523	23	23	1/2
Dofast L	28000	523	23	23	1/2
Dofast M	28000	523	23	23	1/2
Dofast N	28000	523	23	23	1/2
Dofast O	28000	523	23	23	1/2
Dofast P	28000	523	23	23	1/2
Dofast Q	28000	523	23	23	1/2
Dofast R	28000	523	23	23	1/2
Dofast S	28000	523	23	23	1/2
Dofast T	28000	523	23	23	1/2
Dofast U	28000	523	23	23	1/2
Dofast V	28000	523	23	23	1/2
Dofast W	28000	523	23	23	1/2
Dofast X	28000	523	23	23	1/2
Dofast Y	28000	523	23	23	1/2
Dofast Z	28000	523	23	23	1/2

J à N

Imp Life p	1100	528	28	28	1/2
Imp Oil A	1787	528	28	28	1/2
Imp Oil B	6900	515	500	500	1/2
Inca	1000	215	200	200	17
Inco	14032	1614	1514	1614	1/2
Inco Wt	4000	5614	96	96	1/2
Infln Gas	120	313	13	13	1/2
Indusmin	100	1214	1114	1114	1/2
Inglis	100	5374	2314	2314	1/2
Inter-C	9975	5104	1014	1014	1/2
Inter CA p	200	814	1214	1214	1/2
Intrmco	200	89	9	9	1/2
IBAA	525	1124	123	123	1/2
Iron Bay T	10100	8814	814	814	1/2
Intrp Inc	9245	2264	2514	2514	1/2
Iron Bay T	10100	8814	814	814	1/2
Inverness	3100	420	410	410	10
Inv Group	500	30	30	30	1/2
Inv Gr A	500	324	2414	2414	1/2
Irwin Toy	2742	5114	1114	1114	1/2
Irwin Toy	21	118	118	118	1/2
Ivaco A	1000	114	1314	1314	1/2

O à Z

OPI	12575	92	92	92	1/2
Oakwood	3085	1134	1134	1134	1/2
Oakwood Pr	200	20	20	20	1/2
Okwd B	1500	274	274	274	1/2
O'Brien	1000	125	125	125	1/2
Oceanus	550	275	225	225	1/2
Ocelot B	19350	594	914	914	1/2
Odessey	100	275	275	275	1/2
Omega	4550	574	75	75	1/2
Onaping A	200	275	265	270	1/2
Onaping B	200	275	265	270	1/2
Onyco	200	275	265	270	1/2
Oshawa A	15200	2214	214	214	1/2
Oshawa B	1000	24	24	24	1/2
PCL Indus	8825	864	6	6	1/2
PCL Pr	1000	200	200	200	10
PCL Pr 2	1000	200	200	200	10
PCL Pr 3	1000	200	200	200	10
PCL Pr 4	1000	200			

• Contravention unilingue française

MacDonald réclame un droit d'appel

par Michel C. Auger

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada se penchera, le mois prochain, sur la validité d'une contravention et d'une sommation pour excès de vitesse rédigées uniquement en français.

Un citoyen d'origine anglophone, M. Duncan MacDonald, soutient que la plainte portée contre lui en décembre 1980 par la Ville de Montréal est illégale et nulle parce qu'elle a été rédigée uniquement en français. L'article 133 de la constitution permet-

tant l'usage du français et de l'anglais devant les tribunaux du Québec. M. MacDonald estime que les droits que lui confère cet article n'ont pas été respectés quand il a reçu une sommation rédigée uniquement en langue française. La Cour supérieure

du Québec avait déjà statué que la contravention était valide puisque l'article 133 permet de se servir du français ou de l'anglais devant les tribunaux du Québec.

Selon le juge Perry Meyer, cependant,

l'article 133 permet à la municipalité de se servir soit de la langue française, soit de la langue anglaise pour les procédures devant les tribunaux et qu'une sommation en français seulement était donc tout à fait valide.

M. MacDonald tentait, hier, d'obtenir la permission d'en appeler devant le plus

haut tribunal du pays de ce jugement de la Cour supérieure du Québec. Cette demande avait un caractère particulier puisque la Cour d'appel du Québec avait déjà refusé d'entendre la cause.

La Cour d'appel du Québec a, selon M. MacDonald, mal exercé sa discrétion judiciaire en ne lui accordant pas la per-

mission d'en appeler dans une cause qui a une grande importance pour la communauté anglophone du Québec.

Les juges Jean Beetz, Julien Chouinard et Antonio Lamer ont choisi de demander à la Cour supérieure au complet de se pencher sur la question, le 26 avril prochain. La décision

de permettre un appel est, d'ordinaire, prise par un banc de trois juges.

Cette procédure exceptionnelle est nécessaire parce que la Cour aura alors à préciser un jugement qu'elle rendait en 1980 et dans lequel elle affirmait que la décision d'une cour d'appel d'entendre ou de ne pas entendre

une cause était sans appel.

Le procureur de M. MacDonald, Me Walter Rouston, s'est dit heureux de la décision des juges et a dit croire qu'il aurait l'occasion non seulement de demander au tribunal la permission d'en appeler mais également de plaider sur le fond dès le 26 avril.

La bataille légale de M. MacDonald a été financée jusqu'à maintenant par le Freedom of Choice Movement et Alliance-Québec, deux organismes dont fait partie M. MacDonald.

Le Secrétariat d'Etat du Canada a accepté, pour sa part, de financer les procédures devant la Cour suprême du Canada.

13 jours sans manger

OTTAWA (PC) — Karen Harrison, une Torontoise pacifiste, en est à sa treizième journée de grève de la faim, dans les tribunes parlementaires à Ottawa. Elle proteste contre la mise à l'essai en territoire canadien des missiles américains Cruise.

Elle entend exprimer ainsi son désaccord jusqu'à ce que le gouvernement débâte de la question des armements stratégiques en Chambre ou avec le mouvement pacifiste.

Elle assistait hier à sa neuvième période des questions aux Communes. "J'espère que le gouvernement se montrera assez compatissant pour faire connaître bientôt sa réponse à notre requête", a affirmé la jeune femme de 26 ans, réalisatrice à la pige et danseuse.

Abordée par un garde

Un garde de sécurité du parlement est venu lui confisquer son laissez-passer de 7-jours, accordé par le député de sa circonscription, M. Aileen Nicholson. L'agent aurait prétendu qu'un laissez-passer n'est valide que pour une seule journée, raconte-t-elle, ajoutant que celui-ci s'est montré "très brusque" à son endroit.

Les protestations de Mme Harrison, ajoutées à celles de nombreux organismes pacifistes, surviennent au moment où le vice-président américain George Bush s'appête à amorcer sa première visite au Canada.

Le carrefour

Le Carrefour est un service gratuit que LE DROIT offre aux organismes sans but lucratif qui veulent informer les lecteurs de leurs activités. Les messages, publiés les jours consécutifs précédant l'événement, selon l'espace disponible, doivent nous parvenir par écrit au moins une semaine à l'avance. LE DROIT se garde le privilège de reformuler ou refuser tout message. Le Carrefour, 375, rue Rideau, Ottawa K1N 5Y7. Le carrefour

Conférences

• Dans le cadre des activités de la campagne «Carême de partage», organisée par Développement et paix, vous êtes invités à une soirée d'information et d'échanges avec un prêtre autochtone de Panama, Alban Wagua, qui nous parlera de la lutte de son peuple (le peuple Kuna), pour ne pas perdre ses terres aux mains des multinationales. Cette soirée aura lieu demain, à 19h 30, à l'école Marie-Auxiliatrice, rue St-Louis, à Masson.

• Le centre ECKANKAR de Hull vous invite à une série de discussions tirée du livre «Le carnet de notes spirituel», de Sri Paul Twitchell, tous les mercredis, à 20h, au 3 du 240 St-Joseph, à Hull. Le thème du 23 mars s'intitule «La création inachevée de Dieu». Pour renseignements: 771-5353.

Réunions

• Réunion du comité exécutif de la Commission scolaire Outaouais-Hull, demain, au 122 St-Laurent, à Hull.

• Le cercle Sainte-Claire d'Assise no 1280, des Filles d'Isabelle d'Ottawa, tiendra une réunion générale jeudi, à 19h 30, au Conseil Laurier des Chevaliers de Colomb, 1177, rue Gladstone, à Ottawa.

• Le Centre communautaire des Gatiinois vous invite à un café-rencontre ce soir, de 19h à 22h, au 23 de la rue St-Paul, à Gatineau. Le thème sera «Un pas vers l'autonomie».

• L'Association Tapisserie-Outaouais tiendra sa prochaine réunion le jeudi 24 mars, à 19h 45, au 39, rue Leduc (ancienne bibliothèque de Hull). Il y aura présentation d'un diaporama rempli d'idées pour la couleur, le design et les fibres. Pour renseignements: 771-1279, en soirée.

• L'Association des citoyens avertis pour la médecine préventive tiendra sa réunion annuelle, le jeudi 24 mars, à compter de 19h30, au sous-sol de l'église Ste-Geneviève, angle des rues Arch et Canterbury, à Ottawa.

• La société nationale des Québécois de l'Outaouais tiendra son assemblée annuelle demain, à 19h, au Centre diocésain, 111, rue Carillon, à Hull. On procédera alors à l'évaluation de la dernière année, à des discussions sur les orientations à prendre et à l'élection du conseil d'administration. Pour renseignements: 776-4114.

• Les membres de la fraternité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs sont invités à la réunion mensuelle du mercredi 23 mars, à 19h, à la paroisse St-Vincent de Paul.

Films

• Le département des Lettres françaises de l'Université d'Ottawa présente «India Song», film de Marguerite Duras, avec Delphine Seyrig et Michel Lonsdale, le jeudi 24 mars, à 20h, à la salle 015 du pavillon Morisset, 65, Hastedy. Entrée libre.

TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

ÉCONOMISEZ

25 À 35%

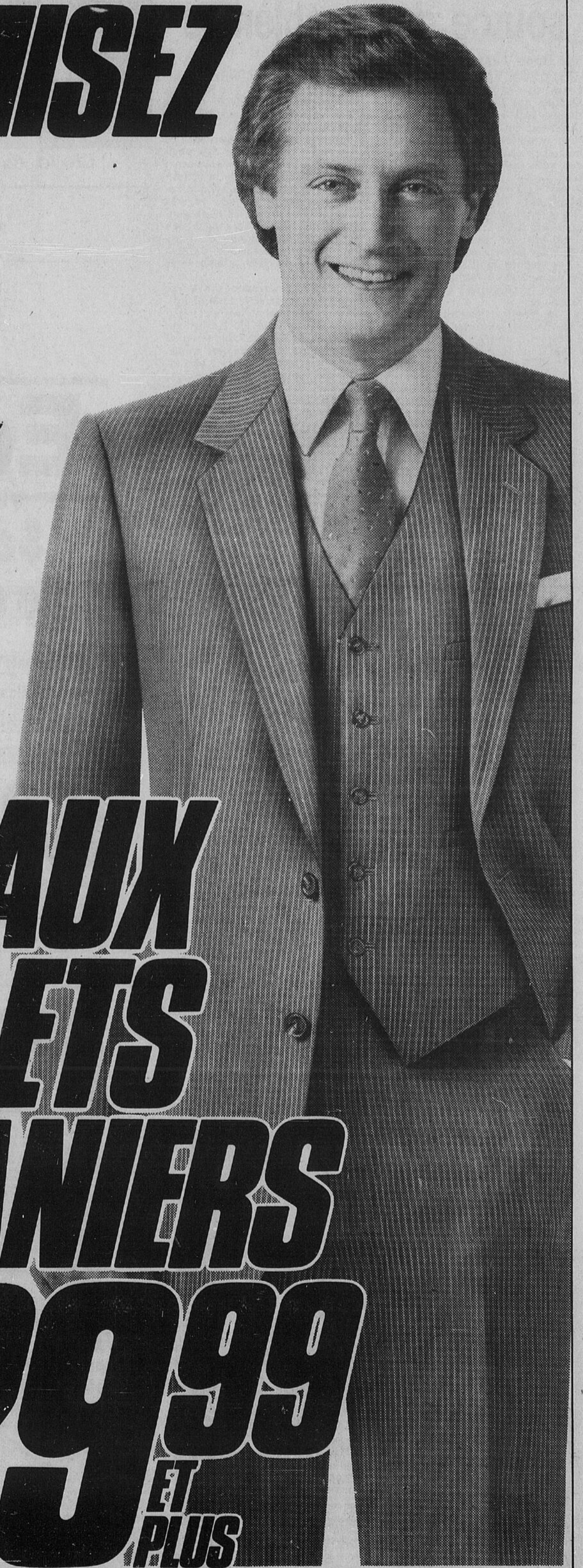
SUR LES

NOUVEAUX COMPLETS PRINTANIERES

Économisez jusqu'à 70\$ sur cette vaste sélection de complets avec gilet. Ils sont confectionnés dans un tissu léger et confortable en laine et en mélange de laine selon nos strictes spécifications. Choisissez parmi les rayures et les tons unis offerts dans une variété de couleurs à la mode.

129.99

ET PLUS



CENTRE RIDEAU — PROMENOIR CARLINGWOOD — CENTRE COMMERCIAL ST-LAURENT — BILLINGS BRIDGE — 240, rue SPARKS — CENTRE COMMERCIAL BAYSHORE — LES GALERIES DE HULL — PLACE DU CENTRE, HULL — KINGSTON SHOPPING CENTRE, KINGSTON, ONT. — CATARAQUI TOWN CENTRE, KINGSTON, ONT. — CARRÉ CORNWALL, CORNWALL, ONT.

• Droits des femmes autochtones

Cinq provinces rejettent tout changement

par Michel C. Auger

OTTAWA (PC) — Au moins cinq provinces s'opposent à apporter des modifications à l'accord constitutionnel sur les droits des autochtones signé la semaine dernière et que rejettent en cause certains groupes autochtones.

C'est ce qu'a souligné, hier, le ministre de la Justice Mark MacGuigan, ajoutant que les provinces sont unanimes à reconnaître que la formulation de la clause sur l'égalité des hommes et des femmes autochtones était tout à fait conforme aux vœux du groupe de travail chargé de la rédiger.

Les représentants des Métis et d'autres groupes autochtones avaient soutenu, la semaine dernière, que la formulation finale de la clause sur l'égalité des sexes était différente de celle

pourrait être interprété de façon à ne pas s'appliquer aux Métis et aux Indiens sans statut, avait soutenu le président de l'Association des Métis de l'Ontario, M. Duke Redbird.

Mais selon M. MacGuigan, le texte qui se trouve dans l'accord reflète bel et bien l'accord conclu. Et comme certaines provinces s'opposent

à toute modification de l'accord, il semble qu'il ne sera pas possible de le modifier pour satisfaire aux demandes des autochtones, possibilité qu'évoquait le ministre des Affaires indiennes John Munro.

Selon le ministre de la Justice, la situation est fort claire et le malentendu qu'invoquent les groupes autochtones n'est

peut-être qu'une façon de faire des pressions.

M. MacGuigan affirme cependant que le gouvernement fédéral examine présentement des changements plus restreints à l'accord constitutionnel, qui seraient tout de même susceptibles de satisfaire certains autochtones.

Le ministre a également indiqué que les Communes seront appelées "sous peu" à ratifier l'accord, ainsi que devront le faire les législatures d'au moins sept provinces.

L'accord de la semaine dernière a été signé par le gouvernement fédéral, les associations autochtones et toutes les provinces à l'exception du Québec.

Aux Communes, hier, le député conservateur Frank Oberle a soutenu que le ministre MacGuigan avait "délibérément induit en erreur" les associations autochtones en modifiant l'article sur l'égalité des droits des femmes autochtones.

Le député, qui af-

firme avoir eu la transcription des délibérations qui se sont tenues à huis clos, affirme que les autochtones ont tout à fait raison de demander des changements à l'accord qui ne reflète pas ce qui leur avait été promis.

L'erreur qu'ont relevée les Métis consiste à lier le droit à l'égalité des hommes et des femmes autochtones à l'article se trouvant actuellement dans la constitution garantissant

les droits "existants — ancestraux ou issus de traités". Les Métis et Indiens sans statut n'ayant jamais signé de traités, ils craignent n'avoir pas de "droits existants" à faire valoir.

Le Secrétaire d'Etat dit avoir assuré les dirigeants d'Alliance-Québec qu'ils recevraient "un traitement proportionnel à leurs besoins, ce qu'ils n'ont pas eu par le passé".

Le ministre a, cependant, indiqué que toute hausse de la contribution fédérale était conditionnelle à une augmentation correspondante du budget du Secrétaire d'Etat.

De plus, le groupe Alliance-Québec ne recevra des fonds du gouvernement fédéral qu'en fonction des programmes spécifiques qu'il mettra sur pied et en fonction de ses besoins.

• Subventions aux groupes minoritaires Plus d'argent pour Alliance-Québec

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral augmentera de façon importante sa contribution au budget de l'organisme anglo-québécois Alliance-Québec, a déclaré hier le Secrétaire d'Etat Serge Joyal.

Les groupes anglophones du Québec ne participent que depuis quatre ans au programme de financement des minorités de langues officielles et Alliance-Québec a reçu quelque \$1.2 million l'an dernier alors que les groupes francophones hors-Québec recevaient quelque \$20 millions.

Mais M. Joyal affirme qu'il est maintenant nécessaire d'augmenter la contribution fédérale à Alliance-Québec, contribution qui pourrait être haussée à environ

\$2 millions pour la prochaine année.

• Subventions aux municipalités

Axworthy accuse Québec d'être la source des problèmes

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — C'est plus l'attitude du gouvernement du Québec que la constitution canadienne qui sont à la source du différend qui se dessine entre Ottawa et Québec quant au droit du gouvernement central d'accorder des subventions aux municipalités.

Tel est l'avis exprimé hier par le ministre fédéral de l'Emploi Lloyd Axworthy, commentant la mise en demeure formulée vendredi dernier par le gouvernement du Québec afin que la province assure la distribution des fonds destinés aux municipalités, comme le prévoit la constitution du pays.

"On finance des municipalités dans toutes les autres provinces depuis des années et il n'y a jamais eu de recours à la constitution", a lancé hier M. Axworthy à sa sortie de la Chambre.

Vendredi à Montréal, les ministres québécois Jacques Léonard et Jacques-Yvan Morin avaient demandé au gouvernement fédéral de ne plus tenter de passer par-dessus la tête de Québec pour accorder des subventions aux municipalités. Sans le préciser, les deux ministres visaient surtout le programme fédéral d'"Initiatives spéciales reliées à l'emploi" par lequel en juin dernier Ottawa accordait \$150 millions. Cette initiative permet notamment aux députés d'accorder des subventions pour combattre le chômage aux municipalités pour la construction d'équipements.

Selon M. Léonard, le Québec était tout à fait disposé à négocier l'aide d'Ottawa aux municipi-

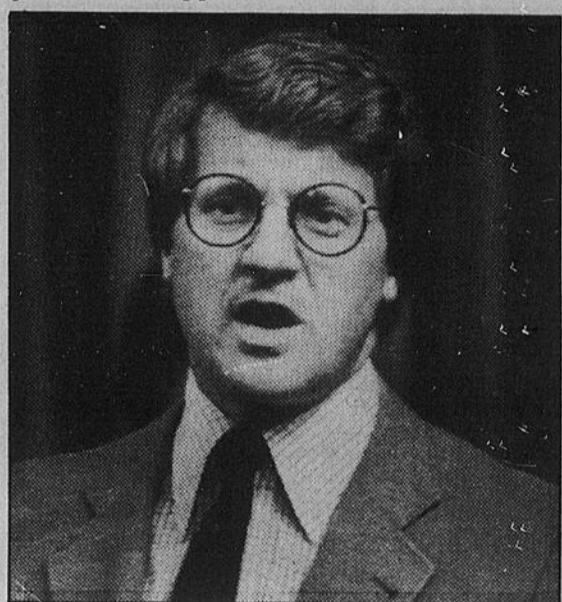
alités mais cette aide devrait être accordée après que les deux gouvernements en furent arrivés à une entente quant au mode de distribution des fonds.

Selon le ministre Axworthy, ce différend "relève plus des positions adoptées par le gouvernement du Québec que de la constitution". Selon lui, le type d'entente à laquelle en sont arrivés au début de l'année les deux gouvernements quant au programme "RELAIS" de relance de l'emploi "était un précédent valable susceptible de faire avancer les choses".

"Dans ce programme on a une clause qui autorise le fédéral à financer directement les municipalités", a expliqué M. Axworthy. Au terme de longues semaines de négociations au début de l'année, les deux gouvernements s'étaient entendus pour qu'Ottawa puisse accorder des fonds aux villes mais Québec gardait la main haute quant au choix des projets.

"Cette entente reste à parapher au niveau de l'administration, mais le principe est accepté que le fédéral peut financer les municipalités", a soutenu le secrétaire parlementaire à l'Emploi, M. Rémi Bujold. Selon lui Ottawa est disposé à renouveler des accords similaires à celui de RELAIS.

Selon M. Bujold, ce que craint par-dessus tout l'administration fédérale c'est d'accorder des "chèques en blanc" en ne pouvant s'assurer que les groupes qu'elle entend aider le seront bel et bien.



Lloyd Axworthy

• Selon le Conseil des sciences

L'atmosphère de «spectacle» empêche tout débat rationnel

OTTAWA (PC) — Le Conseil des sciences du Canada a reproché aux parlementaires, hier, leur ignorance des choses de la science et de leur influence grandissante sur la politique sociale.

Dans une étude rédigée par Mme Karen Fish, le conseil a expliqué ce fait par l'absence de documentation à ce sujet à la disposition des députés et des sénateurs.

Avec des fonds restreints et le manque de temps, a signalé le conseil, les documentalistes et la bibliothèque du Parlement "sont souvent incapables de fournir de tels renseignements dans un court délai".

D'autant plus que l'atmosphère de "spectacle" de la Chambre des communes empêche tout débat rationnel, a affirmé le conseil.

"Les discussions ayant trait à la science qui peuvent y avoir lieu (aux Communes) sont superficielles et centrées sur les conséquences politiques, administratives et économiques de choix politiques dont l'acceptabilité a été, la plupart du temps, déterminée longtemps d'avance".

L'étude a donc conclu que la science et la politique étaient incompatibles et qu'il y avait peu d'espoir d'une réconciliation dans un avenir rapproché.

★★ Sears ★★

Edition Spéciale

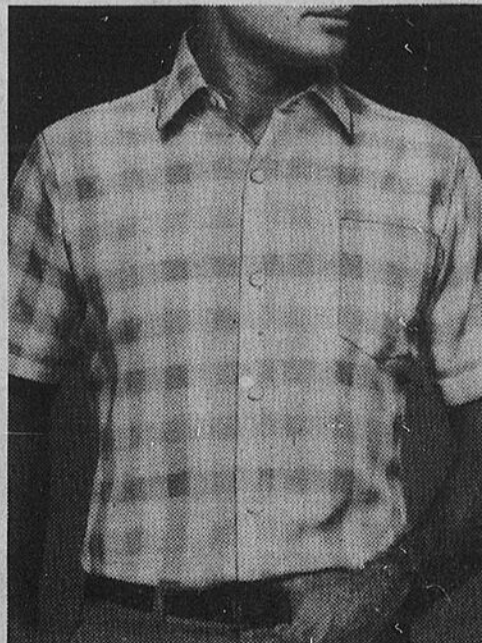
Sears a fait une acquisition spéciale de chemises sport à manches courtes!

Sears combat l'inflation par une acquisition spéciale de chemises sport qui s'ajouteront à votre garde-robe du printemps

5⁹⁹

Jolies chemises sport à teinture au fil en confortable mélange de polyester et coton, à devant boutonné à une poche; bord droit pour tenues tout-aller ou de toilette. Laver-sécher en machine. Couleurs et motifs variés (pas de choix, si vous commandez par téléphone). P.M.G.T.G.

Possibilités de crédit



Achetez maintenant... à ce prix modique, les quantités et le choix ne dureront pas!

Rayon 33 — Vêtements pour hommes



Extra

Sears vous donne plus de pouvoir d'achat pour votre argent!

Commandez à la Téléboutique Sears Ottawa/Hull 523-1211, Cornwall 933-6600.

Simpsons-Sears Limited. "Rég." ou "était" s'applique aux prix de Sears. Les prix, qui sont réduits, sont en vigueur jusqu'au sam. 26 mars, jusqu'à épuisement du stock. Magasins d'Ottawa/Hull: lun. à merc. et sam., 9h 30-5h 30, jeu. et vend., 9h 30-9h; Hull, le sam. seulement, 9h-5h. Cornwall, lun., mar. et sam., 9h 30-5h 30; merc., jeu. et vend., 9h 30-9h.

Sears

en voici pour votre argent...et plus

LE DROIT

OFFRE UN CADEAU A VOTRE NOUVEAU BEBE

... UN ENSEMBLE PENATEN DE LUXE

Annoncez à tous vos amis la naissance de votre bébé au moyen d'une annonce dans Le Droit. Si vous publiez un avis de naissance pendant trois jours consécutifs dans les annonces classées, vous recevrez un ensemble de luxe de produits Penaten pour bébé, ainsi que des coupons. (Valeur totale au détail de plus de \$10). Ces produits Penaten de qualité, en contenant de dimensions normales, sont préparés en un des formulés spéciaux visant à assurer en tout temps le confort de votre bébé.

À la naissance de votre bébé, n'oubliez pas de téléphoner au numéro 560-2750. Nous guiderons alors les dispositions nécessaires pour que vous receviez votre ensemble-cadeau.



L'ENSEMBLE PENATEN-LE DROIT CONTIENT: crème Penaten, huile très douce pour bébé, savon surgras pour bébé, boules absorbantes, poudre adoucissante pour bébé, shampooing à formule "sans larmes" pour bébé et "lait de beauté" Penaten pour bébé et mères.

Composez 560-2750

Un conseiller courtois des annonces classées vous aidera à rédiger votre avis de naissance.

UN AUTRE SERVICE DES ANNONCES CLASSEES DU JOURNAL LE DROIT

L'outaouais québécois

• Poursuite de quatre profs qui ont défié la loi 111

La Régionale refuse d'abandonner

par Régis Bouchard

HULL — Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais a rejeté, hier, une requête signée par 65 des 116 enseignants de la polyvalente de l'île qui réclament l'abandon des poursuites contre quatre des leurs en vertu de la loi 111.

Sans discuter du bien-fondé de la requête, les commissaires ont tout simplement dit au président du conseil des enseignants de la polyvalente de l'île, M. Michel Moreau, qu'il s'était adressé à la mauvaise table et qu'il aurait été préférable qu'il présente sa requête au directeur général, M. Yves Beaudin.

Un seul commissaire, M. Jean-Louis Bolduc, de la Commission scolaire d'Aylmer, a réagi publiquement à la requête des enseignants dans des termes

que les enseignants ont qualifié de «très durs».

«L'éducation de nos enfants est entre les mains d'individus qui manquent de respect envers les lois et l'autorité», a dit M. Bolduc qui a demandé à ses collègues d'appuyer les directions d'écoles qui ont pris leurs responsabilités.

Dans leur requête, les enseignants demandent, outre l'abandon des poursuites, qu'une enquête soit instituée sur le rôle de la direction de la polyvalente de l'île dans la détérioration du climat de travail.

Selon un enseignant, M. Gilles Lacasse, la requête des enseignants se résume en une question d'équité. «Il y a des accusateurs, on ne les connaît pas. Il y a des accusés, on ne les connaît pas. C'est

une question d'équité. Les accusés n'ont pas eu l'occasion de se défendre», a dit M. Lacasse.

Le refus des commissaires de recevoir la requête des enseignants a été dénoncé par le président du Conseil des enseignants de la polyvalente de l'île. «On a accueilli la requête des 17 enseignants qui sont venus porter des accusations mais pas la nôtre. Il faut croire que ces enseignants avaient plus l'appui de la direction que nous autres», a précisé M. Moreau qui s'est dit prêt à suivre le conseil des commissaires et à présenter sa requête à la direction générale «mais on pensait que c'était le rôle du conseil des commissaires».

Quant au président du comité exécutif de la CSRO, M. Jean Marchand, il a

tenu à préciser qu'aucune poursuite judiciaire n'avait été intentée contre quatre enseignants. «Les noms ont tout simplement été transmis au ministère de la justice», a souligné M. Marchand en précisant que la direction de la polyvalente n'avait en aucun temps influencé la décision du comité exécutif de la CSRO qui a accepté à l'unanimité de transmettre les noms des enseignants fautifs au ministère.

Étude

La CSRO, par le biais de sa direction générale, se penchera attentivement sur la situation qui prévaut à la polyvalente Sieur-de-Coulouge où la baisse de la clientèle à 500 étudiants a entraîné de nombreux problèmes.

Selon le directeur général de la CSRO,

M. Yves Beaudin, cette diminution a eu pour conséquence première de modifier la vocation de cette école qui maintenant ressemble davantage à une école secondaire qu'à une polyvalente puisqu'on ne peut y assurer que la formation de base au détriment d'un enseignement spécialisé.

«Il faut faire prendre conscience à la population de cette réalité», a souligné M. Beaudin qui ajoute que l'environnement anglophone occasionne également des problèmes d'identification chez les étudiants.

L'étude portera également sur une meilleure connaissance des besoins de cette région et l'élaboration d'un programme en conséquence en plus d'une évaluation «objective» des compétences des enseignants.

• Déclarations d'un proche de Garon concernant le site 9

Ménard «grimpe dans les rideaux»

par Gilles Bernier

QUEBEC — Le président de la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO), Pierre Ménard, nie catégoriquement avoir demandé à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de retarder sa décision quant au site d'enfouissement sanitaire à l'est de la rivière Gatineau.

En entrevue téléphonique avec LE DROIT, hier, M. Ménard a dit trouver ignobles les insinuations faites la semaine dernière par un proche du ministre de l'Agriculture, à l'effet que des personnes, probablement de la CRO, aient demandé à la Commission de demeurer en délibéré.

Selon ce proche du ministre Jean Garon, la Commission de protection du territoire agricole n'a pas encore rendu sa décision quant au site 9 proposé pour l'enfouissement des ordures des municipalités situées à l'est de la rivière Gatineau parce que, entre autres, quelqu'un, qui est partie au dossier, lui aurait carrément demandé de ne pas le faire jusqu'à ce qu'une autre solution (que le site 9) soit trouvée.

L'informateur avait ajouté qu'il pouvait tout aussi bien s'agir de la ville de Gatineau que de gens qui ont signé la demande d'exclusion du site numéro 9 de la zone agricole désignée.

Cependant, il avait laissé porter un fort doute du côté de la CRO et de son président Pierre Ménard.

Invité à préciser davantage, le proche du ministre Garon avait en effet parlé de «personnes qui, sans nécessairement prendre les décisions, pourraient orienter la Communauté régionale de l'Outaouais».

Puis devant la remarque à l'effet que le président de la CRO venait de déclarer qu'il donnait deux semaines à la Commission de protection du territoire agricole pour rendre sa décision à défaut de quoi il allait «verger dans le tas», le proche du ministre avait répondu qu'il y avait des gens qui demandaient à la Commission de rendre une décision et qui par en arrière lui disaient: «pressez-vous pas trop».

Il n'en fallait pas plus au président de la Communauté régionale de l'Outaouais pour «grimper dans les rideaux» (sic) et faire connaître sa réplique.

Se sentant directement visé, M. Ménard a donné l'assurance qu'une telle demande à la Commission de protection du territoire agricole ne venait pas de lui.

«Jamais, jamais, il n'y a eu une orientation du genre qui a été prise dans ce dossier-là ici... au grand jamais», a protesté Pierre Ménard.

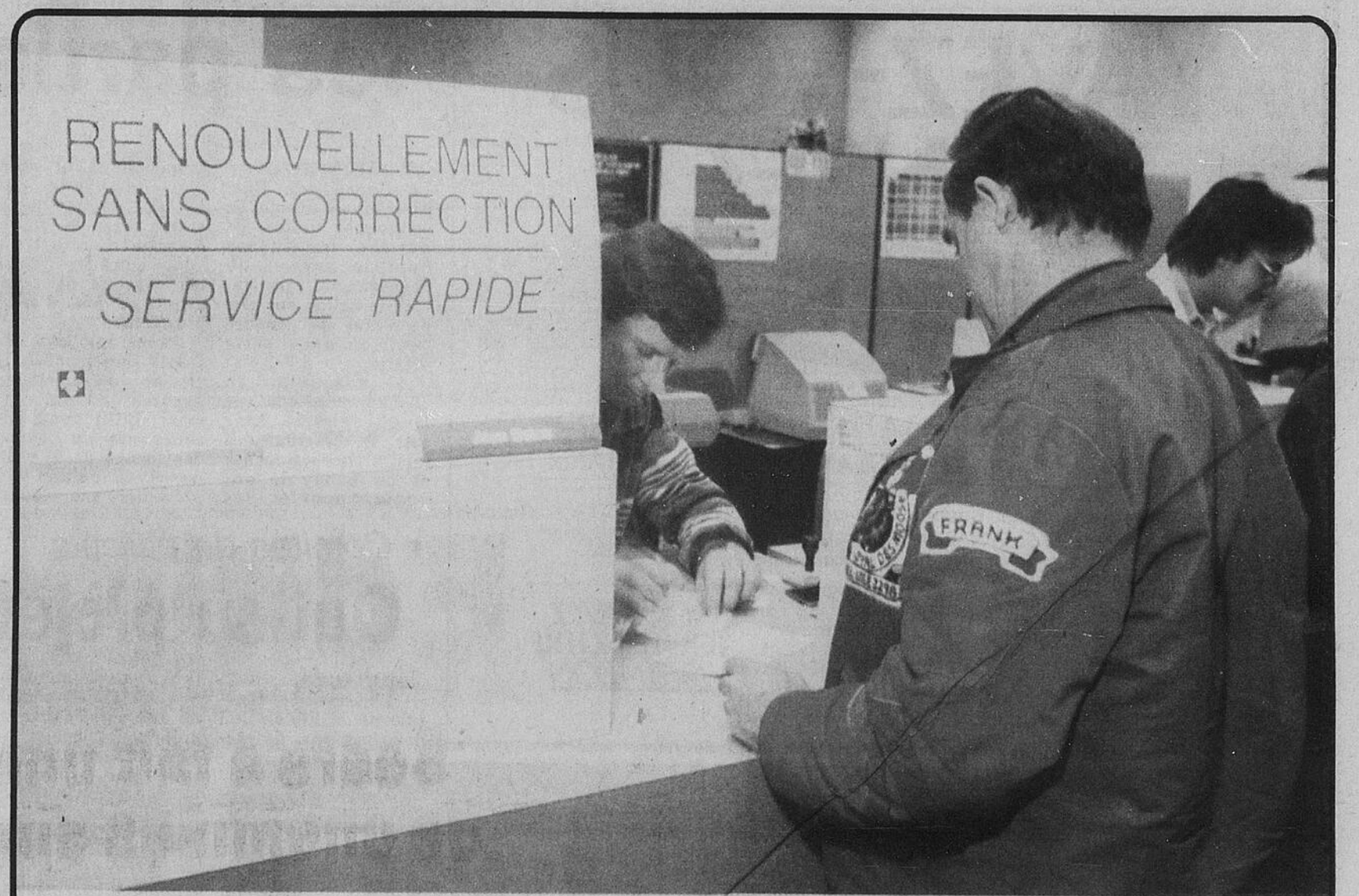
Celui-ci soutient par ailleurs que la CRO n'a carrément rien à gagner d'un retard de la Commission à rendre sa décision, pas plus d'ailleurs, selon lui, que la ville de Gatineau.

M. Ménard n'a pas l'intention de passer par-dessus cet incident et il enverra un télégramme au ministre Jean Garon pour l'assurer qu'il n'y a eu personne à la CRO qui a reçu le mandat de formuler semblable demande à la Commission.

«Je vais mentionner à M. Garon que si jamais il pense qu'il s'appuie sur une position de la CRO à l'effet que quelqu'un voudrait retarder, je vais nier catégoriquement cette histoire-là et je vais lui dire de ne pas se retrancher, en ce qui concerne la CRO du moins, derrière ce prétexte-là».

Pierre Ménard admet la possibilité qu'un fonctionnaire de la CRO ait pu demander à la Commission de protection du territoire agricole de retarder sa décision, «mais encore là dit-il, je ne comprendrais vraiment pas pourquoi».

Le président de la Communauté régionale de l'Outaouais met au défi la Commission et le proche du ministre Garon («les gens de Québec») de lui montrer un morceau de papier à cet effet-là.



Le bureau des véhicules automobiles a profité de son déménagement au rez-de-chaussée de l'édifice Jos-Montferrand il y a quelques années pour améliorer son service à la clientèle. Fini le

temps où il fallait presque une demi-journée avant d'obtenir satisfaction. Désormais 15 minutes suffisent à régler tout problème d'immatriculation.

(Photo LE DROIT par Armand Legault)

• «Vous avez toute notre attention»

Du nouveau au bureau des véhicules automobiles

par Gilles Laframboise

HULL — Si vous n'êtes pas allé au bureau des véhicules automobiles depuis quelques années, vous n'en croirez pas vos yeux.

Porteur d'une réputation peu flatteuse depuis nombre d'années, le bureau hullais est méconnaissable aujourd'hui.

On se souviendra qu'à l'époque où le bureau était situé sur la rue Principale, plus d'un automobiliste devait prévoir une demi-journée de congé s'il devait y aller. Le service à la clientèle était aussi lent que les files d'attente étaient longues.

Maintenant situé au rez-de-chaussée de l'édifice Jos-Montferrand, le bureau n'a

pas profité que d'un déménagement.

Selon le directeur Roberge Labine, c'est toute l'approche à la clientèle qui a été repensée récemment. Même hier, en pleine période de renouvellement d'immatriculation, il était encore possible d'entrer au bureau et d'en sortir moins de 15 minutes plus tard. On est loin des heures de patience qu'il fallait sacrifier il y a quelques années.

Accueil

D'après M. Labine, les changements les plus importants ont commencé lorsque le bureau a été transféré à la Régie de l'assurance-automobile.

Si vous vous présentez aujourd'hui au bureau de la rue Hôtel-de-ville, vous serez d'abord accueilli par un gardien de sécurité qui tentera de bien identifier le service dont vous avez besoin.

Si vous ne voulez que renouveler vos plaques, il vous dirigera immédiatement vers des guichets où on offre un service rapide. Les files d'attente y dépassent rarement cinq personnes.

Si vous avez besoin d'un service plus complexe (comme un transfert de propriété), il vous remettra un numéro qu'on dira au micro quand votre tour viendra.

D'après M. Labine, on a même pris le temps d'aménager un petit coin pour les personnes âgées ou les personnes handicapées. Bien assises, elles peuvent expliquer leur problème ou recevoir le service à un fonctionnaire assis en face d'eux.

Le bureau des véhicules automobiles se veut tellement à l'écoute de sa clientèle qu'il ouvrira ses portes les 28, 29, 30 et 31 mars, en soirée, pour accommoder les retardataires.

Aussi, dans quelques semaines, le bureau acceptera qu'on prenne rendez-vous avec lui pour effectuer certaines transactions ou transferts. Par exemple, si vous vendez votre voiture, vous pourrez vous présenter avec votre acheteur à l'heure que vous aurez choisie pour faire le transfert.

Pour s'assurer que son service s'améliore dans toute la province, la Régie de l'assurance-automobile oblige ses bureaux à remettre des demandes de commentaires à la clientèle. On tolère au maximum 20% de commentaires négatifs.

D'après M. Labine, cette nouvelle approche axée sur le service à la clientèle ne peut que s'accroître dans les prochains mois quand on retrouvera un terminal d'ordinateur à chaque guichet.

Le bureau veut être à la hauteur de son slogan publicitaire le plus récent: «Vous avez toute notre attention.»

• Selon André Beaudoin, un des hommes d'affaires les plus influents de l'Outaouais

La région a tout pour relever le défi

par Régis Bouchard

GATINEAU — C'est une profession de foi en la région de l'Outaouais et en ses hommes d'affaires qu'est venue livrer, l'un des hommes d'affaires les plus en vue de l'Outaouais, M. André Beaudoin.

Président de O. Dubois et de Slush Puppie Canada dont le chiffre d'affaires voisine les \$25 millions, M. Beaudoin estime que l'Outaouais a tout pour relever le défi et devenir un exemple pour le reste du Québec et du pays.

«J'aimerais que l'on développe une fierté d'appartenance solide, une fierté d'être fort ici dans notre région. Une fierté de dire que nous sommes les meilleurs», a dit M. Beaudoin qui croit que c'est avec un esprit d'équipe que l'on réussira à améliorer la situation.

Selon M. Beaudoin, ce n'est pas en criant contre les autres «le provincial, la ville, les péquistes ou

les fédéraux» que l'on atteindra les plus hauts sommets. «Les gens d'affaires c'est nous et nous devons faire en sorte que notre économie soit forte. Si notre économie n'est pas aussi bonne que l'on voudrait, nous sommes les premiers responsables», a-t-il souligné.

Devant une salle pendue à ses lèvres, M. Beaudoin a averti les hommes d'affaires que leur pire ennemi n'était pas celui assis en face d'eux. «Notre adversaire numéro un, c'est nous-mêmes, notre paresse, notre découragement, la facilité, l'abandon, les excuses et le laissez-aller. Les paresseux ne méritent pas le succès, qu'ils crèvent», a-t-il dit sèchement.

Tout en admettant que rien n'est facile, M. Beaudoin n'a pas manqué de souligner qu'un homme

d'affaires digne de ce nom était capable de se relever et de recommencer. «Le gagnant affronte les problèmes pendant que le perdant les contourne. Le gagnant s'intéresse à produire des résultats tandis que le perdant fait des promesses. Dans l'Outaouais, soyons des gagnants».

Pour M. Beaudoin, la reprise en 1983 et 1984 appartient aux hommes d'affaires et à personne d'autre. «Entourez-vous de gagnants, de voulants, de désireux de succès bref, des personnes dignes de vous», a conseillé M. Beaudoin qui fustige les «chialeurs» qui sont étouffés par «leur petitesse d'esprit».

C'est d'ailleurs au passé que M. Beaudoin parle de la crise économique. «C'est vrai que l'économie était difficile mais les risques calculés sont essen-

tiels au succès. Le jour où vous n'aurez plus le goût du risque, changez votre fusil d'épaule car la chasse au trésor sera terminée. En attendant, le risque je suis prêt à le partager avec vous... et les profits aussi».

En plus de la compagnie outaouaise O. Dubois et de Slush Puppie Canada, M. Beaudoin est vice-président du groupe Lachapelle (concessionnaire automobile, Air Gatineau, ExpressAir et les hélicoptères Verreault), administrateur de la Papeterie Montpetit et président du café Louis IX.

Le Conseil des gens d'affaires de l'Outaouais a eu l'honneur d'inaugurer, hier, lors de son souper-conférence, la grande salle de réception du nouvel Auberge des Gouverneurs qui vient tout juste d'ouvrir ses portes à Gatineau.

• Création d'un parc industriel pour haute technologie Gatineau dépose une requête en cassation



John Luck
(Photo d'archives)

par André Archambault

HULL — La ville de Gatineau a déposé en Cour supérieure de Hull, une requête en cassation pour empêcher la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO) et la ville de Hull de créer un parc industriel pour haute technologie qui n'est pas, selon elle, conforme au schéma d'aménagement régional.

La ville de Gatineau s'était sérieusement objectée, le mois dernier, à une résolution de la CRO qui entérinait des règlements de la ville de Hull visant à la création du parc industriel Freeman, un terrain de 100 acres situé sur la partie annexée de Hull-Ouest.

Le maire de Gatineau, John Luck, ainsi que les autres représentants de cette municipalité au conseil régional estimaient que la création de ce parc exercerait une concurrence inacceptable à l'égard des parcs indus-

triels existants, particulièrement celui de l'aéroparc de Gatineau qui est à toute fin utile inoccupé.

Cette requête en cassation sera présentée à un juge de la Cour supérieure de Hull le 9 mai.

Le Conseil de la CRO avait refusé par un vote majoritaire de soumettre toute l'affaire à la Commission nationale sur l'aménagement afin de ne pas créer de précédents dangereux pour l'avenir.

• Dans l'affaire du saccage de la Baie James

Boyd maintient qu'il a été «forcé» de régler

MONTREAL (PC) — L'ancien président d'Hydro-Québec, Robert A. Boyd, réaffirme que le premier ministre René Lévesque a bel et bien exercé en 1979, de fortes pressions sur lui afin qu'il endosse contre son gré un règlement hors cour dans l'affaire du saccage de la Baie James.

Cela contredit les propos du premier ministre Lévesque qui a nié dimanche dernier avoir exercé pareilles pressions sur M. Boyd.

Rejoint hier par le quotidien La Presse, M. Boyd a déclaré qu'il maintenait intégralement la déclaration qu'il a faite la semaine dernière à Radio-Canada, à savoir que le chef du gouvernement René Lévesque lui a dit: "Ou vous réglez hors cour, ou je

prendrai les moyens pour que vous le fassiez".

Selon M. Boyd, c'est lors d'une rencontre dite de "consultation" au sujet du règlement hors cour sur le saccage de la Baie James, organisée le 19 février 1979 au bureau du premier ministre, que M. Lévesque lui a lancé cet ultimatum.

Motif évoqué par M. Boyd
Motif: Robert Boyd s'opposait catégoriquement à la négociation d'un règlement hors cour dans la poursuite de \$31 millions qu'avait intentée la Société d'énergie de la Baie James contre la FTQ-Construction, à la suite du saccage de la Baie James. Et M. Lévesque et son chef de cabinet Jean-Roch Boivin voulaient que la SEOI accepte de régler ce litige hors

cour, ce qui fut fait par la suite pour la modique somme de \$200,000.

"J'ai dit ce que j'avais à dire. Je ne change pas d'idée là-dessus", a répliqué M. Boyd aux propos du premier ministre.

Un autre ancien PDG d'Hydro-Québec, Roland Giroux, et administrateur de la SEBJ au moment des négociations du règlement hors cour, a également soutenu que c'est le bureau du premier ministre Lévesque qui a forcé Hydro et la SEBJ à régler le litige hors cour.

M. Lévesque a déclaré dimanche: "Les seules pressions qu'on a exercées, ça a été de lui (Robert Boyd) faire savoir qu'on était favorable à un tel règlement. Quant aux prétendues menaces, c'est pas mon genre".

• Ballon sur glace: litige avec Masson

Buckingham convoque les parties impliquées

BUCKINGHAM — Le Conseil de Buckingham a décidé de convoquer toutes les parties impliquées dans le dossier du championnat provincial de ballon sur glace avant de prendre position dans cette affaire.

A la réunion du conseil municipal de Buckingham, hier soir, le directeur des loisirs Denis Boucher et un bénévole ont voulu apporter des

précisions à la suite de l'article du DROIT, en date du 18 mars, mais le maire Reginald Scullion veut connaître tous les dessous de cette affaire avant d'aller plus loin.

Rappelons que M. Denis Boucher a avisé les organisateurs de Masson, le 15 février, qu'il avait recommandé au comité des loisirs de la ville de Buckingham de présenter une résolu-

tion au conseil municipal recommandant que Buckingham, en tant que ville, ne s'implique pas ni de près, ni de loin dans l'organisation du championnat de ballon sur glace. Par le fait même, a ajouté M. Boucher, le service des loisirs est prêt à louer les heures de glace nécessaires à \$50 l'heure.

Le Conseil a été saisi de cette recom-

mandation à sa réunion du 21 février, mais a dit le maire Scullion, «le Conseil ignorait que cette recommandation avait été envoyée à Masson avant qu'il en prenne connaissance».

Le Conseil de Buckingham ayant reçu le dossier de son directeur des loisirs, le maire a demandé au greffier de convoquer toutes les parties impliquées dans ce dossier à une rencontre qui devrait avoir lieu

entre le 28 et le 31 mars.

Le maire Scullion a insisté pour que des représentants des bénévoles de Buckingham et Masson soient présents à cette rencontre, de même que MM. Moncion et Luc Bard de Masson. Tout le Conseil sera présent à cette rencontre et ce n'est qu'après avoir entendu toutes les parties que la municipalité de Buckingham fera une mise au point finale.

• Comités de parents

Oui au projet Laurin

MONTREAL (PC) — L'assemblée générale de la Fédération des comités de pa-

rents a donné son aval en fin de semaine aux éléments principaux du projet de réforme scolaire proposée par le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

Au même moment, la Fédération des commissions scoli-

res catholiques du Québec tenait une assemblée générale spéciale sur le même sujet dans un autre hôtel de Montréal. Mais elle est à abouti, sur ce qui constitue le cœur du projet de réforme, à une proposition contraire à celle des parents.

JEAN-PAUL ET BERNARD



PICARD

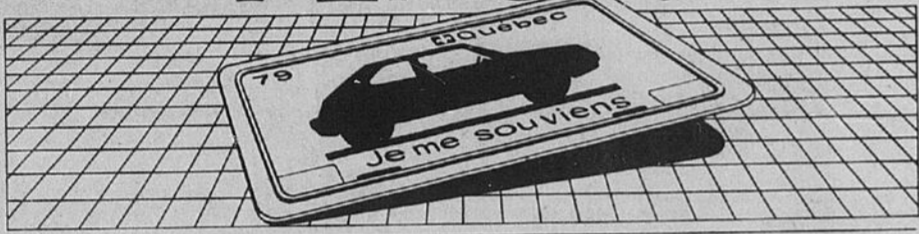
PHARMACIENS

164, rue EDDY, HULL

777-5273

L'IMMATRICULATION

Y AVEZ-VOUS PENSÉ?



CETTE ANNÉE ENCORE, LA DATE LIMITE DE RENOUVELLEMENT D'IMMATRICULATION EST LE 31 MARS.

Présentez-vous dès que possible à un centre de services de la Régie, à une caisse ou chez un mandataire affichant le signe I.V.A. Faites vite! N'attendez pas la date limite.

Régie de l'assurance automobile du Québec

VOUS AVEZ TOUTE NOTRE ATTENTION

LE PLUS GRAND CHOIX DANS L'OUTAOUAIS QUEBECOIS

VENTE 4e ANNIVERSAIRE DE GATINEAU

UNE OFFRE INCROYABLE POUR UN TEMPS TRES LIMITE

Votre maison complète en tapis avec tout le stock en magasin aux deux Tapis Suprême de votre choix.

MAISON COMPLETE: taxe et installation comprises

LA MAISON SUPREME

SALON PASSAGE

(20.09 m.c.) avec les fameux tapis pee-wee ou Etoile, 100% nylon

3 CHAMBRES

(total: 40.15 m.c.) avec le fameux Youppi de Constellation, 100% nylon

CUISINE

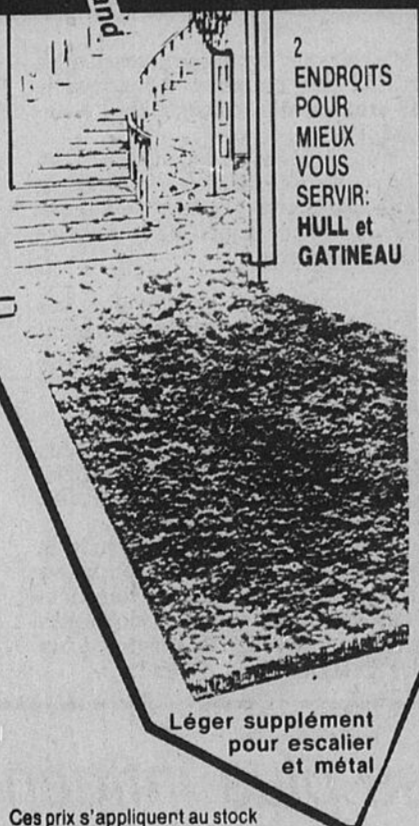
(16.73 m.c.) Avec le vinyle coussiné Royelle d'Armstrong ou le Princesse de Domcor

SEULEMENT:

\$999⁹⁹

TOUT COMPRIS

Facilités de paiement sans aucune compagnie de finance *



Ces prix s'appliquent au stock à nos 2 magasins seulement. *Sujet à acceptation

2 ENDROITS POUR MIEUX VOUS SERVIR: HULL et GATINEAU

LA MAISON SUPER-SUPREME

SALON PASSAGE

(20.09 m.c.)

avec les tapis SHERIDAN de Morency, ou le CHARMANT de Richmond, ou MAISON BLANCHE de Richelieu, ou le SANS SOUCI de Peerless

3 CHAMBRES

(total: 33.45 m.c.)

avec les tapis PEE WEE de Constellation ou l'Etoile de Coronet, 100% nylon.

CUISINE

(13.40 m.c.)

Gaf 4400 ou 4800 sans cirage

Une maison de rêve pour seulement

\$1395⁰⁰

TOUT COMPRIS*

LE PLUS GRAND CHOIX DANS L'OUTAOUAIS QUEBECOIS

Y A PAS A DIRE:

CHEZ Tapis Supreme

Y en a pas de problèmes.

766, boul. St-Joseph Hull — 770-9073
761, boul. Maloney Gatineau — 663-6661



CJRC 1150



• Hydro-Churchill Falls
La cause sera probablement portée en appel

MONTREAL (PC) — A la suite d'une décision de la Cour suprême du Canada, qui habilite la Cour supérieure à interpréter le contrat entre Hydro-Québec et la société Churchill Falls (Labrador), le juge Jules Beauregard en a commencé l'étude, hier, sachant d'avance que son jugement sera sûrement porté en appel.

Hydro-Québec veut savoir si la compagnie Churchill Falls (Labrador) violera le contrat, si jamais elle livre 800 mégawatts à Terre-Neuve.

L'ordre lui en a été intimé par le cabinet de Terre-Neuve, en 1976, mais la validité de cet ordre fait actuellement l'objet d'un litige devant les tribunaux de Terre-Neuve.

Dès le début des audiences en Cour supérieure, hier à Montréal, l'avocat de Churchill Falls (Labrador), Me Colin Irving, a prouvé: "Il existe plus qu'un risque raisonnable que cette cause soit portée devant la Cour suprême du Canada".

Le contrat
En vertu du contrat, Hydro-Québec peut acheter à des prix très bas l'énergie de la centrale de Churchill Falls jusqu'en l'an 2041.

La compagnie Churchill Falls (Labrador) soutient qu'elle se doit d'obéir à l'arrêté en conseil de Terre-Neuve, sans violer le contrat car il s'agit, selon elle, d'un cas de "force majeure" non prévu, dont le contrat fait mention.

Une autre cause dans cette affaire est actuellement pendante devant la Cour suprême du Canada, qui doit décider de la constitutionnalité de la tentative d'expropriation sans compensation de Churchill Falls par le gouvernement de Terre-Neuve.

Lignes de transport
Un ingénieur d'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Richard, a expliqué au juge Beauregard, hier, qu'environ le quart de la capacité de production de la société québécoise provient de Churchill Falls par trois lignes de transport.

Ces lignes, a-t-il ajouté, ont été construites au coût de \$450 millions par Hydro-Québec, qui croyait que le contrat serait respecté. Si 800 mégawatts vont ailleurs, ces lignes vont devenir sous-utilisées.

Un avocat de Churchill Falls (Labrador), Me Louis Lacoursière, a tenté de soulever la question d'exportation d'électricité aux Etats-Unis que pratique Hydro-Québec, mais le président du tribunal a décidé que cette affaire n'était pas pertinente à la cause.

• Le gouvernement doit cesser «au plus tôt»
Québec adopte trop de «lois improvisées» — Marx

par Bernard Racine

QUEBEC (PC) — Les municipalités qui, avant le 18 décembre dernier, ont réclamé des intérêts pour les comptes de taxes en retard, ont agi dans l'illégalité et les citoyens ont probablement un recours pour se faire rembourser.

C'est ce qu'a révélé hier, au cours d'une conférence de presse, le critique libéral en matière de justice Herbert Marx, député de D'Arcy McGee.

M. Marx voulait illustrer par là le manque de cohérence de la législation au Québec, qui découle du trop grand nombre de lois adoptées par l'Assemblée nationale et des nombreux règlements qui les accompagnent.

L'année dernière, le gouvernement du Québec a fait adopter 121 lois dont 66 d'intérêt public et général et 55 d'intérêt local ou privé. Ces nouvelles lois d'intérêt public viennent s'ajouter aux 435 lois contenues dans les Statuts refondus pour lesquelles il n'existent pas d'index.

Les lois d'intérêt public, adoptées en 1982, regroupent 4,185 dispositions législatives et souvent une seule disposition ajoute des dizaines d'articles à la législation existante.



Herbert Marx (Photo d'archives)

qui a cité un exemple de ce fait.

Les titres des projets de loi ne disent plus rien du contenu de la loi et les notes explicatives n'expliquent plus rien et sont souvent trompeuses, selon lui.

Par exemple, la note explicative de la Loi 101, modifiant

certaines dispositions législatives, disait: "Cette loi modifie plusieurs dispositions législatives. Ces modifications sont principalement de nature technique et ont pour but de faciliter l'administration des lois visées."

En réalité, la loi 101 modifiait 34 lois différentes et faisait notamment passer de \$6,000 à \$10,000 la juridiction de la Cour provinciale. Toute une modification technique de souligner le député.

En plus des lois, le gouvernement adopte annuellement de 800 à 900 règlements. L'année dernière, la version française des règlements adoptés représentait 5,037 pages de la Gazette officielle du Québec. Sans compter les 35,000 pages de décrets.

Le gouvernement devrait cesser "au plus tôt" d'adopter des lois inutiles, improvisées, sans consultation, qui font double emploi avec des lois existantes" a dit M. Marx.

Il faut faciliter la recherche et l'accès

aux lois et aux règlements en publiant des index, en regroupant dans le même projet de loi les dispositions relatives au même sujet, en accélérant le processus de mise à jour des lois et en favorisant la mise sur pied de mécanismes de déréglementation pour éliminer les règlements vêtustes.

Le ministre de la Justice, à titre de président du Comité de législation du gouvernement, a pour mandat d'assurer la cohérence juridique des projets de loi, a rappelé M. Marx, qui a ajouté que force nous est de constater qu'il "a lamentablement

failli à la tâche".

M. Marx a souligné qu'il était paradoxal que M. Marc-André Bédard, le ministre ayant le plus grand nombre de responsabilités différentes, soit le seul qui n'ait pas au moins un adjoint parlementaire.

A son avis, M. Bédard devrait avoir au moins deux adjoints parlementaires, lui qui, en plus d'être ministre de la Justice est Procureur général, président du comité de législation, ministre d'Etat à la réforme électorale et organisateur du Parti québécois pour le Saquegan-Lac-St-Jean.

DE L'ASSURANCE? UNE NECESSITE

50 ANS DEJA

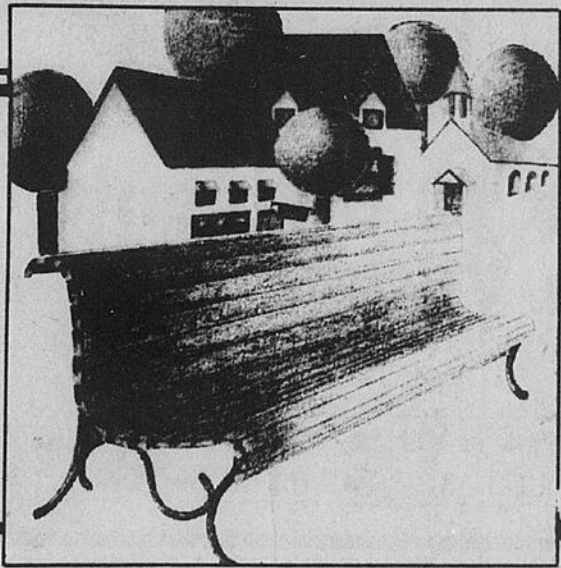
Luc Dussault
Courtier d'assurances
associé

M. Robert Brière
Courtier d'assurances
associé

Gilles Cadieux
Courtier d'assurances
associé

Pour tous vos besoins d'assurance, consultez un de nos représentants. Ils se feront un plaisir de vous conseiller. Consultez-nous d'abord!

ASSURANCE DUSSAULT
31, rue Laval,
Hull, Québec. 771-8361



Le Village
Place Cartier



les 10 diamants du Village

7 CTCRO vers le Village
1 12 13 19 22 23 31 32 33 49 60 62 63 72 97

SUPER AUBAINE

Peintures à l'huile avec cadre, de qualité
(de grandeur au-dessus du sofa)

Rég. 230.00

Super spécial

49⁹⁵ et 59⁹⁵

Aussi, la plupart des peintures sur le plancher

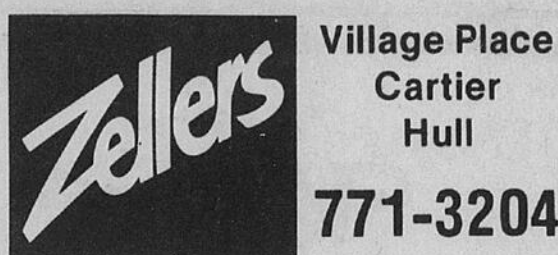
à moitié prix.

Valide jusqu'au 2 avril 1983

DEANE ART GALLERIES

Le Village

425, boul. St-Joseph, Hull



Village Place Cartier
Hull

771-3204

"En vente les 23, 24, 25 et 26 mars 83"

EPARGNEZ 25%

sur les manteaux de printemps pour juniors et jeunes femmes

AU CHOIX

\$29⁹⁷ CHACUN



10% DE RABAIS sur présentation de cette annonce

mode margot

425, boul. St-Joseph
Le Village Place Cartier,
Hull, Québec H8Y 3Z7
Tél.: (819)777-1222

NETTOYEUR PELICAN

SPECIAL DE PAQUES
Avec présentation de ce coupon

3⁰⁰ de rabais

sur nettoyage de \$10.00 et plus.
Valide jusqu'au 9 avril 1983.

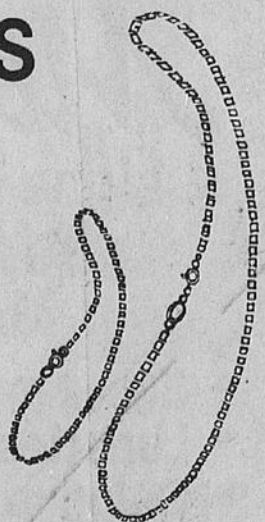
Couturier sur place.
Service rapide.

Le Village Place Cartier
425, boul. ST-JOSEPH, HULL
776-6232

CHAINES EN OR

10k

20% de rabais



Bijouterie

Diane Or Ltee

425 BOUL. ST-JOSEPH
(Le Village Place Cartier)
HULL, QUÉ. J8Y 3Z8

RÉPARATION DE BIJOUX ET MONTRES

TEL. (819) 777-8580

PLAN MISE DE COTE

VENTE de Pâques

JUSQU'À 50% de RABAIS

salle à manger
salon
chambre

CHENE MASSIF
Le cadeau idéal

CHAISE MIRACLE à partir de 129.50

• CHOIX DE TISSUS
• PLAN MISE DE CÔTÉ
• POSSIBILITÉ DE CRÉDIT
• PAS DE TAXE SUR LES MEUBLES

SALLE DE MONTRE et USINE
10, ST-AMOUR, MASSON, QUÉ.
986-6776 - 663-3945
ouvert dimanche midi à 5p.m.

Chaise Miracle

MEUBLES



MANUFACTURIER

Gatineau, Promenades de l'Oulouais
808-3077
Ottawa, Heronville Mall
737-3666
Ottawa, Place d'Orléans
824-7676
Hull, Le Village, Place Cartier
771-2162

I.G.A. LAFLAMME

Epicerie
Viande
Fruits et légumes
Pâtisserie
Charcuterie
Bière et vin

Meilleur service en ville.

• Impôts: étude comparative du CPQ

Parizeau doit tenter de réduire les écarts

par Maurice Girard

MONTREAL (PC) — A quelques semaines du dépôt du prochain budget du ministre des Finances Jacques Parizeau, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) lance un appel au gouvernement pour qu'il prenne des mesures afin de réduire les impôts des particuliers et des sociétés.

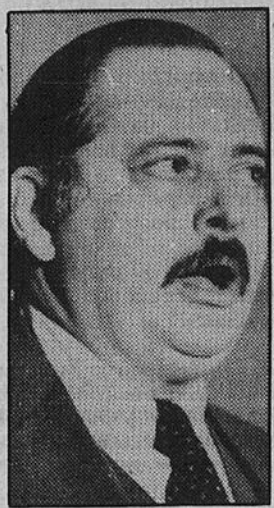
Cette demande, souvent répétée, est formulée dans un mémoire de 10 pages intitulé "Les impôts au Québec: il faut tendre à réduire les écarts avec les autres provinces", que le CPQ a remis au ministre Parizeau avec une "Analyse du fardeau fiscal des sociétés et des particuliers au Québec comparé à l'Ontario et l'Alberta", effectuée par Liberté-Lanctôt.

Cette étude démontre ce que tout le monde savait déjà: les entreprises établies dans la province paient plus d'impôts

que les résidents et entreprises de l'Ontario et de l'Alberta.

Dans cette perspective, l'intervention du CPQ vise à aider l'économie québécoise, marquée par un taux de chômage supérieur à 14% et qui devrait connaître en 1983 une croissance de 0,6%, selon le Conférence Board.

"Compte tenu de la gravité des problèmes qui assaillent l'économie du Québec, nous nous devons de maintenir un climat général qui soit de nature à attirer chez nous des investissements massifs qui sont devenus nécessaires



Jacques Parizeau (Photo d'archives)

pour maintenir notre niveau de vie comparé à celui de nos concurrents", déclare le CPQ.

La relance de l'économie repose d'abord sur l'entreprise privée. Or, la fiscalité est un des principaux facteurs favorables aux investissements plutôt que les programmes d'emplois artificiellement créés, qui ne servent qu'à repousser l'échéance inévitable qui menace toute économie qui décourage à l'origine l'entrepreneuriat, condition sine qua non de dynamisme économique", affirme M. Sébastien

Allard, président du CPQ.

Ecart marqué
Après une baisse en 1979 et 1980, l'effort fiscal de l'ensemble des agents économiques du Québec doublera d'ici 1984. Déjà, les Québécois paient en moyenne 19,1% de plus en impôts et taxes de tous genres que les contribuables ontariens ou albertains.

Seuls les contribuables dont le revenu brut est inférieur à \$20,000 paient moins d'impôt qu'en Ontario. Pour toutes les autres catégories supérieures, le niveau d'imposition entre les deux provinces s'élargit aux dépens du Québécois. De 6,5 pour cent qu'il est au niveau de \$30,000, il atteint 19 p.c. au niveau de \$100,000.

Par exemple, un père de deux enfants, dont la femme demeure au foyer, paiera \$358 de plus en impôts au Québec qu'en Ontario s'il gagne \$30,000 annuellement. Avec l'Alberta, la différence est de \$1,160 en faveur du contribuable de l'Ouest.

L'écart s'élargit au fur et à mesure que le contribuable augmente de revenus.

Haute-Gatineau

par Michel Gauthier

Contre l'offre de Maniwaki DELEAGE — Une majorité de répondants au sondage de la municipalité de Déleage s'est prononcée contre la participation aux loisirs offerts par la ville de Maniwaki. Un total de 427 personnes ont retourné les questionnaires et 252 ont dit non alors que seulement 175 se prononçaient en faveur de cette participation. La ville de Maniwaki demande environ \$15,000 à la municipalité de Déleage pour que les résidents de celle-ci aient libre accès à tous les loisirs organisés à l'intérieur de ses limites.

Pas d'offre pour le vieux bureau de poste

MANIWAKI — Personne n'a soumis d'offre d'achat pour le vieil édifice de l'ancien bureau de poste de Maniwaki qui avait été mis en vente par la ville de Maniwaki. Cette dernière demandait un minimum de \$35,000 payables comptant. L'avis de vente avait été publié à la suite d'une demande du club des Moose qui désire se porter acquéreur de l'édifice. Comme aucun acheteur éventuel ne s'est manifesté, il est probable que la ville entamera maintenant des négociations directes avec le club des Moose.

Drogue: arrestations

MANIWAKI — Dans sa lutte pour enrayer le fléau de la drogue, la Sûreté du Québec a procédé à quatre autres arrestations au cours

de la dernière fin de semaine, soit une pour trafic et trois pour possession. Deux des quatre individus arrêtés l'ont été dans des établissements hôteliers alors que les deux autres ont été appréhendés dans leurs véhicules. Ils comparaitront prochainement en cour à Maniwaki.

Projets acceptés

MANIWAKI — Neuf autres demandes de subventions ont été acceptées par le gouvernement fédéral, pour la région de la Haute-Gatineau, dans le cadre du programme de projets de développement communautaire du Canada. Les montants versés totaliseront \$179,996 et permettront de créer 25 autres emplois. Les deux principaux projets acceptés sont à caractère régional et seront administrés par l'Association touristique de l'Outaouais (ATO) et

l'Association de chasse et pêche de la Désert qui recevront respectivement \$33,213 et \$32,284. Selon le député Thomas Lefebvre, cette annonce porte à \$969,673 les montants versés dans la Haute-Gatineau dans le cadre de ce programme.

Les ZEC en assemblée générale

GRACEFIELD — La ZEC Pontiac tiendra son assemblée générale annuelle, dimanche, à la cafétéria de l'école du Sacré-Coeur de Gracefield. Outre la présentation des états financiers, du rapport des activités et du budget pour la prochaine année, on procédera aussi aux élections. La moitié des postes du conseil d'administration seront alors en jeu.

MANIWAKI

Quant à la ZEC Bras-Coupé-Désert, c'est demain, au Centre culturel de Maniwaki, qu'elle tiendra son assemblée générale annuelle. On y traitera des mêmes questions et aussi de la tarification pour la prochaine année. D'autre part, trois postes au sein du conseil d'administration seront en jeu et devront être comblés par élection.

Informations anglaises sur le Québec

MANIWAKI — Le conseil municipal de Maniwaki a demandé à la Société

Radio-Canada d'assurer la diffusion de ses émissions radio-phoniques de langue anglaise provenant de Montréal et de Québec dans la région de la Haute-Gatineau, afin de mieux desservir la communauté anglophone qui y demeure. A l'heure actuelle, ce sont les émissions en provenance d'Ottawa qui sont captées dans la région et celles-ci ne couvrent que très superficiellement l'actualité québécoise, selon le Conseil de Maniwaki. «Il est nécessaire que les citoyens anglophones de la région soient mieux informés et plus impliqués dans les affaires publiques du Québec», a soutenu la ville de Maniwaki dans sa résolution à l'intention de Radio-Canada. La demande du conseil municipal servira d'appui à la Société Radio-Canada qui a déjà entrepris des démarches pour assurer un tel service.

Exposition à Mont Ste-Marie

LAC-STE-MARIE — Le peintre Huguette Beaumont tiendra sa deuxième exposition solo, du 26 mars au 29 avril au centre touristique Mont Ste-Marie. Le vernissage aura lieu samedi à compter de 14h.

La Boutique des artisans

EGAN-SUD — L'Association des

artisans de la Haute-Gatineau aura sa «Boutique des artisans» au cours de la période estivale, de mai à septembre. La boutique sera logée dans une cabane en bois rond et servira de point de vente aux artisans de l'Association et aux autres créateurs de la région. Celle-ci sera située à la sortie nord de Maniwaki, sur la route 105 à Egan-Sud, chez la tisserande Rita Fraser. L'Association des artisans fait actuellement du recrutement afin d'offrir une grande variété de produits, et on peut s'informer en appelant au numéro 449-1440. L'ouverture officielle de la «Boutique des artisans» aura lieu durant la fin de semaine de la fête de Dollard.

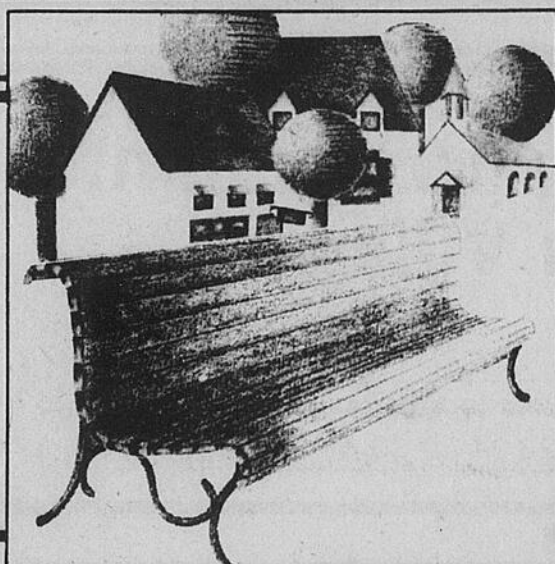
Pour un cégep à Gatineau

MANIWAKI — Le conseil municipal de Maniwaki a accepté une proposition d'appui allant dans le sens des démarches que la ville de Gatineau a déjà entreprises pour l'implantation chez elle d'une expansion du CEGEP de l'Outaouais. Selon le conseil municipal de Maniwaki, une décision favorable aux demandes de Gatineau serait susceptible de satisfaire les attentes légitimes d'une population nettement défavorisée sur les plans social et culturel.

TEST DE GROSSESSE JEAN LACHANCE

CLINIQUE MEDICALE DE L'ILE
Ouvert de 9h. a.m. à 9h p.m.
samedi de 9h. a.m. à 5h p.m.

15, rue STE-BERNADETTE Hull — 778-2026



Le Village Place Cartier



les 10 diamants du Village

7 CTCRO vers le Village
1 12 13 19 22 23 31 32 33 49 60 62 63 72 97



Kitten Knits

En vie, pleine de vie

La femme active de nos jours est pleine de vie. Les emplettes, le travail, les réceptions, la danse — il y a toujours quelque chose à faire — et vos vêtements en tricot Kitten vous suivent avec élégance et confort. Les tenues en double maille de polyester Kitten sont parfaites pour la vie sociale de l'été. Elles sont aussi lavables à la machine et séchent sans faux plis, prêtes à porter à plusieurs reprises. Faites participer un tricot Kitten à vos activités du printemps et de l'été, cette année. Aussi ravissants que confortables.

Boutique

Emilie



Village Place Cartier
425, boul. St-Joseph,
Hull, Qué. J8Y 3Z8
(819) 776-6017

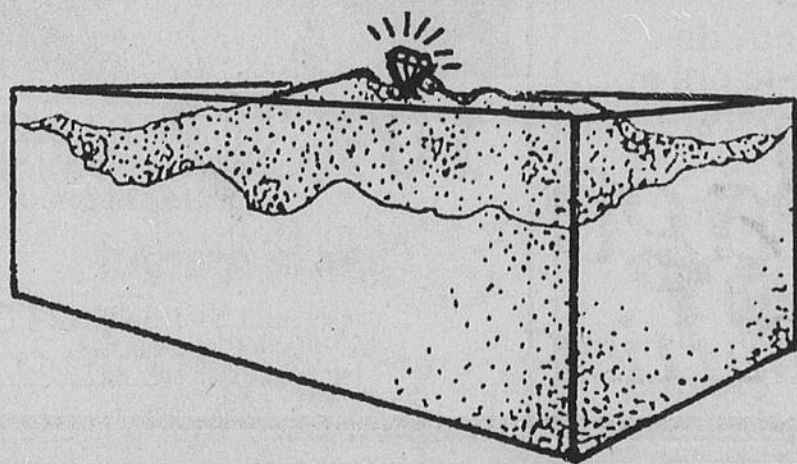
Nous avons les tailles 4 à 20 ans.

LES 10 DIAMANTS DU

Village Place Cartier

du 21 mars au 2 avril

Trouvez un des dix diamants enfouis dans ce contenant.



Vous pouvez participer en remplissant les coupons que vous trouverez chez tous les marchands du Village Place Cartier. Aucun achat requis.

PHOTO MINUTES

Sur présentation de ce coupon

GRATUIT

avec chaque développement, un agrandissement de 5 x 7"

Valide jusqu'au 9 avril 1983

LE VILLAGE PLACE CARTIER
425, boul. ST-JOSEPH, HULL
776-5927

SPECIAL VIDEO

Carte de membre pour un an \$50⁰⁰

A l'achat de cette carte nous vous offrons gratuitement 2 films pour une soirée, en plus cette carte vous donne le droit de réserver vos films au cours de l'année.

THEATRE du DISQUE

- Le Village Place Cartier 425, boul. St-Joseph, Hull 771-5750
- "Record Theatre" Westgate Mall 772-1775
- "Just Tapes", Centre commercial St-Laurent 748-3987
- Record Theatre 214, rue Bank 234-9430
- Le dernier Né Vidéo Théâtre Centre Rideau

Venez voir notre collection printemps

Michel

425, boul. St-Joseph (Village Place Cartier) Hull, Qué. 777-3255

Système Bi-énergie du C.E.D. Inc. Village Place Cartier Tél.: 771-3388

POURQUOI ATTENDRE A DEMAIN? PRENEZ LA DECISION AUJOURD'HUI MEME

Voici les produits qui vous feront économiser de 20 à 50% BI-ÉNERGIE

- Combiné électrique air chaud caloritek HH 15KW.
- Plynthes chauffantes industries
- Bouilloire à l'eau chaude/électrique Hydra 15/18 KW.

Tous les produits électriques s'installent au 100 ampères Enerstat. Le thermostat à micro ordinateur qui réduit les coûts d'énergie.

Ils ont tous droit à la subvention fédérale (P.C.R.P.) \$800.00 max. et subvention Hydro-Québec \$650.00

PLUS

Chaudière au gaz, fournaise au bois, poêle au bois, \$800.00 max. fédéral

PLUS

air climatisé: 5,000 à 11,500 BTU. Rétrofiltre: économie de 20% minimum de votre brûleur à l'huile.

Nous avons un programme qui saura répondre à toutes vos questions.

Appelez-nous au 771-3388 427, boul. ST-JOSEPH, HULL, QUE. J8Y 3Z7



Monika

Ligne complète des produits Monika

- Bijoux mode
- Lunettes de soleil
- Ceintures et bourses
- Dans un avenir très rapproché, un service particulier tel ongles acryliques et des pointes vous seront offerts.

Pour rendez-vous 777-0182

• Requête en inconstitutionnalité des lois 70 et 105

Le juge rendra une décision jeudi

QUEBEC (PC) — Le juge Jean Dutil, de la Cour des sessions de la paix, a fixé à jeudi son jugement sur la requête en inconstitutionnalité des lois 70 et 105 déposée par le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec avec l'appui du Front commun.

Le tribunal a entendu hier les plaidoies des parties dans le cadre de la cause-type de M. Louis Albert, un professionnel du gouvernement du Québec qui est au nombre des quelque 28,000 salariés de l'Etat accusés d'avoir participé à une grève illégale.

Le SPGQ, représenté par Mes Louise Otis et Gilles Grenier, allègue que le gouvernement a violé les dispositions de l'article 183 de l'Acte de l'Amérique du

Nord britannique en ne traduisant pas les "documents sessionnels" qui accompagnent les deux lois.

Les requérants tentent d'obtenir un jugement qui irait plus loin que celui rendu la semaine dernière à Montréal par le juge Gérard Girouard, qui ne s'est prononcé que sur la constitutionnalité des décrets inclus dans la loi 105.

Hier, Me Otis a fait valoir que les lois 70 et 105, de même que les documents sessionnels étaient indis-

sociables les uns des autres. Selon elle, ces documents ont été traités exactement comme des lois, aussi bien au moment de leur dépôt que de leur adoption ou de leur amendement.

"Ils n'ont obtenu la vie que par les lois et ne peuvent pas vivre par eux-mêmes", a-t-elle soutenu.

La loi 70 prolongeait pour une période de trois mois les conventions collectives venant à expiration le 31 décembre dernier et imposait

aux travailleurs du secteur public une réduction salariale. La loi 105, elle, fixe les conditions de travail des mêmes salariés à partir du 1er avril prochain.

Quant aux documents sessionnels, ils se composent de quelque 80,000 pages de décrets qui, au dire du gouvernement, tiennent lieu de convention collective.

Le procureur général, représenté par Me William Atkinson, a argumenté pour sa part que seuls les articles des lois pouvaient être considérés comme des mesures législatives. Il a souligné que

les documents sessionnels n'avaient en aucun moment fait partie des lois et que le législateur n'avait pas eu d'autres intentions que d'en faire des conventions collectives.

Et la loi 111...

D'autre part, la loi 111, votée le 16 février par le gouvernement québécois pour forcer le retour au travail des enseignants en grève, continue de susciter l'opposition.

La Coalition pour la défense des droits démocratiques et le retrait de la Loi 111, fondée au moment de son adoption à l'Assemblée nationale, a

annoncé hier la tenue d'une soirée de solidarité, vendredi à Montréal.

Formée de groupes issus de milieux populaires, politiques et universitaires, la coalition a déjà organisé, début mars, deux manifestations contre la Loi 111 qui avaient attiré plusieurs centaines de personnes à Montréal et Québec.

La coalition, qui dénonce les dangers

d'une telle loi pour la démocratie, compte poursuivre son opposition jusqu'au retrait pur et simple de la loi.

La conciliation...

Enfin, la conciliation tire à sa fin et ce n'est plus qu'une question d'heures, déclarait-on hier au ministère de l'Éducation.

Les trois conciliateurs chargés de rapprocher les parties, le

gouvernement et la Centrale de l'enseignement du Québec, devraient remettre leur rapport aujourd'hui, croit-on au MEQ.

En principe, cet exercice de conciliation entrepris le 8 mars doit se terminer aujourd'hui, selon le délai de deux semaines qu'avait fixé le gouvernement.

En fin de semaine, les deux parties ont

été invitées à réévaluer leurs positions respectives, chacune de leur côté, et elles devaient être convoquées hier par les conciliateurs.



MILLIONS

Chaque année, LE DROIT injecte, en salaires et achats divers, plus de DOUZE MILLIONS de dollars dans l'Outaouais québécois. Soixante-dix pour cent de ses employés résident au Québec. On y compte également sept cent quarante-huit porteurs, dix camionneurs et trente-deux livreurs motorisés. LE DROIT achète des moulins de Gatteau et Buckingham la majeure partie du papier journal qu'il utilise pour imprimer son propre quotidien, le Globe and Mail, le missel dominical Novalis et beaucoup d'autres travaux. Il effectue aussi dans l'ouest québécois une proportion importante de ses achats de biens et de services. Tout en étant à la fine pointe de l'information régionale, LE DROIT demeure l'un des plus importants agents économiques de l'Outaouais québécois.

Le Droit

Présent chez vous

PROFESSEURS

Le département des sciences administratives de l'Université du Québec à Hull dessert des programmes de 1er cycle (Administration, sciences comptables, économique, relations industrielles et informatique) et de 2e cycle en gestion de projet (management des services publics régionaux) et dans ce cadre, il est à la recherche de professeurs en:

ÉCONOMIQUE

DOMAINE D'EXPERTISE

- Finances publiques
- Économie du travail

TITRE ET COMPÉTENCE

Les candidats devront posséder une diplomation de 3e cycle en sciences économiques, de même qu'une expérience pratique dans le domaine concerné.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Traitement: Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: 1er juin 1983.

Lieu de travail: Hull

Prière de faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant 17h00 le mercredi, 6 avril 1983 à:

Jean-Paul Paquin
 Directeur du département des sciences administratives
 Université du Québec à Hull
 Case postale 1250, succursale "B", Hull, Québec J8X 3X7

Université du Québec à Hull

82-83-073



Le Village

Place Cartier



les 10 diamants du Village

7 CTCRO vers le Village
 1 12 13 19 22 23 31 32 33 49 60 62 63 72 97

SIERRA

MODE POUR DAMES



AUBAINE SPECIALE DU PRINTEMPS

Un tailleur 2 pièces, doublé de toile, disponible dans 2 styles et une variété de teintes printanières fashionables.

\$99

chez Sierra
 Village Place Cartier

SPÉCIAL

20% DE RABAIS

SUR TOUS LES ARTICLES DE CADEAUX

MEILLEURS SOUHATS LTEE

Le Village Place Cartier
 425, boul. St-Joseph, Hull
 777-6262

GREENBERG



Réduction! Montres et stylos-montre

Montre **6.99** Ord. 7.99

Stylo-montre **5.88** Ord. 6.99

À cristaux pour femmes et hommes. 5 fonctions: heure, minute, seconde, mois et quantième. Or ou argent.

Centre d'achat Place Cartier

SPÉCIAL

50% DE RABAIS

SUR TOUS LES DIAMANTS EN MAGASIN



BIJOUTERIE DU VILLAGE
 (Le Village Place-Cartier)
 BIJOUTERIE - HORLOGES - MONTRES
 Atelier de réparation sur les lieux
 Service rapide

425, boul. St-Joseph
 Hull, Qué. J8Y 3Z8 **776-2118**

réalités économiques

• \$2 milliards par an d'électricité à la Nouvelle-Angleterre

Québec espère signer d'ici un an

par Pierre Tourangeau

BOSTON (PC) — Le Québec espère signer d'ici un an avec la Nouvelle-Angleterre un contrat de vente d'énergie ferme qui pourrait rapporter annuellement \$2 milliards durant 20 ans, a déclaré hier à Boston le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources Yves Duhaime.

Le ministre, qui accompagnait le premier ministre René Lévesque lors de la signature d'un important contrat de vente

d'électricité excédentaire entre Hydro-Québec et les compagnies d'utilité de la Nouvelle-Angleterre, a affirmé qu'il ferait tout en son possible pour qu'on en arrive à la conclusion d'une entente ferme de 20 ans portant sur la vente de 2,000 à 2,500 mégawatts d'énergie par année.

Pourquoi le Québec est-il maintenant prêt à s'engager dans cette direction?

"Parce que, a expliqué M. Duhaime, le Québec a maintenant de l'énergie ferme à partager, étant donné la réduction du taux de croissance de sa demande interne."

"Il fut un temps, a-t-il rappelé, où nous pensions que nous serions forcés d'harnacher tout notre potentiel hydroélectrique avant la fin du siècle. Cela ne laissait entrevoir que peu de chances de conclure un contrat de vente d'énergie ferme pour une période raisonnable."

Mais les choses ont changé dramatiquement ces deux dernières années, a poursuivi le ministre, et nous pouvons facilement prévoir que nous n'aurons pas épuisé tout notre potentiel



Yves Duhaime: «Le Québec a maintenant de l'énergie ferme à partager, étant donné la réduction du taux de croissance de sa demande interne».

(Photo d'archives)

hydroélectrique avant l'an 2010 et encore.

Pour les Etats du Nord-Est américain, l'achat de 2,000 mégawatts d'électricité québécoise signifierait des économies de 320 millions de barils de pétrole.

"Le Québec, a dit le ministre, est aujourd'hui plus que jamais disposé à pousser plus loin dans la voie qu'officialise aujourd'hui ce premier contrat avec la Nouvelle-Angleterre. L'immense potentiel hydroélectrique du Québec et la grande fiabilité du réseau d'Hydro-Québec doivent être mis à profit."

Mise en chantier

M. Duhaime a tenu à préciser que dans le contexte actuel de décroissance, une éventuelle entente sur la vente aux Américains de blocs d'énergie ferme ne signifiait aucunement que le Québec doive accélérer la

mise en chantier de ses sites hydroélectriques.

Dans la pire des hypothèses, il serait peut-être nécessaire de devancer de 1988 à 1986 la construction de LG-1.

Le ministre québécois soutient que la conclusion d'une telle entente n'équivaudrait pas à exporter, comme le craignent plusieurs, des emplois aux USA, puisque les Américains devraient payer la Nouvelle-Angleterre. L'immense potentiel hydroélectrique du Québec et la grande fiabilité du réseau d'Hydro-Québec doivent être mis à profit.

Le Québec, de son côté, pourrait toujours continuer à offrir à rabais son électricité aux entreprises désireuses de venir s'installer sur son territoire.

M. Duhaime a indiqué que l'hypothèse sur laquelle on travaille tant à Hydro-Québec qu'à son ministère concerne un contrat de vente de 2,500 mégawatts par

année pendant 20 ans.

"2,500 mégawatts, a-t-il conclu, ça représente à peine cinq pour cent du potentiel hydroélectrique aménageable du Québec."

Deux difficultés d'importance à résoudre toutefois avant qu'on ne soit prêt à ratifier ce nouveau contrat: le prix que les Américains sont prêts à payer et la durée du contrat.

Le Québec souhaite s'engager pour 20 ans, tandis que les Américains aimeraient obtenir un contrat de 40 ans.

NOMINATION



Jean-Claude Hébert

Petro-Canada annonce la nomination de M. Jean-Claude Hébert au poste de président du Conseil d'administration des Produits Petro-Canada. M. Hébert est membre du Conseil d'administration de Petro-Canada depuis les débuts de la Société en 1976. Il continuera d'être Vice-président du Conseil d'administration et membre du Comité exécutif de Petro-Canada. M. Hébert, qui est conseiller en affaires, siège au Conseil d'administration de plusieurs compagnies canadiennes.



PETRO-CANADA

RAPPEL CONCOURS DE JOURNALISME ÉCONOMIQUE

Date limite pour la réception des candidatures:

31 mars 1983

Trois catégories:

Hebdomadaires régionaux

Quotidiens

Magazines et autres périodiques

Prix: 2 000\$ au lauréat de chacune des trois catégories

Ce concours est organisé en collaboration avec Alcan par la Fondation québécoise d'éducation économique.

Renseignements: M. Richard Tribault, Fondation québécoise d'éducation économique, Tél.: (514) 282-7700

RAPPEL

• Bois canadien exporté aux Etats-Unis

La Cour de commerce international tranchera

WASHINGTON (PC) — Quelque 650 compagnies de bois américaines ont interjeté appel en Cour de commerce international, hier, de la décision préliminaire du département du Commerce de ne pas imposer de droits compensatoires aux importations du Canada, qui s'élèvent annuellement à environ \$2 milliards.

Le 8 mars dernier, le département du Commerce en est arrivé à la conclusion que les importations canadiennes n'étaient pas subventionnées de façon significative.

Les compagnies américaines ont demandé au tribunal de rendre jugement avant le 23 mai, date à laquelle le département doit prendre sa décision finale.

Si cette décision finale concorde avec le jugement préliminaire, les choses en resteront là.

Mais si le tribunal renverse la décision préliminaire, la cause va être portée devant la Commission du commerce international, qui

va être chargée d'évaluer l'étendue des dommages causés aux compagnies américaines.

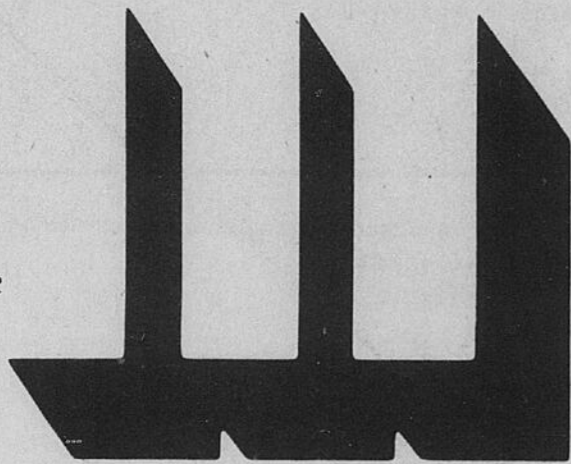
A New York

Un porte-parole des producteurs de bois américains, M. Paul Ehinger, a précisé que l'appel a été inscrit à New York.

Ces producteurs, a-t-il dit, croient toujours que les gouvernements provinciaux, au Canada, subventionnent d'une façon ou de l'autre les exportations aux Etats-Unis.

Pour M. Ehinger, des droits compensatoires de 65 pour cent du prix à la frontière des importations canadiennes sont nécessaires pour protéger l'industrie américaine.

Le point litigieux se trouve dans les droits de coupe du bois que les gouvernements provinciaux accordent aux compagnies canadiennes sur les terres de la couronne et qui sont considérés, par les compagnies américaines, comme des subventions déguisées.



VOUS PAYEZ 50% EN IMPÔTS?
INVESTISSEZ DANS UN IRLM (MURB)
DE MASTERCRAFT

À CAUSE DE CHANGEMENTS IMPORTANTS DE LA LOI
SUR L'IMPÔT FÉDÉRAL VISANT LES ABRIS FISCAUX,
CETTE OFFRE SERA PEUT-ÊTRE LA TOUTE DERNIÈRE!

POURQUOI?

POUR RÉALISER UNE
DÉDUCTION D'IMPÔT DE
13,081\$* SUR UN
INVESTISSEMENT DE 2,000\$

L'achat d'un IRLM de Mastercraft avant le 30 avril prochain
vous permet de bénéficier de déductions relatives aux frais
accessoires pour une année complète sur votre rapport
d'impôt 1983.

NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE VOUS NE POUVEZ
FAIRE UN MEILLEUR ACHAT EN IMMOBILIER

Nul autre au Canada ne peut vous offrir un condominium de
grand luxe avec nos garanties ainsi que toutes les déductions
qui s'y rattachent pour la somme minimale de 2,000\$.

MASTERCRAFT
DEVELOPMENT CORPORATION

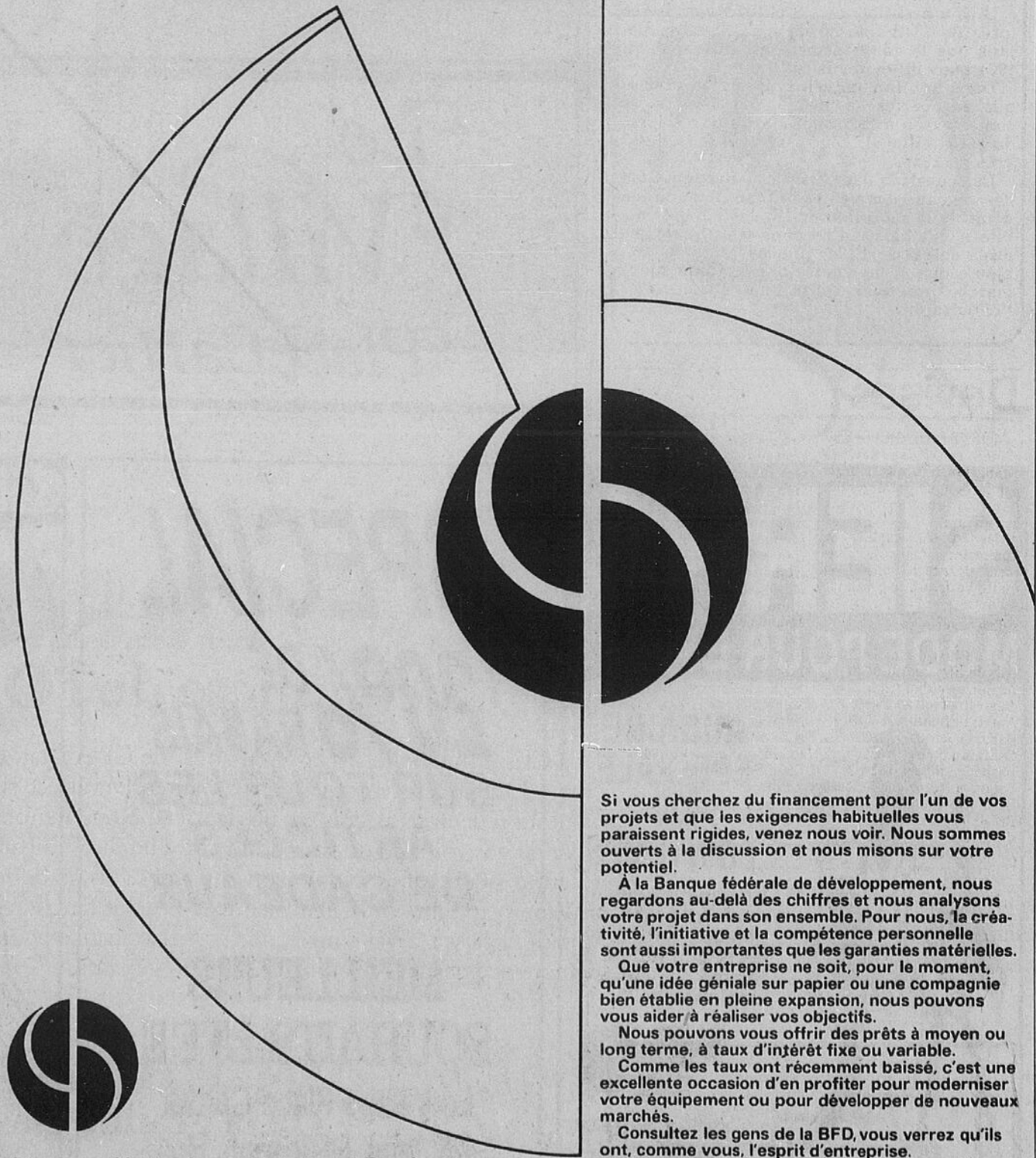
Pour de plus amples informations et demandes de brochures, communiquez à
frais virés à l'un ou l'autre de nos bureaux:

BUREAU-CHEF: 2080 ROUTE WALKLEY, OTTAWA
TÉLÉPHONE: (613) 737-4040 TÉLEX 053-3171

BUREAU DE TORONTO: 1 FIRST CANADIAN PLACE, STE 5280, TORONTO
TÉLÉPHONE: (416) 368-2995 TÉLEX 06-218200

*L'information contenue dans cette annonce est basée sur les notes et les hypothèses contenues
dans la brochure de Marina Bay et les investisseurs se situant dans un niveau de taxation
d'environ 50% en 1983.

DES PROJETS? NOS PRÊTS À TERME SONT FLEXIBLES.



Si vous cherchez du financement pour l'un de vos
projets et que les exigences habituelles vous
paraissent rigides, venez nous voir. Nous sommes
ouverts à la discussion et nous misons sur votre
potentiel.

À la Banque fédérale de développement, nous
regardons au-delà des chiffres et nous analysons
votre projet dans son ensemble. Pour nous, la créa-
tivité, l'initiative et la compétence personnelle
sont aussi importantes que les garanties matérielles.

Que votre entreprise ne soit, pour le moment,
qu'une idée géniale sur papier ou une compagnie
bien établie en pleine expansion, nous pouvons
vous aider à réaliser vos objectifs.

Nous pouvons vous offrir des prêts à moyen ou
long terme, à taux d'intérêt fixe ou variable.

Comme les taux ont récemment baissé, c'est une
excellente occasion d'en profiter pour moderniser
votre équipement ou pour développer de nouveaux
marchés.

Consultez les gens de la BFD, vous verrez qu'ils
ont, comme vous, l'esprit d'entreprise.



Banque fédérale
de développement

Federal Business
Development Bank

VOTRE AVENIR, NOUS ON Y CROIT.

Canada

le rythme des affaires

• Fausses impressions

HULL — Dans un communiqué, mentionnant que la Librairie Cartier-Mignault avait obtenu un contrat de \$1.3 million pour la fourniture de papeterie à l'Université d'Ottawa, dont le DROIT a fait état le 17 mars, certaines erreurs se sont glissées et ont pu créer de fausses impressions.

Le responsable de la publicité pour la Librairie Cartier-Mignault, M. Claude Savoie, a admis lors d'une entrevue téléphonique que certaines phrases du communiqué avaient pu porter préjudice aux deux autres firmes qui avaient soumis leur candidature pour le contrat.

On pouvait lire dans cet article que «l'Université, lors de la sélection, avait donné la priorité à la qualité et à la rapidité du service de la firme». M. Savoie a avoué avoir pris la liberté d'interpréter ainsi le choix de l'Université. En aucun cas cette dernière n'a dévoilé ses critères de sélection pour l'attribution du contrat.

Le contrat obtenu par la librairie est de \$742,000 pour trois ans avec possibilité de renouvellement pour deux ans, ce qui totaliserait alors la somme de \$1.3 million. Lors de la rédaction du communiqué, M. Savoie n'a retenu que le plus élevé de ces deux montants.

• \$32,500 pour Tembec

TEMISCAMING (PC) — La société Tembec, fabricant de cellulose de Temiscaming, a accepté une subvention de \$32,500 dans le cadre du volet du Programme fédéral d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre (PAAIM) axé sur les collectivités.

C'est ce qu'a annoncé hier M. Henri Toussaint, député de Temiscamingue, au nom de M. Edward Lumley, ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale.

Cette somme permettra à Tembec de mener une étude en vue de déterminer la possibilité de remettre en activité et d'exploiter l'usine Rayonier de l'ITT à Port-Cartier. L'usine, construite pour fabriquer du tissu de rayonne synthétique cellulosique, a fermé ses portes en 1979.

Depuis que la région de Port-Cartier-Sept-Îles a été désignée aux termes du PAAIM en mars 1982, neuf entreprises, dont Tembec, ont reçu de l'aide en vertu du programme. Une offre d'aide a été faite à une autre firme, qui ne l'a pas encore acceptée, et une autre demande d'aide est à l'étude.

• Les PME résistent

WASHINGTON (AFP) — Les petites entreprises ont mieux affronté que les grandes la récession durant laquelle elles ont même créé des emplois, selon un rapport annuel de la Maison-Blanche sur la petite industrie.

Selon ce rapport, entre juillet 1981 et décembre 1982, près de 600,000 emplois ont été créés dans les petites industries, 65,000 dans la finance, l'assurance et les agences immobilières, et 528,000 dans le domaine des services.

Le rapport, qui souligne que les petites entreprises seront «une force majeure dans la reprise économique en cours», ajoute que 90% des 2,7 millions d'emplois perdus dans la même période, se situent dans les mines et l'industrie, deux secteurs dominés par les grandes entreprises.

La construction, selon ce rapport, a été le seul secteur dans lequel les petites entreprises ont connu, durant la récession, une baisse importante de revenus et d'emplois.

Les États-Unis comptaient en 1980, dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles, 16,8 millions de petites entreprises dont un peu plus de 3 millions dans l'agriculture.

• Pertes moins élevées

LONDRES (AP) — British Leyland, le constructeur automobile nationalisé de Grande-Bretagne, a annoncé une diminution très importante de ses pertes en dépit de la récession et fait savoir que l'aide des contribuables britanniques pourrait ne plus être nécessaire l'an prochain.

B.L. a bénéficié de 1.5 milliards de livres (près de \$3 milliards) de fonds publics depuis que le gouvernement est intervenu en 1974 pour lui éviter la faillite.

Dans le bilan annuel, la direction précise que ses pertes en 1982, après impôts, se sont élevées à 292.9 million de livres (près de \$600 millions), contre 497 millions de livres en 1981.

La réduction des pertes et l'augmentation des revenus des ventes ont été obtenues en dépit de la récession de l'industrie automobile et une baisse d'un pour cent du volume des ventes de B.L., précise le texte, qui ajoute que si les ventes ont diminué sur le marché intérieur, elles ont augmenté à l'exportation.

• Société nationale de fiducie de Montréal

SODEQ a fait une offre

TROIS-RIVIERES (PC) — Les dirigeants de la SODEQ du Centre du Québec ont annoncé hier que l'organisme voulait se porter acquéreur des actions de contrôle de la Société nationale de fiducie de Montréal.

La SNF dispose d'une capitalisation de \$5 millions avec un porte-feuille de \$93 millions, et administre des biens d'une valeur de \$1 milliard.

Cette firme, fondée par la Société Saint-Jean-Baptiste, en 1918, pour canaliser les épargnes des francophones, est propriété de la Fédération

des caisses d'épargne économique du Québec depuis 1979. Cet organisme a dû se départir de ses actifs. Dernièrement, elle a vendu son siège so-

cial d'Alma et les installations du Mont Tremblant, et doit liquider le solde dans les prochains mois.

Il s'agit là d'une tentative de prise de possession par une compagnie beaucoup plus petite qui veut "manger un gros".

Selon MM. Rénald Laquerre et Claude Lampron, respectivement président du conseil d'administration et directeur général de la SODEQ, c'est une formule qui a fort bien réussi à M. Paul Desmarais, de Power Corpora-

On a fait ressortir que la SODEQ du Centre du Québec est "la plus dynamique et la plus rentable des douze que l'on retrouve au Québec" et que la SNF est en excellente santé financière.

Toutefois, la SODEQ n'est pas la seule en lice étant donné la situation avantageuse pour les acheteurs: d'autres sociétés, banques, et compagnies d'assurances, ont aussi présenté des soumissions.

Celles-ci seront ouvertes à Québec mardi à 11h, mais on va mettre une couple de mois à les analyser avant d'accepter celle qui convient le mieux.

Sûre de son coup, la SODEQ a fait des représentations auprès des législateurs pour faire modifier sa charte afin de permettre ce genre de transaction et ensuite la gestion d'un tel porte-feuille.

• Système monétaire européen

La nouvelle grille des parités profite au dollar

PARIS (AFP) — La nouvelle grille des parités au sein du Système monétaire européen adoptée hier à Bruxelles apparaît réaliste mais un peu juste aux milieux financiers occidentaux qui, d'autre part, sont étonnés de la réévaluation du franc belge et de la couronne danoise.

Le réaménagement monétaire, qui concerne les huit monnaies du SME, aura profité au dollar qui a enregistré une hausse face à toutes les devises et spécialement au franc français (7.19 f contre 6.94 f vendredi) à New York, une des rares places financières ouvertes hier.

Dans les transactions commerciales entre banques, les seules autorisées dans les huit pays membres du SME en raison de la fermeture exception-

nelle des marchés officiels, le franc français s'est échangé à son nouveau cours plafond face au mark, 2.9985 F contre 2.8895 F vendredi.

Les cambistes prévoient que le franc français conservera "quelques semaines au moins" cette position favorable face au mark, mais pour des simples raisons techniques: les opérateurs, qui ces dernières semaines, dans l'attente d'une dévaluation de la devise française, s'étaient débarrassés de leurs francs, vont maintenant être tenus de reprendre leurs achats afin de faire face aux échéances commerciales.

Entre la monnaie la plus forte du SME, le d-mark, et une des plus faibles avec la lire, le franc français, l'écart de huit p.c. (5.5 p.c. de réévaluation

du d-mark et 2.5 p.c. de dévaluation du franc) correspond au "bas de la fourchette" du mouvement jugé nécessaire par les milieux financiers pour rétablir un équilibre au sein du SME.

Doutes

Les taux retenus hier pour le franc et le mark "ne laissent pas de mou" et nécessitent de la part de la France des mesures économiques d'accompagnement particulièrement sévères, commentait un analyste financier français. A Zurich, les milieux financiers émettaient des doutes sur les chances pour les huit membres du SME d'éviter un nouveau réaménagement d'ici six mois à un an, à moins de mesures "draconiennes" d'austérité en France.

dépôts garantis PLUS

Tous les dépôts garantis ne sont pas identiques: Nous vous proposons

- Capital et intérêts garantis
- Périodes de 30 jours et plus
- Taux concurrentiels
- Aucun frais d'acquisition et d'administration

11% 3 ans annuel
12% 5 ans annuel

PLUS

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec — membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

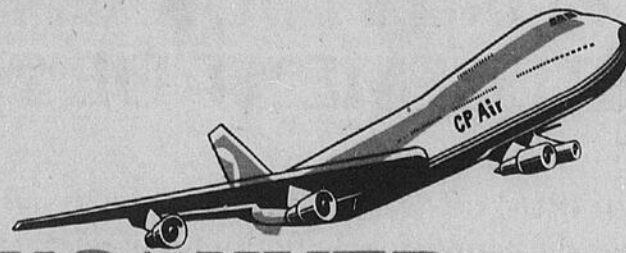
J. U. RENE PITRE, B.L., DIRECTEUR

Institution membre de la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec, membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

FIDUCIE PRÊT ET REVENU
325, Dalhousie, suite 400, Ottawa, 238-1221

“La Classe Impériale de CPAir: j'ai été conquis, comme bien du monde!”

Jules César



CALGARY-VANCOUVER

La conquête de l'Ouest: plus de vols chaque jour!

La Classe Impériale, la classe "affaires" de CP Air, fait de plus en plus de conquêtes chez les gens d'affaires. Devant ce succès, pas question de nous asseoir sur nos lauriers! Nous augmentons le nombre de nos vols afin de vous donner des horaires imbattables à des heures stratégiques. Nous avons aussi des vols pratiques vers Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Et pour faire encore plus pratique, il y a, à Vancouver, une correspondance pour Victoria. La fréquence des vols peut varier la fin de semaine.

DÉPART D'OTTAWA*	ARRIVÉE À WINNIPEG	ARRIVÉE À CALGARY	ARRIVÉE À EDMONTON	ARRIVÉE À VANCOUVER
7h30	11h05	11h	11h30	11h25
14h30	17h35	18h20	18h15	18h**
17h15	20h20	20h35	21h	20h45

*À compter du 13 mars.

**À compter du 24 avril.

Appelez votre agent de voyages ou CP Air au 237-1380 ou 1-800-361-8026 (sans frais).

LA CLASSE IMPÉRIALE CPAir

De la grande classe! Laissez-nous vous le prouver.

Montréal • Ottawa • Toronto • Winnipeg • Calgary • Edmonton • Vancouver • Victoria

CP et CPAir sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée. Classe Impériale est une marque déposée des Lignes Aériennes Canadien Pacifique, Limitée.

Devises

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux, parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre.

x-Taux mensuel

Afr. du Sud (rand) 1.1270	France (franc) .1690
All. de l'O. (mark) 5075	Grèce (drachme) .0149
Arabie saoudite (rial) .3560	Guyane (dollar) .4095
Australie (dollar) 1.0650	Hong Kong (dollar) .1835
Autriche (schilling) .0720	Hongrie (forint) .0308
Bahamas (dollar) 1.2250	Inde (roupie) .1270
Bahreïn (dinar) 3.2525	Indonésie (rupiah) .0017560
Barbade (dollar) .6150	Irak (dinar) 3.5300
Belgique (franc cnc) .026000	Irlande (livre) 1.5850
Bermudes (dollar) 1.2250	Israël (shekel) .0327
Bresil (cruzreiro) .0035	Italie (lire) .000855
x-Bulgarie (lev) 1.2705	Jamaïque (dollar) .5200
Caraïbes (dollar) .4615	Japon (yen) .005100
Chine (renminbi) .5445	Koweït (dinar) 4.1925
x-Colombie (peso) .0170	Liban (livre) .3045
Danemark (couronne) .1420	Malaisie (ringgit) .5335
E.A.U. (dirham) .3840	Mexique (peso) .0084
Espagne (peseta) .00920	Norvège (couronne) .1710
États-Unis (dollar) 1.2234	Nlle-Zélande (dollar) 8050
Fiji (dollar) 1.2400	Pakistan (roupie) .0990
Finlande (mark) .2230	Pays-Bas (florin) .4550
	x-Pologne (zloty) .0141
	Portugal (escudo) .01330
	x-Roumanie (leu) .2745
	Royaume-Uni (livre) 1.7984
	Singapour (dollar) .5850
	Suède (couronne) .1640
	Suisse (franc) .9560
	Tanzanie (schilling) .1320
	x-Tché. (couronne) .2040
	Trin. Tobago (dollar) .5130
	x-URSS (rouble) 1.7070
	Venezuela (bolivar) .1700
	Yougoslavie (dinar) .0175

le cancer agitooo réagissez

Société Canadienne du Cancer

vie familiale et sociale

• Choisir le sexe de son enfant...

D'abord une question de régime

PARIS (AP) — Choisir le sexe d'un enfant selon son désir est possible, c'est ce qu'a confirmé récemment, à l'occasion d'une réunion de presse, le Pr Joseph Stolkonski, dont les recherches aboutissent aujourd'hui en physiologie humaine à un taux de réussite à 90 pour cent.

Le régime est l'élément primordial du succès: manger salé favorise la mise au monde d'un garçon, consommer du lait et des oeufs celle d'une fille.

Cette conception révolutionnaire de la sélection des sexes, d'abord expérimentée pendant des années sur des bovins et d'autres animaux d'élevage, a été appliquée dans plusieurs hôpitaux français à des femmes dont certaines souhaitaient des garçons ou des filles.

Cette méthode repose sur le choix des aliments que la femme doit consommer en moyenne pendant un mois et demi à deux mois avant la conception, à condition que

la future mère mène une existence normale et équilibrée.

Actuellement l'expérience porte sur près de 500 naissances tant en France qu'au Canada où le Dr Lorrain utilise les mêmes techniques. Celles-ci ne sont pas de simples recettes de cuisine, comme le souligne le Pr Solkonski, mais doivent tenir compte de la physiologie et de la psychologie des patientes qui doivent être étudiées avant toute décision médicale.

On estime à 20 pour cent, en effet, le nombre de fem-

mes dont les caractéristiques mentales et physiques sont inconciliables avec le traitement.

Éléments défendus

Le régime fille représente des éléments défendus qui sont les suivants:

Café, thé, chocolat, eaux minérales gazeuses ou sodiques, liqueurs douces, bière, cidre.

Jambon, charcuterie, bacon, viandes en conserves, fumées, séchées, salées, Poissons congelés, fumés,

salés, en conserve et frits, mollusques et crustacés crus. Tous les fromages salés.

Pain et biscottes salés, biscuits et pâtisseries du commerce. Artichauts, champignons, épinards, céleris, betteraves, choux, tomates cresson, haricots blancs secs, fèves, pois, pois secs, pois cassés, lentilles.

Banane, pêches, abricots, cerises, avocats, oranges (pour les autres fruits préférer les conserves mais jeter le jus).

Châtaignes, dattes, pruneaux, figues sèches, chocolat noir et au lait, abricots secs.

Gâteaux, biscuits, desserts du commerce, sel, sel de céleri, d'ail, d'oignon, sels de remplacement. Cornichons, olives, saumure, marinades.

Eviter conserves, chips, viandox. Bouillons et potages du commerce, sucaryl, levure, beurre et margarine salés, mayonnaise et vinaigrette commerciales.

Les interdits du régime garçon sont à l'opposé:

Lait et toutes boissons au lait. Eaux minérales calciques. Bigorneaux, coques, crevettes, palourdes, clovises, crabes. Pain au lait, gaufres, crêpes et toutes les pâtisseries avec lait. Salades vertes, haricots verts, épinards et toutes préparations dont les sauces sont à base de lait ou de fromage (gratinées). Noisettes, noix, amandes, cacahuètes même salées. Cacao, chocolat au lait.

Desserts au lait, crème glacée, glaces et les sauces blanches, soupe au lait.

• Bien savoir se brosser les dents

Pour un beau sourire

par Mariane Claisse

PARIS (AFP) — Un beau sourire est un gage de beauté et de santé. Conserver de belles et bonnes dents est à la portée de

(presque) tous. Les progrès de la science, de la médecine et de la chirurgie permettent aujourd'hui d'assurer à la plupart des

sujets une denture saine. Encore faut-il l'entretenir.

L'hygiène dentaire poursuit un triple objectif: éliminer la plaque dentaire et le tartre, facteurs d'inflammation gingivale, favoriser la kératinisation de l'épithélium gingival afin d'accroître la résistance des gencives, favoriser les échanges métaboliques des gencives en stimulant la circulation sanguine.

Et d'abord, un bon brossage des dents est indispensable.

Il est nécessaire de se brosser les dents après chaque repas ou au moins deux fois par jour, matin et soir après les repas. Le brossage, pour

être efficace, doit durer trois minutes, montre en main. Toutefois, une brosse à dents électrique correctement employée assure un brossage efficace en 1 minute 1/2. La brosse à dents doit être changée tous les deux mois et en tout cas dès que les poils se déforment.

Les méthodes

La plus répandue est le brossage transversal ou horizontal. C'est la plus mauvaise car elle use les collets des dents et les gencives et n'assure aucun nettoyage des faces interdentaires. Elle doit être proscrite.

La technique verti-

cale est également à éviter. Par cette technique les aliments sont enfoncés dans le sillon gingival et la gencive elle-même est blessée.

La technique dite du rouleau a été préconisée pendant très longtemps. Elle consiste à tourner la brosse (les poils étant dirigés à 45 vers la racine) de la gencive vers la dent.

La technique circulaire de Fones: la brosse décrit des cercles, les poils restant perpendiculaires à l'axe des dents. Ni le massage gingival ni le nettoyage ne sont parfaits. Cette technique peut toutefois être appliquée aux enfants.

La méthode de Charters est recommandée aux dentures dont les espaces interdentaires sont importants, les gencives rétractées. Les poils de la brosse inclinée à 45°. Une forte pression est exercée sur la brosse en même temps que de très légers mouvements latéraux de vibrations.

Les brosses

Manuelles ou électriques les brosses à dents doivent toutes présenter les caractéristiques suivantes: les brins doivent être en matière synthétique, homogènes dans leur masse, sans canal médullaire (ce qui rejette les soies de sanglier), peu hygroscopiques (absorbant peu l'humidité), résistants et à extrémité arrondie. Le diamètre des brins détermine leur dureté. On a le choix entre une brosse «souple», «médium» ou «dure».

La tête de la brosse doit être de petite dimension ce qui lui permet d'atteindre toutes les parties de la bouche.

Le manche doit être droit. Sa position par rapport au support des brins peut être parallèle ou légèrement angulaire.

La brosse à dents manuelle est souvent

Médecins chômeurs

CALGARY (PC) — Le président de l'Association canadienne des internes et des médecins résidents s'inquiète de la lutte des étudiants en médecine qui, après leur graduation, ne pourront peut-être pas se trouver de travail comme internes cette année.

Le Dr Dan Roberts, de Winnipeg, a dit que, pour la première fois, le nombre de diplômés de facultés de médecine au Canada est supérieur au nombre d'internes autorisés par les gouvernements provinciaux.

Plus tôt ce mois-ci, le gouvernement d'Edmonton a débouqué des crédits pour permettre aux hôpitaux d'embaucher 25 internes additionnels, mais rien n'a encore été fait sur ce plan dans les autres provinces.

Maison du Textile
ASSORTIMENT SUPERBE DE TISSUS
EXCLUSIFS PRINTEMPS-ETE
VENTE 50% RABAIS sur tous les cotons V.I.P.
Tissu René, Valentino, Calvin Klein
Champs Elysées, Sposabella,
Gianni, Versace
Tissus romantiques pour la mariée
348, rue Champlain, Hull - 778-0980
Suivez la rue Laurier, tournez à Sacré-Coeur jusqu'à Champlain



UNE PREMIÈRE H. R.

Les fascinants coordonnés George Masket

Une collection 83 débordante de surprises... les nouveaux vêtements font aller George Masket. Une mode fonctionnelle, légère et pleine de vie. En popeline de couleur chanvre que l'on peut harmoniser avec de souples chandails en tricot. **À gauche**, chandail, encolure ras du cou, havane/café/fuchsia, 90\$. **Jupe droite**, 75\$. **À droite**, blouson ample, 160\$. Bermudas, avec plis, 65\$. Chandail aux épaules tombantes, en tricot à mailles mais éclaté. Chanvre. 85\$. Chandails, P.M.G. Blouson, 6-10. Jupe et bermudas, 6-14. Vêtements sport.

HOLT RENFREW
240 Sparks
Stat. gratuit jeudi, vend. soirs et sam. (Entrée rue Queen)
H.R. ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

lejabby FRANCE
légèreté, douceur, maintien



Azalée
Insuperable et très féminine
blanc - nacre - peau - noir
Cercle: B - C - 32 à 36
Souple: B - 32 à 36
String: P - M - G - XG
gamme complète de lingerie coordonnée

Adrian's Boutique Louly
Boutique Tease Bareables
Liliane La Chatelaine
Lila's Lingerie

Next to Nothing
Salon de la Mariée France, Gatineau
Cybele, Gatineau
La Boutique Essentielle
Simone's

Something Special
Lingerie Joviale
Lingerie For You
Boutique Linda
Boutique Nocturne
The Bare Essentials

VIYELLA

Le tissu naturel le plus populaire au monde

Viyella doux, lavable, dans de beaux motifs, tons unis et plaids. Idéal pour robes, blouses, jupes et ensembles 2 pièces.

*55% laine-45% coton
*115 cm de large

Régulièrement \$18.99 le mètre

POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT
\$12⁷⁷ le mètre

Marshall's
240, rue Sparks, Niveau C-3 angle de la rue Bank 234-7232

Stationnement intérieur gratuit les jeudi et vendredi soirs et toute la journée le samedi.



Une double greffe

Pour sa première apparition en public, après avoir subi, il y a six semaines, une double greffe du cœur et des poumons, Cameron Evans souhaite s'adonner à la recherche médicale ou à la collecte d'organes. «Maintenant, je vais consacrer ma vie aux greffes», a dit au cours d'une conférence de presse donnée quelques jours seulement après son retour à la maison, le jeune Evans, âgé de 19 ans, que l'on voit ici avec sa mère, Marilyn. «Cela m'a intrigué depuis le début. C'est si fascinant. C'est incroyable ce que cela fait pour les gens». Le 31 janvier les médecins du Presbyterian University Hospital, de

Pittsburgh, lui ont greffé un cœur et des poumons. L'opération avait duré huit heures. Evans souffrait d'hypertension pulmonaire idiopathique, lésion rare qui imposait une tension trop forte à son cœur et à ses poumons. Le jeune homme prend actuellement des médicaments pour prévenir un rejet des organes greffés. Il devra revenir régulièrement à l'hôpital pour des examens au cours des prochains mois. En attendant, il passe son temps à la maison à faire des appels téléphoniques, à voir des amis et à se reposer. «Je dors comme un ange», maintenant, dit-il.

(Photolaser PC)

Le Vermont légalise un mariage incestueux

MONTPELIER, Vermont (AFP) — Mme Ramona Forbes, 64 ans, devrait bientôt pouvoir convoler en justes noces avec son oncle, M. Harold Forbes, 86 ans, après avoir présenté un certificat assurant qu'elle ne peut plus avoir d'enfant.

La Chambre des représentants du Vermont (est des Etats-Unis) a voté à une large majorité hier en faveur de ce mariage, contrairement à toutes les

lois de l'Etat qui interdisent l'inceste. «Nous ne faisons que donner notre bénédiction à un couple qui de fait vit déjà comme mari et femme», a indiqué un représentant. «Je ne vois aucune raison, a-t-il ajouté, pour ne pas leur offrir un peu de merveilleux, un certificat de mariage».

Un des représentants hostiles à ce mariage s'est en revanche exclamé que

«c'était contraire à la bible». La dispense doit être acceptée par le Sénat et être signée par le gouverneur avant que Harold et Ramona Forbes puissent être déclarés mari et femme.

L'ambiguïté de la douleur

MONTREAL (PC) — «Environ 65 pour cent des soldats grièvement blessés au combat, et 20 pour cent des patients ayant subi des interventions chirurgicales majeures, déclarent n'avoir rien ressenti — ou simplement une légère douleur — au cours des heures ou des jours consécutifs à la blessure ou à l'incision (Beecher, 1959). Par contre, chez environ 70 pour cent des gens souffrant de lombalgie chronique (mal de dos) on ne peut déceler

aucune lésion apparente (Loeser, 1980)».

Ces observations, tirées d'un livre publiée vendredi, illustrent bien l'ambiguïté de la douleur et le défi qu'elle pose, comme y fait référence le titre de l'ouvrage: «le défi de la douleur».

Oeuvre de Ronald Melrack et Patrick D. Wall, le livre lancé vendredi et publié simultanément en français et en anglais, propose une nouvelle approche

pour expliquer la nature de la douleur et son traitement.

«Depuis longtemps et jusqu'au milieu du présent siècle, affirme le Dr Melrack, on pensait que la douleur était essentiellement un système d'alarme. Si elle remplit effectivement ce rôle, ce n'est cependant pas le seul qu'elle joue, car la douleur est un phénomène très complexe.»

Aussi, le nouveau livre s'attache-t-il à présenter la théorie des

deux auteurs à ce sujet, théorie dite «du portillon» et qui soutient que «la douleur constitue une expérience complexe à laquelle sont étroitement mêlés facteurs psychologiques et facteurs physiologiques».

Le Dr Melzack précise qu'il a fallu dix ans pour vaincre les réticences du milieu scientifique à l'égard de cette théorie mais que celle-ci est maintenant bien accueillie par la communauté scientifique.

Sept coordonnés: une garde-robe passe-partout

Avec tout juste sept vêtements de base, judicieusement choisis, vous pouvez vous composer une garde-robe qui vous donnera une tenue différente, chaque jour, pendant tout un mois.

Il y a trois règles simples à suivre. Tout d'abord, les

pièces composantes doivent être d'excellente qualité, afin de pouvoir être portées souvent — longtemps. Ensuite, la couleur choisie doit être un neutre intelligent. Il s'harmonisera ainsi à de nombreuses couleurs. Enfin, la coupe doit être impeccable; le style classique et de bon goût.



COMPOSANTE N° 1: UNE BELLE VESTE, de préférence non croisée. De coupe simple et élégante. Peut être marine, noire, taupe, grise ou même bordeaux.

COMPOSANTE N° 2: UNE JUPE ASSORTIE, droite, à pli simple ou creux. Avec la veste, cela donne un deux-pièces.

COMPOSANTE N° 3: UN PANTALON DE COUPE CLASSIQUE qui, également assorti à la veste, vous donnera un pantalleur.

Les composantes n°s 2 et 3 peuvent naturellement être portées seules ou être interverties avec des hauts différents comme les:

COMPOSANTE N° 4: UNE SECONDE VESTE, d'une couleur

Comptez et voyez. Sept belles pièces pour moins de 1500 \$, qui assorties, harmonisées, composent une garde-robe à la diversité presque infinie. Un investissement irrésistible!

assortie. Nous vous montrons ici une veste de flanelle blanche, mais cette veste pourrait être en tweed, ou en drap et d'une autre couleur.

COMPOSANTE N° 5: UNE BELLE BLOUSE ÉLEGANTE et féminine, sans tomber dans le chichi, qui ira parfaitement avec les composantes de 1 à 4 pour former un bel ensemble durant la journée ou une tenue légèrement habillée pour le soir.

COMPOSANTE N° 6: UNE BLOUSE A COL CHEMISIER de teinte assortie aux composantes de 1 à 4.

COMPOSANTE N° 7: UN CHANDAIL OU GILET CLASSIQUE à motif chevronné ou torsadé, de préférence, de couleur vive s'harmonisant aux autres pièces.

Germaine Gaudet, Expert-Conseil en traitement des informations, s'habille chez Harry Rosen pour Dames



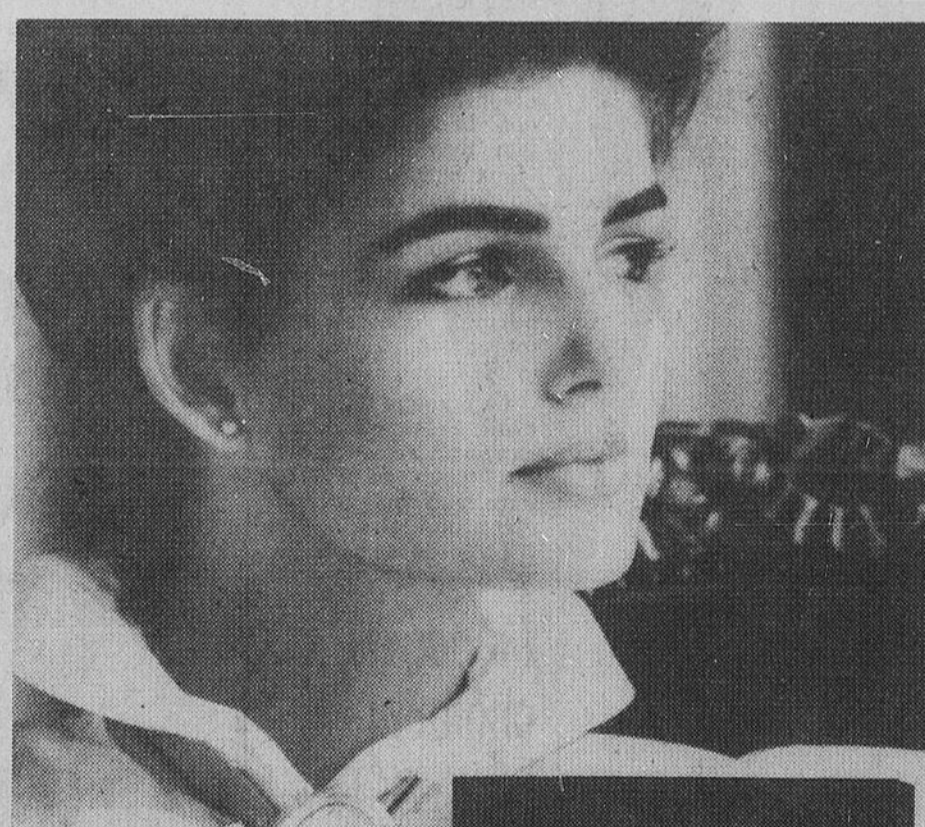
HARRY ROSEN POUR DAMES

CENTRE RIDEAU À OTTAWA, TORONTO-117 RICHMOND STREET WEST, 80 BLOOR STREET WEST

Pour plus de renseignements écrire à: 111 Richmond St. W., Suite 218, Toronto, Ontario M5H 2G4

Orlane chez Eaton

Pour vous...



Nouvelle gamme 1983: "Ligne pure" le programme Orlane pour les peaux sensibles

La gamme "Ligne pure" se compose de produits de soin spécialement conçus pour venir en aide aux peaux sensibles. Testés scientifiquement, ils contribuent à nettoyer, à assouplir et à rafraîchir la peau.

De la gamme "Ligne pure":

1. Emulsion nettoyante pure, 150 mL 12.50 ch.
2. Lotion apaisante pure sans alcool, 150 mL 12.50 ch.
3. Composé matinal, 75 mL 17.50 ch.
4. Crème de nuit, 50 mL 20.00 ch.
5. Composé fluide vespéral, 50 mL 22.50 ch.

Passez voir cette nouvelle gamme au comptoir Orlane chez Eaton.

Offre spéciale

Avec tout achat de produits Orlane, vous pourrez vous procurer pour 15.00, la collection "Fascination" d'une valeur de 70.00. Comprend: 2 ampoules de beauté B23 (concentré revitalisant pour la peau), un mascara noir, un crayon maquillage des yeux ton noir, une émulsion B21 30 mL (crème hydratante pour le jour) et une eau de cologne "Ecusson" en atomiseur 30 mL.

Offert le samedi 2 avril seulement.

Eaton au centre commercial Bayshore et au Centre Rideau. Rayon 216 Composez 829-9211 ou 560-5200



EATON

Le 22 mars au fil des ans

Principaux anniversaires historiques:

1982 — La navette spatiale américaine "Columbia" est lancée du Cap Canaveral (Floride) pour sa troisième mission, avec deux astronautes à bord.

1981 — A la suite de négociations sans résultats avec le gouvernement polonais, les dirigeants de Solidarité évoquent la possibilité d'une grève générale en réponse à des attaques de la police contre des syndicalistes la semaine précédente.

1974 — Le pilote américain Peter Revson, 35 ans, se tue au cours des essais du Grand prix automobile d'Afrique du Sud.

1972 — Un rapport établit que les francophones comptent pour 50 pour cent des effectifs des écoles anglaises au Québec — bombe à Belfast: plus de 70 blessés.

1964 — Emeutes anti-musulmanes en Inde.

1963 — Les Etats-Unis s'efforcent d'user de leurs bons offices dans un conflit politique qui menace de provoquer une guerre civile au Sud-Vietnam.

1962 — Des militants de l'OAS attaquent les forces de l'ordre à Alger.

1946 — La Grande-Bretagne reconnaît l'indépendance de la Transjordanie.

1945 — Création de la Ligue arabe au Caire.

1929 — Une canonnière de la garde-côtière américaine coule dans le Golfe du Mexique le "I'm Alone", bateau canadien utilisé pour la contrebande du rhum.

1917 — Les Etats-Unis reconnaissent, les premiers, le nouveau gouvernement provisoire russe.

1794 — Le Congrès vote une loi qui interdit aux bateaux américains de transporter des esclaves vers d'autres pays.

1765 — Premier massacre de colons européens par des Indiens en Amérique du nord: 35 Virginiens sont tués.

1312 — Le pape Clément V supprime l'ordre des Templiers.

Ils sont nés un 22 mars:

— Le peintre flamand Antoine Van Dyck (1599-1641).

— L'empereur Maximilien 1er (1459-1519).

— Le physicien américain Robert Andrew Millikan (1868-1953).

— L'experte québécoise en art culinaire, Jehanne Benoit, a 79 ans.

— La femme de lettre canadienne, Gabrielle Roy, a 74 ans.

— Le mime français Marcel Marceau a 60 ans.

— Le comédien québécois Gilles Pelletier a 58 ans.



La maison du tissu

Bouclair

VENTE ANNIVERSAIRE

La vente continue jusqu'au 26 mars 1983

DRAPERIES

20%

A

**33 1/3 %
de rabais**

Notre entière collection
de draperies en dentelles

au mètre **33 1/3 %** de rabais

Notre entière collection
de batiste — unie et
imprimée

20% DE RABAIS

Pour ensembles d'été — 150 cm

Mélange de polyester et viscose
lavable à la machine. Idéal pour jupes,
ensembles, etc.

Rég. 7.99 m — 25% de rabais

Maintenant 5.99 m

Collection de la
"Boutique" spéciale

Collection coordonnée comprenant
Amerella, Windsong, textures Bombay,
Petite Soir, toile Brogue, Dublineen,
Caribic uni et à pois.

En vente — 20% de rabais

RABAIS

DE

20%

A

50%

PLUS DE

20

SERIES

PRINTANIERES

DE COTON

DES RABAIS

JUSQU'A

33 1/3 %

Comprenant:

- Coton
- Seersucker
- Toile
- Chambray
- Imprimés pour enfants
- Tissus rayés
- Tissus à poils, etc.

Comprend: séries importées et poils de chameau

BOUTIQUE ACCESSOIRES DE MAISON

Rabais de 20% A 50%

Couvre-lits, douillettes, draps, serviettes, accessoires
de cuisine et une foule d'autres articles.

2946, CHEMIN BASELINE — 820-6920

995, CHEMIN RIVER — 745-0391

Nouvelle
méthode
de
stérilisation
masculine

PEKIN (AFP) —

Une nouvelle méthode de stérilisation masculine va bientôt être utilisée dans toute la Chine afin de tenter de juguler la croissance démographique, a indiqué l'agence officielle Chine Nouvelle la semaine dernière.

Le procédé, découvert en 1972, consiste à injecter dans le canal spermatique 0,02 cm³ d'une substance à base de pénol, qui bloque le conduit sur une longueur de 1,5 cm, a précisé l'agence.

L'intervention dure dix minutes et a déjà été utilisée avec un taux de réussite de 90 pour cent sur plus de 300,000 patients depuis 1972.

Des médecins, originaires de Pékin et de 11 provinces, ont commencé un stage de formation d'un mois à Chongqing (sud-ouest) consacré à cette méthode, a indiqué Chine Nouvelle.

Le ministère chinois de la Santé et la commission d'Etat pour le planning familial ont décidé d'organiser deux autres stages de formation cette année, pour généraliser le procédé en Chine.

Jusqu'à présent, la vasectomie était la technique la plus utilisée en matière de stérilisation masculine. Mais les Chinois, surtout ceux vivant dans les zones rurales, reprochent notamment à ce procédé de «diminuer leur force de travail».

La Chine, qui compte plus d'un milliard d'habitants, s'est lancée depuis deux ans dans une politique de contrôle des naissances très rigoureuse, interdisant pratiquement à tous les couples d'avoir plus d'un enfant.

Officiellement, la stérilisation, féminine ou masculine, n'est pas obligatoire, mais simplement conseillée dans le cas des couples ayant deux enfants ou plus.

Toutefois, un district de la province du Fujian (sud-est) vient d'adopter une directive obligeant les couples ayant deux enfants ou plus à se faire stériliser, et les autorités provinciales ont encouragé les autres districts à suivre cet exemple.

• Contraception en Chine
Exécuté pour avoir retiré des stérilets

PEKIN (AFP) — Un paysan du Sud-Est de la Chine a été exécuté pour avoir retiré les stérilets de plus de 80 femmes, et violé 16 d'entre elles, a rapporté le «Guangming Ribao» (clarté).

Zhu Hui, 41 ans, employé dans une brigade de production agricole de Fujian, a été reconnu coupable d'avoir «illégalement» procédé à des interventions sur 83 femmes, entre 1974 et 1982, afin de leur permettre d'avoir un nouvel enfant.

Soixante bébés sont ainsi nés «en dehors du plan» de contrôle des naissances) et 10 femmes sont actuellement enceintes, a indiqué le journal, qui a ajouté que Zhu a également violé 16 de ses patientes.

La semaine dernière, un employé d'une clinique du Sud-Est de la Chine avait été condamné à 20 ans de prison pour avoir retiré les stérilets d'une centaine de femmes et violé 14 d'entre elles.

• Grâce à cinq nouveaux appareils de diagnostic

Percer les secrets du corps

MONTREAL (PC) — De nouvelles techniques permettent aujourd'hui aux médecins de scruter certaines fonctions du corps humain dont ils n'auraient espéré percer le secret il y a 10 ans encore.

Cette révolution médicale, impliquant notamment l'utilisation de scanners plus sophistiqués que ceux de type CT ou PET, est sur le point d'atteindre le Canada.

Cinq nouveaux appareils de diagnostic appelés NMR (Résonateur magnétique nucléaire) seront livrés cette année à des centres de recherche canadiens.

Cet appareil permettra aux médecins d'examiner certaines parties du cerveau qui leur étaient préalablement interdites. Il pourra aussi déceler de minuscules tumeurs impossibles à apercevoir autrement. Il permettra de mieux comprendre certaines maladies telles la sclérose en plaques et l'épilepsie. En plus, l'utilisation de ces appareils n'expose le patient à aucune radiation, révèle le Dr Roméo Ethier, chef-radiologiste de l'Institut neurologique de Montréal.

Les expériences réalisées aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne avec les NMR ont donné des résultats renversants, a expliqué le Dr Ethier. «Grâce à ces techniques, nous pouvons scruter des choses qui nous semblaient auparavant hors d'atteinte.» Cet appareil utilise une puissante source magnétique qui, combinée aux ondes radio, permet de pénétrer les secrets tissulaires sans recourir à des injections de produits chimiques ou à des incisions chirurgicales. Tel n'est pas le cas des scanners de types CT ou PET. Dans le cas du CT — tomographie informatisée — l'appareil fonctionne grâce à l'émission d'un mince faisceau de rayons X passant à travers le corps du patient sous différents angles. Pour ce qui est du PET — tomographie par émissions positroniques — le scanner révèle certaines interactions biochimiques par injection d'une solution de glucose imprégnée d'éléments radioactifs.

Aucun effet néfaste

Les recherches faites jusqu'à maintenant permettent de croire que le magnétisme n'est aucunement nuisible au métabolisme humain.

«Les expériences réalisées sur des animaux et du tissu cellulaire n'ont provoqué aucune réaction contraire», a expliqué le Dr Ethier. Des NMR équiperont bientôt l'Institut neurologique de Montréal ainsi que des hôpitaux de London, Toronto et Vancouver. D'ici deux ou trois ans, prévoit le Dr Ethier, plus de 300 de ces appareils seront mis en service aux Etats-Unis.

Le médecin ne peut contenir son enthousiasme lorsqu'il décrit cet appareil qui sera installé à l'Institut en octobre prochain

et qu'il utilisera surtout pour la recherche sur le cordon médullaire (moelle épinière).

«Le NMR nous permettra de constater les lésions infligées à la moelle épinière par la sclérose en plaques, ce qu'il nous était impossible de faire auparavant. Nous pourrions également nous servir pour étudier les maladies provoquant la dégénérescence du cordon médullaire.

«Pour ce qui est du cerveau, nous pourrions y détecter dix fois mieux qu'aujourd'hui les lésions provoquées par la sclérose. Nous pourrions aussi y détecter des tumeurs minuscules qu'il nous était impossible de découvrir avec les scanners de type CT les plus sophistiqués.»

Certaines parties du cerveau qui ne pouvaient être examinées clairement par le scanner de type CT, à cause des ombres projetées par les os du crâne, seront clairement visibles grâce au NMR. Les chercheurs de l'Institut qui s'intéressent à l'épilepsie pourront également s'en servir afin de déterminer la provenance exacte des crises chez chaque patient.

Le radiologiste explique que le puissant champ magnétique émis par le NMR aligne les protons contenus dans les atomes d'hydrogène de l'eau. Une source d'ondes radio perturbe ensuite ce champ magnétique, modifiant la position des protons, et transmet un signal électroma-

gnétique. Chaque type de tissus du corps possède par ailleurs un signal d'appel caractéristique.

Le NMR, à l'heure actuelle, transmet des informations basées sur l'indice d'hydrogénation de l'eau contenue dans les tissus. Certaines unités expérimentales permettront bientôt d'étudier d'autres éléments communs qui se retrouvent dans les tissus vivants, notamment le sodium et le phosphore.

Le Dr Ethier rappelle que les champs magnétiques sont utilisés depuis 30 ans en chimie et en physique. Ce n'est toutefois que le jour où les ordinateurs ont permis de transformer en images tridimensionnelles les informations transmises par les scanners que les NMR purent être créés en vue de les transformer en appareils de diagnostic médical.

Ces machines ne sont pas sans comporter quelques failles, malgré tout. Ainsi, elles sont dangereuses pour les malades portant un défibrillateur. Certains malades souffrent de claustrophobie lorsqu'on les place, immobiles, durant près de 30 minutes, dans un étroit tunnel aménagé entre les bras de la source magnétique.

Le NMR pourrait demeurer relativement rare, toutefois, à cause de son coût élevé. Son prix est d'environ \$1,8 million l'unité. En plus, il faut compter \$100,000 par année pour l'entretenir et plus de \$50,000 par année pour

l'hélium nécessaire au refroidissement de son noyau magnétique.

Le scanner de type CT — le premier fut installé au Canada en 1973 — a suscité de nombreux travaux de recherche dans notre pays, de dire le Dr Ethier. Des progrès énormes ont été réalisés en peu de temps.

«Le CT a constitué pour nous un merveilleux outil de travail qui a modifié entièrement notre compréhension des maladies neurologiques et des fonctions corporelles en général.

«Le NMR nous permettra de réaliser les mêmes travaux, mais dans des conditions encore meilleures.»

GIORGIO'S SPECIAUX DE PAQUES

JUPES \$39 par Jack Mulqueen

BLOUSES \$29 par Jack Mulqueen

ROBES \$125 par Wayne Clark

Nous avons maintenant notre collection de concepteur complète pour le printemps. Venez nous rendre visite à notre magasin nouvellement rénové au Marché By.

59, RUE WILLIAM
233-1005

• La nouvelle mode en Chine populaire

La mode Mao n'est plus



BIG CHIEF
B.B.Q. D'EXTERIEUR
Grille en acier inoxydable
Foyer réglable
Pour bois ou charbon
Choix de couleurs
Fabriqué par
SHAWNEE
828-8410
220, route 15, Bells Corners

PEKIN (Reuter) — Tailleurs et couturiers pékinois ont remis le «costume Mao» au vestiaire et commencent à répondre aux goûts de plus en plus affirmés d'une clientèle croissante qui réclame des vêtements de couleurs plus gaies et mieux taillés.

Le salon de la mode printemps-été, qui a attiré 12,000 visiteurs à son inauguration récemment, présente plus de 200 modèles de costumes masculins en diverses teintes, au lieu du bleu, du gris et du khaki qui étaient la norme jusqu'à présent.

Pour les femmes, la mode semble être aux pull-overs à cols roulés avec béret assorti, et aux corsages à col montant.

Selon M. Kang Huaizhi, directeur du salon, dont les propos sont rapportés par l'agence Chine nouvelle, les couturiers ont compris que le simple vêtement de toile ne faisait plus l'affaire.

«Les magasins de Pékin ont terminé l'année avec six millions d'inventus, pour la plupart des vêtements de toile qui étaient démodés. Il a fallu les expédier dans d'autres parties du pays pour arriver à les vendre», déclare M. Wang.

Rébellion

Les premiers signes de rébellion contre la monotonie imposée depuis des dizaines d'années sont apparus dans la capitale l'été dernier.

«L'uniformité ne satisfait plus les gens», écrivait un journaliste chinois en juillet. «Ils veulent quelque chose de neuf, quelque chose qui soit original», ajoutait-il.

Les organes officiels d'information signalent que les quelque 800 tailleurs de Pékin qui font du travail sur mesure croulaient sous les commandes, tandis que les entreprises d'Etat qui produisaient le prêt à porter standard avaient du mal à écouler leur production.

Désormais, les responsables d'entreprises de confection ont réexaminé leur production et sont prêts à proposer «des séries moins importantes, des modifications plus rapides, une plus grande variété».



Vous n'êtes pas seule
Une mammectomie est une expérience très personnelle dans la vie d'une femme. Vous n'avez pas à vous sentir seule pendant la période d'adaptation.
Ontario Medical Supply Ltd. vous donnera l'aide personnelle dont vous avez besoin. Notre experte en ajustement, Frances Durand, possède de nombreuses années d'expérience. Elle vous aidera à choisir le nécessaire après votre mammectomie, y compris les prothèses Camp, Jobst et Jodee, des tenues d'intérieur, des tenues de nuit et des tenues de plage. Si vous désirez une consultation privée, veuillez appeler Frances pour fixer un rendez-vous.
ONTARIO MEDICAL SUPPLY LTD.
418, rue Clarence ANGLE Dalhousie - (613) 237-2970



Laver & Porter
à son meilleur avec les nouvelles lotions exothermiques chaudes.
Style et coupe spéciale étudiés à l'avance afin de personnaliser la mise en plis permanente à chaque personne. Nouveau concept qui vous donne une boucle volumineuse dans la direction voulue et préalablement étudiée. Vous permet de peigner vos cheveux simplement en les humectant et de les placer avec vos doigts et laissez sécher naturellement. Sur un cheveu plus long, la mise en plis permanente est séchée avec un sèche-à main.
Salon Blue Doll
59 Eddy, Hull
777-2853



PORTS INTERNATIONAL chez EATON
Vivez l'été avec Ports dans ses ensembles en coton de la ville de Madras en Inde
Fraîcheur et simplicité confèrent à ces ensembles de Ports un irrésistible charme. Ils sont réalisés dans un coton tissé à la main et colorés à l'aide de teintures végétales (à l'exception du pull). Jupes à plis groupés avec glissière latérale et poches prises dans les coutures. Chemisier garni d'empiecement à l'avant et au dos, une poche. Laver à la main. Tailles 4 à 16.
1. Ensembles à manches courtes. Choix de rayures. 115.00 l'ens.
2. Ensembles à manches longues. Choix de quadrillés. 120.00 l'ens.
3. Pull à manches courtes, créé dans un léger tricot de coton. Turquoise, lavande, rose, fuchsia, blanc. Tailles petite, moyenne, grande. 25.00 ch. Choix incomplet de tailles et teintes dans certains magasins.
Eaton au centre commercial Bayshore et au Centre Rideau. Rayon 646
Composez 829-9211 ou 560-5200
EATON

• Libéraux de Prescott-Russell

Sheila Copps orateur invité

par Edmond Laughren

HAWKESBURY — Le député de Hamilton-Centre et critique en matière de Santé pour l'Opposition libérale à l'Assemblée législative de Queen's Park, Mme Sheila Copps, sera l'orateur invité à la réunion annuelle de l'Association libérale provinciale de Prescott-Russell le mercredi 30 mars à la salle des Chevaliers de Colomb d'Alfred.

La réunion débutera à 20h et sera animée par le président de la circonscription, M. Jean-Claude Drouin et du député libéral de P.-R., M. Don Boudria.

Mme Copps, ancienne journaliste, a réussi en 1981 un exploit semblable à celui de M. Boudria, alors que tous deux avaient mis fin à des disettes libérales de près de 40 ans dans leurs circonscriptions respectives.

En tant que critique en matière de Santé à Toronto, Mme Copps aura sans doute d'intéressants points à soulever à la lumière des récentes restrictions budgétaires imposées aux hôpitaux et autres institutions de santé annoncées par le gouvernement Davis.

Trésorière ontarienne de l'Association



(Photo d'archives)

Le député de Hamilton-Centre et critique libéral en matière de santé à Queen's Park, Sheila Copps.

internationale des parlementaires francophones, le député de Hamilton-Centre est également à l'aise en français, en anglais et en italien. Elle en aura vraisemblablement long à dire sur les services offerts aux minorités linguistiques en Ontario.

L'ex vice-présidente de l'Université Western Ontario et ancienne animatrice de la radio française aura sûrement quelque chose à dire au sujet des honoraires

universitaires en Ontario.

Le député Boudria fera évidemment rapport de ses deux années comme représentant de Prescott-Russell à Toronto; il y aura présentation des divers rapports de l'exécutif local et on élira les membres de l'exécutif pour la prochaine année.

Le président local Drouin a indiqué hier que l'Association libérale de Prescott-Russell comptait environ 1,200 membres, dont quelque 200 sont attendus à la réunion.

• Caserne d'incendie à l'angle Laurier-King Edward

Allez ailleurs, dit Action Côte de Sable

par Germain Dion

OTTAWA — Action Côte de Sable s'oppose à la construction d'une caserne d'incendie à l'angle des rues Laurier et King Edward, dans ce secteur d'Ottawa.

Elle estime que ce projet, encore peu connu du public, portera un coup irréparable au patrimoine historique et en plus elle reproche à la ville de ne pas avoir consulté les citoyens dans le choix du site.

De fait, a part une brève réunion à huis clos au comité des propriétés l'autre semaine et les chuchotements qu'on a encore entendus, les journalistes n'ont jamais pu prendre connaissance du projet.

S'il va de l'avant, l'édifice qui devra céder sous le pic des démolisseurs, à l'angle nord-est des rues Laurier et King Edward, est la maison Panet. Avant que la ville ne se porte propriétaire, dans les récentes années, de ce respectable bâtiment de pierre, il avait servi, au 19e siècle, à loger plusieurs sous-ministres de la Défense successifs, affirme Action Côte de Sable dans un communiqué. Cette maison de 1875 contient 17 logements.

M. Barry Padolsky, porte-parole du groupe des citoyens, affirme que ceux-ci ont pris connaissance du projet un peu par accident et à la toute dernière minute.

C'est le conseiller municipal Nancy Smyth, selon lui, qui a mis les citoyens du voisinage au courant de l'intention du service des incendies.

La nouvelle caserne des rues Laurier et King Edward, dont l'architecte Padolsky affirme avoir vu les esquisses, remplacerait les deux casernes de la rue King Edward, dans la basse-ville et de la rue Bay, dans le centre-ville, qui seraient fermées.

M. Padolsky affirme qu'il serait beaucoup plus avantageux de loger le nouveau poste d'incendie à l'ancien poste de police de la rue Waller ou encore plus bas dans la rue King Edward, sur un terrain vacant, à l'angle sud-ouest de la rue Rideau.

Au cabinet du maire Marion Dewar, on reconnaît tout bas que la consultation publique n'a pas eu lieu. Mais, maintenant que l'opposition est connue, on exigera du

comité qu'il revoie avec attention les six autres sites proposés pour la construction du poste dans la Côte de Sable, a déclaré hier M. Robert Fox, chef du cabinet du maire. Déjà, une première rencontre a eu lieu avec l'Exécutif Côte de Sable, il y a une semaine.

Maintenant, selon M. Fox, la ville entend envoyer un observateur à l'assemblée publique convoquée par Action Côte de Sable, le 29 mars à 19h 30, pour sonder l'ensemble des citoyens du secteur sur le projet et, si possible, faire confirmer ces appréhensions.

Entre-temps, le directeur du service des incendies, M. Lyle MacLeannan, devra déterminer s'il rendra public un rapport confidentiel qu'il a reçu sur la relocalisation des casernes.

M. Padolsky soutient que ce rapport permettra de juger à quel point le site des rues Laurier et King Edward est «idéal». Mais M. MacLeannan avait déjà refusé de dévoiler ces documents, affirmant que leur divulgation irait contre l'ordre public.

• Foire agricole de la vallée de l'Outaouais

Un rendez-vous avec ces gigantesques monstres de la ferme

par Philippe Landry

OTTAWA — Impressionnants ces gigantesques tracteurs dont le design les fait paraître agressifs, prêts à mordre. Que dire aussi de ces autres énormes machines dont on ne connaît pas les noms mais qui savent tout faire et qu'on n'est encore habitué à voir que dans

les films de l'ONF et les immenses prairies de l'Ouest.

L'agro-business n'est plus une petite affaire et le commerce de la machinerie agricole est devenu, lui aussi, une grosse entreprise.

C'est l'édition 1983 de la Foire agricole de

la Vallée de l'Outaouais, mieux connue sous le nom de Ottawa Valley Farm Show. Le spectacle débute aujourd'hui et se poursuit jusqu'à jeudi soir, 22 heures.

Il s'agit d'une foire qui s'adresse principalement au producteur agricole mais qui ne devrait pas manquer d'intéresser le citadin et les enfants en congé scolaire blasés depuis qu'ils ont vu leur première vache.

Il en coûte \$2.00 pour les adultes et \$1.00 pour les enfants de moins de 12 ans. Selon le gérant de la foire agricole, M. Roy Carver, 140 exposants se partagent 65,000 pieds carrés dont 56,000 à l'intérieur de l'Assembly Hall du Parc Lansdowne, du Colisée et de ses deux annexes.

Il y a aussi exposition de grains, semences et récoltes choisis parmi les gagnants d'expositions locales qui ont eu lieu, au cours des dernières semaines, dans tous les comtés agricoles de l'Est de l'Ontario. Les gagnants de la vallée de l'Outaouais seront d'ailleurs couronnés, mercredi soir, à l'occasion d'un banquet.

Aujourd'hui, 13 heures: vente de bovins «Siementals», dans l'annexe du Colisée et, ce soir à 19 heures, spectacle d'amateurs au Assembly Hall.

Jeudi à 10 heures: examen des bovins «Hereford», dans l'annexe du Colisée suivi d'une vente à 13 heures; en soirée, à 20 heures, au Assembly Hall, il y aura le défilé de mode annuel.

L'an dernier, plus de 14,000 personnes ont visité la Foire agricole de la vallée de l'Outaouais.

Nouvelle interdite

BRAMPTON, Ontario (PC) — L'éditeur du Brampton Times a congédié, hier, le rédacteur en chef et une journaliste, qui sont mari et femme, pour avoir publié une nouvelle interdite.

Disant qu'il s'agissait d'une affaire interne, M. Victor Mlodecki a refusé de commenter le licenciement de John et Judi McLeod.

Après 18 ans de reportages, dont deux à l'hôtel de ville, Mme McLeod s'est fait enlever les affaires municipales, à la fin de l'an dernier, à cause, selon elle, de pressions politiques qui se sont exercées au journal.

Elle a porté l'affaire devant la Commission des droits de la personne de l'Ontario, qui n'a pas encore porté de jugement.

FIN SAMEDI

PROPRIETAIRES FONCIERS:

En passant 20 minutes dans un ATELIER EPARGNE CHALEUR GRATUIT, vous pouvez réduire vos dépenses de chauffage de 20%.

Tout d'abord: la thermographie

Par une nuit froide et parfaitement claire, un avion équipé d'un appareil détecteur de chaleur a survolé l'agglomération d'Ottawa et la région. L'appareil a enregistré les températures des toits des maisons et un ordinateur a traduit ces données en thermogrammes, c'est-à-dire en "images de chaleur". Elles ressemblent beaucoup à des photographies aériennes, mais en fait elles font ressortir les maisons où la chaleur...et l'argent s'envolent par le toit. Littéralement.

Et voilà: L'ATELIER EPARGNE CHALEUR

Dans nos ateliers, vous apprendrez comment réduire vos dépenses de chauffage. Tout d'abord, nous allons vérifier le thermogramme aérien de votre maison. Avec votre aide, un de nos employés vous dira si l'isolation de votre grenier fonctionne comme il faut et si vous en avez assez.

Ensuite: Votre entrevue personnelle

Ensuite vous irez vous asseoir avec l'un de nos employés pour obtenir une analyse de votre maison. A l'aide des données concernant les dimensions de votre maison et le coût de chauffage que vous aurez apportées avec vous, nous vous expliquerons en détail comment réduire vos dépenses de chauffage.

Nous recherchons les méthodes les plus pratiques et les moins chères pour y arriver.

Solution: Réduction des coûts de chauffage de 20%

Tout ceci doit prendre environ 20 minutes, mais nous passerons aussi longtemps que vous voudrez pour vous aider à économiser. Vous obtiendrez des réponses directes à vos questions sur l'isolation, le calfeutrage, les appareils de chauffage, etc. Vous verrez

que les renseignements que nous vous offrons peuvent vous aider à réduire vos dépenses de chauffage de 20% cette année.

RAPPEL:

Dimensions de la maison et factures de chauffage

N'oubliez pas de prendre note de la superficie de plancher chauffée de votre maison et de vos dépenses de chauffage pour l'an dernier. Visitez votre ATELIER EPARGNE CHALEUR GRATUIT. Sans tarder.

HEURES D'OUVERTURE DES ATELIERS EPARGNE CHALEUR

**Centre d'achats Saint-Laurent
Plaza Billings Bridge
Mail Carlingwood**

Pendant les heures d'ouverture des magasins.

Du lundi 7 mars au samedi 26 mars.

Economisez de l'argent avec

l'épargne - chaleur



Ministère de l'Énergie Ontario
L'honorable Robert Welch, c.r. Ministre



Projet du ministère de l'Énergie de l'Ontario, avec l'aide administrative de l'Hydro Ottawa.



Pat Flesher Furs Ltd.

437 Rue Cooper entre Bank et Kent 237-1700

Ottawa-Carleton et l'est ontarien

• **Volte-face du gouvernement sur les crédits obligatoires**

L'AEFO se réjouit

par **Adrien Cantin**

OTTAWA — Les Franco-Ontariens ont des raisons d'être optimistes devant la volte-face du gouvernement provincial sur le nombre de crédits de français obligatoires pour les élèves des écoles secondaires de langue française, selon le président de l'Association des enseignants franco-ontariens, M. Serge Plouffe.

«Cela augure bien pour la réunion du 23 (mars) avec le premier ministre et (le ministre de l'Éducation) Mme Stephenson», a-t-il déclaré hier, jubilant devant la concession faite aux francophones par le ministre de l'Éducation de l'Ontario.

Le sous-ministre adjoint, M. Berchmans Kipp, annonçait dimanche à Sudbury, à l'assemblée annuelle de l'AEFO, que les élèves francophones n'auront désormais à suivre qu'un seul cours d'anglais obligatoire pour les cinq années du secondaire, contre cinq cours de français.

Dans un télégramme envoyé au ministre, l'AEFO a qualifié ce geste de «victoire longtemps attendue et méritée par la communauté franco-ontarienne» et qui aidera à assurer «de façon significative la culture et l'éducation en langue française dans les écoles de l'Ontario».

Les représentants de plusieurs organismes francophones qui évoluent dans le domaine de l'éducation en Ontario doivent par ailleurs rencontrer demain le ministre de l'Éducation, Mme Bette Stephenson et le premier ministre Davis.

Ils s'attendent à ce qu'on leur présente les grandes lignes d'un nouveau projet de loi qui accorderait aux Franco-Ontariens une plus grande autonomie dans la gestion de leurs établissements scolaires, ainsi que des garanties additionnelles de recevoir des services en français.

Ils ne croient cependant pas que le gouvernement se rende à leurs demandes d'établir des conseils scolaires homogènes de langue française.

S'il précise que l'annonce faite dimanche par M. Kipp n'a que peu de rapports avec les questions dont on discutera demain, le président de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario, Me Jean-François Aubé, a manifesté lui aussi de l'optimisme.

«Ce geste, a-t-il dit, indique une certaine ouverture d'esprit de la part du cabinet, et nous espérons qu'elle continuera à se manifester lors de la rencontre de mercredi (demain)».

Me Aubé anticipe que le gouvernement proposera lors de cette rencontre «un mécanisme quelconque de représentation garantie des francophones au sein des conseils scolaires».

«Il n'a de toute façon pas le choix, à moins qu'il nous donne la gestion complète de nos écoles», a-t-il déclaré.

Il prévoit d'autre part que la question des pouvoirs de la Commission des langues d'enseignement sera également abordée.

Cette commission n'a présentement que le pouvoir d'enquêter sur des situations d'injustice qui sont portées à son attention et de faire des recommandations qui ne lient ni les conseils scolaires ni le ministre de l'Éducation.

• **Défense des droits scolaires**

Nous serons plus agressifs, promet Plouffe

par **Adrien Cantin**

OTTAWA — L'Association des enseignants franco-ontariens adoptera à l'avenir une attitude beaucoup plus agressive quant à l'exercice des droits scolaires des francophones en Ontario, se-

lon le président de l'organisme, M. Serge Plouffe.

Il a précisé, au terme de la 44e assemblée annuelle de l'organisme qui se déroulait en fin de semaine à Sudbury, que l'AEFO venait de se donner des organismes d'intervention plus rapides et plus efficaces, pour aider les groupes de parents qui revendiquent une amélioration des services en français pour leurs enfants.

«Auparavant, a-t-il expliqué, on appuyait moralement ces groupes, mais on n'avait pas de mode d'intervention défini et nous attendions qu'il y ait une crise».

M. Plouffe a dit que l'assemblée avait donné à l'exécutif de l'organisme le feu vert pour apporter systématiquement de l'aide technique et financière à tout groupe de parents qui revendique des entités scolaires distinctes de celles des anglophones.

Une dizaine de ces situations en Ontario ont présentement atteint le stade de crise, et le président de l'AEFO a confié au DROIT qu'on interviendrait dès les prochains jours à des endroits tels Mattawa, Chapleau et Wawa, trois localités du nord de la province où les élèves francophones doivent toujours fréquenter des écoles «mixtes».

Quant au conflit d'Iroquois-Falls, également dans le nord, l'AEFO intensifiera sa participation en y envoyant des représentants au cours de la semaine prochaine, pour appuyer les efforts d'un comité de coordination qui regroupe quelques autres organismes locaux et régionaux.

L'AEFO avait réclamé il y a quelques jours l'intervention personnelle du ministre Bette Stephenson, pour la création d'une entité de langue française à l'école secondaire de l'endroit, où près de la moitié des élèves sont francophones.

Débat juridique

Les enseignants franco-ontariens participeront d'autre part activement à toute démarche judiciaire qu'entreprendront des groupes de parents francophones pour faire respecter les dispositions de la charte canadienne des droits et libertés en matière d'enseignement en français dans la province, a également indiqué M. Plouffe.

Il a affirmé que ce durcissement des positions de l'AEFO avait été exprimé «sans aucune espèce d'hésitation» par les quelque 150 délégués qui représentaient en fin de semaine les 5,200 membres de l'organisme.



Douce revanche

Rira bien qui rira le dernier, dit le dicton... et l'hiver, dont l'Est ontarien avait prématurément chanté les obsèques, a savouré une douce revanche hier en célébrant par une tempête de neige l'arrivée officielle du printemps. «C'est le monde à l'envers», diront sûrement tous ces optimistes désillusionnés qui avaient déjà remis les bottes et vêtements d'hiver.

(Photo LE DROIT par Michel Lafleur)

• **Gloucester présente son budget 1983**

Dépenses de \$25 millions, hausse de taxe de 9.86%

par **Jacque Lefebvre**

GLoucester — Le conseil municipal de Gloucester a présenté hier son budget pour 1983 qui prévoit une augmentation moyenne de taxe municipale de 9.86% pour les contribuables.

On y prévoit des dépenses de \$25,227,274, représentant une diminution de \$457,427 par rapport au budget adopté l'an dernier.

Elles seront financées par des revenus anticipés de \$24,123,103, auxquels on a ajouté le surplus de \$1,104,171 de l'an dernier pour alléger le fardeau des contribuables.

Présentant son premier budget depuis son élection, le maire Fred Barrett a rappelé qu'il s'était fixé comme objectif de limiter la hausse de l'impôt foncier à un pourcentage qui n'atteindrait pas la première dizaine.

Le budget 1983, qui ne sera adopté que dans quelques semaines, afin de laisser le temps aux contribuables de faire connaître s'ils le veulent leurs opinions, ne comporte aucune expansion des services municipaux, sauf pour la police.

La municipalité prévoit embaucher cinq nouveaux agents et, à ce sujet, le conseiller Eugene Bellemare a dit espérer que l'on encourage l'embauche de femmes au sein du corps policier. La Sûreté de Gloucester compte actuellement 108 policiers.

Commentant le budget, financé en partie avec le surplus de l'année précédente, le conseiller Ken Stelle a dit que la municipalité ne pourrait peut-être pas toujours bénéficier d'un excédent budgétaire et qu'il faudrait payer la note éventuellement.

De 1982 à 1983, le rôle d'évaluation de la municipalité n'a augmenté que de 3% en raison du peu de constructions autant dans le secteur résidentiel que commercial, passant de \$95,765,657 à \$98,815,689.

Ainsi, la facture de taxes d'un contribuable dont la propriété est évaluée à \$3,610 (évaluation moyenne) augmentera de \$28,12, passant de \$285.23 à \$313.35.

Le taux d'imposition passe de \$79.01 du \$1,000 d'évaluation à \$86.80.

Quant aux données sur les taxes pour la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et les conseils scolaires, elles seront disponibles avant la fin du mois d'avril. On s'attend cependant à ce que l'augmentation de ces quote-parts épouse la tendance municipale, soit environ 9%.

• **Eviction de Maurice Hudon**

Roy se charge de soulever la question à Queen's Park

par **Murray Maltais et Jacque Lefebvre**

OTTAWA — Le gouvernement ontarien n'aurait pas beaucoup de terres de la Couronne à sa disposition dans la région du comté de Clarence. C'est pour cette raison qu'il a décidé d'évincer de l'île Parker Maurice Hudon et sa famille, qui y habitaient depuis de nombreuses années.

C'est ce qu'a indiqué hier au DROIT un fonctionnaire du ministère ontarien des Ressources naturelles, M. Bryan McCue, ajoutant que l'île était propriété du gouvernement ontarien depuis les années 20.

Selon le fonctionnaire, le public en général et les propriétaires de bateaux de plaisance voguant sur l'Outaouais ont besoin d'aborder sur l'île durant la belle saison. Que le ministre ait permis aux Hudon de prolonger leur séjour était injustifiable.

Maurice Hudon, après deux années de luttes infructueuses, tente actuellement de prouver qu'il détient des droits de «squatter» sur l'île Parker, puisqu'elle est habitée depuis plus de 60 ans. Le gouvernement l'en a chassé la semaine dernière, considérant que les preuves qu'il l'habite depuis longtemps sont insuffisantes.

Fantaisie, dit Albert Roy

De son côté, le député d'Ottawa-Est à l'Assemblée législative

de l'Ontario, M. Albert Roy, a déclaré que le ministre s'était montré extrêmement dur envers Maurice Hudon. Que les fonctionnaires s'alarment soudain du peu de terres de la Couronne disponibles dans cette région lui semble pure fantaisie.

Il a raconté avoir discuté du problème de H. Hudon avec le ministre des Ressources naturelles, M. Alan Pope, réclamant qu'on lui laisse un peu de temps pour déménager. «Mais pendant que je négociais avec le ministre, des représentants du ministère étaient déjà sur l'île et prenaient des dispositions pour que M. Hudon la quitte définitivement», a-t-il dit au journaliste. Le dépu-

té voulait qu'on permette aux Hudon de passer l'été sur leur île.

«Mais, poursuit M. Roy, le ministre a mal agi. On a traité M. Hudon comme un intrus, non comme un citoyen qui habitait là depuis 1938».

Légalement cependant, les Ressources naturelles sont dans leur droit, reconnaît Albert Roy, qui va cependant soulever l'affaire Hudon à Queen's Park, quand les ministères ontariens feront leurs estimations budgétaires, après l'annonce du budget provincial. Il avoue aussi qu'il est difficile pour Maurice Hudon de prouver ses droits de «squatter».

Le cas de Maurice Hudon est devant l'ombudsman de l'Ontario.

M. Hudon s'est entretenu hier après-midi avec le protecteur du citoyen de l'Ontario, Gilles Morin, qui a pris connaissance de son dossier.

Il a précisé que le protecteur lui avait demandé de raconter son histoire et avait fait photocopier plusieurs documents.

Maurice Hudon dit maintenant attendre la réponse de celui-ci, mais il ne garde pas tellement espoir de gagner sa cause, «à moins d'un miracle».

D'autre part, le détachement de Rockland de la Sûreté provinciale de l'Ontario poursuit son enquête avec le service de la prévention des incendies à Rockland en rapport avec l'incendie survenu jeudi dernier sur l'île.

Rejoint hier soir, l'enquêteur Marcel Lalonde, a indiqué que l'on était toujours à interroger des témoins pour tenter de déterminer les circonstances du feu.

Quant à savoir si des accusations seraient portées dans cette affaire, il a reconnu que l'incendie n'était pas accidentel mais qu'il reviendrait au procureur général de la Couronne de décider.

• **Centre Rideau**

Cinémas et restaurants vont avoir leur permis

par **Germain Dion**

OTTAWA — Les trois cinémas du Centre Rideau, qui n'avaient pas leur permis d'occupation, et les restaurants qui n'ont pu ouvrir la semaine dernière pour la même raison, devaient obtenir ce permis aujourd'hui ou demain.

Voilà ce qui découle d'une rencontre hier, à l'hôtel de ville d'Ottawa entre les représentants de la firme Viking Rideau, ceux du service des incendies et du développement communautaire.

«Le Centre Rideau est un édifice de toute sécurité», a admis M. Robert Bailey, directeur du Développement communautaire et porte-parole de la ville.

Mais M. Chris Ansley, gérant de la construction pour Viking Rideau, a reconnu l'existence de quelques déficiences qu'il a qualifiées de «mineures» dans le réseau d'aération et d'évacuation de la fumée.

Selon M. Ansley, deux des quelque 900 circuits électroniques du panneau d'alarme ont dû être remplacés.

En conséquence, après cette réunion d'hier, la

ville a convenu de demander à ses fonctionnaires chargés de la vérification de hâter leur travail pour émettre le permis d'occupation temporaire aux cinémas et aux restaurants intérieurs, soumis à un tel permis, en vertu du règlement municipal.

«Le permis d'occupation définitive, selon M. Ansley, ne sera délivré qu'après l'ouverture de l'hôtel Westin et du centre des congrès, l'automne et le printemps prochains».

Stationnement

Entre-temps, M. Ansley contemple la solution à un problème: éliminer les queues interminables d'automobilistes qu'on a vues, samedi, à l'entrée du stationnement de la rue Nicholas, pendant que le Centre Rideau accueillait ses premiers clients un jour de congé. Le centre lui-même n'est ouvert que depuis mercredi.

Viking Rideau, a affirmé M. Ansley, demandera à la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton d'élargir d'une à trois voies le couloir d'entrée au stationnement, comme elle s'en est réservé le droit.

en ville et en banlieue

L'escapade de mars

A l'exemple des enfants, beaucoup de parents s'accordent aussi un répit durant le congé scolaire de mars. En conséquence, la majorité des assemblées qui devaient avoir lieu cette semaine à la ville ou à la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton ont été annulées. Il ne reste que le comité municipal d'urbanisme, aujourd'hui, pour entretenir l'ardeur des politiciens.

Néanmoins, au niveau de la MROC, ce n'est qu'une satisfaction partielle puisque toutes les rencontres annulées cette semaine se dérouleront la semaine prochaine, y compris celle du conseil régional, remise au mercredi 30 mars.

Wilkinson s'oppose

Le maire Marianne Wilkinson, de Kanata, s'oppose à ce que la firme Steinbaker obtienne le permis d'ériger des résidences sur la portion du terrain qu'elle possède dans Kanata, près de la frontière du village de Stittsville, dans Goulburn.

Mme Wilkinson, qui possède pour tant ses entrées au parti conservateur, a demandé aux députés provinciaux de ce parti qu'elle a rencontrés, vendredi, à l'hôtel Normandie d'Orléans d'endosser son opposition.

Dewar aux Bermudes

Le maire Marion Dewar accompagne, pour la semaine, la Chorale de la Sûreté d'Ottawa qui effectue présentement une tournée aux Bermudes. Le maire reviendra dans la capitale samedi soir, a déclaré hier une de ses assistantes. Le directeur de la Sûreté d'Ottawa, M. Thomas Welsh, fait également partie du voyage.

Naissances... Nécrologie... Remerciements...

Naissances

RHEAUME — Bonjour! C'est moi bébé Jacob, pesant 8 livres 15 1/2 onces, qui suis venu voir tout le monde que j'aime. Papa Robert, maman Irène et moi, nous nous sommes rencontrés le 18 mars 1983 après de longs mois d'attente. Un gros merci au docteur Séguin, ainsi qu'au personnel de l'Hôpital Général d'Ottawa.
251-302

BARNABE — Ronald et Adrienne sont heureux d'annoncer la naissance de Nathalie, née le 24 décembre 1982 à 8h 47, pesant 6 livres et 10 onces. Les heureux grands-parents sont M. et Mme André Bastien et Mme Alice Barnabé. Merci au Docteur Gauthier et au personnel de l'hôpital Montfort.
251-302

BELLINI — Randy et Francine (née Le Vasseur) sont heureux d'annoncer l'arrivée d'un frère et d'une sœur pour Daniel. Jason pèse 5 livres 13 onces, Gina pèse 5 livres 5 onces. Ils sont nés à l'hôpital St-Louis de Montfort le samedi 19 mars 1983. Les grands-parents sont M. et Mme G. L. Bellini et M. et Mme G. Le Vasseur.
251-300

Nécrologie

BELANGER — M. Rolland, demeurant au 254 1/2, boul. Maisonneuve, Hull, est décédé subitement à sa résidence dimanche le 20 mars 1983 à l'âge de 68 ans. Il était le fils de feu Osias Bélanger et de feu Alvina Gélinas. Outre son épouse, Liette Philion, il laisse 1 fils: Yvon (époux de Johanne Brazeau) de Hull; 1 fille: Diane (épouse de Jean-Marie Campeau) de Hull; 2 frères: Hubald (époux de Thérèse Gagnon) de Hawkesbury, Gilles (époux de Bernadette Robitaille) de Hull; 4 sœurs: Lucia (épouse de Gaétan Séguin) de Hull; Anita (épouse de Lionel Hudson) de Hull, Jeannette (épouse d'Omer Alié) d'Aylmer, Jacqueline (épouse de René L. Ménard) de Hull; 1 petit-fils: Sylvain. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Serge Legault Inc. 81, boul. St-Laurent, Hull. Service mercredi le 23 mars en l'église Sacré-Coeur de Hull à 11h. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Heures de visite: lundi et mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h. Mercredi matin à compter de 9h. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer: 771-6289.
250-300

CARDINAL — M. Alfred Cardinal, à Alexandria, Ontario, le 20 mars, est décédé M. Alfred Cardinal à l'âge de 86 ans. Epoux de feu Béatrice Dicaire demeurant à Ste-Anne-de-Prescott, Ontario. Il laisse dans le deuil, 3 garçons: Fernand (de St-Rédempteur), Eugène (de Ste-Justine) et Raymond (de Ste-Anne-de-Prescott); 1 frère: Albert (de Ste-Justine); 1 sœur: Marie (Mme Joseph Lanthier) de Ste-Anne-de-Prescott; 12 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Funérailles le mercredi 23 mars des salons funéraires Lavoie, St-Eugène, Ontario. Service à 2h p.m. en l'église Ste-Anne-de-Prescott. Inhumation au cimetière de Ste-Anne-de-Prescott.
250-300

EMOND — Mme Geremie (née Marie Bertrand) du Lac Ste-Marie est décédée le lundi 21 mars, 1983 à l'âge de 92 ans. Epouse de feu Geremie Emond. Elle laisse 3 belles-sœurs: Mme Desneige Emond du Lac Ste-Marie, Mme Marie-Jeanne Sauvé de Montréal. Mme Lina Collin de Hull; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle reposera à la maison funéraire Lionel Emond et Fils Inc., 271 boul. St-Joseph, Hull, à compter de 19h 00 mardi. Funérailles jeudi le 24 mars à 11h 00 a.m. en l'église St-Nom de Marie du Lac Ste-Marie. Inhumation au cimetière paroissial.
250-301.

FUNÉRAILLES MERCREDI

MILLETTE — Mme Auxilia Service à 14h en l'église St-Jean-Baptiste de L'Orignal. Direction: Maison funéraire Lamarre et Fils, Alfred.
MONGEON — Raymond M. Service à 10h en l'église St. Marks, Aylmer. Direction: Maison funéraire Lionel Emond et Fils Inc. (angle Centre et Denise Friend) Aylmer.
GRONDIN — M. Paul Service à 15h en l'église St. Gabriel de Bouchette. Direction: Maison funéraire McConnelly, 206, rue Cartier, Maniwaki.
TREMBLAY — M. Yvon Service à 9h en l'église St-Joseph, Hull. Direction: Maison funéraire Beauchamp Ltée, 77, boul. Montclair.
BELANGER — M. Roland Service à 11h en l'église Sacré-Coeur de Hull. Direction: Maison funéraire Serge Legault Inc. 81, boul. St-Laurent, Hull.
CAMPEAU — Gilbert Service à 10h en l'église St-Bonaventure. Direction: Maison funéraire Racine Robert & Gauthier, 7, rue Fairmont, Ottawa.
CARDINAL — M. Alfred Service à 2h 00 en l'église Ste-Anne de Prescott. Direction: Maison funéraire Lavoie, St-Eugène, Ont.

Nécrologie

BRISSON — M. Martial, d'Ottawa, est décédé samedi le 19 mars 1983 à l'âge de 53 ans. Fils de feu Robert Napoléon Brisson. Epoux de Jeanne Brisson d'Embrun, père de: Donald, d'Ottawa, Marc d'Embrun, Carole d'Embrun, Mme Jean Cloutier (Suzanne) d'Embrun, Nicole d'Ottawa. Prédécedé par 1 frère: Florient. Il laisse 3 frères: Rogathe (époux de Claire Létourneau), Aurèle (époux de Carmelle St-Louis), Gilles (époux de Mireille Richer) ainsi que 10 sœurs: Mme Roland Forges (Mariette), Jeannine, Mme Fernand Brisson (Ghislaine), Mme Guy Prémont (Yolande), Mme Jean Daigle (Carmelle), Mme Marcel Brisson (Réjeanne), Desneiges, Mme André Brière (Lise), Gisèle, Mme Roger Ouellette (Odette). Il laisse 1 petit-fils: Terry. La direction des funérailles est confiée à la maison funéraire Lafleur et Robert, 132, rue Castor, Russell. Célébration eucharistique aura lieu mardi le 22 mars en l'église Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse de Russell à 10h. M. Brisson sera transféré à Ottawa pour incinération. Heures de visite: lundi de 13h à 17h et de 19h à 22h. Mardi à compter de 9h. Pour de plus amples renseignements, veuillez composer: 443-3286.
250-300

KING — Mme Yvonne Marie (née Gibeau) est décédée à Stitsville le 21 mars, 1983 à l'âge de 61 ans. Etait l'épouse de feu Grant King de Thurso, elle laisse 2 fils: John de Shelburn, Ontario, Bob d'Ottawa; 1 fille: Mme Bill Charlebois (Diane) de Stitsville; 2 frères: Delphis de Sudbury, Henry de Hammer; 2 sœurs: Mme Germain Tremblay (Alice) de Thurso, Mme Rose Gibeau d'Aylmer; 1 beau-frère: Harvey de Thurso; 2 belles-sœurs: Mme Rita Marshall d'Ottawa et Mme Greig King Campbell de Hawkesbury; 3 petits-enfants; Sharlène, Gail et Michael; nombreux neveux et nièces. Elle reposera au salon J. Hubert Villeneuve, 134, rue Alexandre, Thurso, mercredi à 7h 00 p.m. Service en la Chapelle jeudi le 24 mars à 2h 00 p.m., suivie de l'incinération.
250-201.

MONGEON — Raymond, du 32 Wychwood Drive, Aylmer, est décédé dimanche le 20 mars 1983 à l'âge de 69 ans. Fils de feu Philias Mongeon et de feu Normandine Bertrand et de feu Catherine Gilis. Il laisse 1 fils: Michel (époux de Suzanne Pound) de Luskville; 2 filles: Louise et Catherine d'Aylmer; 4 frères: André, Julien, Henri de Hull et Rosario de Montréal; 1 sœur: Sr. Thérèse s.s.c.j. de Cornwall, ainsi que 2 petits-enfants: Joel et Alyse. Les funérailles ont été confiées à la maison funéraire Lionel Emond et Fils Inc., angle Centre et Denise Friend, Aylmer. Funérailles mercredi le 23 mars à 10h en l'église St. Marks, Aylmer. Inhumation au cimetière St-Paul d'Aylmer. Heures de visite: lundi et mardi de 13h à 17h et de 19h à 22h.
250-300

Nécrologie

MILLETTE — Mme Auxilia Millette, née Beaudry, de l'Orignal, est décédée subitement dimanche le 20 mars 1983 à l'âge de 68 ans. Elle était l'épouse de feu Alphonse Millette. Elle laisse dans le deuil 4 fils: Constant d'Alfred, Yvon de l'Orignal, Gaston de Vankleek Hill, et Viateur de l'Orignal; 2 filles: Mme Marcel France (Pierrette) de l'Orignal, Mme Roger Carrière (Murielle) de l'Orignal; 6 sœurs: Mme Emélia Millette de l'Orignal, Mme Marie-Anne Millette, de l'Orignal, Mme Jimmy Phaland (Laura) de l'Orignal, Mme Ambroise Lavolette (Maria) de Hawkesbury, Mme Sylvio Bourgeois (Noëlla) d'Ottawa, Mme Marie-Ange Turpin d'Ottawa ainsi que 14 petits-enfants. La déposition mortelle sera exposée à partir de 19h lundi le 21 mars au salon Lamarre et Fils d'Alfred. Service religieux mercredi le 23 mars à 14h en l'église St-Jean-Baptiste de l'Orignal. Inhumation au cimetière paroissial.
250-300

CAMPEAU — Gilbert, d'Ottawa, est décédé subitement dimanche le 20 mars 1983 à sa résidence à l'âge de 65 ans. Outre son épouse, Blanche Laframboise, il laisse 1 fils: René d'Ottawa; 4 filles: Gilberte (Mme Joe McGrath) d'Ottawa, Paulette à la maison, Nicole (Mme Joe Sangemino) et Monique (Mme Wilfrid Leblanc), toutes deux d'Ottawa; 3 frères: Rev. Père Ovila Campeau de St-Charles, Ontario, Lionel et Robert, tous deux d'Ottawa; 3 sœurs: Mme Béatrice Larivière de Hammer, Ontario, Géralda (Mme Sylvio Ste-Marie) d'Ottawa, Thérèse (Mme Clément O'Bonsavin) de Sudbury; 9 arrière-petits-enfants. Le corps du défunt repose au salon Racine, Robert et Gauthier, 7, rue Fairmont, Ottawa, lundi et mardi le 21 et 22 mars de 14h à 17h et de 19h à 22h. Funérailles mercredi le 23 mars en l'église St-Bonaventure à 10h. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.
250-300

La direction et le personnel du journal Le Droit offrent leurs condoléances aux familles qui ont été éprouvées par la disparition d'un être cher.

RENAUD — Fernande est décédée à l'hôpital Hôtel Dieu de Cornwall, lundi le 21 mars 1983. Fernande Séguin, domiciliée au 746 promenade Iroquois, Cornwall, âgée de 61 ans. Epouse de Jules Renaud. Elle laisse 1 fils: Pierre Renaud et 1 fille Lucie Renaud tous deux au domicile. Elle était la fille de feu Albert Séguin et de feu Aurore Ménard. Elle laisse 2 sœurs: Alberte (Mme Jérôme Duplantier) de Cornwall et Mme Ghislaine Saumure de Hull, Qué. Elle est précédée par 1 frère: Gaston Séguin, anciennement de Hawkesbury et d'une sœur Mme Carmen Copain anciennement de Montréal. Elle repose au salon funéraire Cornwall, succursale de l'est, 614 est 1ère rue, Cornwall, à compter de 7 p.m. mardi. Funérailles jeudi le 24 mars 1983 en l'église St. Félix de Valois, Cornwall à 10h a.m. Inhumation au cimetière St. Alphonse, Hawkesbury. Les heures de visites sont de 7h p.m. à 10h p.m. mardi et de 2h p.m. à 5h p.m. et de 7h à 10h p.m. mercredi. Les filles d'Isabelle et les Dames de Ste. Anne, section St. Félix de Valois sont priées de se rencontrer au salon funéraire mercredi soir à 7h 30 p.m. pour la prière.
250-301

GRONDIN — M. Paul, de Bouchette, est décédé au Centre Hospitalier de Maniwaki dimanche le 20 mars à l'âge de 90 ans et 21 jours. Il était l'époux en premières noces de feu Aurore Paul et en deuxième noces de feu Claire Beauregard. Il laisse 4 fils: Gérard de Bouchette, Edgar de Hull, Antoine Auclair de Vancouver, Patrice de Timmins; 5 filles: Madeleine (épouse de Roger Lacroix) de Merrickville, Ontario, Georgette (épouse de Roland Remillard) de Elliot Lake, Paulette (épouse de feu Maurice St-Amour) d'Ottawa, Maria (épouse d'Albert Vicaire), Hélène (épouse d'Henry Mahoney) toutes deux de Montréal; 2 frères: Lorenzo de Timmins, Philomon de Ste-Famille; 2 sœurs: Mme Léon Brunet (Amabiliste), Mme Xavier Robitaille (Marie-Louise) toutes deux de Maniwaki, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. La déposition reposera à compter de 13h lundi le 21 mars au Salon funéraire McConnelly, 206, rue Cartier, Maniwaki. Service aura lieu le mercredi 23 mars à 15h en l'église St-Gabriel de Bouchette. Inhumation au cimetière paroissial.
250-300

TREMBLAY — Yvon est décédé dimanche le 20 mars 1983 à l'âge de 62 ans. Il était époux de Gisèle Cousineau. Il laisse sa mère: Mme Adozia Tremblay; 1 fils: James Swan (époux de Marie-Claude St-Louis); 1 fille: Lynn (épouse de Louis Perrat); 2 frères: Germain (époux de Thérèse Gosse-lin), Jean (époux de Bernadette Galipeau); 4 sœurs: Mme Françoise Beaudry, Mme Léo Monette (Pierrette), Mme Diola Houle, Mme Maurice Renaud (Noeline); 2 petits-enfants: Brian et Annick. Il repose à la maison funéraire Beauchamps 77, boul. Montclair, Hull. Funérailles mercredi le 23 mars en l'église St-Joseph à 9h. Crémation au cimetière Notre-Dame de Hull. Heures de visite: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h.
250-300

560-2750 PETITES ANNONCES

2 AVIS LEGAUX LA COMMISSION REGIONALE DE LOGEMENT OTTAWA-CARLETON
APPEL D'OFFRES
TC-3-7048 ENTREPRENEUR PAYSAGISTE
Barrières en chaîne à OH-33 Est Lowertown OH-44 Heatherington
TC-3-7049 ENTREPRENEURS DE TOITS
Remplacement de toits au FP4/64 Rochester Heights
TC-3-7050 ENTREPRENEUR PAYSAGISTE
Améliorations du terrain au FP4/64 Rochester Heights
TC-3-70 ENTREPRENEURS DE FENETRES
Remplacement de fenêtres (Phase II) au FP4/64 Rochester Heights
Les soumissionnaires ci-haut appelés auront jusqu'à 11 heures, à l'heure locale, le 12 avril 1983, pour présenter leurs offres. De plus amples détails et les formulaires de soumission peuvent être obtenus à la Commission régionale de logement d'Ottawa-Carleton, 220 ouest, avenue Laur, 3e étage, Ottawa, Ontario, ou composez (613) 236-0331, poste 50. L'offre la plus basse ne sera pas nécessairement celle que nous retenirons.
Directeur du service administratif 2

2 AVIS LEGAUX Construction de Défense Canada
DOSSIER: PA36010 bfc Petawawa (Ontario) Fourniture et application d'herbicide par hélicoptère
Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.
DATE DE FERMETURE: le MARDI 26 avril 1983.
DEPOT POUR DOCUMENTS: \$100
Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.
Les plans, devis et les formules de soumissions sont disponibles pour examen au Bureau de l'Association des constructeurs aux endroits suivants:
Kingston, Toronto, Ottawa, Hull, ainsi qu'à notre bureau régional à Toronto.
Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicateur régional 613-998-9549, ou télex 053-3726/053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.
Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.
W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza
12e étage, Immeuble SBI
2323, promenade Riversdale
Ottawa, Ontario
K1A 0K3 2

Appel d'offres

Gouvernement de Québec

Ministère des Transports

Vente par soumissions publiques

Dossier: 9-71-01855-1

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère des Transports pour la vente d'un terrain portant le numéro de lot P-8, rang II, du cadastre officiel du canton de Ripon, comté de Papineau. Ce terrain contient une superficie totale de quarante-six mille six cent cinquante-cinq (46 555) pieds carrés.

La mise à prix a été fixée à deux mille trois cent trente-trois dollars (2 333 \$) et aucune offre inférieure ne sera acceptée.

Pour être valide, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de deux cents dollars (200 \$), fait à l'ordre du ministre des Finances, le solde étant payable à la signature de l'acte notarié.

Le chèque, au montant de deux cents dollars (200 \$), sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire.

Ce dépôt sera confisqué si l'acquéreur est dans l'impossibilité de donner suite à son offre.

Les honoraires du notaire, les frais connexes ainsi qu'une copie pour le vendeur seront défrayés par l'acheteur.

L'acquéreur devra prendre l'immeuble dans son état actuel avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, et s'oblige de plus à respecter toutes et chacune des obligations auxquelles s'est engagé le vendeur par son titre d'acquisition. Ce terrain est régi par la loi sur la protection du territoire agricole.

Le ministère des Transports ne fournit aucun titre ni certificat de recherches ou de localisation, l'acquéreur n'exigeant ni bornage, ni arpentage, ni délimitation, déclarant bien connaître les lieux qu'il acquiert, comme leur étendue et situation.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler cette vente en tout temps. Toute vente, pour être valide, devra être ratifiée par le ministre des Transports.

Les soumissions seront reçues au ministère des Transports, Service de l'expropriation, 170, rue de la Ville, suite 5.110A, Hull (Québec) J8X 4C2, jusqu'à 11:00 heures, a.m. le 25 avril 1983. Les intéressés devront indiquer dans le coin gauche de leur enveloppe, la mention "Soumission pour terrain, dossier: 9-71-01855-1".

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à: Ghislain Roux, Représentant régional, 170, rue Hôtel de Ville, Suite 5.110A, Hull (Québec) J8X 4C2, Tel.: (613) 771-3209.

Le Sous-Ministre, Pierre Michaud, Ing. 2

RUBRIQUES

AVIS 1 Avis divers 2 Avis légaux 3 Convocations 4 Annonces 5 Mises 7 Adoptions 8 Anniversaires 10 Pharmacies ouvertes 11 Garages ouverts 14 Perdu 15 Trouvé	EMPLOIS 20 Carrières et professions 21 Aide professionnelle 22 Personnel de bureau 23 Aide technique 24 Personnel de vente 25 Agents-distributeurs 26 Agents-vendeurs 27 Personnel d'hôtellerie 28 Personnel de restaurant 29 Esthétique-coiffure 30 Personnel d'hôpital 31 Personnel de métier 32 Aide demandée 33 Positions vacantes 35 Personne de compagnie 36 Aide domestique 37 Gardiennes demandées 38 Garderies bébés 39 Garderies 40 Professeurs-instituteurs 42 Personnel scolaire 44 Ecoles spécialisées 45 Cours privés 46 Emploi demandé 47 Emploi étudiants	LOGEMENT 50 Logements demandés 51 Maisons demandées 52 Chambres demandées 54 Chambres et pensions demandées 55 Pension à partager 56 Appartement à partager 57 Service de location 58 Maisons à louer 61 Appartements à louer 62 Maisons de repos 63 Appartements meublés 65 Appartements (sous-loués) 66 Hôtel-motel 67 Chambres à louer 68 Pensionnats 69 Chambres et pensions	IMMEUBLES 70 Propriétés à louer 71 Propriétés demandées 72 Fermes demandées 73 Terrains demandés 74 Fermes à louer 75 Terrains à louer 76 Propriétés à échanger 77 Louer ou vendre 79 Condominiums 80 Propriétés à vendre (Québec) 81 Propriétés à vendre (Ontario)	VEHICULES-MOTEUR 132 Véhicules tout terrain 133 Avions 134 Camions demandés 135 Automobiles demandées 136 Machinerie demandée 137 Bateaux demandés 138 Motohélices demandées 139 Moto-cyclistes demandées 141 Automobiles à louer 142 Camions à louer 143 Machinerie à louer 144 Bateaux à louer 148 Automobiles à vendre 149 Camions à vendre 150 Courtiers de voitures 151 Machinerie à vendre 152 Moto-cyclistes à vendre 153 Bateaux à vendre 154 Motohélices à vendre 155 Entrepôtage de véhicules 156 Accessoires d'automobiles 157 Accessoires de bateaux	MARCHANDISES 165 Divers demandés 166 Encans 167 Divers à vendre 168 Vêtements à vendre 169 Fourrures-entrepotage 170 Divers à louer 171 Echanges 172 Souffleuses 173 Bicyclettes 175 Appareils ménagers 176 Radios-téléviseurs 177 Ameublement 178 Vente de garage 179 Antiquités 180 Chauffage-Bois 181 Matériaux	ANIMAUX 185 Animaux demandés 186 Animaux à vendre 187 Blurages 188 Pensions-animaux 189 Nourriture-animaux 190 Soins pour animaux 192 Vétérinaires	SERVICES 195 Réparations et services 196 Jardinage 198 Marchés alimentaires 199 Salons de beauté 200 Pouchoyeurs 202 Ambulances	AMUSEMENTS 205 Restaurants 206 Amusements 207 Spectacles 208 Musiques 210 Numismatique 211 Philatélie 214 Photographie-caméras 216 Orchestres	FINANCE 220 Argent demandé 221 Argent disponible 222 Hypothèques 223 Placements 224 Assurances	PERSONNEL 230 Messages personnels 232 Transport demandé 234 Transport disponible	DECES 240 Fleuristes 242 Monuments 244 Remerciements 245 Messages-Services anniversaires 246 In Memoriam 248 Directeurs de funérailles 249 Cimetières 250 Avis de décès 251 Naissances
---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	---

560-2750 PETITES ANNONCES EFFICACES - ECONOMIQUES

Du lundi au vendredi 8h à 21h FERME le samedi

2 AVIS LEGAUX

LE CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA 330, rue Gilmour Ottawa APPEL D'OFFRES Ecole secondaire technique d'Ottawa Rénovations majeures - Phase II - 1983 440, rue Albert Ottawa, Ontario

14 PERDU

CHIENNE, Sibérienne Husky, grise, poil court, yeux bleus. Pres boul. Maloney et rue Couture. 663-2327.

24 PERSONNEL DE VENTE

LITTLE FARM. Centre Rideau, temps plein et partiel, doit être bilingue, connaissance des poissons un atout. Pas de demandes par téléphone. Présentez-vous au magasin. Résumés seulement.

32 AIDE DEMANDEE

ASSOCIÉ qui travaillera demandé pour Pizzeria. Téléphonez après 3h p.m. 568-1234.

32 AIDE DEMANDEE

MIRON INC. est à la recherche de personnel pour sa centrale d'Ottawa. Chauffeurs de bétonnières pouvant opérer des chargeuses.

32 AIDE DEMANDEE

DEBOSSOLEUR demandé avec expérience, 643-1889. ELECTROUX, représentants(e)s demandé(e)s immédiatement pour la région Hull-Gatineau-Ottawa.

32 AIDE DEMANDEE

IMPORTANTE compagnie internationale recherche pour sa succursale de Hull, représentants(e)s salaire entre \$200 et \$600 par semaine.

32 AIDE DEMANDEE

REPRESENTANT(E) en produit pour soins de la peau demandé(e), très bon salaire plus bénéfices, temps partiel ou plein temps, demandé Monique, 561-2833.

21 AIDE PROFESSIONNELLE

ASSISTANTE dentaire avec expérience ou certifiée demandée. Ecrire case 125, Le Droit, 375 Rideau, Ottawa K1N 5Y7.

27 PERSONNEL D'HOTELLERIE

HOTEL LOCAL recherche employés(es) expérimentés pour ses divers départements (chambres, cuisine, réception, banquet etc.).

28 PERSONNEL DE RESTAURANT

CUISINIER(ÈRE) demandé(e) avec expérience, temps plein, pour travailler soirs. Se présenter le soir: 651, boul. St-Joseph, Hull.

29 ESTHETIQUE-COIFFURE

A VENDRE, équipement complet de salon de coiffure pour dames, (6 chaises) 778-6244.

32 AIDE DEMANDEE

AGENT de publicité pour entreprise de photo et graphisme. Doit être éligible au bon d'emploi et posséder un permis de conduire.

2 AVIS LEGAUX

Régie des permis d'alcool du Québec AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assérer et transmettre à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication.

32 AIDE DEMANDEE

APPAREILS MENAGERS AA ABORDABLE, réfrigérateur, laveuse, sècheuses, poêles, réfrigérateurs. 568-8888.

32 AIDE DEMANDEE

CONSTRUCTION ENTREPRENEUR général licencié du Québec. Estimation gratuite. Renovation de tous genres, tel que logisnoye. On s'occupe de votre permis à la ville.

32 AIDE DEMANDEE

IMPOT DECLARATIONS d'impôts. Préparation par professionnels. Prix raisonnable. Cueillette et livraison pour retraités. Après 17 heures: 643-2238.

32 AIDE DEMANDEE

MENUISERIE ATTENTION 20 ans d'expérience dans tous genres de constructions et réparations. Spécialité: finition de sous-sol. Estimation gratuite. 561-0603; pager: 598-9840.

32 AIDE DEMANDEE

PLANCHER PLANCHER de Bois Franc, pose, sablage et finitions de tous genres à prix raisonnable. Estimation gratuite. 771-2254.

32 AIDE DEMANDEE

PLATRIER A PRIX REDUIT, Réparations de plâtre, stuc, pose de gyproc, finitions de joints, plafonds décoratifs et textures, peinture. Estimation gratuite. 561-0603; Pager: 598-9840.

32 AIDE DEMANDEE

ARGENT SUPPLEMENTAIRE? NE MANQUEZ PAS cette chance! Homme, femme et étudiant, automobile. Je vais vous prouver comment gagner \$200, et plus par semaine. Pas d'investissement. Pour rendez-vous entre 9h et 20h, 236-1043.

32 AIDE DEMANDEE

COIFFURE COIFFEUR avec expérience demandée. Temps plein ou partiel. 684-0192, jour.

32 AIDE DEMANDEE

COUVREUR R. LECLAIR, spécialisé en réfection et réparation de toits, bardeaux d'asphalte, goudron, gravier, protection de métal contre la glace, travail de menuiserie. 684-3327.

32 AIDE DEMANDEE

COUVREUR R. LECLAIR, spécialisé en réfection et réparation de toits, bardeaux d'asphalte, goudron, gravier, protection de métal contre la glace, travail de menuiserie. 684-3327.

32 AIDE DEMANDEE

DEMENAGEMENT A BON PRIX! Petits déménagements, services divers. 684-2615.

32 AIDE DEMANDEE

DEMOLITION THIBAUT Démolition, 93, rue St-Louis, Pointe-Gatineau. 568-0770.

32 AIDE DEMANDEE

DEMOLITION THIBAUT Démolition, 93, rue St-Louis, Pointe-Gatineau. 568-0770.

32 AIDE DEMANDEE

CHAUFFAGE ELECTRIQUE - Eau chaude ou air chaud et plomberie, après 18h 00 770-2604.

32 AIDE DEMANDEE

CONSTRUCTION CONSTRUCTION Jacques Glazer. Additions, rénovations, aluminium, réparation générale, estimation gratuite. 568-8150.

32 AIDE DEMANDEE

CONSTRUCTION CONSTRUCTION Jacques Glazer. Additions, rénovations, aluminium, réparation générale, estimation gratuite. 568-8150.

32 AIDE DEMANDEE

CONSTRUCTION CONSTRUCTION Jacques Glazer. Additions, rénovations, aluminium, réparation générale, estimation gratuite. 568-8150.

32 AIDE DEMANDEE

CONSTRUCTION CONSTRUCTION Jacques Glazer. Additions, rénovations, aluminium, réparation générale, estimation gratuite. 568-8150.

32 AIDE DEMANDEE

CONSTRUCTION CONSTRUCTION Jacques Glazer. Additions, rénovations, aluminium, réparation générale, estimation gratuite. 568-8150.

32 AIDE DEMANDEE

CONSTRUCTION CONSTRUCTION Jacques Glazer. Additions, rénovations, aluminium, réparation générale, estimation gratuite. 568-8150.

Société canadienne des Postes Canada Post Corporation PREQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS POUR TRAVAU D'ENLEVEMENT D'AMIANTE ET DE REMPLACEMENT AVEC MATERIAU IGNIFUGE APPROUVE POUR LE TERMINUS POSTAL D'OTTAWA

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assérer et transmettre à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication.

32 AIDE DEMANDEE Un compagnie américaine est à la recherche de PERSONNES DYNAMIQUES voulant faire carrière dans la PROMOTION

32 AIDE DEMANDEE TRAVAIL PAR TELEPHONE Temps partiel et/ou temps plein 9h 00 à 13h 00 et/ou 17h 00 à 21h 00

32 AIDE DEMANDEE MACHINES A COUDRE VENDONS et réparons toutes les marques de machines. 663-6074.

32 AIDE DEMANDEE MACHINES A COUDRE VENDONS et réparons toutes les marques de machines. 663-6074.

32 AIDE DEMANDEE MACHINES A COUDRE VENDONS et réparons toutes les marques de machines. 663-6074.

Canada Post Corporation La Société canadienne des Postes (SCP) a retenu les services de FENCO INGENIEURS INC. pour la gestion de ce contrat.

32 AIDE DEMANDEE SOLUTION du problème d'hier

MOTS CROISES PROBLEME 123456789101112

MOTS CROISES HORIZONTALEMENT 1-Ce qui rend une personne digne de louange. - Principe de vie.

37 GARDIENNES DEMANDEES

OKLEANS - Dame responsable demandée pour garder bébé de 5 1/2 mois, 824-7782.

38 GARDERAIRES BEBES

ALMERAIIS garder enfants le jour ou le soir. 778-3815. ALMERAIIS garder enfants, naissance à 4 ans, cour clôturée, repas chaud, bons soins, avec expérience. 770-2849.

39 GARDERAIRES

ATELIER pour les pré-scolaires, à partir de 2 ans, jeux éducatifs, bricolages, psychomotricité, etc. Éducatrice diplômée et expérimentée, à la demi-journée, journal, 565-2904.

40 PROFESSEURS-INSTITUTEURS

recherche des candidat(e)s qualifié(s) pour l'enseignement au niveau secondaire pour un poste d'enseignant occasionnel à plein temps en soins hospitaliers.

44 ECOLES SPECIALISEES

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE PREPARE DE COMMISSAIRES comptables en 10 semaines pour inscription: 236-7270.

45 COURS PRIVES

COURS de chant, orgue, piano, Accordions des pianos. 749-8577. COURS de guitare, contre-basse. Professeur qualifié, pour débutant et avancé. 663-7099.

58 MAISONS A LOUER

MAISONS de tous genres, dans tous les secteurs, premiers arrivés, premier servi, logements S.O.S., 35 boulevard Gagnier, Hull, 776-3223, 776-3225 de 9h00 à 20h00, du lundi au vendredi, de 10h00 à 17h00 le samedi, Frais.

59 APPARTEMENTS A LOUER

1er MAI JARDIN DU CHATEAU MAISON jardin, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, 2 foyers, 3 salles de toilettes, garage, louer \$700. Jour 996-7844, soir 775-0232.

61 APPARTEMENTS A LOUER

PTE-GATINEAU - Immeuble, mai et juin, 2 chambres, chauffé, éclairé, poêle, réfrigérateur, tapis, stationnement. 661-0240 ou 568-2404.

62 APPARTEMENTS A LOUER

CHAMBRES à coucher, foyer, 1 1/2 salle de bains, \$350/mois, plafonds cathédrales, Low, Québec, 225-5215 soir.

63 APPARTEMENTS MEUBLES

APPARTEMENTS meublés dans tous les secteurs. Toutes les grandes. À partir de \$250. 238-8323, HomeLocators, frais.

64 APPARTEMENTS A LOUER

1er MAI et 1er JUIN. Pte-Gatineau, 2 chambres à coucher, édifices très propres et tranquilles, chauffé, éclairé, cuisinière et réfrigérateur, tapis, stationnement, concierge sur place, Centre d'achat, chat et autobus. 568-6849, après 17h.

65 APPARTEMENTS (SOUS-LOUERS)

ALTITUDE I, 1 chambre à coucher, libre 778-2223, \$341, poêle, réfrigérateur, 777-8342.

66 APPARTEMENTS A LOUER

HULL 1 chambre, chauffé, éclairé, beaucoup d'extra, 1er avril, 778-3524.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

AAA GROS bungalow moderne dans secteur prestigieux de Ferme Limbour, 4140, Roger Bayav: 561-5222, G.R. Lauzon.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

AYLMER - Secteur Seigneurie, salon, salle à manger, salle de séjour et salle de lavage au premier, 3 chambres, salle de jeux, foyer, solarium, garage, remise, piscine, paysager, \$50,500. Pas d'agent, 684-3372.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

FERME LIMBOUR, maison en rangée, celle du bout, terrain 50x100, clôture, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, 661-9877.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

HULL - Rue Montclair, maison de 1 1/2 étage, aluminium, chauffage électrique, salon, cuisine avec beaucoup d'armoire, 3 ch. à c., sous-sol. GILES Sarra-Bournet, 777-2544.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

LA LA RECHERCHE d'un beau semi-détaché dans Gatineau? Deux étages, façade briquée, grand patio, sous-sol semi-fini, à visiter. Mme A. Marquis, 668-8556. Immeubles Hull-Gatineau, 668-8556.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

BUCKINGHAM - Maison 3 chambres à coucher, 2 revenus au sous-sol, et plusieurs autres pièces. À vendre \$87,500 (819) 988-0792.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

GRANDE maison de campagne, 5 chambres à coucher, située près de Bouchette, entre lac Cameron et rivière Gatineau. \$375,000. Jour: 773-9520. Soir: 773-6293.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

LUCERNE - Rue Des Saïsons, maison style «Québécois», 1 étage, garage, foyer, aspirateur central, 3 chambres, 1 1/2 salle de bains, chauffage électrique, fourniture à bois, sous-sol partiellement fini, terrain clôturé de 1/4 acre, piscine 24 pieds de diamètre, remise, \$64,500. 684-2467.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

AYLMER - Secteur Seigneurie, salon, salle à manger, salle de séjour et salle de lavage au premier, 3 chambres, salle de jeux, foyer, solarium, garage, remise, piscine, paysager, \$50,500. Pas d'agent, 684-3372.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

GATINEAU, bungalow, économique, bien situé, 3 chambres à coucher, sous-sol semi fini, système chauffage combiné, appareils ménagers et remise inclus. 643-2969.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

HULL 109, rue Jeanne d'Arc, 2 logis, 1-2 chambres à coucher, 1-1 chambre à coucher, \$45,000. Pour visiter 683-9999, 561-3099.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

HULL 302 Champlain, bungalow/duplex, color-lock, chauffage électrique, logis \$250, \$230. Logis principal 1 chambre à coucher, disponible 1er mai, revenu net \$380, \$10,000 comptant. \$39,000. 777-8288.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

AYLMER - Secteur Seigneurie, salon, salle à manger, salle de séjour et salle de lavage au premier, 3 chambres, salle de jeux, foyer, solarium, garage, remise, piscine, paysager, \$50,500. Pas d'agent, 684-3372.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

GATINEAU, maison 3 chambres «split level», garage foyer, quartier tranquille, extra, \$64,900, 663-1265.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

HULL ouest, près du chemin de la Montagne, maison 2 chambres à coucher, bien éclairée, 1 acre vue magnifique des collines de la Gatineau, taxes minimales, \$35,000. Après 18h 827-0524.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

LUCERNE - Rue Des Saïsons, maison style «Québécois», 1 étage, garage, foyer, aspirateur central, 3 chambres, 1 1/2 salle de bains, chauffage électrique, fourniture à bois, sous-sol partiellement fini, terrain clôturé de 1/4 acre, piscine 24 pieds de diamètre, remise, \$64,500. 684-2467.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

AYLMER - Secteur Seigneurie, salon, salle à manger, salle de séjour et salle de lavage au premier, 3 chambres, salle de jeux, foyer, solarium, garage, remise, piscine, paysager, \$50,500. Pas d'agent, 684-3372.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

GATINEAU, maison 3 chambres «split level», garage foyer, quartier tranquille, extra, \$64,900, 663-1265.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

HULL ouest, près du chemin de la Montagne, maison 2 chambres à coucher, bien éclairée, 1 acre vue magnifique des collines de la Gatineau, taxes minimales, \$35,000. Après 18h 827-0524.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

LUCERNE - Rue Des Saïsons, maison style «Québécois», 1 étage, garage, foyer, aspirateur central, 3 chambres, 1 1/2 salle de bains, chauffage électrique, fourniture à bois, sous-sol partiellement fini, terrain clôturé de 1/4 acre, piscine 24 pieds de diamètre, remise, \$64,500. 684-2467.

Sarra-Bournet 164 BERRI-HULL 771-7356

GERTRUDE LAFLECHE COURTIER 777-4274

DFN COURTIER JOAN BRUNET & MRS. TEE 777-9550-643-9550

Trust Royal Services Immobiliers HULL AYLMER WAKEFIELD GATINEAU BUCKINGHAM 770-9221 684-2260 459-2383 561-0223 986-3187

Les immeubles HULL GATINEAU 5 DE PICARDIE TOURAINE, P.Q. ST-PIERRE DE WAKEFIELD - Bungalow, tout briqué, foyer, bar, face au lac. Négociable. (3-40) Paulette Savage, 568-0042

Conrad Sigouin Ltée 26, rue St-Raymond Hull - 771-6266

Conrad Sigouin Ltée 26, rue St-Raymond Hull - 771-6266

LE MOT CACHE QUOTIDIEN «LE DROIT» 7 lettres cachées 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA recherche des candidat(e)s qualifié(s) pour l'enseignement au niveau secondaire pour un poste d'enseignant occasionnel à plein temps en soins hospitaliers.

MOT CACHE REPONSE FLOISSER GATINEAU GRANDE maison 3 chambres, double, four, encastré, plaque chauffante, idéal pour professionnel, disponible 1er juillet, pour long terme, 8275, 683-1942.

CONSEIL SCOLAIRE D'OTTAWA 330, rue Gilmour, Ottawa, Ontario. à l'attention de Mme Yvonne McElliot. Prière de citer le numéro du dossier SEC-002.

44 ECOLES SPECIALISEES COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE PREPARE DE COMMISSAIRES comptables en 10 semaines pour inscription: 236-7270.

ENDROIT TRES CENTRAL 1-2-3 chambres à coucher "STATIONNEMENT INCLUS" AVANTAGES Piscine intérieure chauffée. Bain. Électricité, chauffage électrique avec thermostats individuels. Tapis, poêle et réfrigérateur. de 9h à 9h 777-7410 Du Portage 700, boul. St-Joseph, Hull

44 ECOLES SPECIALISEES COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE PREPARE DE COMMISSAIRES comptables en 10 semaines pour inscription: 236-7270.

44 ECOLES SPECIALISEES COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE PREPARE DE COMMISSAIRES comptables en 10 semaines pour inscription: 236-7270.

44 ECOLES SPECIALISEES COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE PREPARE DE COMMISSAIRES comptables en 10 semaines pour inscription: 236-7270.

44 ECOLES SPECIALISEES COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE PREPARE DE COMMISSAIRES comptables en 10 semaines pour inscription: 236-7270.

44 ECOLES SPECIALISEES COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE PREPARE DE COMMISSAIRES comptables en 10 semaines pour inscription: 236-7270.

44 ECOLES SPECIALISEES COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE PREPARE DE COMMISSAIRES comptables en 10 semaines pour inscription: 236-7270.

44 ECOLES SPECIALISEES COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE PREPARE DE COMMISSAIRES comptables en 10 semaines pour inscription: 236-7270.

44 ECOLES SPECIALISEES COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE PREPARE DE COMMISSAIRES comptables en 10 semaines pour inscription: 236-7270.

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

MAISONS NEUVES, Jardins de la Blanche, 3 modèles disponibles...

80 PROPRIETES A VENDRE (Québec)

THURSO, terrain 75X130 pieds, 1380 pieds carrés habitable...

83 TERRAINS A VENDRE

AUBAINE! Magnifique terrain, un peu plus d'un acre, droit de construction...

84 FERMES A VENDRE

MONT-LAURIER, 329 acres boisées, érablière, 150 culture, machinerie, maison, (819) 885-3541.

103 COMMERCES A VENDRE

PARC de maisons mobiles, à vendre, situé à 1 mille de l'aéroport de Gatineau...

122 ROULOTTES A VENDRE

TENTE roulotte, tout rigide, 8 places, 1979 Lionel 600, deluxe, équipée, camion-neuve, \$3,500, 568-3776.

148 AUTOMOBILES A VENDRE

CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE

HONDA Accord 1978, 5 vitesses, manuelle, propre, bon état, \$3,600, 770-4146.

148 AUTOMOBILES A VENDRE

FORD Granada 1978, 6 cylindres, très bon état, demande \$2,900, 776-5356.

PRET HYPOTHECAIRE
1ère hypothèque
2e hypothèque
Refinancement (Taux concurrentiel)

CENTRE IMMOBILIER
35, rue Gamelin, Hull
776-3236

OLD CHELSEA - Maison 2 étages, centre intérieur, extérieur, foyer, 3 chambres à coucher, garage double...

trans-action G. & B. ASSOCIÉS INC.
Pour l'achat, la vente ou l'évaluation de votre propriété

APPELEZ-MOI Denis Labonté, 568-3031 - 776-5564

TRUST GENERAL
AYLMER - 508, cr. de Bruyne, 4 ch. à c., sous-sol fini. Garage, piscine, chauffage, (819) 439-5069.

TRUST GENERAL
AYLMER - 508, cr. de Bruyne, 4 ch. à c., sous-sol fini. Garage, piscine, chauffage, (819) 439-5069.

TRUST GENERAL
AYLMER - 508, cr. de Bruyne, 4 ch. à c., sous-sol fini. Garage, piscine, chauffage, (819) 439-5069.

TRUST GENERAL
AYLMER - 508, cr. de Bruyne, 4 ch. à c., sous-sol fini. Garage, piscine, chauffage, (819) 439-5069.

TRUST GENERAL
AYLMER - 508, cr. de Bruyne, 4 ch. à c., sous-sol fini. Garage, piscine, chauffage, (819) 439-5069.

771 7426
771 8281
R. "HAP" MCKENZIE

HULL - 135-137, rue Laurier, double, en brique, 2 logis de 3 ch. à coucher, salon, salle à manger, 2 salles de bains complètes, maître de chambre, salle familiale, avec foyer, cuisine en chêne massif, avec puit de lumières.

HULL - 41 Val Perché, luxueux semi-détaché, brique et pin, construit 1979. Grand terrain. Foyer, salle à manger, piscine creusée. Plusieurs extras. Vaut visiter.

VENTE privée, Gatineau, semi-détaché, 3 chambres à coucher, libre le juillet, 643-3817 après 18H00.

VENTE privée, duplex dans Wrightville, près de l'hôpital, secteur tranquille, logement de 4 et 2 chambres à coucher, 777-6168.

81 PROPRIETES A VENDRE (Ontario)
ORLEANS, joli bungalow moderne, 3 chambres plus 3 salles de bains, terrain 894x500. Disponible fin juin, 824-2794.

82 PROPRIETES A L'EXTERIEUR
WAKEFIELD
LE RETOUR à la terre, 25 acres de terrain panoramique, 15 acres labourables, 10 acres de bois, \$27,500. Téléphonez chez Macintyre Realities, 827-0621.

81 PROPRIETES A VENDRE (Ontario)
WAKEFIELD
89 ACRES, panorama de la rivière, 1 mille au sud du village, érablière, champs ouverts, puits, chalet résidentiel 1 pièce, 699,500. Téléphonez chez Macintyre Realities, 827-0621.

81 PROPRIETES A VENDRE (Ontario)
WAKEFIELD
89 ACRES, panorama de la rivière, 1 mille au sud du village, érablière, champs ouverts, puits, chalet résidentiel 1 pièce, 699,500. Téléphonez chez Macintyre Realities, 827-0621.

81 PROPRIETES A VENDRE (Ontario)
WAKEFIELD
89 ACRES, panorama de la rivière, 1 mille au sud du village, érablière, champs ouverts, puits, chalet résidentiel 1 pièce, 699,500. Téléphonez chez Macintyre Realities, 827-0621.

85 MOBILES
BUCKINGHAM - 14' X 60' avec addition de 10' X 20' - 819-986-3980.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

85 MOBILES
BUCKINGHAM - 14' X 60' avec addition de 10' X 20' - 819-986-3980.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

BUCKINGHAM - Beau terrain boisé, résidentiels, \$5,000. \$100/mois. David Faubert, OAA 53, 819-457-2024.

111 CHALETS DEMANDES
LE PRINTEMPS est arrivé et nous manquons de chalets dans la Gatineau pour nos acheteurs.

114 CHALETS A LOUER
A NOTRE-DAME-du-Laus, tout équipé, hiversé, 568-0317.

117 CHALETS A VENDRE
A St-André-Avellin, meublé ou non, plage privée, \$27,500 à discuter. 1-514-663-6281, 819-983-2168.

118 TERRAINS pour chalets à vendre
BORD du lac, 100 pieds de façade par 250 pieds de profondeur. Val-des-Bois, Québec, \$4,500, 568-7873.

118 TERRAINS pour chalets à vendre
BORD du lac, 100 pieds de façade par 250 pieds de profondeur. Val-des-Bois, Québec, \$4,500, 568-7873.

118 TERRAINS pour chalets à vendre
BORD du lac, 100 pieds de façade par 250 pieds de profondeur. Val-des-Bois, Québec, \$4,500, 568-7873.

118 TERRAINS pour chalets à vendre
BORD du lac, 100 pieds de façade par 250 pieds de profondeur. Val-des-Bois, Québec, \$4,500, 568-7873.

118 TERRAINS pour chalets à vendre
BORD du lac, 100 pieds de façade par 250 pieds de profondeur. Val-des-Bois, Québec, \$4,500, 568-7873.

118 TERRAINS pour chalets à vendre
BORD du lac, 100 pieds de façade par 250 pieds de profondeur. Val-des-Bois, Québec, \$4,500, 568-7873.

118 TERRAINS pour chalets à vendre
BORD du lac, 100 pieds de façade par 250 pieds de profondeur. Val-des-Bois, Québec, \$4,500, 568-7873.

126 CAMPING
FERAIS réparations de toiles pour tente-roulotte etc., et toiles complètes. 561-2228.

132 VEHICULES TOUT TERRAIN
NOODWELL Flextrac, FN60, 1970, sur chenille 30 pouces. Parfait état. 1819-428-3248 soir Jacques.

141 AUTOMOBILES A LOUER
LOCATION A COURT ET A LONG TERMES
Appelez-nous 728-1901
Turpin Pontiac Buick Ltd. 1666 Carling à Clyde

148 AUTOMOBILES A VENDRE
ACADIAN, 1976, 4 cylindres, manuelle, excellent condition, \$1,675, 771-0638.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
ACADIAN, 1979, automatique, 29,000 milles, excellent état, \$3,900, 684-6505, 684-2026.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
ACADIAN, 1979, excellente condition, transmission manuelle, 80,000 kilomètres, \$3,750, 771-8897, 771-7909 après 6h.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
ACADIAN, 1981, manuelle, 48,000 kilomètres, 2 portes, \$3,750, 771-8897, 771-7909 après 6h.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
ACADIAN, 1981, manuelle, 48,000 kilomètres, 2 portes, \$3,750, 771-8897, 771-7909 après 6h.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
ACADIAN, 1981, manuelle, 48,000 kilomètres, 2 portes, \$3,750, 771-8897, 771-7909 après 6h.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
ACADIAN, 1981, manuelle, 48,000 kilomètres, 2 portes, \$3,750, 771-8897, 771-7909 après 6h.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

148 AUTOMOBILES A VENDRE
CAMARO Z28, 1982, noir, 12,000 kilomètres, 745-4116.

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS!
COUGAR XR7 1975, 8 cylindres, demande \$800, telle quelle, 684-2147.

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS!
COUGAR XR7 1979, bon état, 45,000 milles, système électrique complet, air climatisé, meilleure offre, André 568-3823.

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS!
COUGAR XR7 1979, bon état, 45,000 milles, système électrique complet, air climatisé, meilleure offre, André 568-3823.

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS!
COUGAR XR7 1979, bon état, 45,000 milles, système électrique complet, air climatisé, meilleure offre, André 568-3823.

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS!
COUGAR XR7 1979, bon état, 45,000 milles, système électrique complet, air climatisé, meilleure offre, André 568-3823.

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS!
COUGAR XR7 1979, bon état, 45,000 milles, système électrique complet, air climatisé, meilleure offre, André 568-3823.

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS!
COUGAR XR7 1979, bon état, 45,000 milles, système électrique complet, air climatisé, meilleure offre, André 568-3823.

GRANDE VENTE DU PRINTEMPS!
COUGAR XR7 1979, bon état, 45,000 milles, système électrique complet, air climatisé, meilleure offre, André 568-3823.

Belisle
Automobiles 69 Ltee-Ltd.
Le concessionnaire en plein essor à Ottawa
749-5941
444, ch. Montreuil, Ottawa

Belisle
Automobiles 69 Ltee-Ltd.
Le concessionnaire en plein essor à Ottawa
749-5941
444, ch. Montreuil, Ottawa

Belisle
Automobiles 69 Ltee-Ltd.
Le concessionnaire en plein essor à Ottawa
749-5941
444, ch. Montreuil, Ottawa

Belisle
Automobiles 69 Ltee-Ltd.
Le concessionnaire en plein essor à Ottawa
749-5941
444, ch. Montreuil, Ottawa

Belisle
Automobiles 69 Ltee-Ltd.
Le concessionnaire en plein essor à Ottawa
749-5941
444, ch. Montreuil, Ottawa

Belisle
Automobiles 69 Ltee-Ltd.
Le concessionnaire en plein essor à Ottawa
749-5941
444, ch. Montreuil, Ottawa

Belisle
Automobiles 69 Ltee-Ltd.
Le concessionnaire en plein essor à Ottawa
749-5941
444, ch. Montreuil, Ottawa

Belisle
Automobiles 69 Ltee-Ltd.
Le concessionnaire en plein essor à Ottawa
749-5941
444, ch. Montreuil, Ottawa

Belisle
Automobiles 69 Ltee-Ltd.
Le concessionnaire en plein essor à Ottawa
749-5941
444, ch. Montreuil, Ottawa

IMMEUBLE TRANSIT LTEE.
GHISLAIN RIOUX
219 CH. MONTREAL, VANIER, ONTARIO
744-2000

AMC Jeep Renault
Nous avons un excellent choix de voitures d'occasion à prix abordables.
1981 SPIRIT GT
Frais réparations, 4 vitesses manuelle, radio. Stock: 67A83 \$6495
1980 CHEVETTE "SCOOTER"
4 vitesses manuelle, rouge, intérieur beige. Stock: 58A82 \$4495
1978 ZEPHYR
Familiale, 6 cylindres, automatique, beige. Stock: 29A82 \$4295
Le printemps approche, soyez prêts avec une automobile de BELLEHUEUR AUTOMOBILE LTEE
"Le plus grand concessionnaire AMC, Jeep dans l'Ottawa/Québec"
977, boul. MALONEY-OUEST, GATINEAU - 561-5550 148

MAZDA
Encore la meilleure auto sport à ce prix
\$12,395* et plus
Épargnez sur tous les modèles en stock.
DÉCOUVREZ LA VIE DANS LA VOIE RAPIDE
("Plus transport et frais de préparation)
CARLING MOTORS LIMITED
835, av. Carling 236-7191

HOROSCOPE
Mercredi 23 mars 1983
BELIER du 21 mars au 20 avril
Après la pluie, le beau temps. La chance ne vous abandonne pas. Quelqu'un exerce une influence sur vous. Il faut vous ressaisir en temps. Nouvelle tendance. L'argent ne fait pas le bonheur.
CANCER du 22 juin au 22 juillet
Vous devenez plus philosophe. Un cœur bat à l'unisson du vôtre. Calculez bien vos chances de succès. Légère déception. Un problème important pour vous. Vous modifiez quelque peu vos opinions.
BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Vos souvenirs sont précieuses. Vous ratez une occasion unique. La chance ne vient pas en dormant. Quelqu'un a une grande importance pour vous. Vous modifiez quelque peu vos opinions.
CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Une résolution vous fait honneur. On vous réserve une grande joie. Rien ne peut remplacer votre expérience. Votre optimisme s'accroît. Votre succès ne dépend que de vous. Confidences intimes.
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Une parole vous reconforte. Le plaisir n'est pas tout. Un incident est survenu. On vous parle sincèrement. Pourparlers significatifs. Tout arrive selon vos desirs.
LION du 23 juillet au 23 août
On ne peut se passer de vous. Vous regrettez une parole maladroite. Vous vous croyez au paradis. On s'agit autour de vous. Ne prenez pas les mors aux dents. Tous ne peuvent se tromper à la fois.
SCORPION du 24 oct. au 23 nov.
L'autre sexe vous trace une ligne de conduite. Les cartes sont bien mêlées. Vous vous moquez des contrariétés. Vous donnez votre parole d'honneur. Un mot produit son effet.
VIERGE du 24 sept. au 23 oct.
Il ne faut pas abuser des choses. En forgeant on devient forgeron. Vous avez un succès. Une nouvelle chance se présente. Vous avez une harmonie. L'ordre reste normal. Les nouvelles voyagent. On vous contredit.
GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin
Il faut savoir discerner rapidement. On vous attrape au piège. Vous avez un succès. Une nouvelle chance se présente. Vous avez une harmonie. L'ordre reste normal. Les nouvelles voyagent. On vous contredit.

148 AUTOMOBILES A VENDRE

FIREBIRD "Esprit" 1980, vrai bijou, presque neuve, seulement 27,000 kilomètres, rouge. Voir absolument. Sérieux seulement. M. Paquin, 778-3111.

148 AUTOMOBILES A VENDRE

VOLKSWAGON Beetle, 1974, mécanique A1, très propre, 37,000 km. Près 30, 771-0991.

149 CAMIONS A VENDRE

FORD Van semi-fini, 2 sièges capitaine brun \$100, 4 cylindres, 4 temps, 2 caisses, 770-5487.

152 MOTOCYCLETTES A VENDRE

MOBYLETTE Puch, excellent état, \$350. Après 17h: 568-5131.

159 ACCESSOIRES DE CAMIONS

4 JANTIES pour GM ou Chevrolet, 15" 5 trous, 8" large, avec pneu demarqué de \$170 ou meilleur offre, 771-7506.

167 DIVERS A VENDRE

BALAYEUSE Electrolux AP 280, moins de 3 mois d'usage, avec lèveuse, 403-2622.

167 DIVERS A VENDRE

TELEVISEUR couleur Admiral, bonne condition, \$300. Projecteur 16 mm, avec double scope, bon état, \$650. D'occasion, avec matelas neuf, \$250. Timbres argent sterling, plaqués or 14K, 986-3584.

177 AMEUBLEMENT

ENSEMBLE salon, antique, 5 pièces, 777-1469.

208 MUSIQUE

JOUEUR de basse demandé pour groupe "heavy rock" et "progressif" avec expérience. Demandez Denis, 663-5634.

• Agence fédérale américaine pour la protection de l'environnement

La controverse reprend de plus belle

WASHINGTON (AFP) — Le jour même où le président Reagan nommait un nouvel administrateur à la tête de l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement (EPA), un nouveau rebondissement s'est produit dans la controverse qui s'envenime depuis trois mois autour de cet organisme.

Des membres d'une sous-commission de la Chambre des représentants enquêtant sur l'Agence ont en effet rendu publics des notes prises lors d'une rencontre entre un ancien responsable de l'EPA et un fonctionnaire de la Maison-

Blanche, montrant, selon eux, la manipulation à des fins politiques de certains fonds de l'EPA et surtout le fait que la Maison-Blanche était au courant.

Celle-ci a admis que la conversation, résumée dans les notes incriminées, avait porté sur des sujets politiques mais a rejeté toute accusation de manipulation.

L'EPA avait déjà été accusée d'avoir utilisé un "super-fonds", destiné au nettoyage des décharges de produits toxiques, pour avantager ou désavantager

certaines candidats aux élections législatives de novembre dernier dans des circonscriptions touchées par cette pollution, mais la Maison-Blanche n'avait pas été impliquée directement.

La rencontre où les notes ont été prises avait réuni l'an dernier Mme Rita Lavelle, responsable du "super-fonds", renvoyée au début de la controverse sur l'EPA, et un conseiller de la Maison-Blanche, M. James Medas.

Des décisions politiques
Le représentant Albert Gore (Démocra-

te-Tennessee) a déclaré, hier, que cette rencontre avait mené à des décisions politiques concernant l'utilisation du super-fonds, ce que nie M. Medas.

La publication des notes est d'autre part intervenue après le refus de Mme Lavelle de se rendre à la convocation d'une sous-commission de la Chambre, ce qui a amené cette dernière à recommander que Mme Lavelle soit assignée en justice pour "outrage au Congrès".

Depuis trois mois, les accusations se sont succédé contre l'EPA soupçonnée

de mauvaise gestion et de favoritisme envers les industriels aux dépens de la défense de l'environnement.

Cette controverse, qui s'est souvent transformée en débat sur la politique en matière d'environnement du gouvernement Reagan, a culminé avec la démission, il y a une dizaine de jours, de l'ancienne administratrice de l'EPA, Mme Anne Burford. Elle a été remplacée hier par M. William Ruckelshaus dont la réputation d'intégrité lui vaut un préjugé favorable de la part du Congrès.

• Dégradation des relations avec Pékin

Washington tente d'éviter une crise

par Louis Nevin

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis, préoccupés par la perspective d'une sérieuse dégradation de leurs relations avec Pékin, ont cherché hier à minimiser l'ampleur du nouveau

différend sino-américain sur le problème de Taiwan.

Craignant que le contentieux sur l'aide militaire américaine à Taiwan ne se transcrive en une crise ouverte entre Was-

hington et Pékin, le gouvernement américain a réaffirmé sa volonté de réduire progressivement ses fournitures de matériel militaire à l'île nationaliste.

Le gouvernement chinois vient d'accuser les Etats-Unis d'avoir violé les dispositions du communiqué commun sino-américain du 17 août 1982 en dépassant les

plafonds prévus par cet accord pour les ventes d'armes à Taiwan.

M. Zhang Wenjin, ambassadeur de Chine aux Etats-Unis, a

remis hier au gouvernement américain une protestation formelle au cours d'une brève rencontre avec M. William Schneider, sous-secrétaire d'Etat

pour l'aide à la sécurité.

Le département d'Etat a lancé peu avant cette rencontre un appel au calme, soulignant notamment que "malgré

certaines fluctuations, la tendance à une réduction progressive (de l'aide militaire américaine à Taiwan) apparaîtra avec le temps".

L'engagement de 1982

Les Etats-Unis s'étaient engagés en août 1982, après un marchandage âpre et laborieux avec les dirigeants chinois, à "réduire progressivement" leurs livraisons de matériel militaire à Taiwan.

Le communiqué commun sino-américain souligne en particulier que les ventes d'armes américaines à Taiwan "ne dépasseront pas, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, le niveau des fournitures établi au cours des récentes années".

Le gouvernement américain a d'ailleurs tenu à souligner lundi que les Etats-Unis n'ont "jamais fixé de limites numériques" à leur aide militaire à Taiwan.

La décision américaine de fournir à Taiwan \$800 millions en aide militaire pendant l'exercice 1983, et \$780 millions pendant l'année fiscale 1984, est "pleinement compatible" avec le communiqué commun, a déclaré le département d'Etat.

Cherchant manifestement à désamorcer une situation lourde de conséquences pour l'avenir des rapports entre Washington et Pékin, le département d'Etat a également indiqué que ces chiffres ne sont que des "projections" et

qu'ils ne seront pas forcément atteints.

"Nous n'avons aucune intention de revenir sur l'engagement que nous avons pris de réduire peu à peu notre assistance militaire à Taiwan", a déclaré un responsable du département d'Etat.

Tenir compte de l'inflation

Les spécialistes américains font par ailleurs valoir que les chiffres de l'aide américaine à Taiwan pour les exercices 1983 et 1984 ne tiennent pas compte de l'inflation et ne représentent donc pas une augmentation de cette aide en termes réels. En 1979, année de référence, l'aide avait été de \$598 millions courants, soit \$8930 millions 1983.

Dans les milieux gouvernementaux de Washington on reconnaît cependant que le problème de Taiwan demeure le principal obstacle au resserrement des liens sino-américains souhaité par le président Ronald Reagan.

Cette affaire semble être à l'origine du récent report sine die de la visite aux Etats-Unis que devait en principe faire le premier ministre chinois Zhao Ziyang avant la fin de l'année.

Le gouvernement Reagan réaffirme régulièrement l'existence entre les Etats-Unis et la Chine populaire "d'intérêts stratégiques parallèles" face aux "visées soviétiques" en Asie.

• Finlande

Le Parti social-démocrate reste au pouvoir

HELSINKI (AP) — Les élections législatives qui se sont déroulées dimanche et hier en Finlande ont confirmé le Parti social-démocrate dans sa place de premier parti du pays, et enregistré une nette progression du Parti rural.

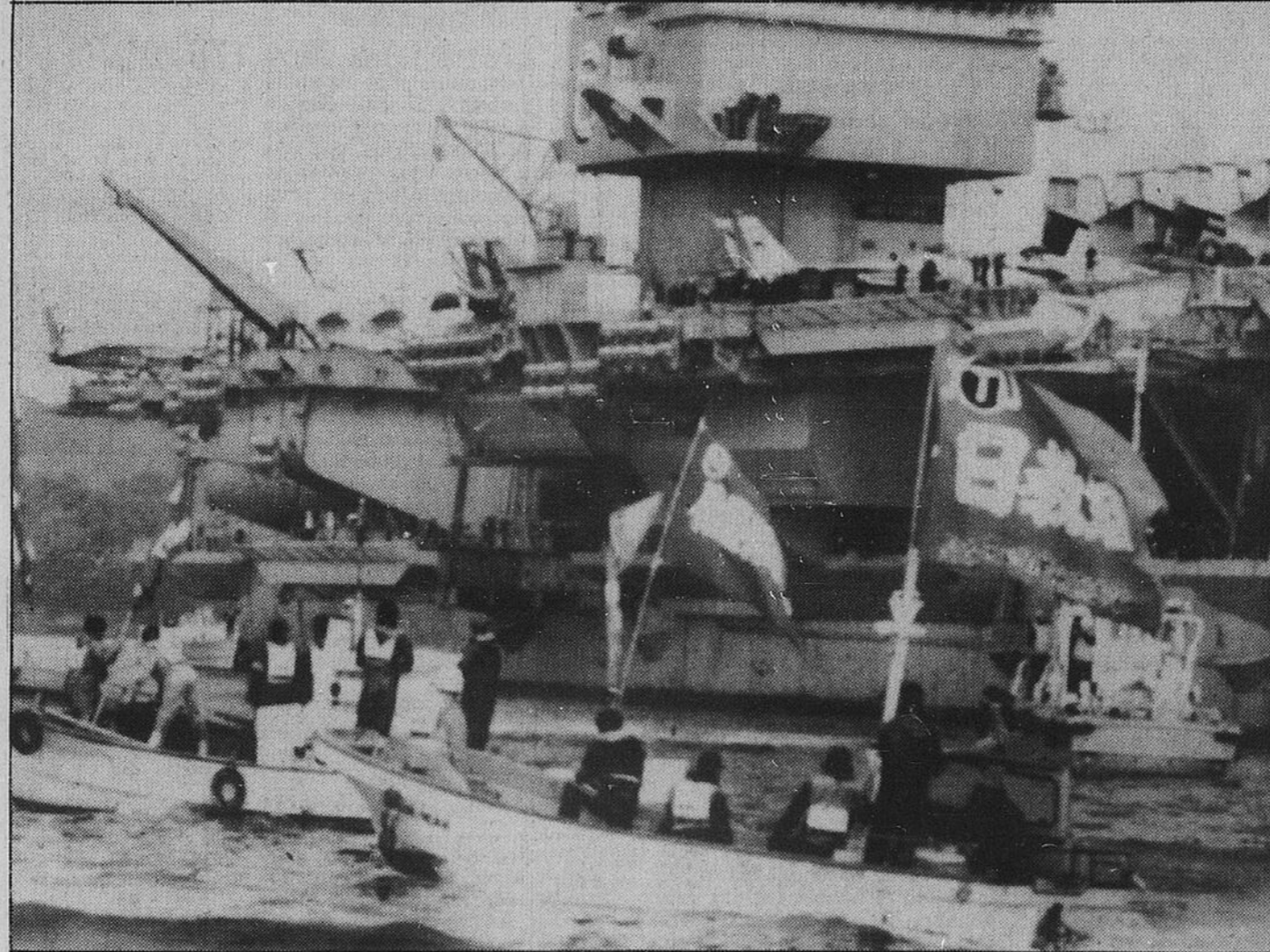
Selon les résultats définitifs, les sociaux-démocrates (actuellement majoritaires) emportent 58 des 200 sièges du parlement (6 sièges de plus qu'en 1979), le Parti rural (parti de droite) passant lui de 6 à 18 sièges.

Ces élections ont par ailleurs été marquées par un léger recul du Parti conservateur qui emporte 44 sièges (contre 46 précédemment). Le recul est sévère pour le Parti du centre qui n'a séduit que 3,3 pour cent des votants. Son nombre de sièges à l'assemblée dépendra de ses alliances avec trois autres petits partis centristes.

Le recul est également très net chez les communistes qui perdent 8 sièges, passant de 35 à 27 représentants.

Au total les socialistes disposeront dans cette nouvelle assemblée de 85 sièges, contre 113 pour les non-socialistes. Les «verts» font par ailleurs leur entrée à l'assemblée avec deux représentants.

La coalition gouvernementale de centre-gauche qui reste en place jusqu'à la formation d'une nouvelle base de gouvernement par le président Koivisto est composée de représentants du Parti social-démocrate, du Parti du centre, du Parti libéral (aligné avec le Parti du centre) et du Parti suédois. Selon les observateurs, la nouvelle base de gouvernement devrait être composée de la même façon.

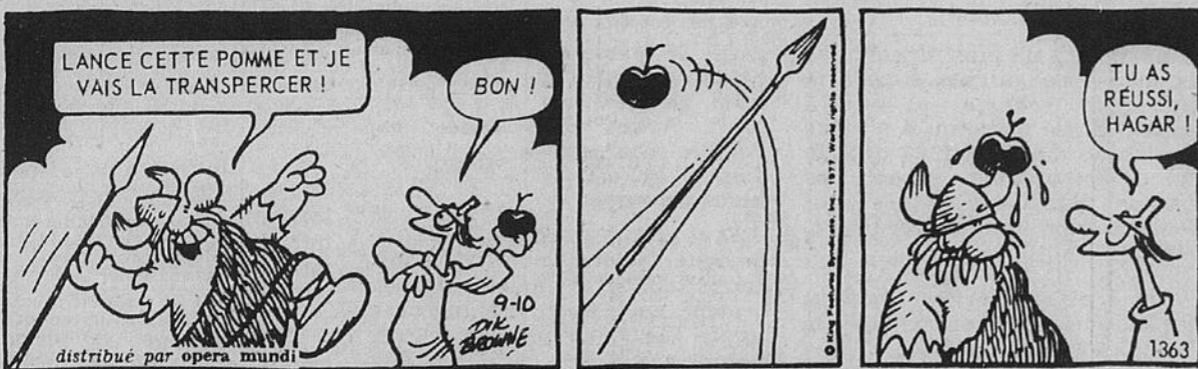


A l'assaut

Trente bateaux de pêche occupés par des centaines de manifestants de gauche ont encerclé, hier, le porte-avions américain «Enterprise» à son arrivée dans le port de Sasebo (île de Kyushu - sud du Japon). Des patrouilleurs de la police maritime, qui circulaient au milieu des ba-

teaux de pêche, ont été attaqués avec des cocktails Molotov. Six étudiants ont été arrêtés. Une manifestation contre le venue de l'«Enterprise» devait ensuite réunir en après-midi plusieurs milliers de personnes à Sasebo.

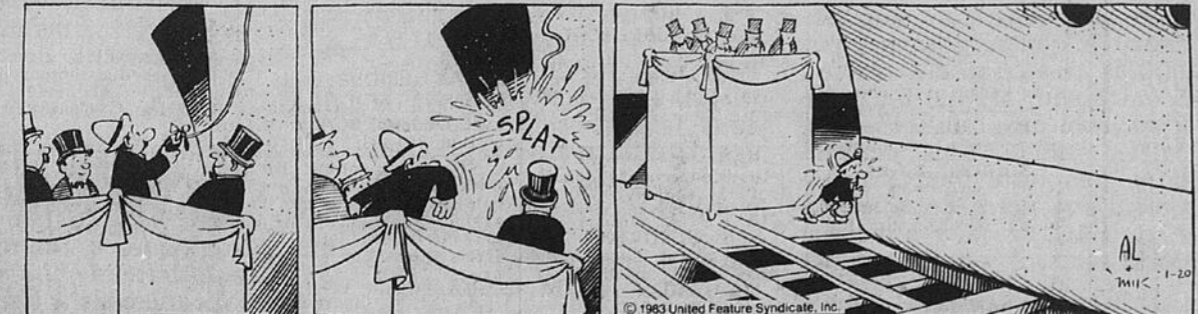
HAGAR DUNOR LE VIKING



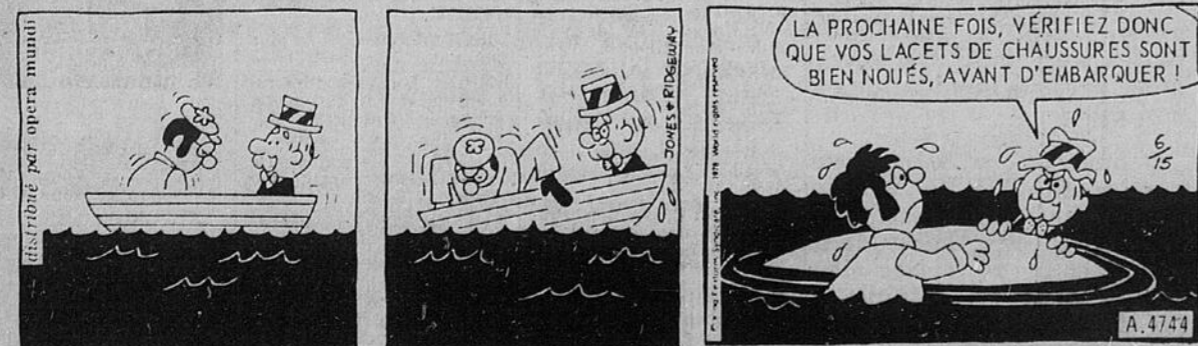
LE FANTOME



FERDINAND



MONSIEUR ABERNATY



PEANUTS



PHILOMENE



BLONDINETTE



LE GRAND CHEF PIERRE



sports

• Le combat Hart-Huneault ce soir L'expérience contre la jeunesse

par François Drapeau

HULL — Depuis plusieurs semaines maintenant, un des principaux sujets de conversation, pour ne pas dire de discussion, parmi la gent sportive régionale, est le duel qui opposera ce soir à l'aréna Guertin les poids légers Gaétan Hart, de Buckingham, et Pierre Huneault, de Hull.

A priori, dans la forme, le combat paraît débalancé. D'un côté, un vétéran expérimenté avec près de 600 rondes de boxe professionnelle, de l'autre un jeune fort d'une vingtaine de rondes professionnelles.

En faveur de l'ancien triple champion canadien des poids légers, il ne fait pas de doute que

Gaétan Hart sait par coeur comment se ménager pour être toujours fort à la dixième ronde.

Quant à Pierre Huneault, une seule fois il a dépassé six rondes, soit pour en faire huit contre Johnny Summerhayes, en novembre dernier. Il a beau posséder quelque 140 combats amateurs dans son bagage, il reste que tous ces combats ne sont que des trois rondes, que valent-ils après les cinquième, sixième ou septième ronde, là où justement Gaétan Hart a l'habitude d'intensifier son rythme.

Evidemment, il y a beaucoup d'émotion entourant le combat. Il est évident dans un premier temps que les deux boxeurs ne semblent pas tellement se respecter et ils tiennent tous deux à s'approprier ou à conserver, selon le cas, du titre de roi de l'Outaouais. De l'émotion, il y en a aussi beaucoup parmi les partisans des deux adversaires.

Stratégie

A quel genre de combat faut-il donc s'attendre? Pierre Huneault partira-t-il en lion, déchargera-t-il toutes ses batteries dans les premières rondes dans l'espoir d'une victoire rapide, par KO ou arrêt de l'arbitre? Ou voudra-t-il démontrer qu'il peut vaincre Gaétan Hart à son propre jeu, soit en allant à la limite pour arracher une décision? Il a souvent répété depuis quelques semaines qu'on verrait dix rondes de boxe ce soir. La réponse est-elle là?

Par ailleurs, quelle tactique adoptera Gaétan Hart? Se contentera-t-il surtout de garder le jeune Huneault loin avec son jab ou acceptera-t-il de «mélanger» souvent avec son cadet de 10 ans?

Ce sont là les questions entourant la forme du combat.

Le fond

Mais ce dernier sera aussi très révélateur dans son fond et c'est peut-être là que se situe le véritable intérêt suscité par cet affrontement.

Indépendamment de qui vaincra, c'est le comment qui importe. Selon le rendement des deux boxeurs, le combat devrait être révélateur pour chacun d'eux par rapport à la poursuite de leur carrière respective.

D'une part, Gaétan Hart, qui a perdu ses deux derniers combats (contre Dan Poole et Johnny Summerhayes, commence-t-il à être rattrapé par son «millage», même s'il est encore relativement jeune à 29 ans? A-t-il tout simplement manqué de motivation à l'entraînement pour ces deux duels, comme il le soutient? Est-il sur la pente descendante et si oui, à quel point?

D'autre part, Pierre Huneault ne vise-t-il pas trop haut, trop vite! Ne risque-t-il pas de se brûler? Ou alors a-t-il vraiment tout le potentiel que sa carrière amateur laisse suggérer?

Pour Gaétan Hart, la réponse sera beaucoup plus décisive. S'il gagne, cela devrait démontrer qu'il n'est pas fini. Par contre, s'il perd (autrement que sur blessure), sa réputation en prendra un sérieux coup.

Du côté de Pierre Huneault, il y aura beaucoup plus de nuances. S'il vient à bout de Gaétan Hart, cela lui ouvrira beaucoup de portes. S'il perd une décision serrée après un beau combat, on pourra conclure que c'est principalement au niveau de l'expérience que le duel se sera joué et Pierre Huneault en sortira encore grand.

Par contre, si Gaétan Hart sert à Huneault une leçon de boxe, cela démontrera que le jeune Hullois en a encore beaucoup à apprendre.

Mais à travers tout cela, dans un sens, il est malheureux que ces deux boxeurs de la région aient la malchance de se retrouver dans la même catégorie et donc que leurs routes doivent ainsi se croiser. Bien sûr, cela produit un événement excitant, mais à long terme cela prive les amateurs de boxe de la région de plusieurs bons combats.

Autres combats

D'autre part, même si toute l'attention est attirée sur le duel Hart-Huneault, quatre autres combats sont aussi au programme.

Le promoteur Rodolphe Huneault avait d'abord prévu six combats en tout, mais le Mont-réalais André Burelle n'a pu passer son examen médical la semaine dernière et Rodolphe Huneault n'a pu lui trouver de

remplaçant pour affronter Le-roy Pink.

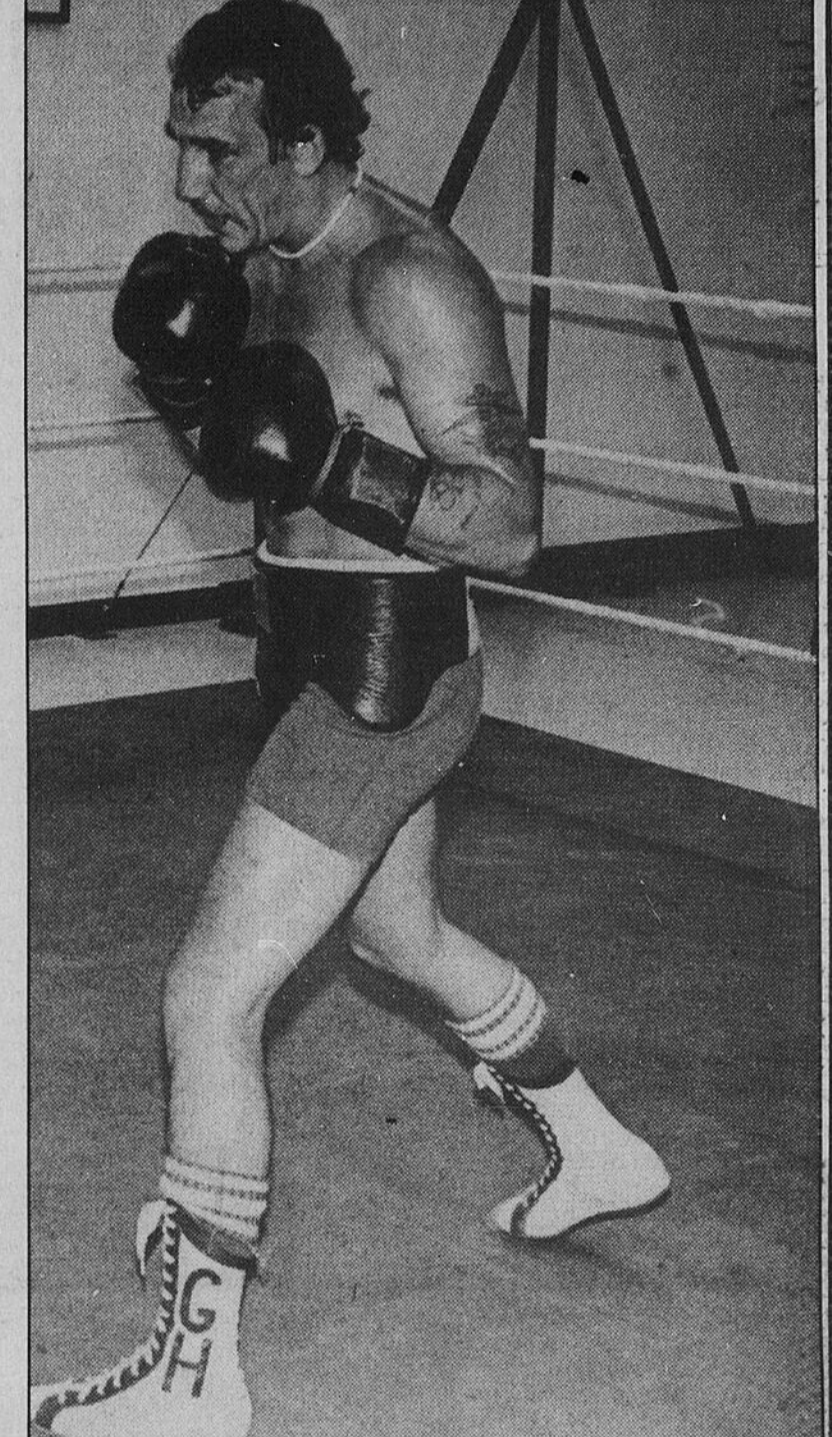
En lever de rideau donc, il y aura trois combats de quatre rondes chacun, soit Gaétan Paquette, de Hull, contre Rocky Duke, de Toronto, chez les 125 livres; François Léonard, de Hull, contre Randy Corey, du

Vermont, chez les 190 livres; ainsi que Richard Gagnon, de Hull, contre Albert Cox, de Toronto, chez les 154 livres.

Par ailleurs, la demi-finale mettra aux prises les poids lourds Conroy Nelson, d'Ottawa, et Roger Ruddick, de Toronto.



Pierre Huneault: la jeunesse (Photo LE DROIT)



Gaétan Hart: l'expérience (Photo LE DROIT)

• Berry préfère Wamsley Sévigny: résigné, mais pas aveugle

par Guy Robillard

MONTREAL (PC) — Quoi qu'il advienne, Bob Berry a choisi de déléguer Rick Wamsley pour affronter les Sabres de Buffalo lors de la première ronde des séries éliminatoires de la coupe Stanley.

Son choix est flagrant depuis dimanche alors qu'il a renvoyé son gardien préféré dans la mêlée face aux Sabres, qui l'avaient pourtant déjoué six fois la veille au Forum, après l'avoir sorti de la patinoire à deux reprises plus tôt cette saison.

Si tout le monde approuve l'instructeur du Canadien de désigner et préparer un gardien pour les séries le plus tôt possible, plusieurs s'interrogent sur le préjugé favorable évident à l'égard de Wamsley.

De tous les intéressés, Sévigny est le seul qui aborde le sujet de front. Et hier, après l'exercice optionnel du Canadien, auquel sept joueurs ont dûment participé, le gardien numéro deux du Tricolore, a longuement discuté la chose, avec pondération et beaucoup de sérénité.

Résigné mais pas aveugle

«Non, je n'ai jamais pensé jouer à Buffalo, même après la défaite de samedi, a-t-il commenté par dire. Il était logique d'y aller avec Rick, le gardien choisi pour les séries».

Sévigny a adopté comme attitude de dire, comme hier: «La vie est belle, "peace and love" et laissez-nous vivre...»

Mais il n'est pas aveugle.

«Bien sûr que c'était très déprimant, explique-t-il. Je me demandais pourquoi j'étais remplacé après une défaite alors que Rick, lui, pouvait en subir deux de suite et continuer à jouer.»

«J'ai été voir Berry, mais je n'ai jamais eu de réponse. Alors j'ai décidé d'arrêter de m'en faire ou de critiquer. Ça pourrait tout simplement jouer contre moi. C'est très difficile, mais il n'y a pas de solution».

Comme tant d'autres, Sévigny ne comprend pas pourquoi on n'avoue pas carrément que Wamsley est le numéro un et lui,

le numéro deux, ce que tout le monde constate. Ce serait tellement plus simple. «Mais c'est la tradition ici, semble-t-il, de faire des cachotteries».

Pourquoi préfère-t-on Wamsley? Sévigny ne le sait pas vraiment.

«Peut-être parce qu'il est plus conservateur, plus classique», risque-t-il. Il aurait pu ajouter que sa personnalité plus effacée est plus typique de l'organisation qui les emploie tous deux...

Meilleure fiche

Mais Sévigny détient toujours la meilleure moyenne (3,45 contre 3,50), et surtout, il allait fort bien quand il a dû céder son poste à Wamsley vers la fin de février. «J'avais une fiche supérieure, mais qu'est-ce qui compte aujourd'hui?», questionne-t-il.

«Les joueurs m'encouragent, dit-il. Ils ne sont pas fous et voient très bien la situation. Plusieurs m'ont demandé si j'allais garder le filet à Buffalo». Et les encouragements sont aussi anglophones que francophones, assure Sévigny.

Maintenant, ajoute-t-il, les matches où je suis utilisé, je me considère chanceux. C'est une situation difficile pour mes coéquipiers. Si un gardien en arrache (parce qu'il ne joue pas assez souvent), cela peut se refléter sur leur jeu, leur confiance».

Sévigny estime qu'il a été ralenti dans son évolution quand l'organisation a voulu changer son style. De même, il ne cache pas qu'il a éprouvé des ennuis avec avec des représentants d'un journal montréalais.

«Qu'on le veuille ou non, admet-il, cela dérange. Les gens se font une idée sur toi à partir de ce qu'ils lisent et j'ai l'impression qu'on s'est acharné sur moi à un moment donné. Mais c'est terminé, j'espère. Moi, je ne veux pas faire traîner cette histoire».

Sévigny réfléchit beaucoup sur son métier.

Réflexions sur le métier

Il vient de lancer une campa-

gne pour que le Canadien engage un instructeur des gardiens de but, Jacques Plante si possible.

«Rappelez-vous qu'il avait prédit il y a trois ans que Pete Peeters deviendrait le meilleur gardien de la ligue. Et les gardiens les plus impressionnants aujourd'hui sont à Boston, dirigés par Eddie Cheever, un ancien gardien, et Philadelphie, où ils ont pu compter sur Plante, puis Bernard Parent (ces deux équipes dominent le classement général). Un instructeur des gardiens, poursuit Sévigny, pourrait aussi enseigner aux défenseurs comment mieux aider leur gardien».

Sévigny a de plus signalé que le métier de gardien était à la fois plus technique et devenu plus difficile parce qu'il n'a pas évolué au même rythme que celui des attaquants, qui ont des bâtons plus sophistiqués, qui lancent plus fort et plus vite, etc.

On a dit de Sévigny qu'il ne s'était guère amélioré depuis son stage avec le Canadien.

«Je ne cherche pas d'excuse, dit-il, mais l'an dernier, j'ai passé un mois dans les estrades puis quand j'ai été utilisé, j'ai

gagné 11 matches et subi quatre défaites avant d'être blessé à la main, ce qui a mis fin à ma saison». Avant cette année, on l'oublie trop souvent, il n'avait disputé que 63 parties dans la Ligue nationale.

Et il y a autre chose, continue Sévigny: «A ma première saison complète avec le Canadien (il y a à peine deux ans), j'ai gagné le trophée Vézina en maintenant une moyenne de 2,40, protégé par Larry Robinson, ainsi que Guy Lapointe et Serge Savard, à la fin de leur carrière. Je ne veux rien enlever à Ken Dryden, mais j'aurais aimé ça être là quand

ces trois-là étaient à leur meilleur. Aujourd'hui, on a quatre jeunes de 20 ans devant nous».

Vers la fin de la discussion, Mario Tremblay s'est approché, lui qui avait déclaré la veille qu'un bon match sur 10 de la part des gardiens faisait du bien.

«J'imagine que tu parlais du match sur 10 que j'ai joué», lui a lancé Sévigny, un athlète de Rosemont qui jouera son année d'option l'an prochain et espère demeurer à Montréal, chez lui. Malgré tout.

Nordiques: enfin chez eux

par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Toute l'équipe des Nordiques de Québec devait être bien fière de rentrer au bercail dans la nuit de dimanche à hier, après avoir connu son plus affreux voyage de la saison. Un voyage encore plus pénible que celui du début de janvier alors que les Québécois avaient courbé l'échine cinq fois en autant de matches (Islanders, Rangers, New Jersey, Buffalo et Boston).

Les quatre parties, qu'ils viennent de perdre cette fois-ci en autant de sorties (à Saint-Louis, Los Angeles, Vancouver et Winnipeg), paraissent plus difficiles à avaler à cause du peu d'intensité et de l'incohésion que les Nordiques ont affichées. On aurait cru qu'ils avaient l'esprit ailleurs la plupart du temps.

Leurs meilleurs moments, ils les ont connus à Los Angeles contre les Kings, mais, là encore, l'équipe n'a pu fournir un effort constant. Elle a commencé le match au

ralenti pour se reprendre dans les deux autres périodes, mais on avait raté de belles occasions pour se faire jouer un vilain tour vers la fin. De plus, la semaine dernière, les Québécois se mesuraient à quatre équipes plus faibles qu'eux au classement. L'entraîneur Michel Bergeron a eu beau dire que les adversaires étaient tous engagés dans une lutte pour l'obtention d'une place dans les séries, mais de là à s'incliner de la sorte, il y a une marge.

N'était-ce pas là, au fond, une excellente façon de se préparer pour les séries de fin de saison parce que là aussi, l'équipe adverse se battra avec autant d'énergie pour éviter l'élimination, sinon plus?

Comme le confiait un confrère journaliste de Vancouver, si les Nordiques prennent la fâcheuse habitude de perdre et de se laisser aller, il sera peut-être difficile de revenir à de meilleurs sentiments le temps venu.

Un point positif: Malarchuk

Les plus pessimistes voient venir avec appréhension la première ronde des séries qui opposera les Nordiques aux Bruins de Boston dans deux semaines et plusieurs ne donnent déjà pas cher pour la peau de l'équipe québécoise.

Mais il ne faut pas sombrer dans la dépression et, à cet égard, d'autres se rappellent encore de quelle façon les Nordiques se sont retroussés les manches le printemps dernier après avoir connu une autre fin de saison régulière minable. Cependant, entend-on, le miracle se produira-t-il une deuxième fois? On ne le saura pas avant plusieurs jours mais, quand on regarde aller les Bruins depuis le début de la saison et quand on pense qu'ils n'oublieront pas aussi l'affront que les Nordiques leur ont fait subir en avril 1982, il y a lieu de demeurer au moins sceptique.

Au milieu de ce climat de morosité, il faut relever d'autre part quelques points posi-

tifs et le plus encourageant est certes la tenue du gardien-recrue Clint Malarchuk.

Ce dernier a fourni peut-être la meilleure performance chez un gardien des Nordiques de la LNH dimanche à Winnipeg. Assailli de tous côtés, il n'a fléchi que trois fois sur 53 tirs. Une véritable mitraille que le jeune athlète de 21 ans a affronté avec le plus grand brio. Vendredi à Vancouver, il a de nouveau été abandonné à lui-même dans la défaite de 7-3 et il n'était aucunement à blâmer. Il en a vu des caoutchoux dans ces deux matches: pas moins de 86 tirs dans sa direction. Chose certaine, Malarchuk en a impressionné plusieurs par son sang-froid, ses gestes vifs. Tout ce que l'on souhaite, c'est qu'il soit appelé à jouer plus souvent dans les six derniers matches du calendrier régulier, ne serait-ce que pour le préparer davantage pour les séries. Il pourrait jouer un grand rôle dans des circonstances critiques.

Les Olympiques humiliés à Laval

LAVAL — Les Olympiques de Hull n'ont pas fait le poids devant les Voisins à Laval hier soir. Ils ont d'ailleurs subi toute une râlée au compte de 11 à 0 pour perdre le premier match de cette série quart de finale quatre de sept entre les deux formations.

Les Voisins, champions en saison régulière dans la LJM, ont démontré à leurs adversaires qu'ils n'allaient pas prendre cette série à la légère même contre une équipe de huitième rang, et en ont profité pour classer leurs opposants dans à peu près tous les domaines.

Mario Lemieux, l'as-compteur des Voisins que les Olympiques avaient limité à seulement 19 points en sept matches pendant la saison régulière, a été laissé à lui-même et en a profité pour connaître une soirée de huit points, avec deux buts et six aides, pour mériter la première étoile du match.

Au premier engagement, les Olympiques ont écopé de dix punitions mineures contre seulement deux aux Voisins qui n'en ont quand même pas profité pleinement, ne réussissant à déjouer Dave Quigley qu'une

seule fois lors de cette première période.

Hull a ensuite eu quatre avantages numériques, mais les Voisins en ont profité pour marquer deux buts, grâce à Claude Vilgrain, aidé de Lemieux, puis Lemieux sans aide.

Les Voisins ont finalement éclaté en troisième pour marquer huit autres buts sans riposte. L'instructeur Jean Bégin a remplacé Dave Quigley par Stéphane Fortin après le 7e but pour lui accorder un repos. La défensive hulloise a d'ailleurs laissé les Voisins contrôler le match à leur guise dans son territoire, et Quigley ne pouvait rien faire tout seul.

Bobby Dollas, François Sills, Claude Vilgrain et Mario Lemieux ont marqué deux buts chacun, les autres allant à Dan Cormier, Jean Marc Lanthier et Daniel Crasowsky.

Laval a eu l'avantage 49-23 au chapitre des tirs aux buts devant 1,859 spectateurs réunis au Centre St-Vincent de Paul.

Le deuxième match de cette série sera disputé mercredi soir à l'aréna Robert-Guertin.

• Contre les Dodgers

Les Expos effacent un déficit de trois points

par Bernard Cyr

WEST PALM BEACH (PC) — Les Dodgers de Los Angeles étaient à West Palm Beach hier après-midi et ils ont attiré à leur suite non seulement une cour impressionnante, mais aussi un vent de baseball du mois d'août.

Les Expos ont dû effacer un déficit de trois points pour vaincre les Dodgers 7-6 en 10 manches et la foule de 4,294 spectateurs a adoré chaque instant de la rencontre.

Le match s'est terminé sur un note étrange, même si avec trois coureurs sur les buts et aucun retrait, personne dans le stade ne doutait de la victoire finale des Expos.

Dave Stewart, le quatrième lanceur des Dodgers, a d'abord concédé un simple à Roy Johnson. Alors que Ken Phelps était au baton, Johnson a volé le deuxième et a forcé le receveur Mike Scioscia à précipiter son tir. La balle a roulé vers le champ centre et Johnson a filé au troisième. Stewart a ensuite donné des buts sur balles intentionnels à Phelps et Brad Mills pour remplir les coussins.

Bobby Ramos s'est présenté au marbre et, au troisième tir de Stewart, a frappé la balle à l'arrêt-court, aux mains de Dave Anderson. Celui-ci a capté la balle en plongeant et en lançant vers le mabre pour essayer de retirer Johnson, il a atteint Phelps, qui filait vers le troisième.

Les officiels ont jugé que l'obstruction de Phelps était non-intentionnelle et c'est ainsi que s'est terminée la rencontre, dans la confusion absolue, alors que Tommy Lasorda et plusieurs de ses joueurs se lamentaient auprès des officiels.

"Je me serais plaint aussi si j'avais été placé dans leur situation, a dit Bill Virdon. Il n'y a eu aucun règlement d'invoqué parce qu'on a jugé que l'obstruction n'était pas intentionnelle."

"C'est la première fois que je vois un tel

jeu et c'est ce qui rend le baseball intéressant, a-t-il noté. Il y a toujours du nouveau."

Des Expos tenaces

Les Expos avaient dû marquer deux points en huitième et un autre en neuvième pour provoquer la tenue d'une prolongation. Après deux retraits en neuvième, Wallace Johnson a réussi un simple, a filé au deuxième sur la feinte illégale d'Al Oliver et a créé l'égalité sur le simple de Terry Francona.

Celui-ci a réussi son coup sûr après une longue bataille avec Pena. "J'aime ce genre de duel avec un lanceur. Après m'avoir montré presque tous ses lancers en effectuant six ou sept tirs, je savais qu'il ne pouvait pas me retirer sur trois prises et je me suis dit que j'avais simplement à faire contact avec la balle."

Plus tôt dans le match, Francona avait obtenu un autre simple et il a ainsi terminé sa journée de travail avec deux coups sûrs en cinq présences au marbre. En cinquième manche, il a essayé de surprendre la défense adverse en déposant un amorti, mais il a été retiré au premier but.

"Je dois essayer de me rendre sur les buts par tous les moyens, je dois faire avancer les coureurs, je dois, en somme, faire toutes ces petites choses qui vont me permettre de demeurer dans les majeures. Je ne suis pas un frappeur de puissance comme Dawson ou Carter", a dit Francona pour expliquer sa décision.

"Je ne pense pas que Terry ait eu une très bonne idée en tentant l'amorti avec deux retraits, a cependant dit Virdon. Je lui en glisserai un mot. Je ne sais pas s'il cherchait à m'impressionner, mais il n'avait pas besoin de le faire. Je sais ce qu'il peut réaliser."

"Il a très bien joué aujourd'hui et sa bataille contre Pena était quelque chose à voir", a encore dit Virdon.

Un autre joueur des Expos qui s'est illustré est le premier-but Ken Phelps qui, comme depuis le début de l'entraînement, a remplacé Al Oliver en deuxième moitié de match. Phelps a cogné un circuit de deux points en huitième manche, réduisant l'avance des Dodgers à un seul point (6-5).

Pourtant, Phelps répétait ses mêmes revendications que la semaine dernière, après le match. "C'est bien sûr que je suis content de mon jeu offensif", a dit celui qui, après Andre Dawson, a réussi le plus de circuits (3) et fait produire le plus de points (9) chez les Expos à l'entraînement.

"Mais on ne me parle pas et je ne sais pas ce qui arrive. Je joue souvent et je l'apprécie, mais j'aimerais qu'on me dise ce qu'on entend faire de moi."

Mais il a été impossible de savoir si Virdon aimerait avoir Phelps sur son banc de réservistes.

"Je devrai voir ce qu'il peut faire à froid, c'est-à-dire à titre de frappeur suppléant, a dit Virdon. Il n'aura pas la vie facile parce qu'il ne peut jouer qu'à une position et qu'il joue derrière le meilleur frappeur de la Ligue nationale l'an dernier (Al Oliver)."

De l'attitude de Virdon, il faut déduire que Phelps sera échangé incessamment. Comme Phelps impressionne de jour en jour, plus les Expos attendront, meilleur sera le marché pour eux.

Du côté des lanceurs, il faut souligner le travail de Bryn Smith, qui a lancée deux manches parfaites en relève à Scott Sanderson, et celui de Darren Dilks, qui n'a donné qu'un but sur balles en 10e manche. Dilks a d'ailleurs méritée la victoire.

Sanderson, qui avait raté son dernier départ en raison d'une malaise à l'épaule, a donné quatre coups sûrs et trois points mérités aux Dodgers en trois manches. Les Expos lui avaient fixé une limite de 45 à

50 tirs et il a quitté le match après avoir effectué 45 lancers et sans ressentir de douleur.

Oliver

Al Oliver dit que la seule équipe contre laquelle il n'a pas connu de succès l'an dernier est les Dodgers de Los Angeles, mais il avoue que ce n'est parce que les lanceurs des Dodgers sont meilleurs que les autres.

"Ce sont des humains comme les autres et les frappeurs aussi sont humains, a dit Oliver hier, après avoir obtenu deux coups sûrs en deux présences et produit un point dans une victoire de 7-6 des Expos sur les Dodgers. Il est certain que je suis impressionné par un lanceur comme Fernando Valenzuela, par exemple, mais, lorsque vous jouez depuis aussi longtemps que moi et que vous avez vu une multitude de bons lanceurs, vous êtes difficilement impressionnables."

"Quand on considère l'adversaire comme un humain, il n'y a plus de place pour l'intimidation", a-t-il ajouté.

Ce qui n'empêche par le no 0 des Expos de considérer Fernando comme un des meilleurs lanceurs qu'il ait affrontés.

"La raison pour laquelle il est aussi bon est que, lorsqu'un jeune lanceur arrive dans les ligues majeures, il ne connaît pas suffisamment les dimensions du marbre, il ne possède pas assez de précision pour toucher les coins, ce qui n'est pas son cas. Il sait toujours où il va lancer la balle: à l'intérieur, à l'extérieur, en haut, en bas. Il n'essaie jamais de pousser ses tirs pour faire mordre la poussière à un frappeur. Il sait très bien qu'il n'a pas la puissance pour le faire et il essaie plutôt de garder le frappeur en déséquilibre. En somme, il lance intelligemment."

Sports outaouais

Rectificatif: sport scolaire

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans notre édition d'hier dans le texte des Championnats du sport scolaire régionaux. Il aurait fallu lire que toutes les équipes qui participent aux championnats provinciaux en handball, au ballon-painier et volleyball iront alors représenter l'ARSSO (l'Association régionale du sport scolaire de l'Outaouais).

Par contre, les polyvalentes Le Carrefour et de l'Erablière seront les équipes hôtes du Championnat provincial de handball qui sera disputé à la polyvalente Le Carrefour en fin de semaine, et représenteront alors la CSRO (Commission scolaire régionale de

l'Outaouais) qui organise ces championnats.

Hull midget mineur

HULL — Le Hull midget mineur a pris les devants 1-0 dans la série demi-finale de la Capitale nationale hier soir à l'aréna Sabourin en disposant facilement des Rangers de Gloucester 7-3.

Marc Saumier a marqué trois buts dans la victoire. Stéphane Langlois, avec deux, Guy Larose et Luc Picard ont complété la fiche de la formation hulloise. Rock Marinier était devant la cage des gagnants et il a offert une solide performance.

La date du prochain match n'a pas encore été déterminée puisque les Rangers de Gloucester doivent

participer cette semaine à un tournoi à Trenton, et ils ne reviendront à Ottawa que la semaine prochaine.

Snooker

AYLMER — Ervin Budge, d'Aylmer, a vaincu 4-1 Robert Paquette, de Montréal, dans la finale de la classe invitation du 13e tournoi annuel de snooker des Chevaliers de Colomb d'Aylmer, dimanche soir.

Dans la classe A, Dan Julien, de Vanier, a vaincu Gaston Cloutier, de Rockland, 3-0; dans la classe B, François Latulippe, de Montréal, a défait Everet Roy, de Vanier, 2-1; dans la classe C, Jean-Paul Dupéré, d'Aylmer, a défait Donald Blondeau, d'Aylmer, 2-0; dans la classe D, Denis Whelan, d'Aylmer, a

battu Charles Rouleau, de Vanier, 2-1; et enfin, dans la classe novice, Des McCann Jr, d'Ottawa, a défait André Soulière, d'Aylmer, 2-0.

Ballon sur glace

HAWKESBURY — Un total de 24 équipes, hommes ou femmes, seront acceptées au tournoi de ballon sur glace intermédiaire de Hawkesbury, les 2 et 3 avril. L'inscription est de \$75 par équipe.

Le tournoi sera à double élimination, c'est donc dire que chacun sera assuré de jouer au moins deux parties.

La date limite pour s'inscrire a été fixée au 26 mars et les équipes intéressées peuvent communiquer avec Jean-Pierre Côté au (613) 674-2916.

LA GUERRE DES AUTOS

EXAMINEZ NOS AUTOS "K"
Vous obtenez pour \$800 de plus qu'avec la Citation GM

EXAMINEZ LES OMNI/HORIZON
Vous obtenez la transmission automatique gratuite avec notre plan printanier d'options

- Obtenez le plan de protection Chrysler de **5 ans/80,000 km** sans frais supplémentaires
- DEMANDEZ DES PRECISIONS AUX **4 GRANDS D'OTTAWA AVANT D'ALLER A UNE VENTE GM**
- OBTENEZ LE FINANCEMENT **A 12.9%** SI VOUS ACHETEZ AVANT LE 31 MARS 1983

- ★ **MEILLEURE AUBAINE!**
- ★ **MEILLEURE ECONOMIE D'ESSENCE!**
- ★ **MEILLEURE PROTECTION**

LA REVANCHE DES 4 GRANDS D'OTTAWA!

CYRVILLE CHRYSLER PLYMOUTH
900, boul. St-Laurent, 745-7051

SOUTHBANK DODGE
1225, chemin Johnston, 731-1970

METRO PLYMOUTH
1047, ch. de Richmond, 596-1006

CAPITAL DODGE
1554, avenue Carling, 729-3111

Dodge **Plymouth**
Camions Dodge **Camions Dodge**
CHRYSLER **CHRYSLER**

Valenzuela a perdu du poids

par Bernard Cyr

WEST PALM BEACH (PC) — Fernando Valenzuela, le gaucher Mexicain des Dodgers de Los Angeles, ne pourra plus être surnommé "le gros plein de tacos". Mais on ne pourra pas, non plus, l'appeler "le bilingue".

Fernando a déjà passé deux années complètes dans l'uniforme des Dodgers mais il ne peut toujours pas s'exprimer en anglais. Nous l'avons réalisé hier midi en tentant d'engager avec lui une petite conversation très amicale.

"Bonjour Fernando."

Il répond en bougeant légèrement la tête de haut en bas.

"Est-ce que tu parles un peu l'anglais maintenant?"

"No." (C'est mieux que rien.)

"Tu as perdu beaucoup de poids?" (Question posée en anglais, mais accompagnée d'une caresse au ventre, symbole universel).

"..." (Fernando roule les yeux et détourne son regard.)

"Diez?" (Ultime tentative en fouillant dans des minces notions d'espagnol. Diez veut dire 10.)

"Diez", reprend Fernando, un peu insulté, tout en se dé tournant complètement cette fois.

Horreur de la balance
On pensait lui faire

plaisir en lui suggérant le chiffre de 10 livres, mais il semble que le Mexicain, qui a pris des allures macho au cours de l'hiver, a peut-être perdu une vingtaine de livres.

Ce n'était pas, cependant, une bonne façon de l'approcher, parce que comme nous l'avons appris l'instructeur des Dodgers, Tommy Lasorda, quelques minutes plus tard, Fernando a horreur de la balance.

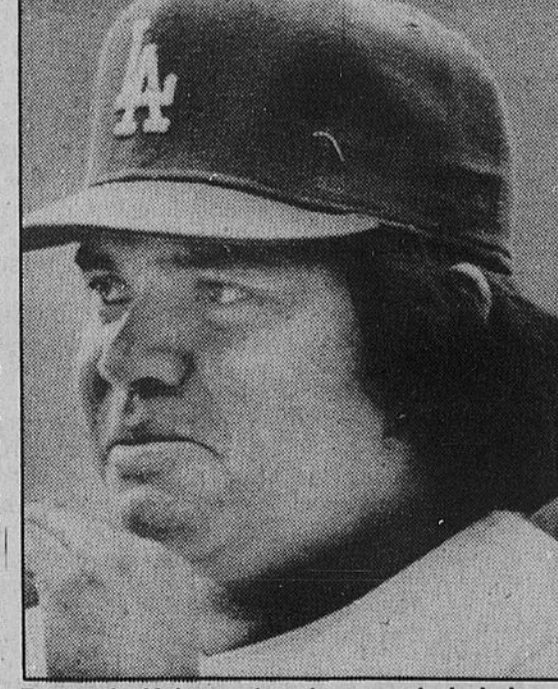
"Vous avez raison, Fernando a perdu du poids et ça lui va bien. Je n'ai jamais

vu aussi mince, j'espère que ça va lui aider."

Combien de livres a-t-il perdu? "Personne ne le sait, répond Lasorda du tac-au-tac. Il ne veut pas monter sur une balance. Personne ne sait combien il pèse et personne ne le saura jamais, parce qu'il ne montera jamais sur une balance."

Pourquoi? "Il ne croit pas à ça."

"Mais en ce qui me concerne, a poursuivi Lasorda, aussi longtemps qu'il gagnera, il n'aura pas à monter sur la balance."



Fernando Valenzuela a horreur de la balance, mais il aurait tout de même perdu environ 20 livres. (Photolaser PC)

Hockey sélect

Résultats

Dates: 19-20 mars

VISITEURS	EQUIPES LOCALES	1	2
Detroit (DE)	Edmonton (ED)	1 G	0 P
Pittsburgh (PT)	Los Angeles (LA)	2 P	0 G
Minnesota (MI)	St. Louis (SL)	3 P	0 G
Buffalo (BU)	Montréal (MT)	4 P	0 G
Philadelphie (PH)	New York I (NI)	5 G	0 P
Calgary (CL)	Boston (BO)	6 P	0 G
Montréal (MT)	Buffalo (BU)	7 P	0 G
Detroit (DE)	Vancouver (VA)	8 G	0 P
Washington (WA)	Philadelphie (PH)	9 P	0 G
Boston (BO)	New York R (NR)	10 P	0 G
Toronto (TO)	Chicago (CH)	11 G	0 P
Quebec (QU)	Winnipeg (WI)	12 G	0 P
Calgary (CL)	Hartford (HA)	13 G	0 P

13/13 Gagnants 0, Perdus 0

11/13 Gagnants 2, Perdus 0

Ventes totales 23 744,00\$

En cas de disparité entre cette liste de résultats et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Flash-Sélect

- St. Louis: 0-4-1 au Forum depuis le 10 novembre 1979. Montréal: lors de ses cinq derniers rencontres, le samedi, à domicile.
- New York (R) l'a emporté à ses deux visites au domicile du New York (I) cette saison, 5-2 et 3-0. New York (I) profite d'un repos depuis mardi.
- Winnipeg, vaincu à ses quatre derniers arrêts à Calgary. Calendrier chargé pour Calgary, au cœur d'une série de quatre rencontres en six jours.
- Québec: 1-0-1 contre Toronto cette saison. Toronto: 3-0-2 lors des cinq dernières visites du Québec.
- Deux des trois affrontements disputés à Los Angeles cette saison, entre Edmonton et Los Angeles, ont pris fin à égalité.
- Pittsburgh, au repos depuis lundi: Washington: 5-1-0 devant Pittsburgh cette saison.
- Calgary: 4-1-1 contre Winnipeg cette saison. Winnipeg a amassé ses trois points au classement contre Calgary chez lui.
- Washington et New York (R): deux victoires, deux revers et un verdict nul, l'un contre l'autre, cette saison.
- Québec et Buffalo n'ont pu se départager au terme de leurs sept premières rencontres de la saison: trois gains, trois défaites et un verdict nul.
- Boston: 5-1-0 contre Hartford en 82-83. Hartford remet la politesse au Boston qui l'a accueilli la veille.
- Los Angeles: 3-2-1 contre Vancouver en 82-83. Vancouver: 2-1-0 à domicile, contre Los Angeles, cette saison.
- Pour New Jersey, un match qui précède un congé de quatre jours. Philadelphie: 4-1-0 aux dépens du New Jersey cette saison.
- New York (I) a perdu 2-1, le 1er janvier, et gagné 4-3, le 10 mars, à Pittsburgh. Fiche de 2-3-0 du Pittsburgh contre New York (I) en 82-83.

Matches de la semaine

Dates: 26-27 mars

VISITEURS	EQUIPES LOCALES	TABLEAU
St. Louis (SL)	Montréal (MT)	1 G P P
New York R (NR)	New York I (NI)	2 G P P
Winnipeg (WI)	Calgary (CL)	3 G P P
Québec (QU)	Toronto (TO)	4 G P P
Edmonton (ED)	Los Angeles (LA)	5 G P P
Pittsburgh (PT)	Washington (WA)	6 G P P
Calgary (CL)	Winnipeg (WI)	7 G P P
Washington (WA)	New York R (NR)	8 G P P
Quebec (QU)	Buffalo (BU)	9 G P P
Boston (BO)	Hartford (HA)	10 G P P
Los Angeles (LA)	Vancouver (VA)	11 G P P
New Jersey (NJ)	Philadelphie (PH)	12 G P P
New York (NI)	Pittsburgh (PT)	13 G P P

Les modalités d'encaissement des loix paraissent au verso des fiches de sélection **klc-quebec**

• **Bonspiel d'Ottawa**

Morris rafle les honneurs

par Jean-Pierre Boisvert

OTTAWA — L'équipe de Wally Morris, du Navy Club, a remporté les grands honneurs du Bonspiel de la ville d'Ottawa hier soir au Club de golf et curling Ottawa Hunt, mais elle n'a

pu savourer une victoire contre l'un des favoris, Bruce Delaney.

Morris a eu raison de Louis Desjardins, du Club Rideau, par le pointage de 9-4, avant d'attendre patiemment le résultat du match entre Delaney et Mecklinger. Delaney, qui avait déjà subi une défaite, faisait face à l'élimination devant Meck-

linger qui finalement a inscrit la victoire par 8-6.

Bruce Delaney était en quête d'un quatrième titre au Bonspiel d'Ottawa et la plupart des observateurs lui donnaient de bonnes chances de vaincre Mecklinger lorsqu'il a marqué trois points au huitième bout pour égaliser le score 6-6. Au neuvi-

me bout, Mecklinger a marqué deux points et son adversaire a été incapable de récideriver aux dixième et dernier bout.

Si Delaney avait gagné, il y aurait eu une grande finale l'opposant à Morris mais ce ne fut pas le cas. Morris aurait de toute évidence préféré cette alternative.

Le vainqueur n'é-

tait d'ailleurs pas très volubile lorsque les journalistes l'ont rencontré immédiatement à l'issue de la défaite de Delaney. Il a déclaré que ses coéquipiers avaient très bien joué, qu'il était satisfait de sa fiche de dix victoires et un revers (l'une des meilleures fiches dans toute l'histoire du Bonspiel) et qu'il

aurait préféré être dans l'action pour la finale.

Morris a fait équipe avec Mel Fedderson, Jerry Ciasnocha et Duncan Jamieson.

La déception était vive du côté de Delaney. L'un de ses coéquipiers, Bachand, a fait valoir que l'équipe aurait été capable de mieux jouer. «Je ne sais pas pourquoi

mais ce n'était pas à cause de la pression. Nous avons gagné au-delà de \$10,000 l'année dernière et nous sommes habitués à ce genre de compétition.

Nous avons été dans l'incapacité de profiter des lancers faciles, ce fut le point tournant. Pourtant, nous tenions à affronter Wally Morris en finale», a-t-il dit.

NOMINATION



SERGE LAGACE

La direction chez Chrysler Plymouth Ltée est heureuse d'annoncer la nomination de M. Serge Lagace au poste de représentant des ventes. Serge possède à son actif une vaste expérience dans le domaine de l'automobile et est très fier de se joindre à cette nouvelle équipe.

N'hésitez pas à le contacter car il est en mesure de vous offrir les meilleures affaires dès aujourd'hui.



900 boul. St-Laurent, Ottawa 745-7051

• **Royals-67's**

Une série axée sur le patin

par Jean-Pierre Boisvert

OTTAWA — Les séries éliminatoires vont commencer vendredi pour les 67's d'Ottawa. Ils affronteront leurs petits cousins de l'Est ontarien, les Royals de Cornwall.

Brian Kilrea a bien réagi lorsqu'il a appris que les Royals avaient eu raison des redoutables Marboros de Toronto dimanche pour finalement remporter la série quart-de-finale par sept points à un.

«Je suis content pour les Royals car c'est une équipe qui sait s'en tenir au hockey. Je pense que notre série sera axée sur le coup de patin car les deux équipes en présence sont rapides. Je crois que

nous serons avantagés par l'équilibre qui caractérise nos lignes d'attaque.

«Cornwall aligne un excellent premier trio, dirigé par Doug Gilmour, mais nous sommes aussi forts, avec Vaive, Power et McLaren. La différence se fera sentir au niveau du deuxième et du troisième trios. Devant les filets, le duel sera serré», de faire remarquer Kilrea.

L'un des aspects qui le réjouit est sans doute le fait que les voyages entre les deux villes n'auront rien de comparable avec les habituelles expéditions dans le bout de Toronto.

«Je suis heureux de constater que pour la

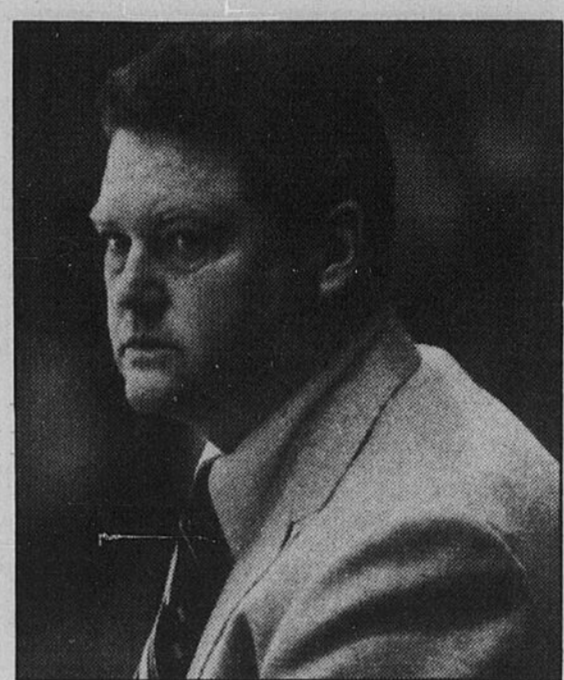
première fois nos adversaires se trouvent à moins d'une heure de route de chez nous. Je suis certain que ça va se faire sentir sur la glace où les joueurs ne seront pas épuisés par un long voyage».

C'est de toute évidence une série spectaculaire qui s'annonce. Les statistiques du classement final favorisent peut-être les 67's, qui ont terminé en première position de la division Leyden par rapport au quatrième rang pour les Royals, mais la bande à Kilrea doit se mesurer à une équipe qui connaît le tabac en matière de séries d'après-saison.

Les Royals, est-il besoin de le préciser,

ont mis la main sur deux coupes Memorial consécutives avant de laisser la place sur le podium aux Rangers de Kitcheener le printemps dernier.

De plus, il faut savoir que Doug Gilmour a fini en tête des compteurs de la Ligue de hockey junior de l'Ontario avec une fiche reluisante de 70 buts et 107 passes.



Brian Kilrea

• **La USFL**
Landry et Phillips en faveur

RANCHO MIRAGE, Californie (AP) — Au moins deux réputés entraîneurs-chef de la Ligue nationale de football souhaitent que la nouvelle ligue de football professionnel des Etats-Unis survive, dans les meilleurs intérêts du public et du sport.

«La USFL permet à des entraîneurs et à des joueurs de travailler, a dit Tom Landry, le seul entraîneur-chef dans l'histoire des Cowboys de Dallas... et ça me suffit».

Quant à Bum Phillips des Saints de la Nouvelle-Orléans, il abonde dans le même sens. «Je ne suis pas assez prophète pour prédire ce qui va se passer. Il y a tellement de "si". Mais, à un temps où l'économie est à ce point perturbée, ça va en aider plusieurs à avoir de l'emploi si seulement la USFL peut tenir le coup. Ça, c'est un coup de chance pour bien des entraîneurs et des joueurs».

Landry et Phillips sont présentement à Rancho Mirage en Californie où ils sont des assises de la Ligue nationale.

«Je ne les ai pas encore vus à l'oeuvre, a dit Landry des joueurs de la USFL. Ce ne sera pas chose facile».

«Peu importe la classe d'athlètes que vous avez, ça coûte toujours beaucoup d'argent. Ils sont sur le circuit. Mais, pour survivre, ils devront passer le petit écran», a dit Landry.

Beaucoup trop tôt

Plusieurs autres autorités de la LNF, à divers paliers, prétendent avec raison d'ailleurs qu'il est beaucoup trop tôt pour se prononcer sur les chances de survie de la USFL.

«Je pense que les six ou huit prochaines semaines seront cruciales, a dit Gil Brandt, vice-président du personnel chez les Cowboys. Quelques uns de leurs personnages devaient porter la ligue sur leurs épaules, notamment Herschel Walker et Craig James, mais ils n'ont jusqu'à maintenant pas répondu aux aspirations».

«Et il y a bien des choses qui pointent à l'horizon: le tournoi de basketball de la NCAA, les éliminatoires de la NBA, la saison de baseball et la belle température. Nous verrons bien comment les gens réagiront à tous ces obstacles. Et tout dépendra aussi sur combien d'argent les propriétaires sont prêts à perdre. Quand une équipe présente une fiche de 0-3, ça enlève beaucoup d'attrait au pouvoir que peut exercer un Herschel Walker».

Brandt ne voit pas dans la USFL une menace pour la LNF. «Je pense que notre feuille de route est trop bonne; nous présentons un merveilleux produit depuis déjà un bon bout de temps. Ce n'est pas la première fois que la Nationale est confrontée avec la compétition, mais nous sommes toujours en affaires».

Walker: une déception

EAST RUTHERFORD (AP) — Une fois de plus, c'était écrit en noir sur blanc sur la feuille des statistiques des Generals du New Jersey: Herschel Walker a de nouveau échoué dans un troisième match d'affilée de la United States Football League (USFL), son troisième dans les rangs professionnels. Walker a été limité à 19 courses au sol et à d'anémiques gains de 39 verges, dimanche, dans une débandade de 32-9 des Generals face aux invincibles Bandits de Tampa Bay.

Le récipiendaire du trophée Heisman ne totalise que 164 verges de gains au sol en trois matches, une minable moyenne de 54,7 verges par rencontre pour un joueur de cet acabit, rémunéré à coups de millions de dollars américains, comparativement à sa ronflante moyenne de 146,1 verges par match au cours de son éloquent carrière de trois saisons avec l'Université de la Georgie.

«Je suis personnellement désanchanté», a dit Walker à qui on avait confié la mission de faire des Generals l'une des plus promouvantes équipes de la nouvelle ligue de football professionnel des Etats-Unis. Dimanche, il était la raison principale de la présence des 53,370 spectateurs au match inaugural des Generals à East Rutherford dans le New Jersey, la plus forte assistance de la ligue depuis ses débuts il y a trois semaines.

«Je peux définitivement faire mieux, a dit Walker, mais j'en ai encore beaucoup à apprendre. J'ai encore pas mal de chemin à franchir pour m'améliorer».

Faux espoir

Chuck Fairbanks, président et entraîneur-chef des Generals est aussi désanchanté de son as porteur de ballon. «Je m'attendais à ce que Walker court plus positivement... plus souvent et plus longtemps contre les Bandits après l'avoir vu gagner seulement 65 et 60 verges à ses deux premiers matches.

«Lors de l'entraînement de l'équipe la semaine dernière, il donnait l'impression qu'il allait enfin déboucher sur les espoirs misés en lui. Mais je ne pense pas que, dans le feu de l'action, il joue aussi positivement qu'il le devrait». Mais, Walker qui a aussi gagné 54 verges par la voie des airs dimanche, ne partage pas le même avis que son patron. «En autant que je suis concerné, je cours toujours de la même façon».

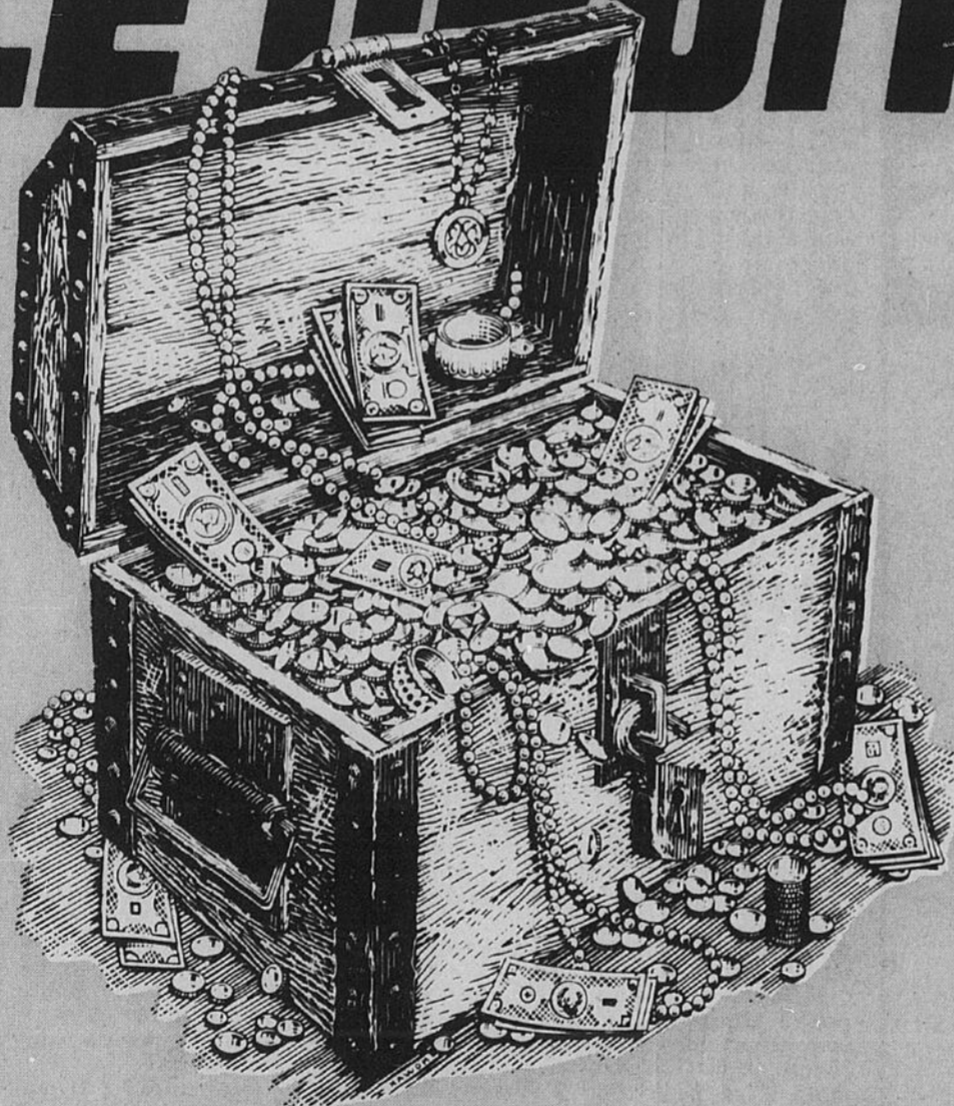
«Banditisme»

L'entraîneur-chef Steve Spurrier des Bandits a révélé: «il était évident, tôt dans le match, que nous ne laisserions pas Herschel courir à sa guise. Il s'est maintes fois heurté à notre défensive en début de rencontre».

Spurrier avoue cependant qu'il est facile de freiner Walker, parce qu'aucun autre porte-couleurs des Generals ne constitue une véritable menace. «Tout ce qu'ils pouvaient faire était de remettre le ballon à Walker. Nous nous sommes donc concentrés sur lui. S'ils avaient un quart-arrière, il deviendrait plus difficile de stopper Walker».

Le poste de quart est un problème majeur pour les Generals. Bobby Scott, qui a assumé l'intérim pendant 10 ans avec les Saints de la Nouvelle-Orléans de la Ligue nationale, a été cloué quatre fois derrière la ligne de mêlée par les Bandits, dimanche, et 10 fois depuis le début de la saison. Il a également été victime de sept interceptions.

DEVENEZ MILLIONNAIRE TOUT EN LISANT LE DROIT



Toutes les semaines du 10 mars au 26 mai 1983 un tirage au sort décidera des gagnants de:

Un premier prix de **50 BILLETS DE SUPER LOTO**

soit 50 chances de devenir millionnaire ou de se mériter de nombreux autres prix en argent (tel que stipulé sur les billets de Super Loto).

Un deuxième prix de **\$400⁰⁰ comptant!**

REGLEMENTS

- 1- Le concours s'adresse à tous les lecteurs du journal LE DROIT âgés de 18 ans et plus, à l'exception des employés du journal LE DROIT et les membres de leur famille immédiate. Ce concours est soumis à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.
- 2- Le concours se termine le 26 mai 1983 et tous les bons de participation doivent nous parvenir avant cette date.
- 3- Le jeudi 10 mars 1983, un tirage au sort parmi les bons reçus et admissibles décidera du gagnant du premier prix de 50 billets de Super Loto et du gagnant du deuxième prix de \$400.00. Le jeudi suivant soit le 17 mars 1983 et tous les jeudis des semaines suivantes et ce jusqu'au 26 mai 1983, le même procédé sera utilisé et ainsi douze premiers prix de 50 billets chacun soit 600 billets de Super Loto et douze deuxième prix de \$400.00 soit \$4,800.00 seront décernés en tout.
- 4- Les gagnants devront répondre correctement et dans un laps de temps limité, à une question-épreuve d'intérêt général qui leur sera posée au cours d'une entrevue téléphonique. Tous les bons de participation deviennent la propriété de Le Droit Ltée qui se réserve le droit de publier le nom et l'adresse des gagnants.

COMMENT PARTICIPER

Du 28 février au 21 mai 1983, un bon de participation paraîtra tous les jours dans les pages du journal LE DROIT. Si vous désirez participer et être admissible au concours, il suffit de remplir ces bons et les poster séparément ou en liasse à:

Concours des Millionnaires
Journal LE DROIT
Ottawa, Ontario
375, rue Rideau
Ottawa, Ontario
K1N 5Y7

Présenter le tout au 375, rue Rideau, Ottawa, Ontario
ou Ontario

Les fac-similiés de toutes sortes seront rejetés.

LE DROIT 70 ANNEES D'ACTIVITES QUOTIDIENNES

CONCOURS DES "MILLIONNAIRES" LE DROIT

375, RUE RIDEAU, OTTAWA, ONT., K1N 5Y7

NOM..... (Lettres moulees)
ADRESSE.....
VILLE.....
PROV..... TEL.....

Afin de participer au concours, veuillez remplir ce bon et l'expédier séparément ou en liasse.

statistiques

Le hockey

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

Conférence Prince-de-Galles															
Division Adams					Division Patrick										
J	G	P	N	BP	BC	Pts	J	G	P	N	BP	BC	Pts		
x-Y BOSTON	73	46	18	9	300	203	101	x PHILADELPHIE	74	45	21	8	298	220	98
x MONTREAL	74	38	23	13	325	265	89	x WASHINGTON	73	37	22	14	281	255	88
x BUFFALO	75	36	27	12	289	262	84	x NY ISLANDERS	74	38	24	12	279	212	88
x QUEBEC	74	31	32	11	315	310	73	x NY RANGERS	73	31	33	9	280	268	71
HARTFORD	73	17	49	7	234	368	41	NEW JERSEY	74	15	46	13	207	310	43
								PITTSBURGH	75	17	50	8	243	373	42

Conférence Campbell															
Division Norris					Division Smythe										
J	G	P	N	BP	BC	Pts	J	G	P	N	BP	BC	Pts		
x CHICAGO	74	44	21	9	310	253	97	x EDMONTON	75	44	20	11	394	296	99
x MINNESOTA	74	39	19	16	301	257	94	CALGARY	74	29	33	12	287	284	70
ST-LOUIS	74	23	36	15	261	289	61	VANCOUVER	74	29	34	11	281	288	69
TORONTO	73	23	38	12	266	306	58	WINNIPEG	74	29	37	8	276	308	66
DETROIT	74	20	39	15	244	305	55	LOS ANGELES	72	26	35	11	275	313	63

Pénalités — Chénier Lav (double mineure, majeure, extrême inconduite), MacIsaac (double mineure, extrême inconduite) 11:54.

Tirs au but
Hull 23
Laval 49
Gardiens: Hull: Dave Quigley; Laval: Jeff Barratt.
Assistance: 1.859.

Sommaires LNH
Oilers 4
Maple Leafs 1
Première période
1. Toronto, Gingras 8 (Palmateer) 2:06
2. Edmonton, Semenko 10 (Lumley, Gretzky) 10:12
Pénalités — Gretzky Edm 6:06, Vaive Tor majeure, Hunter Edm 11:43, Frycer Tor 12:51, Huddy Edm, Salming Tor 14:51, Daoust Tor 18:01, Gretzky Edm 18:15.
Deuxième période
3. Edmonton, Gretzky 66 (Coffey, Huddy) 3:14 (an)
4. Edmonton, Coffey 28 (sans aide) 19:07
Pénalités — Frycer Tor 2:18, Linseman Edm, Korn Tor 2:34, Fogolin Edm 5:32, Korn Tor, Linseman Edm 10:40, Lumley Edm 13:39.
Troisième période
5. Edmonton, Messier 46 (Gretzky, Coffey) 19:28
Pénalités — Nachbauer Edm, Melrose Tor majeure 2:56, Terrion Tor 3:30, Gretzky Edm 11:15.
Tirs au but
Edmonton 15 8 4-27
Toronto 7 5 10-22
Gardiens — Fuhr, Edmonton, Palmateer, Toronto.
A. — 16.382.

Pénalités — Secord Chi, Plett Min (mineures, majeures) 1:18, Ciccarelli Min (double mineure), Fraser Chi 5:44, Fox Chi, Sutter Chi, Ludzik Chi, Smith Min (majeures, inconduites de match), Savard Chi (mineure purgée par Higgins), majeure, inconduite de partie, grossière inconduite), Larmer Chi (double mineure), Chicago banc (purgée par Marsh), Friest Min (double mineure, majeure, inconduite de partie), Ciccarelli Min, Mandich Min (double mineures, majeures, inconduites de partie) 14:11, Young Min 19:13.

Tirs au but
Chicago 12 9 13-34
Minnesota 13 12 9-31

Rangers 2 Devils 4
Première période
1. New Jersey, Tambellini 23 (Brunwell, Ludwig) 9:37
2. New Jersey, Brunwell 4 (Gagne, Larmer) 12:02
Pénalités — Ashton NJ 1:40, Beck NYR 4:52.
Deuxième période
3. NY Rangers, Beck 11 (Ruotsalainen) 1:41
4. NY Rangers, Hedberg 22 (Ruotsalainen, Leinonen) 19:00 (pp)
Pénalités — Verbeek NJ 7:04, Levo NJ 18:43, Brunwell NJ 18:53.

Troisième période
5. New Jersey, Broten 13 (Larmer, Gagne) 1:41
6. New Jersey, Broten 14 (Levo, Larmer) 4:08 (pp)
Pénalités — Baker NYR (double mineure), NYR banc (purgée par Kontos), Ludvig NJ 3:44, Levo NJ 10:15, Dave Maloney NYR, Verbeek NJ 12:05.

Compteurs Montréal

Joueur	PJ	PB	A	Pts	Pun
Ryan Walter	74	28	43	71	32
Guy Lafleur	63	23	47	70	12
Mats Naslund	69	25	44	69	8
Mark Napier	67	36	26	62	8
Mario Tremblay	74	29	33	62	87
Pierre Mondou	70	25	35	61	29
Larry Robinson	85	14	41	55	31
D. Wickens	74	25	23	53	49
Steve Shutt	72	32	19	51	26
Keith Acton	72	24	22	46	61
Guy Carbonneau	71	16	28	44	64
Robert Picard	60	6	28	34	58
Gilbert Delorme	74	12	21	33	65
Bob Gainey	74	10	17	27	43
Craig Ludwig	74	0	25	25	57
Rick Green	61	1	22	23	56
x-Mark Hunter	30	8	8	16	73
Chris Nilan	60	5	6	11	84
Bill Root	41	2	3	5	22
x-Réjean Houle	13	1	3	4	8
x-Ric Natross	35	1	3	4	12
Richard Sévigny	37	0	1	1	8
Rick Wamsley	41	0	0	0	2
x-Yvan Joly	1	0	0	0	0
x-Bill Kitchen	3	0	0	0	4
x-D. Scholfield	2	0	0	0	7
x-Mark Holden	2	0	0	0	0

Inscriptions au Connaught

MERCREDI **DEPART 7h 30**
CHEVAUX CONDUCTEURS COMMENTAIRES
Première course. Amble. A réclamer \$2,000. Bourse \$1,150
1. Bou Laurent (C. Desjardins) belle opportunité
1. Duncan Deal (B. Carisse) position alde
6. Aijo Leta (R. Steele) de l'arrière
9. Ri n'hackie (K. Arkell) fin de course
7. Ci ual Yankee (R. Pyke) peut être
5. At l'ns Cindy (J. Lancaster) attention
2. Ja k senator (R. Bourgon) peu recommandable
6. He tler Lad (L. River) ne fait plus rien
4. Bri h Blue Chips (G. Charb) un miracle
A/E: Muntain Jazz (G. Filion)
A/E: Larry Cass (R. Labreche)

1. Tre Belle (J. Duford) la pôle alde
5. Grimshaw Joe (P. Lang) inconnu à surveiller
A/E: Mathers Heel (J. Wood)
A/E: Railmaster (L. Rivers)

Sixième course. Trot. Conditions. Bourse \$3,500
4. Double Diller (G. Groulx) le négligé ce soir
5. Apple Jack Lion (S. Jones) un des favoris
1. Lady of Dreams (A. St-Amour) sera parié
2. M.S. Pemberton (N. McInlyre) peut tout prendre
6. Solar Power (E. Norris) superbe l'an dernier
3. Cambridge Ann (R. Labreche) monte de classe
7. Tiki Rosie (J. Stewart) difficile ici

Deuxième course. Trot. Conditions. Bourse \$1,200
4. C.K. Royal (R. Steele) légère surprise
2. Mary Ann Doll (J. Demers) reprend forme
6. Viking Bay (J. Lancaster) pour le Centre Rideau
8. Dukota Ranger (D. Forgie) très longue route
3. Willoway Joe (R. Smith) c'est à voir
5. Thundering (F. Leblanc) seul si prêt
1. West River Oakie (A. St-Amour) pas fiable
7. Harlette Diller (G. Diotte) attention

Septième course. Amble. A réclamer \$3,500. Bourse \$1,500
1. Napa One (A. St-Amour) le meilleur ce soir
3. Mathers Skipper (D. Coville) bon adversaire
4. Arrundi (D. St-Denis) bon retour Daniel
6. Kartly Key N. (S. Skeene) attention
5. Family Favorite (D. Forgie) petite part
7. Sulthanate (R. Renaud) un retour ici
2. Martha Wann (R. Bernicky) attention

Troisième course. Amble. ¼ mille.
A réclamer \$2,000. Bourse \$1,000
2. Dip Stick (Y. Plouffe) mérite un vote
5. Coffee Cream (J. Wood) laissait voir mieux
6. Bell Captain (D. Coville) gros favori
8. Cisco King (A. St-Amour) le vétéran du groupe
1. Fly Away Honesty (A. St-Amour) mérite votre attention
4. Littlelake Pride (D. Kehoe) méfiez-vous
7. Roof Top (R. Steele) une surprise
3. Lady Marina (P. Forgie) devra faire mieux
A/E: Sams Thunder (B. Carisse)
A/E: Snappy Pick (D. Kehoe)

Huitième course. Amble. Conditions. Bourse \$2,100
1. Miss Tardine (A. St-Amour) pour l'exacta
2. Bye Bye Québec (J. Wood) dernier décevant
3. R.G.S. Radar (A. St-Amour) peut tout prendre
7. Sexy Model (D. Coville) fin de course
4. Idaho Atom (D. Kehoe) dans la lutte
6. Natty Dresser (M. Filion) c'est à voir
5. Frisky Gun (Y. Plouffe) devra faire mieux

Quatrième course. Amble. Conditions. Bourse \$1,100
5. Anna Killeen (R. Labreche) de fil en fil?
2. Sharp Ramona (J. Crawford) partenaire
4. Neta August (B. Smith) petite part
1. Chelsea Dares (P. Brunet) ça va pourtant venir
3. Atkins Princess (D. Kehoe) une première?
6. Canou Noc (P. Brunet) peut être
8. Mary Jane F. (R. Curran) peut bien démarrer
7. R.J. Doty (R. Bourgon) bonne chance
A/E: Lazy River Lib (J.G.Lahaie)
A/E: Whabo (J. Blais)

Neuvième course. Amble. A réclamer \$8,000-\$9,000. Bourse \$2,500
4. Algor David (G. Plourde) la clef
3. Lea Mar Stan (A. Bourassa) Il s'en vient
1. King Hendrick (D. Coville) dans le droit
6. Dollar Em Up (D. Murphy) dans la bataille
7. L. Lucky (A. St-Amour) le courageux
2. Roger Good Dee (D. Kehoe) a bien fait ici
5. Diagona (S. Jones) irrégulier
8. Boehms Dauntless (F. Leblanc) longue route

Cinquième course. Amble. A réclamer \$2,500. Bourse \$1,300
2. Adams Express (J. Blais) dans la triffecta
6. Jackpot Minbar (D. Kehoe) dans le droit
4. Story Lady (A. St-Amour) le trio
3. Good N. Fair (R. Labreche) la protection
7. Lee S. Britt (N. Plouffe) on sait jamais
8. Quack Attack (F. Lavallee) dernière bonne
9. Mountain Thor 1 (D. Coville) bien placé

Dixième course. Amble. A réclamer \$2,000. Bourse \$1,150
4. Ron Master (P. Desjardins) du trio de triffecta
2. Crossridge Easter (M. Filion) lui de même
5. Reeds Kelly (D. Coville) meneur de course
9. Dolly Hamilton (R. Curran) profitera de la position
6. Northwood Oakie (S. Jones) seulement avec Sandy
1. Bye Bye Champ (S. Skeene) retour local
7. Olympe Candle (D. Coville) dernière passable
3. Bobricha (J. Plouffe) pourrait peut être
8. Lad Phiro (D. Forgie) trop loin
A/E: Timba Disco (A. Bourassa)
A/E: Gaetan Butler (M. Filion)

Le meilleur ce soir: Napa One (7e)
Le négligé ce soir: Double Diller (6e)
(Annonce)

Le football

Ligue de football des Etats-Unis

Atlantique						
J	G	P	N	P	C	Moy
PHILADELPHIE	3	0	0	55	17	1,000
BOSTON	2	1	0	57	44	.667
WASHINGTON	0	2	0	26	67	.000
NEW JERSEY	0	3	0	24	77	.000

Centrale						
J	G	P	N	P	C	Moy
TAMPA BAY	3	0	0	72	33	1,000
CHICAGO	1	2	0	70	53	.333
MICHIGAN	1	2	0	43	59	.333
BIRMINGHAM	1	2	0	37	40	.333

Pacifique						
J	G	P	N	P	C	Moy
OAKLAND	2	1	0	71	47	.667
LOS ANGELES	2	1	0	54	39	.667
ARIZONA	2	1	0	51	67	.667
DENVER	1	2	0	30	47	.333

Première période
1. Minnesota, Plett 24 (McCarthy Broten) 2:53 (an)
2. Chicago, Preston 25 (Sutter, Crossman) 4:25
3. Minnesota, Roberts 3 (Bellows, Smith) 11:23 (an)
4. Chicago, Ludzik 3 (Fraser, O'Callahan) 17:10
Pénalités — Higgins Chi 2:49, Wilson Chi 5:42, Broten Min 7:38, Lysiak Chi 10:20, Roberts Min 14:04.
Deuxième période
5. Minnesota, Bellows 32 (Smith, Roberts) 0:32 (an)
6. Chicago, Secord 52 (Crossman, Larmer) 1:44
Pénalités — Lysiak Chi 0:15, Maxwell Min 3:34, Savard Chi, Beupré Min (purgée par Douglas) 7:41, Hartsburg Min, Preston Chi (majeures) 18:28.
Troisième période
7. Minnesota, Maxwell 8 (Roberts) 14:58

Equipes Junior-classement
(Pourcentage d'efficacité des équipes regroupées dans les ligues Canadiennes majeures de hockey):

Joueur	G	P	N	Pts	Moy
Laval, LHJMQ	53	17	0	106	.757
Shawinigan, LHJMQ	52	16	2	106	.757
Saskatoon, LHO	51	19	1	103	.725
Verdun, LHJMQ	50	19	1	101	.721
Sault Ste. Marie, LHJO	48	21	1	97	.693
Portland, LHO	49	22	0	98	.690
Ottawa, LHJO	46	21	3	95	.679
Regina, LHO	48	23	0	96	.676
Peterborough, LHJO	46	22	1	94	.671
Oshawa, LHO	45	22	3	93	.664

Sommaires LHJMQ
Classement des éliminatoires
Série A:
MJ G P BP BC Pts
Laval 1 1 0 11 0 2
Hull 1 0 1 0 11 0
Série B:
MJ G P BP BC Pts
Shawinigan 1 0 3 1 2
Saint-Jean 1 0 1 1 3 0
Série C:
MJ G P BP BC Pts
Verdun 1 1 0 10 5 2
T. Rivières 1 0 1 5 10 0
Série D:
MJ G P BP BC Pts
Longueuil 1 1 0 4 3 2
Chicoutimi 1 0 1 3 4 0
Dimanche
(Quarts de finale 4 de 7)
Chicoutimi 3 Longueuil 4
St-Jean 3 Shawinigan 3
Trois-Rivières 5 Verdun 10
Lundi
Hull 0 Laval 11
Mardi
Longueuil à Chicoutimi
Meneurs
Séries éliminatoires
B Apts
G. Gallant, Ver. 3 3 8
M. Lemieux, Lav. 2 6 8
G. Gallant, Ver. 3 3 8
J.-M. Cool, Ver. 2 4 6
F. Sills, Lav. 2 2 4
S. Lessard, T.-R. 2 2 4
J.-M. Lanthier, Lav. 1 3 4
P. Lafontaine, Ver. 0 4 4

Sports outaouais

Bonne performance
GAINESVILLE (FLORIDE) — Allison Armstrong, des Lions d'Ottawa-Est, a réalisé sa meilleure performance personnelle à l'heptathlon, en fin de semaine, lors d'une compétition disputée à Gainesville, en Floride, ce qui lui a permis de terminer deuxième avec le très bon total de 5,366 points.
Elle a réussi de très bons résultats spécialement au saut en hauteur avec un bond de 1.82m; en longueur avec un bond de 5.47m; et enfin au 100m haies en 15.27 secondes.

Crosse
GATINEAU — L'Association de crosse mineure de Gatineau tiendra ses séances d'inscription pour la prochaine saison dans quelques jours.
Ainsi, jeudi soir, de 18h à 20h 30, les inscriptions seront prises aux arènes de Gatineau et de Touraine, tandis qu'aux mêmes heures vendredi soir on passera aux arènes de Templeton et de Pointe-Gatineau.
Les coûts sont de \$10 par enfant avec un maximum de \$20 par famille. Aussi bien les garçons que les filles de 8 à 16 ans seront acceptés.

Patinage de vitesse
OTTAWA — Plusieurs porte-couleurs des Pacers d'Ottawa participeront en fin de semaine prochaine aux championnats canadiens intérieurs de patinage de vitesse à Prince George, en Colombie-Britannique, ainsi qu'aux championnats nord-américains, à Wyandott, au Michigan.
Steve Graham et

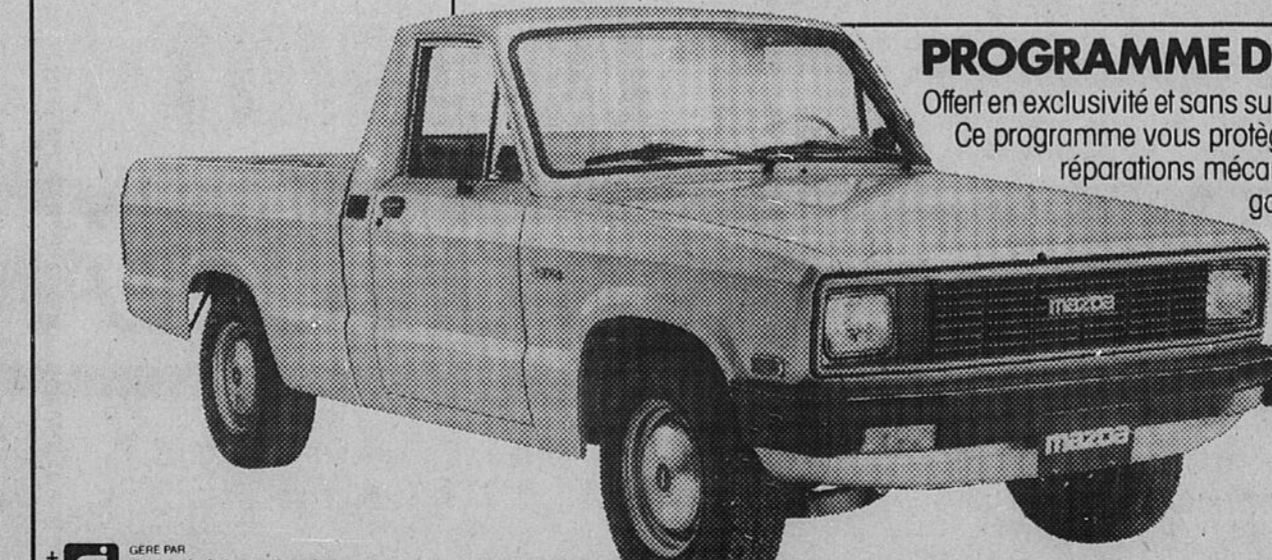
Lisa Sablatash iront à Prince George, tandis que Alison Jones, Margaret Goodman, Janice Dawson, Katharine Hare, Tanja Graham, Dave Jones, Ingrid Van Musschenbroek, Dhelagh Pope, Frank Pound et Chantal Côté iront à Wyandott.
D'autre part, les championnats ontariens intérieurs ont eu lieu en fin de semaine dernière à Coonestoga College, à Kitchener et les Pacers ont très bien fait.
Ainsi Lisa Sablatash, David Jones, Kathy Hare, Steve Graham et Chantal Côté ont gagné leur titre respectif. L'équipe de relais sénior composée de Steve Graham, Frank Pound, David Jones et Steve Brumback, a aussi triomphé; tandis que les relais féminins ont pris les deux premières places. L'équipe championne était composée de Chantal Côté, Katharine Hare, Tanja Graham et Lisa Sablatash; tandis que les deuxièmes furent Shelagh Pope, Ingrid Van Musschenbroek, Janice Dawson et Mary Heron.
Aussi dans les performances individuelles, on remarque les deuxièmes places de Charles Lapointe, Janice Dawson, Steve Brumback, Tanja Graham et Dan Orban; tandis que quelques autres ont terminé troisièmes, soient Alison Jones, Shelagh Pope, Ingrid Van Musschenbroek et Frank Pound.
Enfin, un autre relais, soit celui des filles juniors, a terminé second et était composé de Margaret Goodman, Alison Jones, Karen Overman et Kitty Kelly.

LE PICKUP MAZDA À ESSENCE OU DIESEL

FACE AUX PICKUPS TOYOTA, DATSUN, CHEVY OU FORD, YA PAS D'HÉSITATION.

	Toyota	Datsun	Chevy S-10	Ford Ranger	MAZDA B-2000
PRIX DE BASE*	7 298 \$	7 283 \$	7 594 \$	7 355 \$	6 945 \$
5 VITESSES	N/D	N/D	EXTRA	EXTRA	STANDARD
PROGRAMME DE PROTECTION+ PLAN 3 ANS/80 000 KM	EXTRA	EXTRA	EXTRA	EXTRA	STANDARD
PNEUS À CARCASSE RADIALE CEINTURÉE D'ACIER	EXTRA	EXTRA	EXTRA	EXTRA	STANDARD
RADIO AM/FM	EXTRA	EXTRA	EXTRA	EXTRA	STANDARD
VITRES TEINTÉES	EXTRA	N/D	EXTRA	EXTRA	STANDARD
ESSUIE-GLACE À RÉGIME INTERMITTENT	N/D	N/D	EXTRA	EXTRA	STANDARD

MAZDA B-2200 DIESEL. 7 545 \$*
Même équipement standard que le B-2000. P.D.S.M. Les concessionnaires peuvent vendre moins cher.
*Selon les prix de détail du manufacturier publiés en date du 22 février 1983. A.A.L., fret local et taxes en sus et variables.



PROGRAMME DE PROTECTION MAZDA
Offert en exclusivité et sans supplément à l'achat de tout pickup Mazda.
Ce programme vous protège contre les coûts possibles de réparations mécaniques pendant 3 ans ou 80 000 km, garantie du fabricant comprise.

Mazda
PLUS D'ÉQUIPEMENT. MOINS D'ARGENT.

CARLING MOTORS CO. LTD.
835 Carling Avenue
236-7191

PERFORMANCE MOTORS
1064 St. Laurent Blvd.
741-0123

Pembroke
CLAYTON POIRIER (1967) LIMITED
1375 Pembroke Street West
732-3677

AUBAINES

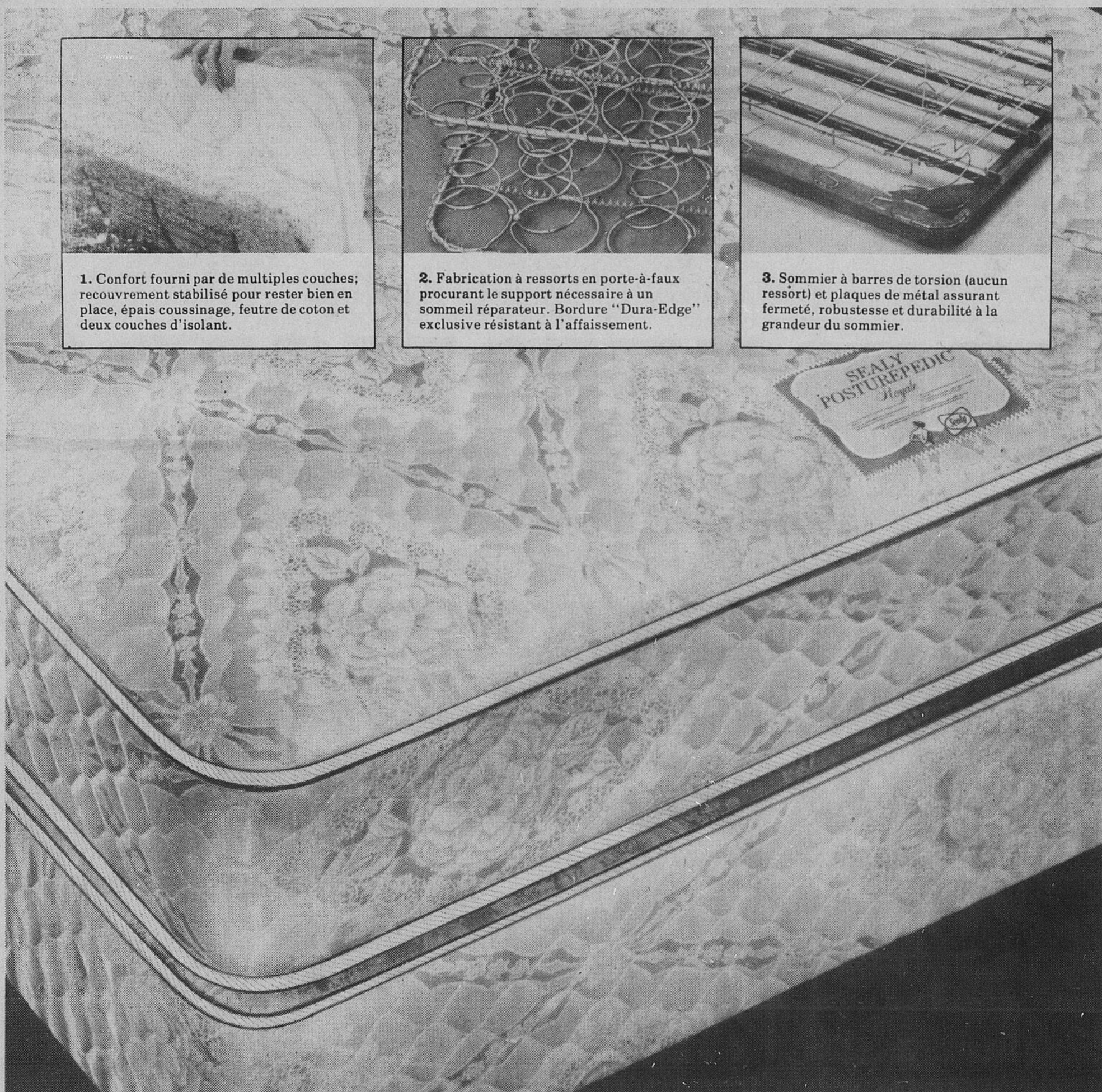
EATON CANADA

pour votre intérieur

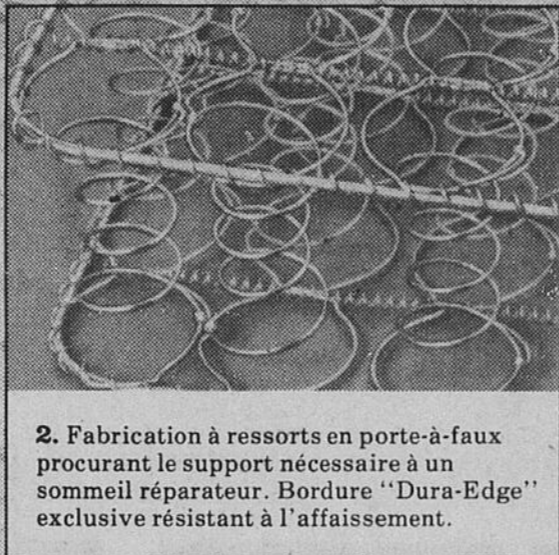
160.00 à 300.00 de rabais

Un autre exemple du pouvoir
d'achat Eaton!

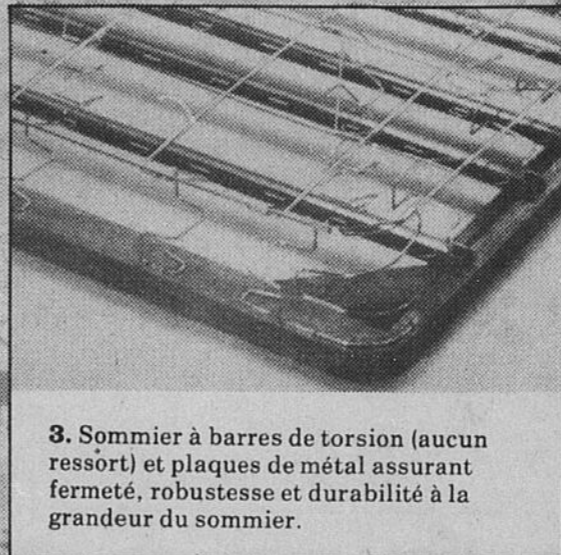
Rabais de taille sur les lits Posturepedic
"Royale" de Sealy... à 3 degrés de fermeté



1. Confort fourni par de multiples couches; recouvrement stabilisé pour rester bien en place, épais coussinage, feutre de coton et deux couches d'isolant.



2. Fabrication à ressorts en porte-à-faux procurant le support nécessaire à un sommeil réparateur. Bordure "Dura-Edge" exclusive résistant à l'affaissement.



3. Sommier à barres de torsion (aucun ressort) et plaques de métal assurant fermeté, robustesse et durabilité à la grandeur du sommier.

Vous recherchez confort et bon support pour votre dos? Voilà un achat Eaton qui représente un bon investissement! Grâce à notre acheteur qui a passé sa plus grosse commande de literie, (en profitant de l'écoulement d'un stock de recouvrement interrompu), vous pouvez profiter de rabais avantageux sur ces ensembles de lits. Ces ensembles ont été conçus selon le conseil de chirurgiens orthopédistes avec tous les avantages que vous en attendez... et ils sont fabriqués ici même au Canada. N'hésitez plus!

160.00 de rabais!
Ensemble jumeau matelas et sommier.
Prix courant Eaton 660.00 l'ens. **499⁹⁹**

160.00 de rabais!
Ensemble deux places, matelas et sommier.
Prix courant Eaton 760.00 l'ens. **599⁹⁹**

180.00 de rabais!
Ensemble "Queen", matelas et sommier.
Prix courant Eaton 880.00 l'ens. **699⁹⁹**

300.00 de rabais!
Ensemble "King", matelas et sommier.
Prix courant Eaton 1200.00 l'ens. **899⁹⁹**

Prix spéciaux! Matelas Posturepedic "Royale" de Sealy

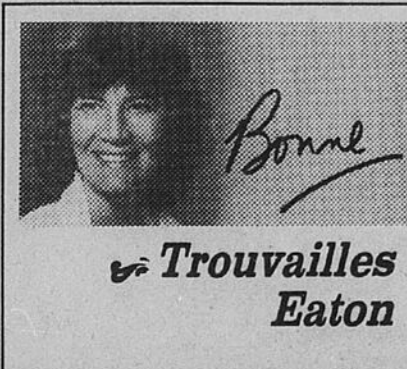
Prix Eaton ch.

Matelas jumeau seulement..... **279.99**
Matelas deux places seulement..... **329.99**
Matelas "Queen" seulement..... **389.99**
Format "King", matelas et sommier seulement.

Prix spéciaux Eaton! (Non représenté)
Cadre de lit robuste en métal.
Avec roulettes à tapis.
Format jumeau, deux places.
Prix Eaton **29.99** ch.
Format "Queen".
Prix Eaton **39.99** ch.

Plus que 4 jours!

Les aubaines Eaton Canada pour votre intérieur prennent fin le samedi 26 mars. Profitez-en!
Eaton au centre commercial Bayshore et au Centre Rideau. Rayon 271
Composez **829-9211** ou **560-5200**

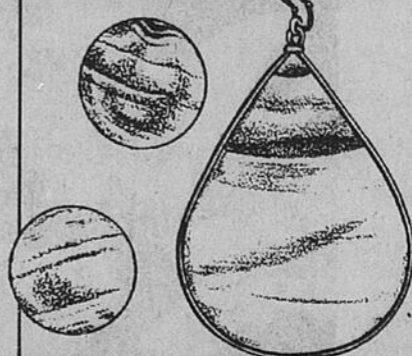


Trouvailles Eaton

Avez-vous découvert nos nouveaux bijoux en onyx? La sélection comprend des bagues, bracelets, boucles d'oreilles et pendentifs. Comme vous le constaterez, il n'en existe pas deux tout à fait identiques. L'onyx provient de grottes humides du Mexique. Dans ces grottes, l'eau

chaude monte à la surface en drainant des minéraux qu'elle dépose par couches. Ces couches forment l'onyx dont certaines couleurs sont incroyablement merveilleuses. Tantôt, l'onyx donne un mélange veiné de brun doré, jaune, havane, souvent comparable à un coucher de soleil mexicain.

Tantôt, il est d'un vert pâle comme le jade. Ou encore, il est d'un gris doux, ou bien rosé. Les artisans mexicains sculptent et polissent cet onyx dans des formes lisses tout simplement irrésistibles! Les boucles, à 6.00 la paire, sont à pincettes ou pour oreilles percées. Les pendentifs sont

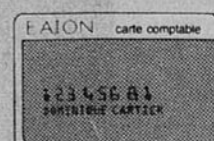


montés sur chaînettes plaquées or. A ce qu'on rapporte, les médecins attribuaient souvent des vertus curatives aux pierres fines. Il paraît même qu'un pendentif en onyx calme les passions amoureuses. Aurait-on trouvé le remède contre les peines d'amour? Rayon des bijoux

LES BONS ACHATS EATON D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Notre service téléphonique ouvre à 9 h 00.

Pour connaître nos heures d'ouverture ou pour tout autre renseignement, composez 560-5200 Eaton Rideau Centre ou 829-9211 Eaton Bayshore.



La carte **AMERICAN EXPRESS®** est acceptée chez Eaton pour les achats en personne.

EATON